This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,102,226

Digitized by Google

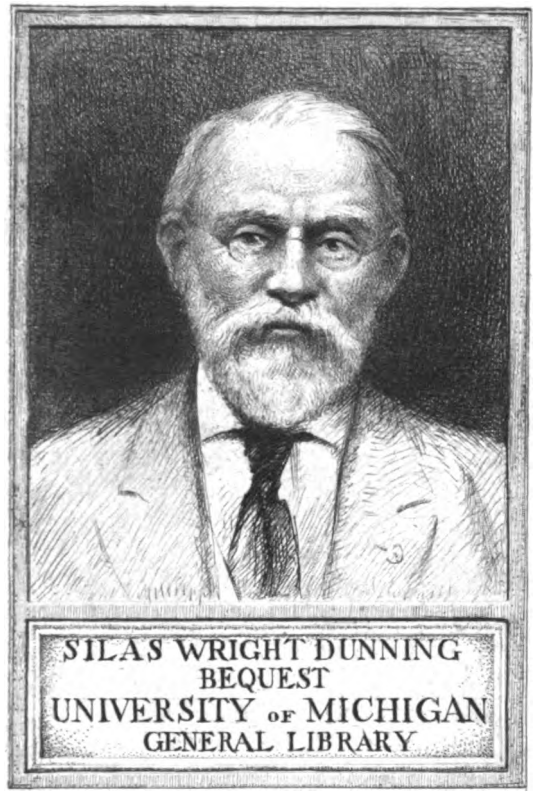

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

AS
162
.V352

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

DEUXIÈME SÉRIE

TOME XXVII — ANNÉE 1927

VAISON

MACABET FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

1927

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE DE VAUCLUSE

FONDÉE LE 20 Juillet 1801.

Déclarée d'utilité publique par Décret du 7 mai 1919.

Président d'honneur..... M. PALUN (Auguste).

BUREAU POUR L'ANNÉE 1927

Président.....	MM.	AUROUZE (Abbé).
Vice-Présidents.....		PANSIER (P.)
		THÉODORE-AUBANEL (J.)
Secrétaire général.....		IMBERT (Léo)
Présidents de section		POINET (T.)
		SICARD (A.)
		DAUVERGNE (R.)
Secrétaire		SAUTEL (abbé Joseph.)
Trésorier		BOISSIN (P.)
Bibliothécaire-Archiviste.....		MARCEL (Adrien.)

BIENFAITEURS DE L'ACADÉMIE DÉCÉDÉS

Dr A. DUFOSSÉ († 20 septembre 1877).
FAUCHER (Paul DE) († 23 septembre 1907).
Léon BRUNEL († 18 décembre 1912).
Marc DEYDIER († 3 avril 1920).
Mme Veuve JEANDET († 15 septembre 1921).

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ACADÉMIE

(*depuis la reconstitution de la Société en* 1882).

1882 † CERQUAND. — 1883-1884. † Dr Alfred PAMARD. — 1885-1886. † Commandant DUCOS. — 1887. † DE SEYNES. — 1888-1889. † A. SAGNIER. — 1890-1891. † ROCHETIN. — 1892. † TORCAPEL. — 1893. † Dr Alfred PAMARD. — 1894-1895. † MORDON. — 1896-1897. M. Alexis MOUZIN. — 1898-1899. † Dr Marius CARRE. — 1900-1901. Dr Victorin LAVAL. — 1902-1903. † Gabriel BOURGES. — 1904-1905. † Baron Marc

Digitized by Google

DE VISSAC. — 1906-1907. † A. JOLEAUD. — 1908-1909. † Baron Marc DE VISSAC. — 1910-1911. M. Alexis MOUZIN. — 1912-1913. Dr RÉMY-ROUX. — 1914-1915. † Capitaine REBOULET. — 1916-1917. † Baron Marc DE VISSAC. — 1918-1919. M. Alexis MOUZIN. — 1920-1921. M. Joseph GIRARD. — 1922-1923. M. Jean-Baptiste RIPERT. — 1924-1925. Dr REMY-ROUX.

MEMBRES D'HONNEUR

MM.

LE PRÉFET de Vaucluse.

LE GÉNÉRAL commandant la 30e division militaire.

LE MAIRE de la ville d'Avignon.

L'ARCHEVÊQUE d'Avignon.

BELLEUDY (Jules), ✻, ✪ I, O. ✠, préfet honoraire, ancien trésorier payeur général, avenue du Maréchal-Foch, 35, à Nice.

DIDIÉE (Joseph), ✪ I., O. ✠, Méd. Guerre, ingénieur des Travaux Publics de l'État, rue Pétramale, 16, à Avignon.

GIRARD (Joseph), ✪ I, archiviste-paléographe, licencié en droit, conservateur de la bibliothèque et du musée Calvet, chemin de l'Arrosaire, 7, à Avignon.

JULLIAN (Camille), O. ✻, ✪ I., membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue du Luxembourg, 30, à, Paris (6e).

LABANDE (L.-H.), ✱ ✪ I., correspondant de l'Institut, conservateur des archives du Palais, rue du Tribunal, 10, à Monaco.

MOUZIN (Alexis), ✻, ✪ I., rue Bancasse, 30, à Avignon.

VILLARET (DE), G. O. ✻, général commandant d'armée.

A titre étranger :

PINCHIA (Comte Emilio), C. ✻, membre de la Chambre des députés d'Italie, à Rome.

MEMBRES TITULAIRES AYANT PERPÉTUÉ LEUR COTISATION

MM.

CHANSIERGUES-ORNANO (Vicomte Amaury de), rue Saint-Etienne, 17, à Avignon (2 juin 1921).

Digitized by Google

CHOBAUT (Alfred), ✪ I., docteur en médecine, *bienfaiteur de l'Académie*, rue Chauffard, 4, à Avignon (5 avril 1889).

DAMPEINE (Edouard), représentant de commerce, boulevard Commandant-Dampeine, à Monteux (Vaucluse) (17 novembre 1923).

EYSSÉRIC (Joseph), ✪ I., artiste peintre, rue Duplessis, 14, à Carpentras (13 avril 1895).

LAVAGNE D'ORTIGUES (Paul), rue du Ranelagh, 139, Paris (XVIe) (mars 1927).

MANTEYER (Georges de), archiviste-paléographe, au château de Manteyer, par la Roche-des-Arnauds (Hautes-Alpes) (7 janvier 1904).

PALUN (Madame Auguste), rue Banasterie, 13, à Avignon (7 février 1917).

PALUN (Auguste), *bienfaiteur de l'Académie*, rue Banasterie, 13, à Avignon (1882).

PANSIER (Pierre), docteur en médecine, chemin de la Violette, 38. Montfavet, à Avignon (3 février 1898).

MEMBRES TITULAIRES

MM.

ABELLY, docteur en médecine, rue Bonneterie, 66, à Avignon (8 juillet 1920).

ABRIC (Madame Ernest), impasse de l'Oratoire, 6, à Avignon (3 janvier 1924).

ABRIC (Ernest), ancien officier, impasse de l'Oratoire, 6, à Avignon (5 novembre 1908).

ACHARD (Antoine), avocat, rue Victor-Hugo, 10, Avignon (mars 1926).

ADHEMAR DE CRANSAC (Comtesse René d'), rue de Taulignan, 11, à Avignon (7 octobre 1909).

AILLAUD (Sylvain), publiciste, boulev. Jules-Ferry, Avignon. (mars 1926)

ALAUZIER (Joseph de RIPERT d'), C. ✱, colonel commandant le 141e d'infanterie, rue Sylvabelle, 80, à Marseille (1er février 1923).

AMALBERT (Elisée), ✪, villa de l'Aube, à Golfe-Juan (Alpes-Maritimes) (7 juillet 1904).

AMIC (Joseph), avocat, place du Palais, 15, à Avignon (6 mars 1902).

ANDRÉ (Mlle Rose), rue Petite-Fusterie, 2, Avignon (décembre 1925).

Digitized by Google

ARNAL, docteur en médecine, rue petite Fusterie, 5, à Avignon (5 juin 1913).

ARNAUD, notaire, ✻, Ⓘ I., à Arles (Bouches-du-Rhône) (1886).

AUROUZE (Abbé), Ⓘ, docteur ès-lettres, rue Joseph-Vernet, 14, à Avignon (2 décembre 1897).

AZÉMAR, ✻, docteur en médecine, rue de la Croix, 9, à Avignon (2 décembre 1897).

BARBER (Maurice), rue du Mont de Piété, 2, à Avignon (8 novembre 1917).

BARRE (Léon), docteur en médecine, rue des Teinturiers, 4, à Avignon (3 avril 1924).

BASTIDE, antiquaire, rue Joseph-Vernet, 9, Avignon (février 1926).

BAUDOUIN (E.), conservateur des hypothèques, place des Carmes, 27, à Avignon (7 mai 1914).

BEAULIEU (Roger de), notaire, rue Viala, 3, à Avignon (5 mai 1904).

BEC (Fortuné), ✻, docteur en médecine, rue Portail-Magnanen, 49, à Avignon (3 décembre 1903).

BENOIT (Fernand), ancien membre de l'École Française de Rome, bibliothécaire à Arles (B.-du-R.), à la Queyrelle, par Montfavet (Vaucluse) (5 juillet 1923).

BERROUD-BISCAREL (Mme), femme de lettres, à Courthezon (Vaucluse), (7 mai 1925).

BLANC (Alfred), Ⓘ, professeur au Collège, à Carpentras (4 mars 1904).

BOCH, Ⓘ, architecte, rue Mignard, 6, à Avignon (7 janvier 1904).

BOISSIÈRE-ROUMANILLE (Mme), rue Saint-Agricol, 19, à Avignon (7 octobre 1909).

BOISSIN (Pierre), contrôleur des P. T. T., rue d'Annanelle, 31, à Avignon (5 janvier 1920).

BOITELET (Pierre), rue Gambetta, 63, Cavaillon (décembre 1925).

BOJÉRO (C.), Ⓘ I., pharmacien, avenue de la Gare, 9, Monaco (5 mars 1908).

BONAMOUR, sous-intendant militaire, à Alep (Syrie) (4 décembre 1924).

BONFILS (Marcel), rue Moricelly, 12, à Carpentras (juin 1909).

BONNET (Georges), ingénieur, rue de l'Hôpital, 14, à Avignon (8 mai 1919).

BOUSQUET, juge au tribunal départemental, Avignon (mai 1927).

BOYER (Henri), O. ✻, colonel d'artillerie en retraite, rue de la Cam-

Digitized by Google

pane, 14, à Avignon (1er mars 1923).

BRÉCHET (Camille), propriétaire, place Madier-de-Monjau, 3, à Valence (Drôme) (6 juin 1918).

BRETON, C. ✻, général de division, commandant la 29e division d'infanterie, avenue de la Victoire, 31, à Nice (A.-M.) (3 février 1921).

BROCHE (E.-Gaston), Professeur agrégé à la faculté royale des lettres de Gênes, boulevard Joachim, 32, à Marseille (Vieille Chapelle) (6 décembre 1906).

BRUN (Auguste), chirurgien-dentiste, rue Saint-Pierre, 1, à Avignon (6 juillet 1911).

BRUN (P. de), conservateur du Musée de Saint-Rémy (mars 1927).

BRUNEAU (Benezet), villa des Roses, route de Monclar, 75, à Avignon (4 janvier 1912).

BRUSSET (Louis), avocat, à Orange (8 janvier 1920).

CADE (Abbé Louis), rue Petite-Fusterie, 2, à Avignon (6 février 1919).

CAILLET (Robert), docteur en droit, bibliothécaire de la ville de Carpentras (9 octobre 1924).

CAMARET (Henri de), rue de Taulignan, 11, à Avignon (6 novembre 1919).

CAMBE (Paul), chef de district principal à la Compagnie P.-L.-M., Le Clos-Fleuri, chemin des Sources, à Avignon (12 avril 1923).

CAMMAN (Léon), ancien notaire, cours National, 14, à Tarascon (15 mars 1914).

CAPDEVILLA (Raymond), docteur en médecine, rue Thiers, 23, à Avignon (8 janvier 1920).

CAPEAU (Edmond), , rue Pétramale, 14, à Avignon (6 janvier 1898).

CATELAN (Louis), , à Buis-les-Baronies (Drôme), (2 mai 1912).

CHAILLARD (Léon), clos des Tourrettes, Champfleury, Avignon (mai 1920).

CHAMBON (Ange), , O. ✠, conseiller d'arrondissement, boulevard Limbert, à Avignon (9 janvier 1908).

CHAMBRE DE COMMERCE d'Avignon (1892).

CHARAVIN (Émile), négociant, rue Victor-Hugo, 18, à Avignon (1er février 1923).

CHAMSKI-MANDAJORS, Trésorier payeur général de Vaucluse, Avignon. (juin 1927).

CHARLET (Louis), , docteur en médecine, rue d'Annanelle, 4, à Avi-

Digitized by Google

gnon (6 mars 1913).

CHAUVIN (Paul), rue Consolat, 109, à Marseille (9 mars 1922).

CHEVALIER (Alexandre), ✪, rue Tortorel, à Romars (Drôme) (8 janvier 1920).

CHOBAUT (Hyacinthe), archiviste-paléographe, archiviste départemental du Gard, rue des Chassaintes, 20, à Nîmes (3 mars 1910).

CLAMON (Joseph), agent des P. T. T., rue des Trois-Carreaux, 4, à Avignon (6 mars 1924).

CLOIX, O. ✠, général de brigade, rue de la Croix, 19, Avignon (juillet 1927).

COLLET, ✪ I., docteur en médecine, professeur à la Faculté de médecine, quai des Célestins, 5, à Lyon (6 mai 1920).

COLOMBE (Gabriel), ✪, docteur en médecine, rue Petite-Fusterie, 25, à Avignon (6 janvier 1910).

COLOMBE (Georges), villa La Maison, route de Marseille, à Avignon (9 janvier 1919).

COSTE (Amédée), ✱, professeur au Lycée d'Avignon, villa des Tilleuls, chemin des Deux-Routes, à Saint-Ruf, Avignon (1er février 1923).

COTTE, notaire, place des Prêcheurs, 34, à Aix-en-Provence (6 juin 1912).

DASSAC (Louis), licencié en droit, ancien avoué, rue des Trois-Colombes, 23, à Avignon (12 avril 1923).

DAUVERGNE (René), avoué, place Saint-Didier, 16, à Avignon (2 juin 1898).

DESTANDAU, ✪, pasteur de la religion réformée, avenue Plateforme, 3, à Nîmes (1892).

DIBON, Usine des Tramways, St-Véran, Avignon (juin 1926).

DONNAT, ✪, ✠, docteur en médecine, rue des Fourbisseurs, 37, à Avignon (6 février 1910).

DOSSE (Alphonse), ingénieur, rue Félix-Faure, 7, à Paris (14e) (1er juin 1922).

DRAGON (Auguste), libraire-éditeur, place des Frères-Prêcheurs, 1, à Aix-en-Provence (8 novembre 1917).

DROIN, Inspecteur d'académie, Avignon (mai 1927).

DUBETTIER (Mlle), ✪ I., Directrice du Lycée de jeunes filles, à Avignon (5 juin 1913).

DUBOURGUIER, notaire, à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard) (5 avril 1906).

Digitized by Google

DU LAURENS D'OISELAY (Vicomte Maurice), ✻, commandant en retraite, rue Saint-Etienne, 14, à Avignon (6 mai 1909).

DUMAS (A), agréé des lettres, à Puyméras (Vaucluse) (février 1926).

DUNAND (Paul), rue Guillaume-Puy, 41, à Avignon (11 juin 1903).

DUPRAT (Eugène), ✪ I., professeur au Lycée, rue du Chêne, 5, à Marseille (16 janvier 1902).

DUTERTRE (F.), Vicaire à Valréas (Vaucluse) (mai 1927).

EUVRARD (Frédéric), ✪, rue Saint-Charles, 11, Avignon (février 1926).

EYRIÈS (Gabriel), ✻, vétérinaire-sanitaire, à Carpentras (7 nov. 1912).

FABRE (André), ✪, négociant, rue Laboureur, 5, à Avignon (25 juin 1914).

FABRE (Henri), ✻, ✪ I., secrétaire de la Chambre de Commerce, rue Victor-Hugo, 4, à Avignon (9 mars 1911).

FABRE (Ulysse), président du Conseil général, à Vaison (5 février 1914).

FATON (Auguste), ✪, contrôleur des P. T. T., à Châteaurenard (8 janvier 1920).

FAURE (Jean-Louis), homme de lettres, à Lucenay (Rhône) (mars 1902)

FAUCHIER (Paul), notaire honoraire, à Orange (5 juillet 1890).

FINIELZ (Albert), docteur en pharmacie, à Cavaillon (8 juillet 1920).

FLANDREYSY (Mme Jeanne de), hôtel du Roure, rue Collège-du-Roure, 3, à Avignon (6 avril 1916).

FLORENT (Mme Pauline), rue Saluce, 7, Avignon (juin 1927).

FONTAGNÈRES (François), rue des Marchands, 31, à Avignon (4 décembre 1919).

FORBIN DES ISSARTS (Marquis de), au château des Issarts (Gard) (11 avril 1907).

FOURMON (Eugène), à Vaucluse (octobre 1927).

FOUSSON (Marius), homme de lettres, rue Carreterie, 177, à Avignon (5 mars 1925).

GAGNIÈRE (Sylvain), étudiant, rue Thiers, à Avignon (5 mars 1925)

GALLO-BOREL (Mme), boulevard de Melun, 7 *bis*, à Fontainebleau (Seine-et-Marne) (6 mai 1920).

GAP (Lucien), ✪ I., sous-bibliothécaire honoraire de la Bibliothèque municipale d'Avignon, rue des Camélias, à Saint-Ruf, Avignon (1882).

Digitized by Google

GARCIN (Robert), industriel, maire de Vaucluse (juin 1927).

GAUGLER (Jean), ingénieur, route de Monclar, 1, à Avignon (8 janvier 1920).

GEOFFROY (Armand), O. ✲, commandant en retraite, rue Victor-Hugo, 13, à Avignon (1er février 1923).

GEOFFROY (Mme), boulevard des Platanes, à Carpentras (6 novembre 1924).

GERMAN (Léon), sous-bibliothécaire au Musée Calvet, place Clemenceau, 19, à Avignon (5 mars 1925).

GILLES (Alphonse), rue du Chapeau-Rouge, 17, à Avignon (6 avril 1911).

GILLES (Jean-Marie), rue Joseph Vernet, à Avignon. (3 mai 1923).

GILLES (Mme Joseph), rue de la Masse, 12 *bis*, à Avignon (1er mars 1917).

GIRARD (Pierre), ✲, docteur en médecine, rue de la Croix, 12, à Avignon (5 juin 1923).

GIRAUD (Hubert), président de la Chambre de Commerce de Marseille, cours Pierre-Puget, 24, à Marseille (9 novembre 1922).

GODLEWSKI (Charles), docteur en médecine, à Sorgues (Vaucluse) (3 avril 1924).

GODLEWSKI (Emile), docteur en médecine, rue Joseph-Vernet, 67, à Avignon (6 mai 1920).

GOUBERT (Gabriel), docteur en médecine, rue des Lices, 29, à Avignon (6 juillet 1922).

GOUBET, ✠, avocat, rue de la Bouquerie, 18, à Avignon (8 novembre 1900).

GOUIRAND, licencié ès sciences, inspecteur des pharmacies, chef du service départemental de la bactériologie, rue de la République, 26, à Avignon (6 avril 1905).

GUIGNOT (Félix), ✲, docteur en médecine, rue des Trois-Faucons, 25, à Avignon (6 février 1918).

GUIGUE (Julien), industriel, à l'Isle-sur-Sorgue (7 mars 1918).

GUILHERMIER (Pierre de), ✲, ancien officier, rue de la Bouquerie, 6, à Avignon (1er février 1923).

GUND (Mme), rue Cocagne, 11, à Avignon (5 juin 1913).

HEYRAUD (Charles), lauréat de l'Institut, rue Paradis, 295, à Marseille (8 juillet 1920).

HUC (Louis), villa Saint-Jean, clos des tramways, route du Pontet, à

Digitized by Google

Avignon (5 juin 1913).

HUOT-SORDOT, ✪ I., ✠ E. A. B., professeur au Lycée d'Avignon, villa les Cigales, à Saint-Ruf, à Avignon (12 janvier 1911).

IGONET, ✱ docteur en médecine, inspecteur départemental d'hygiène, rue Saint-Charles, 10, Avignon (5 mars 1908).

IMBERT (J.), négociant, quai St-Lazare, 1, Avignon (13 février 1913).

IMBERT (Joseph), greffier de la justice de paix, à L'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse) (4 juin 1925).

IMBERT (Léo), archiviste départemental, place du Palais, à Avignon (6 avril 1922).

JACOMET (H.), imprimeur, à Villedieu (Vaucluse) (6 novembre 1924).

JACQUEMIN (Mlle Louise), rue Victor-Hugo, 8, à Avignon (7 mars 1918).

JACQUET (Georges), ✱, docteur en médecine, rue Taulignan, 9, à Avignon (11 avril 1912).

JEAN (Hippolyte), ✪, ✠, rédacteur au *Petit Marseillais*, rue de la République, 10, à Avignon (6 juillet 1911).

JOUET-PASTRÉ (Mlle Aimée), château de Roberty, Le Pontet (Vaucluse) (10 janvier 1918).

JOUVE (Mlle Marie-Thérèse), à Cavaillon (6 mars 1902).

JULLIEN, pharmacien, à Orange (6 mars 1913).

JUSTER (Jules), lieutenant colonel, rue des Infirmières, 3, Avignon (mars 1626),

LABRELY (R.), archiviste de Bourg-St-Andéol (Ardèche) (8 mai 1913).

LAMY (Paul), à Tamaris-sur-Mer (Var) (3 janvier 1924).

LAPUYADE (Fernand), juge suppléant au Tribunal Civil, Avignon. (Décembre 1925).

LATASTE (Daniel), directeur des établissements Vinatié, à Cavaillon (8 juillet 1920).

LAUGIER (Vincent), ingénieur, rue des Vieilles-Etudes, 22, à Avignon (5 janvier 1922).

LAURENS (Jules), professeur au Lycée d'Avignon, rue Mignard, 8, à Avignon (8 avril 1920).

LAVAL (Victorin), O ✱, ✪ I., médecin-major en retraite, rue de la Croix, 18, à Avignon (1880).

LAZARE (Isidore), avenue Clemenceau, 57, à Carpentras (4 novembre 1909).

Digitized by Google

LE GRAS (Charles), notaire, rue Petite-Saunerie, 10, à Avignon (2 juin (1898).

LE GRAS (Joseph), ✠, docteur en médecine, boulevard Brune, 130, Paris (XIVe) (5 mars 1908).

LESBROS (Alfred), artiste-peintre, rue des Fourbisseurs, 52, à Avignon (7 mars 1918).

LEYDET (Mme Victor), rue Petite-Fusterie, 17, à Avignon (7 mai 1914).

LOUSTAU (Henry), boulevard St-Denis, 107, Courbevoie (Seine) (7 novembre 1918).

LOYE (Joseph de), archiviste paléographe, conservateur de la bibliothèque municipale, à Nîmes (Gard) (11 octobre 1923).

LOYE (Paul de), ✻, chef de bataillon du génie en retraite, route de Monclar, 5, à Avignon (2 mars 1916).

LOYE (Pierre de), industriel, maire de Sérignan (Vaucluse) (juin 1926).

LULÉ-DEJARDIN, O. ✻, ✠, ancien officier, rue Joseph-Vernet, 71, à Avignon (3 mai 1917).

MAITROT DE VARENNE, O. ✻, préfet honoraire, rue Léon Delhomme, 12 bis, à Paris, XVe (6 novembre 1913).

MALBOIS (Abbé), rue de Vaugirard, 50, à Paris (6e) (3 juillet 1924).

MANIVET (Paul), Q I., juge de paix, à Bollène (Vaucluse), (1883).

MARCEL (Adrien), Q I., méd. de 1870, rue de l'Hôpital, 9, à Avignon (7 juillet 1910).

MARIE (Augustin), Q, ✠, ancien président du Tribunal de Commerce, place de Jérusalem, à Avignon (6 octobre 1904).

MARQUIS (Abbé), professeur au Petit-Séminaire, rue d'Annanelle, 35, à Avignon (8 avril 1920).

MARTIN (Joseph), notaire, rue Banasterie, 15, à Avignon (5 décembre 1912).

MAUCUER, notaire, à Sorgues (Vaucluse) (5 juin 1913).

MAUREAU (Jules), ✻, directeur des mines, à La Vernarède (Gard) (6 avril 1922).

MÉRITAN (Abbé Jules), curé de Notre-Dame, à Orange (3 février 1898).

MEUNIER (Georges), ingénieur-chimiste, boulevard Raspail, 37, à Avignon (9 novembre 1922).

MÉVIL (André), rédacteur au *Journal des Débats*, château de Gallifet, par Sainte-Cécile (Vaucluse) (4 décembre 1924).

Digitized by Google

MICHEL-BÉCHET (Henri), ✻, ⚜, docteur en médecine, rue Chauffard, 11, à Avignon (9 mars 1922).

MIELLY (Marc), château du Devès, par Noves (Bouches-du-Rhône) (6 novembre 1913).

MIGNON (Maurice), avenue Victor-Hugo, 28, à Aix (B.-du-R.) (novembre 1926).

MOIRENC (Albert), ✻, Ω, agent-voyer, à Apt (Vaucluse) (7 juillet 1909)

MONCHY (de), inspecteur des Eaux et Forêts, rue La Croix, 3, Avignon. (février 1926).

MONTAGARD (Victor), docteur en médecine, rue Théodore-Aubanel, 7, à Avignon (3 novembre 1921).

MONTAGNÉ (Louis), ✻, Ω, directeur de l'École des Beaux-Arts, place Saint-Pierre, 7, à Avignon (3 janvier 1924).

MONTAGNÉ, commissaire de police, à Cavaillon (mars 1927).

MONTILLET (vicomte Edouard de), ✻, ⚜, rue des Trois-Faucons, 4, à Avignon (4 mars 1909).

MOREAU (Laurent), ✻, ⚜, ✠, docteur en médecine, docteur ès sciences, rue Armand-de-Pontmartin, 22, à Avignon (4 décembre 1919).

MOURET (Mlle Marguerite), docteur en médecine, rue Arnaud-de-Fabre, 22, à Avignon (3 février 1921).

MOURRET (Charles), Ω I., notaire, rue André-Perrot, 5, à Tarascon (Bouches-du-Rhône) (10 janvier 1907).

NICOLET (Abbé Eugène), curé du S. C. à Avignon (6 novembre 1924).

NIEL (Charles), ✻, ⚜, docteur en médecine, médecin des troupes coloniales, rue Banasterie, 30, à Avignon (3 janvier 1924).

NOEL (Henri), Ω I.,O. ✠, syndic du Syndicat des médecins de l'arrondissement de Nîmes, rue de France, 17, à Nîmes (3 mai 1923).

NOURRY (Marcel), Grande-rue, 1, à Montélimar (Drôme) (7 décembre 1899).

NOUVEAU (Louis), négociant, maire d'Avignon, rue Migrenier, 1, à Avignon (4 avril 1918).

ODE (Pierre), propriétaire, boulevard des Villas, 19, à Avignon (4 mars 1920).

OLIVIER (Marcel), docteur en médecine, rue de la Masse, 7, à Avignon (3 avril 1924).

Digitized by Google

PAMARD (Mme Alfred), place de l'Amirande, 4, à Avignon (7 février 1924).

PAMARD (Mme Ernest), rue Saint-Thomas-d'Aquin, 1, à Avignon (6 mars 1924).

PAMARD (Paul), ✻, ⚜, docteur en médecine, rue Nicolas-Lescuier, 2, à Avignon (7 février 1912).

PASTRÉ (Paul), architecte, villa des Tilleuls, chemin de la Violette, 18, à Monclar, Avignon (6 janvier 1910).

PELAT (Henri), professeur, rue Chabran, 4, à Cavaillon (7 décembre 1922).

PENNE, docteur en médecine, rue Philonardé, 13, à Avignon (14 novembre 1901).

PERNOD (René), ✻, commandant au Ministère de la Guerre, direction du contentieux. Paris (9 février 1911).

PERNOD-RIPERT (Jules), rue Guillaume-Puy, 77, à Avignon (7 février 1907).

PERROT (Édouard), rue de l'Université, 16, Paris (7e arr.) (juin 1926).

PEYRON (Jules), chanoine, place du Palais, 19, à Avignon (12 avril 1917).

POINET (Emile), ✪, I., ⚜, ingénieur des Arts et Manufactures, place de la Principale, 4, à Avignon (3 avril 1919).

POIRSON (Mme Alexandre), à Cantarel, par Montfavet (Vaucluse) (6 décembre 1923).

POIRSON (Alexandre), ✻, ⚜, industriel, à Cantarel, par Montfavet (Vaucluse) (25 juin 1914).

PONS (Mme Joseph), rue Armand-de-Pontmartin, 11, à Avignon (8 novembre 1923).

PONS (René), directeur honoraire de la Banque de France, rue de la République, 12, à Avignon (3 novembre 1921).

RACHET (Mlle Adèle), compositeur de musique, rue des Camélias, à Saint-Ruf, Avignon (8 mai 1919).

RAMETTE (Gustave), professeur au Collège Saint-Joseph, rue des Griffons, 5, à Avignon (1er juin 1922).

RAPARÉ (Félix), professeur adjoint au Lycée, rue Thiers, 56, à Avignon (7 mai 1925).

RÉMY-ROUX (François), ✻, ⚜, ✪ I., docteur en médecine, médecin radiologiste des hôpitaux, rue Arnaud-de-Fabre, 9, à Avignon

Digitized by Google

(8 juillet 1897).

RENCUREL (Louis), ✪, ancien conseiller de préfecture, à Piolenc (Vaucluse) (1882).

REYMOND (Gabriel), agent général de la Compagnie l'*Abeille*, rue des Lices, 27, à Avignon (8 juin 1916).

RIEU (Mme Fernand), rue Victor-Hugo, 7, à Avignon (3 janvier 1924).

RIOUSSET (Jules), industriel, rue de la Campane, 31, à Avignon (8 janvier 1914).

RIPERT (Emile), ✱, ✪ I., professeur de l'Université, Cours Lieutaud, 43, à Marseille (7 novembre 1918).

RIPERT (Mme J.-B.), rue Banasterie, 30, à Avignon (8 novembre 1923).

RIPERT (Jean-Baptiste), organiste de Saint-Pierre, rue Banasterie, 30, à Avignon (2 décembre 1897).

ROLLAND (Joseph), licencié en droit, rue Buffon, 8, à Avignon (6 novembre 1924).

ROUX (Gabriel), secrétaire de l'Ecole nationale des arts décoratifs de Limoges (Haute-Vienne) (janvier 1927).

SADE (comte de), château de la Croix, à La Croix (Indre et Loire) (juin 1927).

SAMUEL (Marcel), inspecteur de l'enregistrement au Maroc, villa Les Iris, rue des Camélias, à Saint-Ruf, Avignon (8 janvier 1920).

SAUTEL (Abbé), ✪, docteur ès-lettres, rue Saint-Thomas-d'Aquin, 6, à Avignon (9 janvier 1908).

SAUTEL (Louis), docteur en droit, rue Collège-de-la-Croix, 10, à Avignon (12 octobre 1922).

SAUTON (François), avenue Wilson, à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône) (5 janvier 1922).

SAUVE (Fernand), ✪ I., archiviste aux Archives du Palais, à Monaco (1892).

SCHLŒSING, pasteur protestant, chemin de Monclar, Avignon. (mai 1926).

SEGIUN (François), imprimeur, rue de la Bouquerie, 13, à Avignon (3 novembre 1921).

SIAUD (Henri), industriel, rue Grivolas, 5, à Avignon (5 mars 1914).

SICARD (Auguste), directeur de la succursale de la Banque de France, à Avignon (8 novembre 1923).

SOUVET (Henri), entrepreneur de travaux publics, rue Thiers, 50, à

Digitized by Google

Avignon (6 avril 1911).

SPEYR (Emile de), rue Banasterie, 25, à Avignon (mai 1921).

TALLAVIGNES (Henri), propriétaire, rue Collège de la Croix, 12, à Avignon (11 mai 1922).

TALLET, docteur en médecine, à l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse) (4 mars 1904).

TARTANSON, ✻, ✿, docteur en médecine, plan de Lunel, 4, à Avignon (5 juin 1913).

THÉODORE-AUBANEL (Jean), imprimeur-éditeur, impasse Saint-Pierre, 7, à Avignon (11 novembre 1907).

THÉODORE-AUBANEL (Mlle Marie), impasse Saint-Pierre, 7, à Avignon (3 juillet 1924).

THÉODORE-AUBANEL (Edouard), impasse Saint-Pierre, 7, Avignon (janvier 1926.)

THÉOLAS (Abbé), curé à Mornas (Vaucluse) (8 janvier 1920).

THOMAS (Pierre), rue Collège-de-la-Croix, 14, à Avignon (1er avril 1909).

THOMAS (René), pharmacien, à Saint-Igny-de-Vers (Rhône) (9 juillet 1903).

TROUILLET (Chanoine), Métropole, à Avignon (3 mai 1900).

VALABRÈGUE (André), ingénieur, rue Arnaud-de-Fabre, 16, à Avignon (1er décembre 1921).

VALABRÈGUE (Roger), avocat, rue de la Croix, 6, à Avignon (1er mars 1890).

VALAYER (Mme), rue de la Croix, 19, à Avignon (3 avril 1924).

VALENTIN (Jean), architecte, rue de la Masse, Avignon (mai 1927).

VALLENTIN DU CHEYLARD (Roger), ✪, archéologue, rue Bouverie, à Montélimar (Drôme) (5 novembre 1887).

VAYSON DE PRADENNE (André), ingénieur des mines, conseiller général et maire à Murs (Vaucluse) et rue Alfred-de-Vigny, 8, à Paris (8e) (3 novembre 1921).

VAYSSIÈRE (A.), ✪ I., correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences et directeur du Muséum d'histoire naturelle, rue Croix-de-Régnier, 22, à Marseille (12 mars 1881).

VÉRAN (Auguste), ✪ I., architecte des monuments historiques du département des Bouches-du-Rhône, rue de la Rotonde, 13, à Arles-sur-Rhône (1883).

Digitized by Google

VERDET (Mme Auguste), rue Joseph Vernet, 73, Avignon (juillet 1927).

VERDET (Fernand), château de Pierrelatte, à Villeneuve (Gard)(3 avril 1924).

VERDET-KLÉBER (Maurice), O. ✻, ✠, rue Joseph-Vernet, 87, à Avignon (1913).

VERNEJOUL (Edgard de), ✪ I., château de Chanteyrie, à Nyons (Drôme) (10 janvier 1918).

VERNET (Honoré), industriel, rue Grivolas, 4, à Avignon (3 juillet 1913).

VERNET (Lucien), ✪ I., sculpteur, professeur honoraire de l'Ecole des Beaux-Arts, rue Guillaume-Puy, 28, à Avignon (6 juin 1885).

VINCENTI (Alphonse), docteur en médecine, rue de la Masse, 6, à Avignon (14 novembre 1902).

VINCENTI (Henri), notaire, rue du Portail-Matheron, 4, à Avignon (2 mars 1905).

ZACHAREWICZ (Ed.), ✻, ✪ I., C. ✠, ancien directeur des Services agricoles du département de Vaucluse, chemin de l'Arrousaire, villa de l'Eglantine, à Avignon (6 juin 1901).

Les Sociétaires sont priés d'aviser le Secrétaire général de l'Académie des modifications qu'il pourrait y avoir lieu d'apporter à la liste ci-dessus dans leur nom, prénoms, qualités ou adresse.

Digitized by Google

Digitized by Google

Une correspondance inédite

DE

Joseph Vernet

—:—

Depuis la publication, en 1858, du premier ouvrage de Léon Lagrange sur Joseph Vernet, des volumes ou articles, en assez grand nombre, ont été consacrés à l'illustre peintre avignonais. Il est curieux cependant de constater combien peu de lettres ont été signalées de lui ou éditées, malgré l'intérêt évident qu'elles présenteraient, surtout à notre époque si friande de tels documents personnels. L'auteur récent de deux magnifiques volumes in-4° sur *Joseph Vernet, peintre de marine* (1), Madame Florence Ingersoll-Smouse, a considéré comme à peu près connue la biographie de l'artiste. Elle s'est attachée principalement à dresser le catalogue raisonné de son œuvre et n'y a joint que de rares pièces justificatives. Elle a bien relevé « diverses lettres » publiées ou inédites, elle a donné également deux lettres de Joseph Vernet à Henry Hoare qui appartiennent à la collection de lord Powis, à Londres, mais elle est loin d'avoir épuisé la matière.

A Londres même, au British Museum, se trouve sous la cote Additional ms. 23201, un petit volume in-4° de 35 feuillets, contenant toute une correspondance inédite de notre artiste. Et pourtant, acheté en 1859, il a été signalé, avec suffisamment de précision, dans le Catalogue analytique des nouvelles acquisitions de la célèbre Bibliothèque (2)

1. Étienne Bignon, éditeur à Paris, 1926, 2 vol. in-4°.

2. *Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years MDCCCLIV-MDCCCLX* (London, 1875, in-8°), p. 842.

Digitized by Google

Le manuscrit en question est un recueil qui provient de la famille Serres. On y a inséré d'abord une courte notice biographique sur Joseph Vernet, rédigée en anglais au mois de septembre 1831; un portrait de l'artiste, gravé en 1767 par L.-J. Cathelin d'après Moreau le Jeune (fol. 2); un autre d'après Landscape (fol. 7); un troisième au-dessus de la reproduction d'un de ses tableaux par J. Duplessis-Bertaux (fol. 23), un portrait du peintre Louis David, lithographié par Jobard d'après Rouget (fol. 10), enfin la gravure d'une marine de Vernet portant le n° 303, par « Joh. Georg. Hertel » (fol. 35).

Le volume contient (fol. 3) une lettre de Joseph Vernet à David, de Londres, que les auteurs du Catalogue du British Museum ont cru être le fameux Jacques-Louis David, mais ils se sont trompés. Il suffit en effet de remarquer que cette lettre est du 28 septembre 1776, alors que le jeune artiste était à l'Académie de France à Rome. Puis dix lettres de Vernet écrites aux peintres Serres, de 1776 à 1788, et une minute de réponse, datée du 25 décembre 1786.

Ce n'est pas tout. L'auteur du recueil en question a cru devoir y conserver quelques autres documents, intéressants à signaler ici. Le premier, daté du 4 avril 1789, est une lettre de Louis Sicard ou Sicardi, peintre et miniaturiste, né à Avignon en 1746 et mort en 1825. Il logeait alors à Paris, au n° 19 de la rue Notre-Dame-des-Victoires. Il annonçait à Serres son prochain voyage à Londres, projeté pour les premiers jours de mai, le chargeait d'une commission auprès du graveur Buske, dont il voulait remporter une planche, et lui demandait s'il ne pourrait pas vendre avantageusement à Londres « deux superbes tableaux de M. Vernet faits à Rome en 1747 (1) ».

Effectivement, Sicardi et sa femme exécutèrent leur projet. Le 30 mai 1789, Madame Sicardi adressait à Serres, qu'elle appelait « mon cher papa : c'est ainsi que je vous nomme au nom de mon mari et de moi, puisque vous nous avez traités comme vos chers enfants »; elle lui adressait, dis-je, une lettre d'adieux pour lui et ses enfants ; elle le

1. Il est difficile de reconnaître ces deux tableaux parmi ceux que Madame Ingersoll-Smouse a catalogués sous les n° 169 *bis* à 194 *bis*.

Digitized by Google

remerciait de l'amitié témoignée par toute sa famille, l'invitait à venir à Paris et s'offrait à le servir.

Deux autres lettres du même Sicardi au fils aîné de son hôte, John-Thomas Serres, sont des 27 septembre et 25 novembre 1796. Sicardi, qui avait transporté son domicile au n° 3 de la rue du Théâtre-Français, était ruiné et gagnait difficilement sa vie ; il se recommandait à ses bons amis, dont il regrettait de n'avoir pas de nouvelles depuis longtemps, pour suivre le sort d'une créance à lui due par le duc de Sorentino, qu'un Français avait fait arrêter à Londres.

A tout cela est jointe une lettre du graveur italien Maderna, que les Sicardi avaient rencontré dans la compagnie de la famille Serres. Il annonçait, le 4 mars 1791, à son cher ami Serres son retour à Amsterdam, où il habitait chez un certain M. « Elia », marchand d'estampes (1)

Si ces différents détails sont fournis sur le recueil du British Museum c'est qu'ils aident à comprendre immédiatement la situation des correspondants de Joseph Vernet. Notre artiste appelle celui à qui il écrivit le plus souvent « mon cher compatriote » Etait-il donc avignonais, comtadin ou provençal? Nullement. Dominique Serres était gascon. Il était né à Auch en 1722 (il avait par conséquent huit ans de moins que Vernet). Ses parents, de condition modeste, avaient rêvé de le voir entrer dans l'Eglise, mais il leur avait échappé, avait pris la fuite et s'était lancé dans les aventures (2). Après un voyage à pied en Espagne, il s'était fait marin, s'était embarqué sur un navire partant pour l'Amérique du Sud, et était même parvenu à commander lui-même un bateau

1. Le British Museum, dans l'Additional ms. 23100, au fol. 28, possède une autre lettre de Maderna à Madame Serres, datée d'Amsterdam, 25 mars 1791. La lettre du 4 mars avait été écrite par lui en italien, il a fait écrire celle-ci par un tiers, en français avec les dernières phrases en anglais. C'était pour demander des nouvelles de toute la famille, notamment de Dominique Serres,« que j'espère heureusement retourné de Bath », et pour affirmer de nouveau ses sentiments d'amitié et d'attachement inviolable.

2. Pour la biographie de Dominique Serres, voir Sidney Lee, *Dictionary of national biography*, t. LI (1897), p. 256 ; *Bryan's dictionary of painters and engravers*. New edit... of George C. Williamson, t. V (1905), p. 69 ; Ad. Siret, *Dictionnaire historique des peintres de toutes les écoles*, nouvelle édit., 1874, p. 862 ; Bénézit, *Dictionnaire des peintres, sculpteurs...*, t. III, col. 774. — Son portrait par O. Humphry a été gravé par Mrs D. Turner : cf. Freeman O'Donoghue, *Catalogue of engraved british portraits preserved in the department of prints and drawings in the British Museum*, t. IV, p. 54 ; voir encore, p. 56 et 57.

Digitized by Google

de commerce. Il fut enlevé avec son vaisseau à la Havane par une frégate anglaise qui l'amena en Angleterre. Il n'avait alors que trente ans.

Libéré, il se maria, se fixa d'abord en Northamptonshire, exerça je ne sais quel métier. Mais il avait du goût pour le dessin et la peinture. Il prit des leçons et ne tarda pas à développer ses dispositions naturelles. La nostalgie de la mer qu'il avait tant aimée fit de lui un peintre de marine. Mais comme son illustre correspondant, son modèle, il composa aussi des paysages. Il ne tarda pas à acquérir une certaine célébrité, au moins nationale. En 1765, il devint membre de l'Incorported Society of artists et exposa pendant deux années avec elle. Un honneur plus recherché allait bientôt lui échoir. La Royal Academy of arts fut créée en 1768 : il en fut choisi comme un des membres fondateurs. Certes, de tous ceux qui constituèrent cette première assemblée, beaucoup devaient, comme lui, tomber dans l'oubli; tous n'ont pas mérité la gloire de sir Josuah Reynolds, qui se trouvait en leur compagnie et qui fut certainement le plus magnifique artiste de la Royal Academy à son début (1). Les contemporains en jugèrent peut-être autrement. En tout cas, le français Dominique Serres, fixé à Londres et nous dirions aujourd'hui naturalisé anglais, jouissait auprès de ses nouveaux compatriotes d'une réputation qui peut nous étonner. Car nous admirons moins qu'eux-mêmes les œuvres conservées notamment au Musée Victoria and Albert de Londres, à Hampton Court, à l'hôpital de Greenwich, aux Musées de Bristol, de Dublin et de Manchester ; nous regrettons le manque d'éclat de la couleur, la sécheresse du dessin. Mais on appréciait son exactitude méticuleuse, pas un cordage ne manquait aux navires qu'il dessinait. Il flattait aussi l'amour-propre national, en se consacrant à la glorification des combats soutenus sur mer par les marins anglais. Le souverain, George III, qu'il représenta inspectant la flotte à Portsmouth, l'estimait tellement qu'il lui conféra le titre officiel de peintre de marine du Roi et lui attribua une pension.

1. Cf. Freeman O'Donoghue et Henry M. Hake, t. V, p. 56, The Royal Academy of arts.

Digitized by Google

Il n'y a pas à dire ici en détail ce que fut sa carrière d'artiste jusqu'à sa mort en 1793, ni à énumérer les œuvres multiples qu'il exposa à la Society of artists, à la Free Society, surtout à la Royal Academy (1). Il paraît avoir travaillé avec acharnement et l'activité de ses pinceaux ne doit se comparer qu'à la fécondité de Joseph Vernet. Vernet comptait, comme chacun sait, des amitiés solides en Angleterre : beaucoup de ses tableaux avaient passé le détroit et y avaient établi sa réputation de très grand artiste. Une lettre de Sicardi apprend que Serres lui-même possédait de lui une « belle vue de Naples ». Serres n'avait pour toute ambition que de marcher dans sa voie, de devenir le Joseph Vernet de l'Angleterre. Malgré les compliments que lui adressa son correspondant (Vernet s'abstint cependant de donner son appréciation sur un de ses tableaux), on doit avouer qu'il resta loin de son modèle (2).

Dominique Serres eut deux fils et quatre filles. Tous suivirent les traces du père et se consacrèrent à l'art de la peinture (3). Les deux fils furent, toutefois, les plus remarqués. L'aîné, John-Thomas, le correspondant de Sicardi en 1796, était natif de Londres, où il avait vu le jour en décembre 1759 (4). Professeur de dessin à l'école navale de Chelsea, il fut admis à exposer à la Royal Academy dès 1780. Il eut tout d'abord le titre de peintre de marine de S. A. R. le duc de Clarence, avant de recueillir celui que le Roi avait attribué à son père. Les lettres de Joseph Vernet et de Dominique Serres apprennent qu'il vint à Paris en 1785 et 1786. En 1790, se disposant à partir pour un long voyage en Italie, il mit en vente sa collection de peintures et de dessins, où figuraient de nombreuses œuvres de son père, de son frère et de lui-même (5). Puis il vint en France, séjourna de nouveau à Paris, visita

1. Algernon Graves, *A dictionary of artists who have exhibited works in the principal London exhibitions from 1760 to 1893* (édit. de 1895), p. 250.

2. C'est aussi l'opinion de Mathew Pilkinton, *A general dictionary of painters* (1892), p. 503 : « M. Serres was a respectable artist, though very much inferior to Vernet, who thought him only excellent in detail. »

3. Algernon Graves, *op. cit.*, p. 250.

4. Voir à son sujet Sidney Lee, *op. cit.*, t. LI, p. 256 et 257 ; *Bryan's dictionary*, édit. Williamson, t. V, p. 69 ; Bénézit, t. III, col. 774.

5. Cf. *A catalogue of a collection of modern pictures and drawings, chiefly consisting of the works and property of M^r. Serres, Junior,... going to Italy... which will be sold by auction by M^r. Greenwood, at his room in Leicester-Square... the 22^d of april 1790... printed by H. Reynel...*

Digitized by Google

Lyon, Marseille, Gênes, passa plusieurs mois à Rome. Il fut rappelé en Angleterre par Miss Olivia Wilmot, avec qui il s'était fiancé avant son départ, repassa par Paris où il vit les Sicardi et certainement la veuve et les enfants de Joseph Vernet, rentra enfin à Londres (1). Là, malgré le conseil de ses amis, il épousa Miss Olivia, le 17 septembre 1791. Cette jeune fille (elle n'avait alors que 19 ans) lui avait sans doute plu par une similitude de goûts : elle s'adonna en effet à la peinture et à la littérature. Mais elle devait aussi lui causer bien du tourment. Malgré les commandes que lui valaient des titres officiels et un office de dessinateur à l'Amirauté, il fut à peu près ruiné par ses prodigalités. Il crut se libérer en se séparant d'elle en 1804, mais ses espoirs furent vains. Quatre ans plus tard, il dut fuir en Ecosse et faire de la prison pour dettes. Plus tard encore, une fâcheuse spéculation pour la construction du Cobourg-théâtre le rendit insolvable ; il fut de nouveau incarcéré et mourut dans les derniers jours de l'année 1825.

Sa femme avait alors imaginé tout un roman dont elle était l'héroïne (2). En 1817, elle avait osé présenter à George III une pétition, où elle demandait à être reconnue pour la fille naturelle d'Henri-Frédéric, duc de Cumberland et frère du Roi. Après la mort de George III, elle prit le titre de princesse Olive de Cumberland, plaça sur ses voitures le blason de la famille royale, donna la livrée du Roi à ses domestiques. L'histoire qu'elle racontait faisait encore de sa mère la fille du docteur Wilmot et de la princesse Poniatowski, sœur du roi Stanislas de Pologne. C'était invraisemblable ; malgré cela, l'affaire passionna tous les esprits en Angleterre, comme dans la plus grande partie de l'Europe continentale. Le parlement et les tribunaux s'en occupèrent.

1. En 1825, on publia à Londres un album: *Picturesque views of the principal monuments in the cemetery of Pere la Chaise near Paris, also a correct view of the Paraclete erected by Abelard... drawn by John Thomas Serres,...* Les reproductions doivent trahir énormément les originaux, car elles sont bien médiocres de dessin. — En 1801, John-Thomas avait édité un premier album : *The little sea torch or true guide for coasting pilots...* pour la navigation sur les côtes d'Angleterre, Irlande, France, Espagne, Portugal, Italie, des îles de la Méditerranée, de l'Afrique. En 1805, le libraire Edward Orme donna également le *Liber nauticus and instructor in the art of marine, drawing by Dominick Serres, R. A., and John Thomas Serres,...*

2. Voir à son sujet *Bryan's dictionary*, t. V, p. 69 ; *The encyclopedia Britanica*, 11e édit., t. XXIV (1911), p. 683.

Digitized by Google

Cette extravagante réclamation ne fut close qu'en 1866, par une déclaration de fausseté pour les documents allégués. La pseudo-princesse était décédée depuis 1834.

Si le fils aîné de Dominique Serres eut une vie aussi infortunée, le second fils, prénommé comme son père, n'eut pas beaucoup plus de bonheur (1). Apprécié surtout comme professeur de dessin, il exposait à la Royal Academy depuis 1783. Il était marié en 1789 : Madame Sicardi parle en effet de sa « jolie femme ». Mais il sombra dans une déchéance physique et resta à la charge de son frère.

Telle était la famille des correspondants de Joseph Vernet. Il n'est pas difficile maintenant de deviner combien elle appréciait le glorieux peintre français et avec quelle joie elle était entrée en relations avec lui.

Les premières lettres semblent avoir été échangées en 1775. A quelle occasion, il n'est pas possible de le savoir. Le 19 octobre de l'année suivante, Vernet écrivait à Dominique Serres (2) : « Je suis bien flatté d'avoir fait votre connaissance, que je cultiverai du mieux qu'il me sera possible», et il invoquait les titres que tous deux avaient de se lier : « même patrie, la France », « même profession, même genre et (je me flatte) même façon de penser ».

S'étaient-ils donc vus à Paris? C'est cependant fort peu probable ; la « connaissance » avait dû s'effectuer seulement par lettres, par l'intermédiaire d'amis communs (l'architecte Bellenger, David) visitant l'un et l'autre. On ne s'expliquerait guère autrement que Vernet ait écrit tout d'abord : « J'ay ouï dire mille biens de vous, Monsieur, à tous égards. » Et puis, s'ils s'étaient déjà vus, Vernet n'aurait pas, en 1785, été embarrassé pour reconnaître au Salon son correspondant, qui, à peine arrivé à Paris, s'était mis à sa recherche.

Les relations se nouèrent par l'initiative de Serres. Après avoir écrit une première fois à Vernet et en avoir reçu une réponse que nous ne connaissons pas, il chargea, le 24 avril 1776, l'architecte Bellanger, de

1. Cf. *Bryan's dictionary, loc. cit.*

2. Dans l'édition des lettres, l'orthographe de Joseph Vernet a été scrupuleusement respectée ; nous la corrigeons dans les citations que nous faisons ici.

Digitized by Google

lui porter, avec une seconde lettre, une de ses compositions à la gouache ; en retour, il sollicita un souvenir de celui qu'il considérait comme son maître.

Vernet, prisonnier de son succès, surchargé de commandes, était trop occupé pour répondre immédiatement à son confrère d'Angleterre. D'autant plus qu'il n'était pas un épistolier très habile et qu'il devait lutter aussi bien contre l'orthographe que contre la syntaxe. Il laissa donc le temps s'écouler. Mais Dominique Serres prétendait bien ne pas interrompre des rapports aussi flatteurs pour lui ; il mit à profit le voyage à Paris d'un certain David et comme il ne pouvait plus décemment offrir une de ses œuvres, il imagina, le 9 août de la même année, de joindre à une nouvelle lettre deux dessins de chevaux exécutés par son fils John-Thomas, soi-disant donnés au fils de Joseph Vernet, Carle. Il aurait été fort inconvenant de ne pas témoigner quelque plaisir de ce redoublement de prévenances. David repartit cependant sans la réponse que Serres attendait, mais il lui montra le mot qu'avait « barbouillé » Vernet pour s'excuser et prier le voyageur de « dire bien des choses de sa part à M. Serres, dont il fait grand cas ». Il se décida, enfin, le 19 octobre, à écrire directement à son confrère, à le remercier de ses envois, à lui adresser des compliments, que nous voulons croire sincères, sur les qualités de sa gouache et la valeur des dessins de John-Thomas. Il n'envoyait en retour ni tableau ni dessin de lui ou de son fils : il se contentait de prier son correspondant d'aller voir la toile qu'il avait expédiée récemment à lord Shelburne et lui demandait de lui dire sincèrement son impression. C'était une invitation à une réciprocité de compliments, que Serres comprit aussitôt ; du reste, son admiration pour le maître n'avait pas attendu cette occasion pour se manifester.

Telle est la première lettre de Vernet à Serres qui nous ait été conservée. La correspondance ne devait pas s'arrêter en une aussi bonne voie. Cependant elle fut reprise seulement au bout de trois ans. Le David énigmatique qui, en 1776, avait servi d'intermédiaire entre les deux artistes, apporta à Vernet, dans la première quinzaine de juillet 1779, une nouvelle lettre de Serres avec un essai de

Digitized by Google

gravure, qui, tout intéressant qu'il fût jugé, n'était pas sans défauts. D'ailleurs, Dominique Serres ne paraît pas avoir persisté dans ses travaux à l'eau-forte ; lorsqu'en 1805, fut publié le *Liber nauticus*, avec la reproduction de dessins de lui et de son fils aîné, la gravure avait été exécutée par d'autres artistes.

Vernet n'employait sans doute à sa correspondance qu'un temps fort limité, après avoir travaillé à ses tableaux et s'être acquitté de ses devoirs de société ou de famille. Toujours est-il qu'il ne réussit pas à donner à David avant son départ la réponse souhaitée. Il avait pourtant commencé sa lettre, il l'avait prise et reprise plusieurs fois, il y avait même joint d'anciennes esquisses enlevées à la hâte des cartons de son fils Carle. Quant à donner quelque chose de lui, il n'en avait pas le loisir, ce serait pour plus tard. Ne fallait-il pas qu'il fasse bonne figure au Salon, où il n'exposait pas moins de dix toiles? David avait donc repris la route d'Ostende où il devait s'embarquer, quand le domestique de Vernet se présenta à son hôtel pour lui remettre le paquet. Les dessins de Carle furent retirés et la lettre fut acheminée par la poste.

Dominique Serres comprit-il qu'il gênait son correspondant par ses demandes et par l'obligation qu'il lui infligeait de répondre? Il laissa passer plusieurs années sans récidiver. Il est vrai, les circonstances n'étaient plus favorables, les relations entre Français et Anglais étaient rendues fort difficiles par la guerre qui, de 1778 à 1782, les opposait les uns aux autres pour le plus grand profit des Etats-Unis d'Amérique.

Les suites de cette guerre devaient rapprocher de nouveau les deux artistes. Cette fois la reprise des relations fut le fait de Vernet. Et voici comment. Le maréchal de Castries, ministre de la marine, avait conçu le projet de faire exécuter des tableaux qui consacreraient le souvenir des exploits les plus glorieux de la marine française pendant les récentes hostilités. Ces œuvres seraient ensuite gravées ; les estampes, en les vulgarisant, constitueraient pour le monde entier un merveilleux témoignage de l'héroïsme de nos marins. Naturellement, le maréchal songea tout d'abord à celui qui s'était acquis une réputation universelle

Digitized by Google

par ses peintures de tempêtes, de mers calmes, de vaisseaux en rade, etc. Si Vernet consentait à assumer cette tâche, les Batailles navales de la guerre de l'Indépendance seraient un magnifique pendant aux Ports de France. Mais Vernet ne se sentait pas d'humeur à entreprendre un pareil labeur ; très près de ses intérêts, il avait jadis rompu ses rapports avec la Cour et les administrations royales, parce qu'on le payait trop peu et surtout parce qu'on lui faisait attendre trop longtemps le règlement de ses honoraires. Peut-être n'osa-t-on pas tout d'abord lui adresser des propositions directes ; on se borna à le prier d'indiquer un de ses élèves qui travaillerait à ce grand œuvre sous sa direction.

Il répondit qu'il n'avait pas d'élève qui fût en état de s'en charger, qu'il ne connaissait même personne en France à qui l'on pourrait s'adresser. Mais il signala Dominique Serres comme l'artiste le plus qualifié par ses connaissances marines et par son talent. Une pareille désignation nous paraîtrait aujourd'hui extraordinaire. Admettrions-nous qu'un ministre français suive de semblables suggestions, qu'il s'adresse à un sujet anglais, même d'origine française, à un membre de la Royal Academy, à un peintre officiel de l'ancienne marine ennemie qui avait déjà commencé l'illustration anglaise de la dernière guerre (un de ses meilleurs tableaux est celui de la victoire navale de lord Howe en 1782), pour commémorer à un point de vue exactement opposé les combats où venaient de s'affronter les peuples rivaux? Il paraît cependant que personne, alors, ne pouvait être choqué. Effectivement, le maréchal déclara qu'il connaissait bien l'artiste en question, qu'il avait vu de lui des dessins et des aquarelles rapportés par son fils ; mais ce n'était ni de dessins ni d'aquarelles qu'il s'agissait, il voulait des tableaux peints à l'huile. Puis, il alla droit au but et demanda à Vernet son concours. Vernet objecta immédiatement que ce n'était plus son affaire ; il aimait trop sa liberté, il serait trop gêné, supporterait trop d'objections, entendrait trop de réclamations, etc. A vrai dire, il ne se souciait nullement de retrouver une clientèle, qui lui avait, déclara-t-il, procuré beaucoup de déboires. Et puis, sans qu'il l'avoue, il devait se trouver trop âgé.

Il s'empressa de prévenir Serres par sa lettre du 6 juillet 1785. S'il

Digitized by Google

avait agi avec un sentiment de confraternité fort louable, il tenait à en avoir le mérite et à faire connaître son intervention. Il crut aussi devoir mettre son correspondant en garde contre les habitudes déplorables de la Cour : faîtes bien votre marché, écrivit-il, n'attendez pas pour réclamer votre argent que vous ayez livré plusieurs tableaux, exigez-le après chaque toile terminée.

Serres dut se montrer fort touché des excellents procédés de Vernet à son endroit. Quinze jours après, il répondait et envoyait un petit tableau de sa façon, qui, estimait-il, permettrait de reconnaître les qualités de sa peinture. Ce ne fut pas le sentiment de son confrère, qui le trouva de dimensions trop réduites. Déjà, le maréchal de Castries s'était mis en rapport avec lui et Serres avait fait connaître ses conditions : il viendrait s'installer à Paris et recevrait une pension annuelle de 6.000 livres, moyennant quoi il s'engageait à livrer chaque année quatre tableaux de moyenne grandeur ou six plus petits. Ses prétentions étaient bien modestes, beaucoup trop au jugement de son ami, qui, lui, était beaucoup plus exigeant et se rendait compte de la cherté de la vie à Paris. Cependant le ministre ne se décidait pas à y souscrire. Il recourut de nouveau à Vernet, proposa de faire exécuter par son fils Carle les tableaux de batailles navales. Sans doute, Carle n'avait jamais peint de marines, il s'attachait surtout aux paysages terrestres, aux animaux, il s'adonnait quand il le fallait à des sujets historiques; mais, après plusieurs mois d'études spéciales auprès de son père, ne pourrait-il pas s'acquitter parfaitement de sa mission, principalement si son père continuait à le diriger?

En bon père de famille, Joseph Vernet ne pouvait persister dans son premier refus ; il entendait cependant, s'il revenait sur sa décision, assurer de très appréciables avantages à son fils et à lui-même. Volontiers, il seconderait les vues du ministre, il arrêterait le sujet et la composition des divers tableaux, il les ébaucherait pour donner le ton et en surveillerait l'exécution par son fils. Mais il fallait que la chose en valût la peine, c'est-à-dire qu'on passât commande d'une vingtaine de toiles de 5 à 6 pieds, qui seraient payées de 5 à 6.000 livres chacune. C'était beaucoup plus que ce que Serres avait sollicité; d'ailleurs, Vernet

Digitized by Google

n'aurait pas accepté de bon cœur une telle besogne, « prévoyant, disait-il, toutes les choses désagréables qu'on peut éprouver, entr'autres les observations des officiers qui se sont trouvés aux faits qu'on représenterait, qui demanderaient des arrangements impraticables en peinture et où chacun voudrait paraître. » Comme il aimait avant tout sa liberté, il préférait et souhaitait qu'on en revînt à Serres. Il l'écrivit du moins à son confrère, le 4 août 1785.

Serres jugea qu'au lieu de poursuivre des négociations par lettres, il serait infiniment plus expéditif de se rendre sur place. Il arriva donc à Paris, accompagné très probablement de son fils aîné. C'était au début de septembre. Sa première visite fut, comme on devait s'y attendre, pour celui qui l'avait recommandé au maréchal de Castries. Mais il n'avait prévenu personne, il ne trouva pas Vernet en son logement des Galeries du Louvre ; il ne le rencontra pas davantage au Salon de peinture où il le chercha. Les deux amis ne tardèrent pas à se voir, à faire ample connaissance. Vernet reçut les voyageurs à son foyer et à sa table frugale, il leur fit les honneurs de l'exposition, les présenta au ministre de la marine. Le maréchal, prudent, ne voulut pas s'engager à la légère, malgré les compliments de Vernet ; les lettres publiées ci-après font savoir qu'il demanda à Dominique Serres de prouver son talent et d'exécuter un tableau.

Serres et son fils regagnèrent Londres. Le premier se mit au travail, composa le tableau. John-Thomas l'apporta à Paris dans le courant du mois de janvier suivant. La toile devait être soumise au jugement de Vernet ; mais celui-ci garda un silence que son ami n'interpréta pas en sa faveur. Effectivement, l'épreuve ne fut pas estimée satisfaisante ; peut-être même, l'auteur du tableau, stylé par son confrère, avait-il aussi élevé ses prétentions pécuniaires. Donc l'affaire échoua et John-Thomas revint en Angleterre sans la décision espérée. C'était après le 7 février 1786

Le maréchal de Castries ne renonça cependant pas à son idée. Joseph Vernet écrivit, le 28 novembre suivant, qu'après la rupture des pourparlers avec l'artiste anglais, il proposa son fils Carle ; sa mémoire, plus ou moins fidèle, a pu brouiller les dates et lui-même simplement

Digitized by Google

répéter ce qu'il avait déjà annoncé au mois d'août de l'année précédente. Il nota cette fois qu'il avait stipulé la peinture de 25 à 30 tableaux, espérant donner à Carle l'occasion de gagner une centaine de mille livres.

C'était trop exiger des finances royales alors si mal en point. Le ministre résolut de se passer de concours aussi onéreux et se rabattit sur un arrangement plus économique. Seulement l'art n'y gagnait rien et le but poursuivi ne pouvait être atteint. Un officier de marine, « retiré du service, qui, comme amateur, dessine un peu et peint encore moins », fut sollicité d'entreprendre l'œuvre. Il fit un premier tableau et eut la hardiesse de le soumettre à l'appréciation de Joseph Vernet ; il n'hésita même pas à solliciter un témoignage écrit de la satisfaction du maître ; cette attestation serait montrée ensuite au maréchal. Le bon Vernet s'excusa fort : en conscience, annonça-t-il à son ami Serres ,« je ne pouvais ni dire ni écrire que j'étais content dudit tableau. Le meilleur conseil que je pouvais donner à l'auteur était d'éviter qu'on me consulte, parce que, n'aimant pas à mentir, ce que je pourrais dire lui porterait préjudice. » Il ne fut plus question de cette malheureuse affaire.

Les relations épistolaires entre les deux artistes qui à la suite de ces incidents, auraient dû devenir plus fréquentes et plus cordiales, se ralentirent. Elles ne sont plus attestées que par une dernière lettre de Vernet, datée du 14 avril 1788. Les familles ne se perdaient pas de vue. Des voyageurs portaient des nouvelles de l'une à l'autre. Vernet ne manquait pas de recommander aux personnes amies qui se rendaient à Londres d'aller visiter ses confrères Serres et ceux-ci leur réservaient l'accueil le plus gracieux. C'est pour les remercier et pour leur présenter M. Rouillé, sous-intendant de Champagne, qu'il adressa la dernière de nos lettres à Dominique. Il était avancé en âge, portait plus ou moins allègrement le poids de ses 74 ans. Il devait mourir vingt mois plus tard, le 3 décembre 1789.

Les lettres que ses amis de Londres ont conservées, tout en fournissant des détails, restés inconnus jusqu'à ce jour, sur les projets auxquels le maréchal de Castries souhaitait l'associer, sont en somme fort

Digitized by Google

honorables pour sa mémoire (1). Assurément il s'y montre fort attaché à ses propres intérêts, âpre au gain, peu généreux, d'une hospitalité un peu chiche, mais, d'autre part, il y manifeste une charmante bonhomie, il se révèle excellent père de famille, fier du talent et des succès de son fils Carle qu'il cherche à mettre en vedette. Il est encore obligeant, serviable, se fait un plaisir de recommander des confrères, dont pourtant il était le premier à distinguer les défauts. On le sent enfin plein d'expérience de la vie ; la fréquentation des ministres, des gens de la Cour, lui a appris la valeur des promesses faites par les grands. Il ne s'en contente plus. Il garde toute son indépendance, il aime la liberté, dit-il, non-seulement dans son art, mais aussi dans la conduite de sa vie ; on sait par ailleurs qu'il était de ceux qui attendaient des jours meilleurs d'un changement de régime. Il ne vécut pas assez pour être désillusionné, mais sa fille, promise hélas ! au plus funeste destin, devait expier les erreurs qu'il partageait avec la plupart de ses contemporains.

L.-H. LABANDE
Membre de l'Institut.

1. On pouvait espérer qu'on les trouverait un jour : on savait, depuis Léon Lagrange (*Les Vernet*, p. 445) que Joseph Vernet avait été en relations épistolaires avec « M. Serres, peintre du Roy... à Londres », dont il avait écrit le lieu de domicile dans son troisième livre d'adresses (1774-1780).

Digitized by Google

Lettres de Joseph Vernet

I. — A M. DAVID. — 1776, 28 Septembre.

Original : *British Museum, Addit. ms.* 23201, *fol.* 3.

M. Vernet se proposois d'avoir l'honneur d'aller voir Monsieur David, tant pour luy souhaitter un bon voyage que pour le prier de dire a M. Serres qu'il est très sattisfait du dessein a la quazze (1) qu'il luy a envoyé par M. Belanger (2) architecte, et des deux de M. son fils (3) ; le fils de M. Vernet (4) vouloit aussy luy en envoyer une couple de luy pour le fils de M. Serres, mais il a été malade et est en convalessance, mais il enverra quelque chose par Milord Schelburne (5) qui doit retourner bientost a Londres et M. Vernet ecrira un de ces jours (6) a M. Serres et luy dira tout ce qu'il ne peut dire a present, il ecrit même ce billet dans la plus grande hâte ettant toujours fort surchargé d'affaire, il prie Monsieur David de l'excuser sur ses barbouillages (7) et dire bien des choses de sa part a M. Serres dont il fait grand cas.

A Paris, le 28^{e} 7re 1776.

Adresse : A Monsieur Monsieur David de Londres Rüe de Bourbon chez un seillier.

1. A la gouache.

2. François-Joseph Bellanger, né à Paris en 1744, intendant des Bâtiments de Monsieur, architecte des Menus Plaisirs, mort à Paris le 1er mai 1818. On cite parmi ses œuvres principales Bagatelle dans le bois de Boulogne et la coupole de la halle au blé à Paris. Avant la Révolution, il était chargé des fêtes publiques et des spectacles de la Cour.

3. John-Thomas Serres. Il était né à Londres, en décembre 1759. C'était le fils aîné de Dominique Serres, le correspondant de Joseph Vernet. Il mourut à Londres le 28 décembre 1825.

4. Antoine-Charles Horace, dit Carle Vernet, né à Bordeaux le 14 août 1758, mort à Paris le 28 novembre 1836.

5. Milord Shelburne, marquis de Lansdowne, pair d'Angleterre, avait, le 21 octobre 1774, commandé deux tableaux à Joseph Vernet; l'un devait représenter un paysage montagneux avec torrents et cascades, l'autre une mer calme au coucher du soleil, avec de beaux édifices et des personnages au premier plan. Le premier fut exposé au Salon de 1775, le deuxième fut payé le 3 septembre 1776 : E. Lagrange, *Les Vernet*, p. 176, 351, 369, 466 ; *Explication des peintures, sculptures et gravures de MM. de l'Académie royale* (1775), réimpression de Guiffrey, p. 13 ; Fl. Ingersoll-Smouse, t. II, p. 26, n^{os} 990 et 991.

6. Il n'écrira que le 19 octobre suivant.

7. Trois mots sont en effet biffés dans le corps de cette lettre.

Digitized by Google

II. — A DOMINIQUE SERRES. — 1776, 19 Octobre

Original : *British Museum, Addit. ms.* 23201, *fol.* 5.

Monsieur,

Je dois commencer par vous demander mille excuses sur mon peut d'exactitude a répondre aux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire, et a tous vos bons procedez a mon egard. Je crois avoir repondû a vôtre premiere lettre de l'année passée, mais je sçay ne l'avoir pas fait a celle du 24e avril que m'a remis M. Belanger, architecte, et a la derniere du 9e avoust que m'a remis M. David. Les affaires dont je suis surchargé sonts cause de mon irregularité ; j'en ay eû une extraordinaire qui m'a donné beaucoup d'occupation et m'a pris bien du tems, c'est le mariage de ma fille avec M. Chalgrin, premier architecte et intendant des bâtimens de Monsieur, frère du Roy (1). C'est une excellente affaire et pour ma fille et pour moy, dont nous sommes tous tres sattisfaits.

M. Belanger m'a remis un dessein a la quazze de vôtre façon que je trouve tres bien, bien entendû de perspective ; les bâtimens maritimes tres bien aussy faits en marin, et la quazze, surtout dans le ciel (chose difficile), faitte tres legerement et avec beaucoup de goust ; enfin je suis sattisfait on ne peut plus de ce dessein, ou pour mieux dire tableau, car c'en est un, et vous ettes un habille homme ou je m'y connois pas. Je suis flatté on ne peut pas plus que vous desiriez avoir quelque chose de moy ; je le fairay au premier instant de loisir que j'auray. Je suis occupé attuellement a quatre grands tableaux pour lesquels on me presse beaucoup ; je vient d'en envoyer un assez grand a Milord Shelburne pour pendent a un que je luy ay fait il y a plus d'un an, je vous prie de le voir et de vouloir bien m'en dire bien sincerement votre avis. M. Belanger m'a remis aussy deux desseins de cheveaux faits par M. votre fils ; c'est marquer beaucoup de talents d'en faire autant a son age et on peut dire qu'il chasse de race, puisque vous en avez beaucoup. C'est (*sic*) deux petits desseins envoyez par M. votre fils au mien luy onts fait grand plaisir ; il les a trouvé fort bien et se propose d'en envoyer des siens a M. votre fils, ce qu'il auroit deja fait depuis longtems s'il n'avoit été

1. Marguerite-Émilie-Pulchérie, fille de Joseph Vernet, née le 20 juillet 1760, épousa en 1776 Jean-François-Thérèse Chalgrin, de vingt-et-un ans plus âgé qu'elle, à qui elle apporta 40.000 livres de dot. Chalgrin avait eu le prix de Rome en 1758 et était depuis 1770 membre de l'Académie royale d'architecture. Intendant des bâtiments du comte de Provence, il construisit l'église Saint-Philippe-du-Roule, restaura les tours de l'église Saint-Sulpice, l'hôtel de la Vrillière, etc. Chalgrin et sa femme émigrèrent en Belgique au début de la Révolution. Émilie Vernet, étant revenue pour assister au mariage de Madame Filleul, fut arrêtée et le peintre Louis David, malgré les sollicitations dont il fut l'objet, refusa d'intervenir en sa faveur. Elle fut guillotinée le 6 thermidor an II. Son mari fut nommé membre de l'Institut en 1799, restaura le palais du Luxembourg, dirigea l'exécution de l'Arc-de-triomphe de l'Étoile commencé en 1809 et mourut à Paris le 20 janvier 1811.

Digitized by Google

malade ; il est encore convalessent, et dès qu'il sera en etat de faire quelque chose, il s'en occupera.

J'ay ouis dire mille biens de vous, Monsieur, a tous egards ; je suis bien flatté d'avoir fait vôtre connoissance, que je cultiveray du mieux qu'il me sera possible ; nous avons d'ailleurs plusieurs titres a nous lier : même patrie, même profession, meme genre (et je me flatte) meme façon de panser.

Si je puis etre assez heureux que de vous etre bon a quelque chose dans ce pays-cy, je vous prie de vous addresser a moy avec la confiance que je voudrois vous inspirer, car je souhaiterois avoir des occations ou je pût vous faire connoître et le cas que je fais de votre personne, de vos talents, et du sincere attachement avec lequel j'ay l'honneur d'etre, Monsieur,

Votre tres humble et tres obeissant serviteur.

VERNET.

A Paris le 19e 8re 1776.

Je vous prie d'embrasser bien M. votre fils et de ma part et de celle de mon fils et luy dire que je luy conseille de profitter et de son age pour ettudier et des tallents que la Providence luy a donné.

Adresse : A Monsieur, Monsieur Serres, peintre françois, Warwick Street, Golden Square, Veste Foluim, a Londres (1).

III. — A DOMINIQUE SERRES. — 1779, 9-11 Septembre.

Original : *Ibidem, fol.* 8 *et* 11.

C'est bien avec grand plaisir, Monsieur et cher compatriotte, que j'ay reçû par votre amy M. David la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire le 26e juillet dernier et le petit essay de gravure que je trouve fort bien. Je voudrez cependant que les ombres des voiles fussent moins fortes et moins dures, mais ce n'est qu'un essay. Je suis bien d'avis que vous graviez toutte sorte de bâtiments maritimes ; cela vous faira honneur et proffit ; j'y suscrit d'avance. J'ai double interest a la chose, l'un parce que ce sera bien, l'autre parce que ce sera de vous, de qui je fais le plus grand cas.

J'ay reçû il y a quelques jours une lettre de M. Gabriel Mathias, qui m'a été remise par M. Back, compositeur de musique (2) ; il me parle de vous avec beaucoup d'eloge, et cela confirme l'opinion que j'en avois deja.

1. Cette lettre a conservé le cachet en cire rouge qui la fermait, et qui présente l'empreinte d'une intaille paraissant antique, le buste d'un empereur lauré.

2. C'est ou bien Charles-Philippe-Emmanuel Bach, le deuxième fils du grand Jean-Sébastien (1714-1788), ou bien Jean-Christophe-Frédéric, autre fils du même (1732-1795), ou bien encore Jean-Chrétien, onzième fils du même, musicien de la reine d'Angleterre et maître de sa chapelle (1735-1782).

Sur les relations de Joseph Vernet avec les musiciens de son temps. Cf. Léon Lagrange, p. 257 ; cet auteur ne parle pas de Bach.

Digitized by Google

Nous avons actuellement au Salon du Louvre a nôtre Academie une exposition de peinture et de sculpture qui dure ordinairement cinqs a six semaines. Cette exposition est magnifique cette année, fort abbondante et des fort belles choses ; il y a dix tableaux de moy, dont deux ont dix pieds de haut et large a proportion (3). Il y va un grand concour de monde. Cette exposition ne fait qu'augmenter les affaires dont je suis toujours surchargé, et ce n'est qu'a la hâte que je puis vous ecrire pour proffitter du depart de M. David. Vous ettez pere, et cette raison me fait penser que vous serez bien aise d'apprendre que mon fils, âgé de 19 ans (4), vient de remporter le seul prix de peinture qu'on a donné cette année (5). Il a lutté d'abord contre 44, puis contre 16 et enfin contre six et lui, 7^{me}, qui onts ettez admis au concour après touttes les epreuves ou il a toujours été le premier ; il est plus jeune de 7 ans que le plus jeune des concurents et de 17 du plus agé, dont trois onts ettez deja etatier (6) a Rome et trois onts gagnez des seconds prix. Il faut notter que c'est le premier tableau qu'il a fait en sa vie, et de 70 academiciens que nous ettions au jugement, il a eû 67 voix en sa faveur. Le public auquel ces prix sonts exposez d'avance pendant huits jours avant qu'on les juge, en avoit porté le meme jugement. Je pense que cela vous faira plaisir.

On m'a deja interrompû vingts fois en ecrivant cette lettre que je ne puis differer, puisqu'on a dit chez moy que M. David ettoit venû hier dire qui partoit demain, et c'est avec precipitation que j'ecris.

J'eusse voulût vous envoyer par M. David quelque chose de moy et de mon fils (1) ; pour moy je n'ay rien, mais ou le diable y sera ou incessamment je vous fairay quelque chose, que je trouveray bien le moyen de vous faire parvenir. Mon fils n'a que des crocquis qu'il ne veut pas qu'on vous envoye, parce que il veut envoyer quelque chose de plus arretté, et voila comme on ne fait pas ce que l'on veut. Je ne m'attendoit pas d'ailleurs que M. David

1. Le livret du Salon de 1779, réimprimé par Guiffrey, ne signale, p. 21 et 22, que huit tableaux de Joseph Vernet sous les n° 56 (deux toiles de 9 pieds 4 pouces de haut sur 7 pieds 8 pouces de large : *Matin* et *Mer calme au clair de lune*), 57 et 58 (*Chute du Rhin à Schaffouse*, 2 toiles), 59 (*Lever du soleil avec mer calme par temps de brouillard* et *Paysage au coucher du soleil*. Ces quatre derniers tableaux de 4 pieds de large sur 2 et demi de haut, appartenaient à M. Girardon de Marigny) et 60 (deux toiles, *Paysage éclairé du soleil couchant* et *Marine au clair de lune*).

2. Joseph Vernet oublie ou dissimule l'âge de son fils Carle, qui avait alors 21 ans et non 19.

3. Il obtint le deuxième prix (le premier ne fut pas décerné) avec son tableau *Abigaïl apaise la colère de David en lui apportant des présents*. Cf. Jules Guiffrey et J. Barthélemy, *Liste des pensionnaires de l'Académie de France à Rome*, p. 44. Charles Blanc, *Une famille d'artistes. Les trois Vernet*, p. 53, ainsi que Édouard de Lelaing, *Les Vernet*, p. 55, prétend que Carle Vernet avait obtenu son second prix à l'âge de 17 ans, l'année même où David fut couronné (1774).

4. C'est-à-dire sans doute pensionnaires du Roi ou de l'État.

5. Vernet promet toujours, il le fait dès la première lettre que nous publions, mais ne s'exécute pas souvent.

Digitized by Google

partit si tot, et aujourd'huy je n'ay pas meme cinqs minuttes pour chercher quelque crocquis de mon fils.

Je vient de fouiller a la hâtte dans des vieux papiers de mon fils et j'ay vollé au hazard quelques crocquis qu'il a fait a l'age de 14 a 15 ans ; il fait beaucoup mieux a present, mais je crois que ce que je vous envoye suffira pour vous faire voir qu'il a du talent. Vous vous appercevrez aussy qu'il aime les cheveaux (1), il les dessine et les monte bien ; mais a present il galoppe dans le genre de l'histoire dans lequel il a gagné le prix. Vous avez un fils aussy qui fait sans doutte son chemin, auquel j'ay vû des bonnes dispositions par deux choses de luy que vous m'avez envoyée il y a quelques années (2) ; je voudrois bien sçavoir s'il fait du progrest, car m'interessant au pere, je m'interesse aussy au fils.

Je suis obligé de finir ma lettre pour l'envoyer vitte a M. David, car il est tard. Je finiray sans façons en vous embrassant de tout mon cœur et desirant toujours [vous] faire connoître les sentiments d'estime et d'amitié a[vec] lesquels j'ay l'honneur d'etre

Monsieur et cher compatriotte

Votre tres humble et tres obeissant serviteur.

VERNET.

A Paris, ce 9e 7re 1779.

C'est a l'insçû de mon fils que je vous envoye ces drogues, et il me gronderoit bien s'il le sçavoit. Il trouve si movois tout ce qu'il a fait qu'il ne vouloit pas qu'on montra a personne son tableau qui a renporté le prix et a pleuré lorsque je n'ay pas voulût le retirer de l'Academie pour qu'il ne fût vû de personne, disant qu'il ettoit trop movais.

Adresse : A Monsieur, Monsieur Serres, peintre à Londres (3).

Sur un autre feuillet : Vous recevrez cette lettre par la poste, Monsieur et cher compatriotte, et voicy l'histoire.

M. David, votre amy, passa chez moy mercredy 8e de ce mois, et ne me trouvant pas, dit a mes domestiques qu'il comptoit partir le vendredy 10e pour Londres ; je me pressay le jeudy mattin de vous ecrire et de voller a la hâte quelques crocquis de mon fils pour vous les envoyer. J'ecrivit aussy a M. David, j'envoyay tout de suitte mon domestique chez lui ; on luy dit qu'il ettoit partis le matin de bonne heure, mais qu'on pourroit luy faire tennir ce qu'on voudroit a l'endroit ou il devoit s'ambarquer. Mon domestique

1. On n'a pas besoin de rappeler que Carle Vernet eut toujours une affection particulière pour les chevaux, qu'il en peignit, lithographia et dessina des quantités.

2. En 1776. Voir les lettres nº I et II.

3. Même cachet que sur la lettre précédente.

Digitized by Google

ettant revenû me dire ça, je vous ecrivit une autre lettre (1) et une autre a M. David que je joignit aux deux premieres, et je renvoyay tout de suitte, mais inutilement, car on dit allors que M. David pourroit bien s'embarquer dès en arrivant a Ostende ou qu'on ne pouvoit pas hazarder de luy rien envoyer, crainte qu'il ne le reçû pas. Je suis donc contraint de vous envoyer ma lettre par la poste et d'y joindre cette apostille. Je chercheray quelqu'autre occation pour vous envoyer quelque chose de mon fils (2), et (si je le puis) j'y joindray du mien.

Je vous embrasse toujours de tout mon cœur.

VERNET.

A Paris, ce 11e 7bre 1779.

Parlez moy un peut de Monsieur votre fils, dittes moy s'il fait des progrès dans la peinture pour lequel etat je luy ay trouvé du talant.

IV. — A DOMINIQUE SERRES. — 1785, 6 Juillet.

Original : *Ibidem, fol.* 12.

Il y a bien longtemps, Monsieur et cher compatriote, que nous ne nous somment rien dit. Je puis bien etre longtemps sans vous ecrire, mais non sans penser a vous. Il y a un temps infiny que je desire vous envoyer quelque bagatelle de ma façon et de celle de mon fils ; les affaires dont je suis toujours surchargé m'empechent de faire ce que je voudrois. Mon fils a eu la petite verole d'une maniere a faire craindre pour sa vie et en a eté malade pendant six mois ; j'ay eté deux mois sans le quitter d'un instant, ny nuit ny jour ; j'en ay eté la duppe, car a mon tour je suis tombé malade presque tout l'hivers. Tout cela a recullé mes affaires et les a accumulées de façon a ne sçavoir ou donner de la tête. Mon fils se porte bien à present et moy aussy.

Voicy une affaire dont je veut vous parler, mon cher compatriotte. Il y a cinqs a six semaines que M. le marechal de Castries (3), ministre de la marine,

1. Elle paraît perdue.

2. Donc, cette fois encore, Vernet n'envoya rien ni de son fils, ni de lui.

3. Charles-Eugène-Gabriel de la Croix, marquis de Castries (1727-1801). Après avoir conquis tous ses grades à l'armée depuis celui de lieutenant jusqu'à celui de lieutenant général, il avait pris une part glorieuse aux opérations de la guerre de Sept ans et avait remporté la victoire de Clostercamp (1760). Ministre et secrétaire d'État au département de la marine en 1780, il avait reçu, le 13 juin 1783, le bâton de maréchal de France. Il devait émigrer en 1790 et commander un corps de l'armée de Condé.

Digitized by Google

me demandat de luy procurer quelqu'un de mes elèves, qui, sous ma direction, put faire des tableaux des faits glorieux a la France concernant la marine dans cette derniere guerre (1). Je luy dit que je ne connoissois personne de mes elèves ny autres qui fût capable de cela, et que je ne connoissois que vous qui dessina bien les bâtiments maritimes et entendissiez bien ce qui concerne la marine. Il me dit qu'il avoit de vos dessins, que son fils (2) luy en avoit porté en revennant de Londres ; mais qu'on voulloit des tableaux a l'huile qu'on fairoit graver après, et qu'on voulloit me charger de diriger tout cela.

Après quoy, M. le marechal de Castries me demandat si je ne voudrez pas faire moy meme les tableaux en question. Je luy dit que non, que je n'aimois pas la servitude et la contrainte, que j'aimois a etre libre dans les tableaux que je faisois et que ceux de cette nature etoient trop assujetissants pour que je voullût les entrepprendre.

Je pense, mon cher compatriotte, qu'on vous ecrira pour cela et qu'on vous proposera de faire les tableaux en question et sans doute de vennir les faire icy. Je souhaitterois que la chose pût s'arrenger a vôtre convenance et que cela me procura la sattisfaction de vous voir icy ; mais, si cela a lieu, faittes bien votre marché, faittes vous bien payer, et surtout qu'on vous payera exactement a chaques tableaux, car l'argent de la Cour est souvent bien des années a vennir et il faut le mandier : j'en sçay quelque chose. Je vous previent que tout est cher icy et qu'il en coutte beaucoup pour s'y entretennir.

L'interest que je prend a ce qui vous concerne m'a engagé a vous prennir (*sic*) sur tout ce que je vient de vous dire.

Donnez moy de vos nouvelles et croyez moy avec un bien sincere attachement, Monsieur et cher confrere, votre tres humble et tres obeissant serviteur.

VERNET.

Ecrit a la hate a Paris, 6^{e} juillet 1785.

Adresse : A Monsieur, Monsieur Serres [*Vernet avait écrit* : Warwick Street, Golden Square, Veste Folaim, a Londres, *mais cette adresse, sauf les deux derniers mots, a été biffée et remplacée ainsi par un employé de la poste*:] In Tyeborn Tumpike.

1. La guerre pour l'indépendance des États-Unis, commencée en 1778 et terminée, en mars 1783, par le traité de Versailles.

2. Armand-Charles-Augustin de la Croix, qui fut après la mort de son père marquis, puis en 1814 duc de Castries (1756-1842). Il avait pris part à la guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique, s'était distingué au siège de Yorktown en 1781, et était revenu en France avec le grade de brigadier de cavalerie.

Digitized by Google

V. — AU MÊME. — 1785, 4 Août.

Original : *Ibidem, fol.* 14.

A Paris, 4e aoust 1785.

Il y a quelques jours, Monsieur et cher compatriote, que M. Desforges m'a remis vôtre lettre du 21 juillet dernier et m'a porté aussy le petit tableau que vous luy avez donné. J'ay eû la sattisfaction de causer beaucoup avec luy sur votre compte ; il paroit etre fort de vos amis ; tout ce qu'il m'a dit de vous m'a fait grand plaisir, ecepté l'histoire entres M. le marechal de Castries et vous, car independamment de ce que vous m'en avez ecrit, M. Desforges, qui paroit etre bien au fait, y a ajoutté ce que vous n'avez pas eu le temps de me dire.

Je trouve effectivement comme vous que la conduitte du ministre de la marine et celle de ceux qui onts agis pour luy a votre egard n'est pas bien. Je vous ay deja dit que la premiere fois que M. de Castries me fit apeller pour me parler du projet qu'il avoit de faire peindre tous les faits glorieux a la France de cette derniere guerre, je vous proposay pour les executter, a quoy il paroissoit n'y etre pas porté ; il me fit voir allors quelques dessins de vous a l'aquarelle et a l'ancre de la Chine, mais il ne me montra pas des tableaux. Cette affaire est encore en l'air et indecise. La derniere idée qu'on a eüe est de les faire faire a mon fils, qui non seullement peint l'histoire mais le païsage, les animeaux et tous les genres auxquels il veut s'adonner, car je peut dire qu'il est né peintre. On pense donc qu'en luy faisant faire quelques etudes concernant la marine, et conduit par moy, il pourroit executter ces tableaux sous ma direction. Allors, j'ay mis par ecrit les conditions pour que mon fils entrepprit les tableaux en question et je vay vous en faire part, pour que cela vous serve de regle, suposé qu'on revienne a vous, pour que vous puissiez vous regler en consequence.

J'ay dit que je composerois ces tableaux, les ebaucherois pour donner le ton de couleur, et après cela j'aurois l'œuil sur l'execution qu'en fairoit mon fils ; mais, pour que mon fils et moy pussions entrepprendre cette besoigne, il faudroit que la chose en vallût la peine ; il faudroit qu'il y eût une vintainne de tableaux ; et s'ils étoient de cinqs a six pieds, il faudroit qu'on les paya cinqs a six mille livres chaques ; sans quoy ce ne seroit pas la peine d'entreprendre cet ouvrage.

Je vois, mon cher compatriotte, par ce que vous me dittes dans vôtre lettre, que vous avez trop peut demandé et que vous vous trompez tres fort dans vos conventions dont vous pourriez etre la duppe. Vous ne connoissez pas Paris, combien il y fait cher vivre et combien on y dépence malgré toutte

Digitized by Google

l'economie qu'on peut avoir. Six mille livres de pension vous obligeant de faire quatres tableaux par an de moyenne grandeur ou six plus petits, vous mengeriez ou depenseriez pendant le temps que vous les fairiez bien au dela de six mille livres. Je crois devoir vous donner cet avis en amy et pour le bien que je vous veut. Ainssy, si on revient a vous, faittes bien votre marché, pour que vous puissiez y trouver votre compte. Je souhaitterois fort que cela s'arrengea avec vous, puisque cela me procureroit la sattisfaction de vous voir icy. Il faut aussy que vous sçachiez qu'on attand l'argeant de la Cour pendant plusieurs années. Tous les degoust que j'ay eû la dessus, m'onts faits renoncer a continuer la suitte des ports de France (1), qu'on auroit bien desiré que je continua ; et ay renoncé aussy a tous les autres ouvrages qu'on voulloit que je fit pour le Roy (2). Je vous diray meme que quoi que on accordat ce que je demande, je ne me soussie guere de cette besoigne, prevoyant touttes les choses desagreables qu'on peut eprouver, entre autres les observations des officiers qui se sonts trouver aux faits qu'on representeroit, qui demanderoient des arrangements impratiquables en peinture et où chaqu'un voudroit paroître, etc. Et moy j'aime ma liberté soit en peinture, soit autrement.

Il y a bien 15 jours que j'ay donné l'ecrit en question et n'ay aucune reponse jusques a present ; je ne sçay quel party on prendra et a quoy on se determinera.

Le petit tableau de vous que vous avez donné a M. Desforges est trop petit pour que je puisse juger de votre sçavoir faire.

Mon fils me charge de vous dire bien des choses de sa part ; et moy, sans autres façons, je vous embrasse de tout mon cœur et ay l'honneur (*sic*).

Votre tres humble serviteur

VERNET.

P-S. — Bien des choses affectueuses de la part de mon fils et de la mienne a M. Henard ; vous nous avez fait plaisir de nous donner de ses nouvelles.

Adresse : A Monsieur, Monsieur Serres, peintre du Roy, St Georges Rou, Oxford Turnpille. A Londres.

1. Le dernier tableau des Ports de France, *Vue du port de Dieppe* (n° 954 du Musée du Louvre), est daté de 1765. Il a été payé 6.200 livres au mois de décembre de la même année : Fl. Ingersoll-Smouse, t. II, p. 10, n° 817.

2. Les derniers ouvrages que Joseph Vernet semble avoir faits pour le Roi sont les quatre tableaux des *Quatre parties du jour*, qu'il peignit en 1765 pour la bibliothèque du château de Choisy ; ils furent achevés de payer au début de janvier 1776: Fl. Ingersoll-Smouse, t. II, p. 10, n°s 827-830. Il exécuta encore, de 1771 à 1773, cinq tableaux commandés par la comtesse Dubarry pour Louveciennes, qui lui furent payés presque comptant : *Idem*, n° 934, 945, 952, 962 et 963.

Digitized by Google

VI. — AU MÊME. — Début de septembre 1785.

Original : *Ibidem, fol.* 18.

Vernet, en revennant chez luy (1) ce matin a midy et demy a, trouvé une carte qui luy apprend que Monsieur Serres est a Paris. On luy a dit qu'il ettoit allé au Sallon de l'exposition des tableaux (2). Vernet y est retourné tout de suitte, car il en vennoit, pour voir si a l'odeur (3) il pourroit y decouvrir Monsieur Serres ; il y a passé une heure a cette recherche, mais en vain. Comme il est fort empressé de le voir, il demande s'il le trouveroit a l'hôtel ou il loge, demain, vers les neufs heures du matin. Il ne faudroit pas qu'il voullut vennir luy meme chez M. Vernet, car il ne le trouveroit pas. Il faut cependant qu'il ne se gêne pas de rester chez luy, c'est a dire M. Serres, suposé qu'il eut a faire ailleurs a cette heure la ; et s'il a affaire, il est prié de le faire sçavoir a Vernet avant neufs heures du matin.

Son addresse est aux Galleries du Louvre.

Adresse : A Monsieur, Monsieur Serres, peintre, rüe de Grenelle, a l'hôtel de l'Empereur.

VII. — AU MÊME. — 1785, 5 septembre.

Original : *Ibidem, fol.* 16.

M. Vernet demande si Messieurs Serres pourroient se rendre chez luy demain mardy vers midy et demy pour aller ensemble voir l'exposition au Sallon, et de la vennir diner sans façons chez M. Vernet ou sa fille (4) se trouvera, desirant connoître Messieurs Serres. Mais je regrette que mon diné est sans façons, comme il est tous les jours pour les Vernets pere et fils et ceux qui se contente de cela et n'aime pas la bonne chere.

Lundy, 5 7^{bre} 1785.

Réponce aujourd'hui s. v. p.

Adresse : A Monsieur, Monsieur Serres, rüe de Grenelle St Honoré, a l'hôtel de l'Empereur.

1. La famille Vernet était installée depuis 1763 aux Galeries du Louvre, du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois. Voir la lettre de M. de Marigny annonçant à Joseph Vernet cette faveur, publiée par Édouard de Lalaing, *Les Vernet*, p. 30.

2. Vernet y exposait un certain nombre de toiles : Fl. Ingersoll-Smouse, n^{os} 1124, 1129, 1133, 1139 et 1140, dont une *Tempête* qui lui avait été commandée pour le Tsar et qui fut payée 15.000 livres.

3. Joseph Vernet n'avait donc jamais vu Dominique Serres et n'aurait pu reconnaitre son visage.

4. Madame Chalgrin.

Digitized by Google

VIII. — A JOHN-THOMAS SERRES. — 1786, 27 janvier.

Original : *Ibidem*, *fol.* 17.

M. Vernet souhaitte bien le bonjour a Monsieur Serres et luy fait sçavoir qu'il ne pourra ny aujourd'huy ny demain aller voir le tableau en question chez M. le marechal de Castries, et que s'il veut se rendre dimanche prochain chez M. Vernet, a midy et demy, allors ils pourront aller ensemble chez M. le marechal de Castries.

Vendredy, 27 jan^r^ 1786.

Adresse : A Monsieur, Monsieur Serres, au caffé des Quatres Nations, rüe de Grenelle St Honoré.

IX. — AU MÊME. — 1786, 7 février.

Original : *Ibidem*, *fol.* 19.

Des affaires tres importantes empechent M. Vernet de se rendre ce matin chez M. le marechal de Castries ; il en est bien faché, puisque cela pourroit etre agréable a Monsieur Serres. M. Vernet sera fort occupé toutte la journée d'aujourd'huy. Il sera tousjours disposé a faire tout ce qui dependra de luy pour ce qui peut etre avantageux a Monsieur Serres et a sa famille qu'il aime bien.

Mardy, 7 fe^r^ 1786.

Adresse : A Monsieur, Monsieur Serres, rüe de Grenelle St Honoré, au caffé des Quatres Nations, a Paris.

X. — A DOMINIQUE SERRES. — 1786, 28 novembre.

Original : *Ibidem*, *fol.* 20.

Il y a bien longtems, Monsieur et cher compatriotte, que je n'ay eû de vos nouvelles et de celles de vôtre chere famille ; j'en suis inquiet pour l'interest que je prand a tout ce qui vous concerne. Donnez m'en donc le plus tôt que vous le pourrez.

M'imaginant que vous serez bien aise d'avoir des miennes et de celles de ma famille, je vous diray et moy et les miens nous portons a merveille

Vous ne sçavez peut etre pas a quoy on c'est determiné au sujet des tableaux de marine concernant la derniere guerre, vous en serez sans doutte ettonné.

Vous sçavez qu'on me les proposat d'abord a moy et que je m'y reffusay. Vous sçavez que je parlay de vous pour l'execution desdits tableaux comme le meilleur peintre en marine que je connusse ; on vous a fait essayer et on n'a pas continüé avec vous. Je proposay allors de les faire executter par mon fils en luy faisant faire d'abord des ettudes concernant la marine et prendre connoissance de la forme,construction et gréements des batiments maritime ; après quoy j'aurois composé et ebauché les tableaux et mon fils les auroit

Digitized by Google

executer sous mes yeux ; mais comme mon fils auroit dû pour ainsy dire dû (sic) renoncer au genre de l'histoire auquel il s'est adonné jusques a present, il faloit que cette entreprise en valût la peine qu'il y eût au moins 25 a 30 tableaux et que mon fils, a la fin de l'ouvrage eût pu mettre a part une centaine de mille livres.

Je ne reçû pas de reponse a ce sujet et je n'y pensois plus, lorsque j'appris qu'on avoit chargé un officier de marine retiré du service qui, comme amateur, dessine un peut et peint encore moins. Tout le monde a été etonné de cela. Cet officier de marine a fait un de ces tableaux, il m'a prié de le voir. Je l'ay vû. Je n'aime pas a dire du mal, ainsy je ne vous diray rien sur ce tableau. Il desira que je luy donnasse par ecrit une attestation que j'avois vû ce tableau et que j'en etois satisfait, pour qu'il pût la montrer au ministre de la marine. Je luy repondit que, en conscience je ne pouvoit ny dire ny ecrire que j'etois content dudit tableau et que le meilleur conseil que je pusse luy donner etoit d'eviter qu'on me consultat la dessus, parce que, n'aimant pas a mentir, ce que je pourrois dire luy porteroit prejudice. Je n'ay plus vû cet officier depuis et ne sçay pas ce qui se passe a ce sujet : mais je pense qu'on ne le fera pas continuer, a moins qu'on veüille des tableaux faits comme des estampes enluminée.

Donnez moy donc de vos nouvelles le plus tôt possible, ainssy que de celles de vôtre chere famille, et croyez moy toujours avec un sincere attachement, Monsieur et cher compatriotte, votre tres humble et tres obeissant serviteur.

VERNET.

A Paris, 28e 9bre 1786.

Adresse : A Monsieur, Monsieur Serres, peintre du Roy, St Georges Rou, Oxford Turnpille, a Londres (1).

1. Le recueil qui contient les lettres de Vernet a conservé, au fol. 22, la minute de la réponse de Dominique Serres : « A Londres, le 25e de decembre 1786. Monsieur et cher compatriote. J'ay reçu avec plaisir votre lettre du mois dernier. Je vous suis bien obligé pour la part que vous prenés a ce qui regarde ma famille. Je vous diray donc que nous nous portons tous bien, Dieu mercy, et suis charmé d'entendre que vous et les votres jouissent d'une parfaite santé, et Dieu veuille vous la conserver. Pour ce qui concerne les tableaux de batailles de la derniere guerre, vous pouvés etre assuré que je n'ai rien oublié a ce sujet et que je suis tres tranquille la dessus. Vous me dites que vous avés proposé de les faire executer par votre fils ; je ne doute nullement que sous votre inspection il s'en tire a son honneur ; mais je m'imagine qu'il y rencontrera bien des difficultés, comme vous me l'aviés marqué cy devant dans une de vos lettres. Vous m'apprenés que l'on a employé un officier de marine, qu'il a fait un tableau que vous avés vu et que vous ne voulé m'en rien dire parce que vous n'en etes pas satisfait. Je ne puis pas comprendre comme ce Monsieur, qui apparemment n'a guère peint dans sa vie, pouvait s'attendre a autre chose d'une personne consommée dans la theorie et la pratique de cet art comme vous l'etes. Il y a presqu'un (*sic*) que mon fils vous remit ma lettre quant il porta le tableau a Paris, en vous priant de l'aller voir. Je vous ay dit que je me soumetais a votre jugement et m'en rapportés a votre candeur ; je comptais que vous m'auriés fait le plaisir de m'en dire quelque chose ; ainsi, puisque vous ne m'en avés pas dit un mot, j'ai bien peur que je suis dans la meme situation de cet officier. Il y a quelques

Digitized by Google

XI. — AU MÊME. — 1788, 14 avril.

Original : *Ibidem, fol.* 24.

Il y a bien longtems, Monsieur et cher compatriotte, que nous ne nous sommes rien dit. J'ay cependant quelquefois de vos nouvelles par des personnes de vôtre connoissance qui viennent de Londres. Il y a quelques jours que j'en ay eû par M. Desforges, qui m'a dit avoir reçû dernierement une lettre de vous et que vous et toutte votre famille etiez en bonne santé, ce qui me fait grand plaisir.

Le bon acceüil que vous avez fait a touttes les personnes que je vous ay recommandé, me fait esperer que vous voudrez bien en faire de meme a Monsieur Rouillé, sous-intendant de Champagne, qui vous remettra cette lettre, et que vous luy procurerez tous les agréemens qui dependrons de vous. Je regarderay tout ce que vous fairez pour luy comme fait a moy meme, puisque je prend le plus vif interest a ce qui le concerne, et j'ajoutteray cette nouvelle obligation a celles que je vous ay deja.

Je vous prie de voulloir bien dire des choses affectueuses de ma part a toute vôtre chere famille et de me croire, avec toutte l'amitié et tout l'attachement possible, Monsieur, cher confrere et cher compatriotte, votre tres humble et tres obeissant serviteur.

VERNET.

A Paris, 14^e^ avril 1788.

P.-S. — Mon fils le jeune (1), qui a l'honneur d'etre connû de vous, est marié (2) depuis six a septs mois ; il me charge de le rapeller a votre souvennir, ainssy qu'a celuy de M^rs^ vos fils.

Adresse perdue.

---

années que vous me fites l'honneur de m'inviter a aller voir les tableaux que vous aviés fait pour mylord Shelburne ; je les vis avec grand plaisir et vous en dis mon sentiment ; ainsi je n'attendais que vous en auriés fait de meme a mon egard, et comme je n'ai pas la vanité de me croire infallible, j'aurais eté très flatté de quelqu'une de vos remarques ; mais je n'en diray pas davantage. Je vous souhaite bonnes fêtes et heureuse nouvelle année à M. Carlo, M. et Madame Chalgrin, et suis avec le plus sincere attachement, M. et cher compatriote, votre, etc. ».

1. Carle.

2. Avec Fanny Moreau, fille du dessinateur Moreau le jeune. Cf. Lagrange, p. 289.

Digitized by Google

executtez sous mes yeux ; mais comme mon fils auroit dû pour ainssy dire dû (*sic*) rennoncer au genre de l'histoire auquel il c'est adonné jusques a present, il failloit que cette entrepprise en vallût la peinne, qu'il y eût au moins 25 a 30 tableaux et que mon fils, a la fin de l'ouvrage, eût pût mettre a part une centaine de mille livres.

Je ne reçû pas de reponce a ce sujet et je n'y pensois plus, lorsque j'appris qu'on avoit chargé un officier de marine retiré du service, qui, comme amateur, dessine un peut et peint encore moins. Tout le monde a été ettonné de cela. Cet officier de marine a fait un de ces tableaux, il m'a prié de le voir. Je l'ay vû. Je n'aime pas a dire du mal, ainssy je ne vous diray rien sur ce tableau. Il desira que je luy donna par ecrit une attestation que j'avois vû ce tableau et que j'en ettoit sattisfait, pour qu'il pût la montrer au ministre de la marine. Je luy repondit que, en concience, je ne pouvoit ny dire ny ecrire que j'ettois content dudit tableau et que le meilleur conseil que je pusse luy donner etoit d'evitter qu'on me consultat la dessus, parce que, n'aimant pas a mentir, ce que je pourrois dire luy porteroit prejudice. Je n'ay plus vû cet officier depuis et ne sçay pas ce qui se passe a ce sujet ; mais je pense qu'on ne le faira pas continuer, a moins qu'on veüille des tableaux faits comme des estampes enluminée.

Donnez moy donc de vos nouvelles le plus tôt possible, ainssy que de celles de vôtre chere famille, et croyez moy toujours avec un sincere attachement, Monsieur et cher compatriotte, votre tres humble et tres obeissant serviteur.

VERNET.

A Paris, 28e 9bre 1786.

Adresse : A Monsieur, Monsieur Serres, peintre du Roy, St Georges Rou, Oxford Turnpille, a Londres (1).

1. Le recueil qui contient les lettres de Vernet a conservé, au fol. 22, la minute de la réponse de Dominique Serres : « A Londres, le 25e de decembre 1786. Monsieur et cher compatriote. J'ay reçu avec plaisir votre lettre du mois dernier. Je vous suis bien obligé pour la part que vous prenés a ce qui regarde ma famille. Je vous diray donc que nous nous portons tous bien, Dieu mercy, et suis charmé d'entendre que vous et les votres jouissent d'une parfaite santé, et Dieu veuille vous la conserver. Pour ce qui concerne les tableaux de batailles de la derniere guerre, vous pouvés etre assuré que je n'ai rien oublié a ce sujet et que je suis très tranquille la dessus. Vous me dites que vous avés proposé de les faire executer par votre fils ; je ne doute nullement que sous votre inspection il s'en tire a son honneur ; mais je m'imagine qu'il y rencontrera bien des difficultés, comme vous me l'aviés marqué cy devant dans une de vos lettres. Vous m'apprenés que l'on a emploié un officier de marine, qu'il a fait un tableau que vous avés vu et que vous ne voulé m'en rien dire parce que vous n'en etes pas satisfait. Je ne puis pas comprendre comme ce Monsieur, qui apparemment n'a guère peint dans sa vie, pouvait s'attendre a autre chose d'une personne consommée dans la theorie et la pratique de cet art comme vous l'etes. Il y a presqu'un (*sic*) que mon fils vous remit ma lettre quant il porta le tableau a Paris, en vous priant de l'aller voir. Je vous ay dit que je me soumetais a votre jugement et m'en rapportés a votre candeur ; je comptais que vous m'auriés fait le plaisir de m'en dire quelque chose ; ainsi, puisque vous ne m'en avés pas dit un mot, j'ai bien peur que je suis dans la meme situation de cet officier. Il y a quelques

Digitized by Google

XI. — AU MÊME. — 1788, 14 avril.

Original : *Ibidem, fol.* 24.

Il y a bien longtems, Monsieur et cher compatriotte, que nous ne nous sommes rien dit. J'ay cependant quelquefois de vos nouvelles par des personnes de vôtre connoissance qui viennent de Londres. Il y a quelques jours que j'en ay eû par M. Desforges, qui m'a dit avoir reçû dernierement une lettre de vous et que vous et toutte votre famille etiez en bonne santé, ce qui me fait grand plaisir.

Le bon acceüil que vous avez fait a touttes les personnes que je vous ay recommandé, me fait esperer que vous voudrez bien en faire de meme a Monsieur Rouillé, sous-intendant de Champagne, qui vous remettra cette lettre, et que vous luy procurerez tous les agréemens qui dependrons de vous. Je regarderay tout ce que vous fairez pour luy comme fait a moy meme, puisque je prend le plus vif interest a ce qui le concerne, et j'ajoutteray cette nouvelle obligation a celles que je vous ay deja.

Je vous prie de voulloir bien dire des choses affectueuses de ma part a toute vôtre chere famille et de me croire, avec toutte l'amitié et tout l'attachement possible, Monsieur, cher confrere et cher compatriotte, votre tres humble et tres obeissant serviteur.

VERNET.

A Paris, 14^{e} avril 1788.

P.-S. — Mon fils le jeune (1), qui a l'honneur d'etre connû de vous, est marié (2) depuis six a septs mois ; il me charge de le rapeller a votre souvenir, ainssy qu'a celuy de M^{rs} vos fils.

Adresse perdue.

---

années que vous me fites l'honneur de m'inviter a aller voir les tableaux que vous aviés fait pour mylord Shelburne ; je les vis avec grand plaisir et vous en dis mon sentiment ; ainsi je n'attendais que vous en auriés fait de meme a mon egard, et comme je n'ai pas la vanité de me croire infallible, j'aurais eté très flatté de quelqu'une de vos remarques ; mais je n'en diray pas davantage. Je vous souhaite bonnes fêtes et heureuse nouvelle année à M. Carlo, M. et Madame Chalgrin, et suis avec le plus sincere attachement, M. et cher compatriote, votre, etc. ».

1. Carle.

2. Avec Fanny Moreau, fille du dessinateur Moreau le jeune. Cf. Lagrange, p. 289.

Digitized by Google

Digitized by Google

Jean Saint-Martin

1840-1926

Les sociétés savantes de province ont la mission, non seulement d'étudier le passé local dans tous ses vestiges, mais encore de disputer au Temps inlassable le souvenir des hommes éminents qui disparaissent sous nos yeux; et c'est pourquoi *L'Académie de Vaucluse* a le devoir de garder la mémoire d'un de nos plus distingués concitoyens qui nous a été récemment enlevé après une longue carrière, Jean Saint-Martin. Ne fut-il pas d'ailleurs au nombre de ceux qui, il y a près d'un demi-siècle, rétablirent notre société, dont il fit longtemps partie ?

Que l'amitié respectueuse par moi portée au défunt dont nous regrettons la mort, me soit un titre suffisant pour tenter de tracer cet hommage et de dérober à l'oubli l'originale et supérieure personnalité que nous venons de perdre.

Jean Saint-Martin naquit à Pertuis le 5 mai 1840 ; Pertuis, petite ville active et riche, où les sentiments démocratiques sont profondément enracinés. Il put voir autour de lui, encore enfant, les belles espérances de 1848, la résistance au coup de force du Deux Décembre, et les persécutions de l'Empire commençant contre les républicains : il en garda toujours la mémoire. Et, souvenir typique, il me racontait que, tout jeune, il s'amusait, avec ses petits camarades, à faire des niches au grand'père de Maurras, dont la famille demeurait alors à Pertuis.

Il poursuivit de bonnes études au Lycée d'Avignon, où, heureuse promesse que l'avenir devait confirmer, il obtint régulièrement, en troisième, en seconde, en rhétorique, un prix de narration française ou de discours français. Bachelier en 1858, il commença ses études de

Digitized by Google

droit à la Faculté d'Aix-en-Provence, puis les termina à Paris. Que de fois, dans ces conversations familières où brillaient encore sa mémoire exacte et son esprit charmant, ne contait-il pas volontiers ses souvenirs de cette époque curieuse et du petit monde républicain à la fin du Second Empire ! C'est alors qu'il noua de solides amitiés, celles de Naquet et de Lockroy entre autres, et qu'il pénétra dans les milieux littéraires où ses talents d'écrivain et de causeur ne tardèrent pas à lui faire une place remarquée. Il connut et fréquenta Victor Hugo, Monselet, Alexandre Dumas fils, plus tard Anatole France et Capus ; il compta au nombre des premiers habitués du salon de Madame de Caillavet. Saint-Martin fut toujours un grand charmeur. Dès 1864, il avait publié un volume de vers, *Juvenilia*, de forme souple, aisée, mais classique, plein de grâce, de fraîcheur et de jeunesse. Le journalisme l'attira aussi rapidement.

Saint-Martin s'inscrivit ensuite au barreau et plaida avec succès. La politique le tentait également : le parti républicain le compta toujours au nombre de ses membres les plus convaincus et les plus fermes dans la lutte contre l'Empire.

Vint le Quatre Septembre. Saint-Martin fut appelé par Poujade, préfet provisoire de Vaucluse, à remplir les fonctions de secrétaire général de la Préfecture. Le 8 juin 1873, il était élu conseiller général du canton de Pertuis.

Le 11 février 1877, à Avignon, il se présenta comme républicain radical à la députation. Il avait deux concurrents, un conservateur, Du Demaine, et un républicain modéré, Eugène Raspail. Au premier tour, ballottage : tandis que Du Demaine arrivait en tête, Saint Martin devançait Eugène Raspail d'une centaine de voix. Il fallait réaliser l'union des républicains, la victoire était à ce prix. Grâce à l'appui de François Raspail, l'ancêtre du parti démocratique, qui soutint le plus avancé, en dépit de sa propre parenté avec l'autre candidat de gauche, Saint-Martin, demeuré seul républicain dans la lice, fut élu le 25 février, il y a tout juste un demi-siècle.

Cette élection fit quelque peu scandale à Paris. La presse de droite dénonça l'abdication fatale de la République conservatrice, chère au

Digitized by Google

cœur de Monsieur Thiers, entre les mains menaçantes de la République radicale. Et c'est ainsi que cette élection partielle d'Avignon ne fut pas étrangère aux résolutions d'où sortit le Seize Mai.

Saint-Martin alla siéger à l'Extrême-gauche, auprès de Raspail, Louis Blanc, Madier-Montjau, Clémenceau. L'heure de la grande lutte venue, il se rangea naturellement parmi les 363, dont il fut un des derniers représentants. Deux de ceux-ci, Riotteau au Sénat et Thomson à la Chambre, appartiennent encore, après cinquante ans, à nos Assemblées ; avec quelques autres, Loubet, Fallières, Clémenceau, Andrieux, Marcellin Pellet, ils forment la petite phalange des survivants de cette époque déjà presque héroïque.

Réélu député de Vaucluse en 1879, après un échec momentané et l'invalidation de son concurrent Du Demaine, Saint-Martin le demeura jusqu'en 1889; il fut comme le chef des républicains du département, et connut alors les douceurs et les corvées de la popularité ! Puis, sous l'influence de son intime ami Alfred Naquet, il se rallia au programme révisionniste du général Boulanger. L'Histoire impartiale dira un jour quels sentiments élevés et profondément démocratiques réunirent les premiers boulangistes, Naquet, Laguerre, Saint-Martin, Laisant, Francis, Laur ; mais le chef désigné n'était qu'un médiocre, et les intrigues des partis transformèrent vite en machine de guerre contre la République ce mouvement d'origine toute républicaine.

Saint-Martin reporta sa candidature dans le département de la Seine, et fut élu député du XVIII^e^ arrondissement de Paris, au premier tour, contre trois concurrents, le 22 septembre 1889. Mais le boulangisme avorta, et le Suffrage Universel lui tenant quelque rigueur de son passage dans les rangs boulangistes, il échoua aux élections de 1893. Il reprit courageusement sa profession d'avocat. Après avoir été l'élu du canton de Pertuis au conseil général de Vaucluse de 1873 à 1886, il fut celui du canton de Pernes de 1892 à 1910.

Une dernière faveur du Suffrage Universel lui fit représenter à la Chambre l'arrondissement de Carpentras de 1906 à 1910.

L'âge de la retraite qui vint alors pour Jean Saint-Martin ne fut pas celui du repos. Il se consacra plus que jamais à ses travaux histo-

Digitized by Google

riques et littéraires, qui lui valurent la direction de l'Ecole des Beaux Arts d'Avignon, puis le poste d'archiviste municipal de notre ville; il présida également le Syndicat d'Initiative. Il travailla jusqu'à son dernier jour : la politique ne l'avait pas enrichi. ...

Et c'est à cet âge apaisé que je l'ai connu, rapproché de lui par nos communes recherches d'érudition sur la période révolutionnaire. Que de longues conversations sur tel ou tel épisode de nos annales ! Quelle était sa joie lorsque je lui communiquais un document inédit sur l'un des personnages auquel il s'intéressait plus particulièrement !

Jean Saint-Martin avait beaucoup lu, beaucoup travaillé, il a beaucoup écrit. Collaborateur recherché de nombreux journaux parisiens, *Le Figaro*, entre autres, il a dispersé un peu partout les chroniques, les contes et les nouvelles sortis de sa plume charmante. Peut-on lire rien de plus délicieux que le pastiche si réussi, *Vieille lettre non signée*, qu'il me donna en 1924 pour la *Nouvelle Revue du Midi* de Nimes ? Pastiche si réussi en effet que beaucoup de lecteurs s'y trompèrent.

Il a fondé et dirigé un journal consacré à l'Enseignement primaire, *l'Ecole laïque*. Son *Livre des Familles*, recueil de pensées et d'extraits, une de ses dernières productions, montre combien la question de l'éducation civique le préoccupa toujours.

Il a également donné plusieurs études précieuses d'histoire locale : une biographie de *François Vincent Raspail*, des livres sur le *Maréchal Brune à Avignon*, sur la *Fontaine de Vaucluse et ses souvenirs* (le meilleur certes qui ait été consacré à la célèbre Fontaine) ; on lui doit diverses brochures, sur *la Loi des suspects dans Vaucluse*, sur Siéyès, et principalement sur l'histoire de la Révolution. Ses études de l'histoire révolutionnaire dans notre pays empruntent une valeur particulière au fait qu'il a été jusqu'ici le seul historien local à faire usage des sources italiennes : deux missions à Rome, en 1910 et 1911, lui avaient permis de glaner dans les archives du Vatican beaucoup de documents inédits et du plus haut intérêt. De tant de matériaux patiemment et amoureusement réunis, il n'a guère tiré que les biographies de *Pieracchi* et de *Giovio* le dernier Recteur du Comté Venaissin et le dernier archevêque d'Avignon avant 1791.

Digitized by Google

Il laisse beaucoup de notes manuscrites, plusieurs recueils de contes et de nouvelles inédites, une biographie de la curieuse *Madame de Rus*, prête pour l'impression, des travaux entamés sur Jourdan et Lescuier, personnages de notre Révolution, de nouvelles éditions préparées de la vie de *Raspail*, de son *Maréchal Brune*, de sa *Fontaine de Vaucluse;* car, jusqu'à son dernier jour, ce travailleur, pourtant si doué, mais si difficile à lui-même, a repris, perfectionné ses livres, poli son style. Il faut espérer vivement que tout ce labeur ne sera pas perdu ; que ces recherches ne seront pas restées vaines et que, en dépit des difficultés actuelles, tout ce qui est prêt sera imprimé ; comment pourrait-on mieux garder la mémoire de Jean Saint-Martin ?

Et je l'évoque, mon vieil ami, à peine courbé par l'âge, encore alerte, souriant, le regard vif et pétillant d'intelligence sous ses longs cheveux blancs, toujours d'une politesse exquise, le geste précis, élégant ; je l'entends conter quelque anecdote du temps de sa jeunesse ou quelque récit d'histoire révolutionnaire. Alors, on se figurait aisément le grand charmeur qu'il avait été.

Combien avaient eu recours à sa bonté toujours serviable et agissante ? Mais combien s'étaient souvenu ? Jean Saint-Martin avait connu la popularité, puis, presque, l'oubli.....

Il avait conservé une exquise fraîcheur d'esprit et de sentiment que ses intimes ont pu apprécier jusqu'à sa fin ; car, s'il fut brutalement enlevé, le 30 décembre 1926, par un transport au cerveau, à l'affection de ses amis et de cette compagne tant aimée qui l'a soigné avec le plus admirable dévouement, son grand âge n'a pas connu les déchéances physiques qui sont le lot ordinaire des vies prolongées. Cinq jours avant l'heure dernière, dans sa 87e année, il causait avec moi de ses travaux en cours et de ses projets, plein de la foi confiante de ceux qui osent encore parler au futur... Heureux ceux qui gardent l'âme jeune jusque dans la vieillesse !

Nous l'avons ramené à Pertuis et rendu à sa terre natale, où il est venu dormir le grand repos après les longs labeurs. En ce beau jour d'hiver provençal paré des espoirs de l'année nouvelle, le ciel clair et le soleil brillant attestaient l'éternelle jeunesse du Monde, tandis que s'en allait celui qui ne reviendra jamais.... H. CHOBAUT.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'Exposition

des

Manuscrits à Miniatures

du Musée Calvet

(19 mars - 1er mai 1927)

L'Exposition organisée par le Musée Calvet a eu pour but de faire connaître au public les principaux manuscrits à miniatures conservés dans la Bibliothèque de cet établissement.

Depuis près de vingt ans, ces manuscrits, autrefois exposés d'une façon permanente, ont été retirés des vitrines. Cette mesure, résultat d'une initiative personnelle, est devenue une règle générale pour toutes les bibliothèques depuis la circulaire ministérielle du 27 février 1922 qui proscrit les expositions permanentes de manuscrits, d'estampes et de livres précieux.

« Sans cesse ouverts aux mêmes pages (choisies nécessairement parmi les plus belles) », dit la circulaire, « ces textes subissent des détériorations irrémédiables. Les encres s'anémient et s'effacent ; les miniatures perdent leurs coloris et leur fraîcheur ; les parchemins et les papiers jaunissent et s'encrassent profondément. Si bien que les feuillets exposés détonnent bientôt avec le reste du volume, lequel perd ainsi son unité d'aspect, son harmonie ancienne, sa valeur d'art.

Digitized by Google

L'action corrosive de la lumière est telle que, malgré toutes les précautions, elle s'exerce dans les vitrines même recouvertes, en l'absence des visiteurs, par des cartons, des housses ou des rideaux épais. Contrairement à une idée répandue, les plaques de mica placées sur les pages exposées n'empêchent pas les dommages que je viens de signaler. Au surplus les poussières, la réclusion dans des meubles où l'air ne pénètre jamais engendrent des altérations moins immédiates sans doute, mais identiques. Et tous les amateurs savent que la couleur des cuirs et des maroquins exposés change rapidement et que les reliures maintenues ouvertes ne tardent pas à se briser. Sitôt après la consultation, le livre doit être fermé et replacé sur les rayons.

« Tous les bibliographes, tous les bibliophiles sont, à l'heure actuelle, unanimes à proscrire énergiquement les expositions permanentes. La sauvegarde intégrale des trésors légués par le passé doit primer toutes les autres considérations d'agrément, d'esthétique, d'habitude, de présentations définitives. Les plus célèbres librairies de l'étranger se sont astreintes sans exception à cette règle absolue. Et en France, notre Bibliothèque Nationale prêche un exemple qui doit être partout obéi.

« ... Au système destructeur des expositions permanentes, on pourrait substituer avec un singulier profit pour l'instruction de tous, celui des expositions temporaires d'une durée limitée à deux ou trois mois. Comme cela se pratique maintenant dans la majorité des grands dépôts de France, tantôt on montrera au public des spécimens de manuscrits appartenant aux diverses époques, et tantôt et successivement des incunables, des livres à gravures, des volumes armoriés... des reliures, des estampes, des portraits, des autographes, des ex-libris, etc. etc.... Ainsi la curiosité et l'intérêt des érudits et des artisans, des artistes et des écoliers seront toujours tenus en éveil et toujours satisfaits. Ainsi la bibliothèque usant de la plus intelligente et de la plus active des propagandes renforcera sa clientèle, jouera vraiment son rôle d'éducation et conservera ses richesses intactes pour l'avenir ».

Pour entrer dans les vues si clairement exprimées et faire connaître

Digitized by Google

ses richesses bibliographiques, le Musée Calvet s'est muni récemment de vitrines nouvelles et modernes lui permettant de montrer ceux de ses trésors dont la conservation est incompatible avec une exposition indéfinie. On a voulu commencer la série de ces présentations temporaires par une des richesses les plus précieuses et les moins connues de la bibliothèque, les manuscrits à miniatures du IXe au XVIe siècle.

***

Ces manuscrits proviennent pour la plupart d'anciens trésors d'églises ou de couvents antérieurs à la Révolution. Les plus nombreux datent du XIVe siècle, de l'époque pontificale, la plus brillante période de l'histoire avignonaise, et beaucoup ont été exécutés à Avignon.

Y a-t-il eu une école avignonaise de miniature ayant des qualités propres aisées à discerner ? La question a été tranchée par l'affirmative. « Au XIXe siècle, dit la *Grande encyclopédie* au mot *Miniature*, se forma dans la ville papale d'Avignon une école de miniaturistes d'origine italienne, mais qui subit l'influence de l'art français ».

En réalité, parmi les miniaturistes avignonais dont les documents nous ont découvert l'existence, on trouve un André de Beauvais, un Bartholot ou Barthélémy de Paris, un Florent du Sable (du diocèse de Beauvais), un Bernard de Toulouse, un Jean Amiot, et d'autres encore qui ont des noms bien français ; de même au XVe siècle, Guiot Baletet, l'unique miniaturiste avignonais qui ait signé son œuvre. Un seul, à la fin du XIVe siècle, Martin Riperii mis en lumière par le Dr. Pansier, dans son *Histoire du livre et de l'imprimerie à Avignon*, peut être considéré comme étant d'origine locale ; son nom latin se traduit en effet par Ribier. Il y a eu aussi à Avignon des miniaturistes d'origine ou de formation italienne, et même sous Jean XXII, un Anglais, Jean Bacon. En somme Avignon a été pour la miniature au XIVe siècle, ce qu'il sera pour la peinture au XVe siècle, un centre et un marché d'art où se sont rencontrés des œuvres et des artistes venus de points très divers. Aussi, dans les manuscrits exécutés à Avignon, trouve-t-on, soit le style français, soit le style italien, soit l'un des deux plus ou moins influencé par l'autre, soit tous les deux employés succes-

Digitized by Google

sivement sans mélange dans le même ouvrage, mais jamais un style véritable autochtone, ainsi que l'a montré M. Labande dans son étude sur les *Miniaturistes avignonais*.

Le catalogue des manuscrits exposés qu'on trouvera ci-après comporte 49 numéros seulement (plus les n° 9 bis et 15 bis). On n'a exposé que les volumes les plus brillamment illustrés, à l'exclusion de ceux dont la décoration est de minime intérêt, ou en mauvais état. Un de ces manuscrits est étranger à la Bibliothèque, c'est le n° 11 (G. 10 des Archives départementales) ; un autre le n° 46 est un imprimé de 1520 environ enluminé comme un manuscrit.

Tel qu'il est, ce choix permet de se faire une idée assez exacte de l'évolution de l'art de la miniature des manuscrits. En tête, un beau spécimen de la décoration des évangéliaires carolingiens, symboles évangéliques et portiques de couleurs vives. Puis viennent quelques manuscrits du XIIe et du XIIIe siècles, dans lesquels les initiales sont ornées avec une grande ingéniosité, soit de filigranes ou de dessins géométriques, soit de végétaux et d'animaux souvent fantaisistes, soit de sujets à personnages. La Crucifixion, traitée isolément en tête du canon de la messe, prend une importance capitale. Le grand drame chrétien réduit encore aux trois figures du Crucifié, de la Vierge et de Saint Jean, se dégage peu à peu des conventions byzantines, ainsi que de la rigidité romane, et évolue vers le pathétique.

On sait que le règne de Saint Louis vit en France la transformation de l'art de la miniature. Les enlumineurs de Paris conquièrent une prééminence à laquelle Dante rendra hommage dans un vers bien souvent cité. Rompant avec les traditions archaïques, la miniature cherche, par l'éclat de l'or et des couleurs vives, à reproduire l'effet éblouissant du vitrail.

Nous n'avons pas de manuscrit du XIIIe siècle où cette évolution s'affirme. Par contre nos manuscrits du XIVe siècle, — de beaucoup les plus nombreux de notre collection, — comme je l'ai dit tout-à-l'heure, permettent d'admirer les belles qualités de la miniature française de cette époque. Les figures sont des silhouettes élégantes et fines au dessin net, aux contours précis, enluminées de teintes plates ; le réalis-

Digitized by Google

me apparait dans l'imitation des armures et des costumes, des animaux et des végétaux. Les tonalités sont plus claires, plus délicates. Grande est l'importance des encadrements formés de tiges minces munies de feuilles à pointes effilées, tantôt s'allongeant dans la marge, tantôt formant une haie épaisse, souvent mêlées d'animaux ou de scènes de genre.

A côté de ces manuscrits français, les manuscrits italiens de la même époque forment un contraste saisissant. Rien de cette variété qui fait le charme des œuvres nées de l'influence parisienne, plus de couleurs vives, plus de délicats feuillages ponctués d'or. L'ornement italien du XIVe siècle, initiales et bordures, garde un aspect uniforme, avec des rinceaux larges, des feuillages lourds, des tonalités assourdies où dominent les roses et les bleus. Mais les miniaturistes italiens excellent déjà dans le portrait, comme le montre le fameux Missel du pape Urbain V (Ms. 136).

Les manuscrits du Musée Calvet datant du XVe et du XVIe siècle sont moins nombreux et d'une qualité un peu inférieure à celle des manuscrits du XIVe siècle. On peut néanmoins saisir les principales caractéristiques de la miniature au XVe siècle. La plupart des livres illustrés sont des livres d'heures. L'évolution est franchement réaliste, les fonds d'or sont remplacés par des paysages. Les grandes miniatures indépendantes de l'initiale deviennent très nombreuses et sont de vrais petits tableaux. Les initiales aussi sont très historiées. Enfin les bordures prennent un grand développement et forment un véritable fouillis de rameaux et de feuilles rehaussées d'or. En même temps, pour faire contraste à ces pages éclatantes de couleurs et de dorures, apparait la miniature monochrome, camaïeux et grisailles, dont le Musée Calvet conserve un curieux exemple local (Ms. 2.595).

A partir de la diffusion de l'imprimerie et du livre à gravures au XVIe siècle, la miniature connaît la décadence. Pendant quelque temps, on enlumine, non seulement les manuscrits, mais encore des livres imprimés, notamment des livres d'heures, œuvres de praticiens plutôt que d'artistes. Puis l'enluminure perd peu à peu son caractère d'illustration pour devenir une véritable peinture et abandonne ainsi ses meilleures qualités décoratives.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements, t. XXVII-XXIX. Avignon, en 4 vol. (par L.-H. Labande).—Labande (L.-H.). *Les Miniaturistes avignonais et leurs œuvres*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1907, tome 1er, p. 213-240, 289-305.— Leroquais (Abbé V.). *Les Sacramentaires et les missels manuscrits des Bibliothèques publiques de France*. Paris, 1924, 3 vol. grand in-4°, et 1 vol. de planches. — Pansier (Dr P.). *Histoire du livre et de l'imprimerie à Avignon du XIVe au XVIe siècle*. Avignon, 1922, 3 vol. in-8°, avec planches.

I. MANUSCRITS DU IXe AU XIIIe s.

A. IXe siècle.

1. — Ms. 22. — Evangéliaire des Bénédictins de Saint-André de Villeneuve.

Fol. 25 v°. Quatre médaillons accolés contenant chacun un des symboles évangéliques ; croix dorée au milieu des médaillons. — Fol. 26-31 v°. Portiques encadrant les canons de concordance des évangiles. — Fol. 32 v°. Miniature représentant Saint Mathieu.

B. XIIe siècle.

2. — Ms. 178. — Sacramentaire à l'usage d'une abbaye du diocèse de Narbonne (légué par Mme de Taulignan, 1858). XIIe siècle avec additions du XIIIe.

Quelques initiales ornées vermillon, carmin, azur, vert et jaune ; à remarquer celle du fol. 6, du XIIe s.

3. — Ms. 593. — Sermons et traités théologiques, XIIe siècle (Célestins d'Avignon).

Jusqu'au fol. 46, l'initiale du premier sermon de chaque fête est ornée d'une petite miniature avec personnages représentant le plus souvent une scène inspirée du texte.

4. — Ms. 9. — Psautier provenant de la Chartreuse de Villeneuve.

Fol. 75. Lettre ornée et encadrement filigrané. Dans le calendrier en tête du volume, médiocres dessins coloriés représentant les signes du zodiaque.

C. XIIIe siècle.

5. — Ms. 176. — Sacramentaire de N.-D. des Doms, commencement du XIIIe s.

Fol. 8 v°, magnifique initiale ornée d'entrelacs. — Fol. 9, grande miniature représentant le Christ en croix entre la Vierge et Saint Jean ; au som-

Digitized by Google

met, le Soleil et la Lune ; fond outremer avec une bande d'or en forme de T encadrant la croix (Reproduction, dans Labande, *Miniaturistes*, p. 231).

6. — Ms. 139. — Missel cistercien de provenance inconnue, début du XIIIe s.

Fol. 80 et 81, belles initiales ornées sur fond or et azur ou carmin.

7. — Ms. 137. — Missel cistercien, 1er quart du XIIIe s.

Fol. 93, miniature à demi page, la Crucifixion.

8. — Ms. 143. — Sacramentaire de Caromb, fin du XIIIe s.

Nombreuses initiales filigranées en vermillon, outremer et vert ; c'est un spécimen remarquable de la calligraphie de cette époque.

9. — Ms. 1.019. — Recueil de traités de médecine, fin du XIIIe s.

Initiales décorées de petites scènes représentant soit le médecin enseignant en chaire ou donnant des consultations, soit des malades prenant des remèdes. Ces miniatures de petites dimensions sont de dessin fin et précis ; le fond d'or est très en relief.

9 bis. — Ms. 1.355. — Recueil de vies de saints, provenant des Dominicains d'Avignon. Fin du XIIIe s.

Fol. I. Encadrement de pages avec grotesques. Dans l'initiale 1, figure de saint. — Fol. 5 v° et 6. Initiales miniaturées avec figures de saints bénédictins et ornements mêlés de grotesques se prolongeant dans les marges.

II. MANUSCRITS DU XIVe SIÈCLE DE STYLE FRANÇAIS

A. Manuscrits Avignonais.

10. — Ms. 24. — Évangéliaire de N.-D. des Doms exécuté peut-être à Avignon, au temps de Jean XXII.

Fol. I. Initiale I décorée des quatre symboles évangéliques superposés. Encadrement de page avec oiseau, ange jouant de la cithare et figures grotesques (singe et centaure musiciens). — Fol. 139. Initiale avec représentation de la naissance de Saint Jean-Baptiste.

11. — Archives départementales de Vaucluse, G 10. — Terrier de l'évêché d'Avignon, XIVe siècle.

Miniature représentant l'évêque d'Avignon, Anglic Grimoard, frère du pape Urbain V, offrant le terrier de l'évêché à la Vierge ; les personnages se détachent sur un fond rouge recouvert de filigranes d'or. Œuvre de Bernard de Toulouse, miniaturiste fixé à Avignon au milieu du XIVe siècle, et qui a eu pour collaboratrice une femme nommée Marie. (Reproductions dans Labande, *Miniaturistes*, p. 237, et dans Pansier, t. 1er, p. 22, planche en couleurs).

12. — Ms. 133. — Missel romain provenant d'Avignon. Seconde moitié du XIVe siècle.

Fol. 133. Grande miniature représentant la Crucifixion ; aux pieds du

Digitized by Google

Christ, un cardinal agenouillé (Reproductions dans Labande, *Miniaturistes*, p. 239, et dans Leroquais, pl. LXI). — Au-dessous, dans la lettre initiale, le même cardinal célébrant la messe. — Cette décoration est attribuée à Bernard de Toulouse, à cause de sa ressemblance avec celle du G 10 des Archives départementales ; le dessin des figures, les fonds rouges et filigranés d'or, les bordures offrent de grandes similitudes.

13. — Ms. 337. — Vie du Christ par Ludolphe le Chartreux, manuscrit exécuté à Avignon et provenant des Célestins de Gentilly, XIVe s. Tome Ier.

Fol. 1. Encadrement de page de style français, avec bande médiane de style italien. Dans l'initiale F, le Christ de Majesté, d'une remarquable exécution. (Reproduction dans Labande, p. 289).

14. — Ms. 1.348. — Recueil de traités historiques, provenant de la Chartreuse de Bonpas, XIVe siècle.

Il contient de belles initiales calligraphiées et des dessins, dont l'un très curieux (fol. 90 v°) représente le pape Urbain V en barque avec deux cardinaux, en route pour Rome, avec la légende : « Intereunt », qui exprime les regrets des Avignonais abandonnés par le pontife (Reproduction dans Labande, p. 240).

15. — Ms. 221. — Livre d'offices des Célestins d'Avignon. Œuvre probablement avignonaise.

Initiales miniaturées, initiales filigranées, initiales dessinées en brun et jaune représentant des figures grotesques.

15 bis. — Ms. 28. — *Ordo epistolarum* aux armes du cardinal Faydit d'Aigrefeuille, évêque d'Avignon, provenant de N.-D. des Doms. Seconde moitié du XIVe s.

Fol. I. Initiale miniaturée (S. Pierre et S. Paul) et encadrement de page avec armoiries du cardinal.

16. — Ms. 2.834. — Statuts d'Avignon copiés et enluminés de 1377 à 1383 par Martin Riperii, religieux du couvent des Augustins d'Avignon. Legs Requien.

Quelques initiales miniaturées (Reproduction dans Pansier, t. Ier, p. 34, planche en couleurs).

17. — Ms. 727. — Constitutions des Célestins, fin du XIVe s.

En tête, miniature représentant S. Pierre Célestin, quittant le trône et les ornements pontificaux pour reprendre la robe de moine. (Reproduction dans Labande, *Le Couvent des Célestins d'Avignon* dans l'*Art.*, 1903, p. 591). Première initiale H miniaturée.

B. Manuscrits de provenances diverses.

18. — Ms. 121. — Livre d'heures avec les psaumes, du commencement du XIVe siècle, provenant probablement du diocèse d'Arras. Acquis.

Très précieux manuscrit dont presque toutes les pages sont décorées de miniatures sur fond d'or ou sur fond quadrillé ou losangé ; la plupart des

Digitized by Google

scènes donnent la suite de la vie du Christ. Quelques pages ont des bordures avec sujets variés, anges musiciens, oiseaux, combattants, etc.

19. — Ms. 659. — Décret de Gratien, beau manuscrit du commencement du XIVe siècle, donné en 1538 aux Célestins d'Avignon par Madeleine Lartessuti, marquise de Porcelet.

Fol. 1 v°., armoiries de la donatrice, XVIe s. — Fol. 2, ornementation du commencement du XIVe s. Encadrement du texte avec bande médiane formée de médaillons superposés. Au commencement du texte, deux grandes miniatures figurant, l'une un docteur en chaire, enseignant à des clercs, l'autre un roi assis sur un trône à qui un personnage présente un manuscrit et un autre un placet. Dans l'initiale, combat d'un Maure à cheval et d'un chrétien à pied. Au bas du feuillet, miniature formant deux scènes coupées par les armoiries de Madeleine Lartessuti. — De nombreuses miniatures d'une admirable conservation figurent dans le corps du manuscrit.

20. — Ms. 1903. — Livre d'heures provenant d'un couvent de Valréas. XIVe siècle.

Encadrements de pages.

21. — Ms. 207.— Livre d'heures du bienheureux Pierre de Luxembourg, XIVe siècle.

Fol. 8. Miniature représentant Pierre de Luxembourg à genoux aux pieds de la Vierge ; derrière lui, son chapelain portant le chapeau de cardinal. Encadrement de page avec armoiries du bienheureux en haut et en bas. — Fol. 16 v°. Autre miniature représentant l'Annonciation et Pierre de Luxembourg agenouillé à gauche.

22. — Ms. 26. — Evangéliaire romain provenant de N.-D. des Doms, fin du XIVe siècle.

En tête, miniature représentant le Christ de Majesté entouré des symboles des quatre évangélistes. Encadrement de page avec armoiries d'un cardinal.

III. MANUSCRITS DU XIVe SIÈCLE DE STYLE ITALIEN

A. Manuscrits Avignonais.

23. — Ms. 203. — Ordo romanus, pontifical noté de la chapelle papale donné par le pape Jean XXII à N.-D. des Doms, XIVe siècle.

La 1ère initiale renferme le Christ bénissant ; la 2e représente un évêque imposant la tonsure à un clerc. Dans le corps du manuscrit, un certain nombre d'initiales miniaturées représentent aussi des cérémonies (Reproductions dans Labande, *Miniaturistes*, p. 233).

24. — Ms. 23.— Evangéliaire romain, datant de l'époque de Jean XXII. Initiales miniaturées, la plupart avec rinceaux, animaux chimériques, fleurons, etc.Celles des fol. 132, 139, 140 v° et 162 sont décorées assez curieusement d'anges portant des instruments de musique.M. Labande a reconnu,

Digitized by Google

dans cette décoration, un mélange des deux styles italien et français (Reproduction dans Labande, *Miniaturistes*, p. 235).

25. — Ms. 71. — Commentaire d'Augustin Trionfo d'Ancône sur Saint Mathieu, provenant des Célestins d'Avignon, tome Ier, XIVe s.

Initiales miniaturées ; dans celle du fol 3 v° représentation de Saint Mathieu écrivant (Reproduction dans Labande, p. 293).

26. — Ms. 338. — Vie du Christ par Ludolphe le Chartreux, tome II, XIVe siècle, provenant des Célestins de Gentilly.

Fol. 240. Décoration de marge avec armoiries. Dans le même ms., une autre miniature (fol. 369 v°) est de style français.

27. — Ms. 135. — Missel romain noté provenant peut-être de la chapelle du pape. Seconde moitié du XIVe siècle.

Nombreuses initiales miniaturées.

B. Manuscrits de provenances diverses.

28. — Ms. 136. — Missel dit du pape Clément VII, provenant des Célestins d'Avignon, 2me moitié du XIVe siècle (avant 1370).

Bien que ce missel ait été à l'usage du pape Clément VII, il a été exécuté antérieurement, au temps du pape Urbain V (1362-1370) qui est désigné à plusieurs reprises par l'initiale de son nom et dont la physionomie au prognathisme caractéristique est reproduite sur maintes vignettes. Ce manuscrit a perdu ses grandes miniatures, mais possède de très nombreuses initiales historiées accompagnées d'une décoration formée de larges feuillages semés de petites rosaces d'or. A l'intérieur des initiales, sont représentées des scènes ou des figures de saints et des personnages divers ; c'est dans la dernière partie du volume que se trouvent les portraits d'Urbain V, dont l'identification n'est pas douteuse quand on les compare à la statue du monument funéraire du même pape conservée au Musée Calvet. Cette décoration se rattache à l'École de Bologne. M. Paolo d'Ancona (*La Miniature italienne du Xe au XVIe siècle*. Paris, 1925) n'hésite même pas à l'attribuer au grand maître de cette école, Nicolo da Bologna, mort avant 1402 (Reproductions dans Labande, p. 200, Pausier, t. Ier, planche en couleurs en frontispice, et Letoquais pl. LXII).

29. — Ms. 138. — Missel romain aux armes d'un chanoine de Naples, Nicolas Jean Ricardi de Ricardinis, mort en 1308, pour qui ce magnifique manuscrit provenant de l'église Saint Didier d'Avignon a dû être exécuté. M. Labande suppose que le volume a pu être apporté de Naples à Avignon et donné à Saint Didier par le cardinal Bernard de Bosqueto, ancien archevêque de Naples (de 1304 à 1308), dont la livrée cardinalice était à Avignon, rue Saint Marc, près de l'église Saint-Didier.

La décoration est de style napolitain, sauf dans les derniers cahiers ajoutés au XVe s. Nombreuses initiales miniaturées et au fol. 150 v°, occupant toute la page, la grande scène de la Crucifixion, vaste composition aux per-

Digitized by Google

sonnages multiples se détachant sur fond d'outremer (Reproduction du fol. II, David en prière, dans Leroquais, pl. LXIII).

30. — Ms. III. — Livre d'heures, fin du XIVe s., donné par M. Léon Gautier, de Vaison, en 1842.

Miniatures de style florentin. La scène de l'Annonciation (fol. 20) est d'une élégance et d'une noblesse remarquables.

31. — Ms. 308. — « Distinctiones » de Nicolas de Byard, etc. XIVe s., provenant des Dominicains d'Avignon.

Le 1ère initiale de chaque traité est miniaturée avec ornement prolongé dans la marge.

32. — Ms. 1.079. — Traités philosophiques d'Aristote traduits par Boèce. Même provenance.

Initiales miniaturées.

33. — Ms. 1088. — Recueil de traités philosophiques, même provenance.

Fol. I, dans l'initiale C, représentation d'un philosophe enseignant. — Fol. 49, dans l'initiale P, représentation d'Aristote méditant.

34. — Ms. 710. — Règle de Saint Benoît. XIVe siècle.

En tête, Saint Benoît expliquant sa règle à une assemblée de moines.

35. — Ms. 749. — Institutes de Justinien, XIVe s.. Acquis en 1876.

Deux petites miniatures : fol. 33 v°, pendaison devant l'empereur. — Fol. 51, l'empereur dictant son code. Nombreuses initiales miniaturées.

IV. MANUSCRITS DES XVe ET XVIe SIECLES.

A. Le XVe Siècle.

36. — Ms. 2.337. — Institutions divines de Lactance. XVe s. Legs Calvet.

Fol. 5. Dans la lettre initiale *M*, Lactance prêchant aux païens en présence de Constantin assis sur son trône. Encadrement avec armoiries. — Autres représentations de Lactance aux fol. 63 v°, 93 et 183 v°.

37. — Ms. 225. — Recueil d'offices, commencement du XVe s.

Miniatures (entre autres, fol. 42, la Pentecôte), de style italien, mais d'exécution probablement avignonaise, d'après M. Labande.

38. — Ms. 208. — Livre d'heures, début du XVe s. Don du chanoine Collet, 1839.

Charmant petit manuscrit contenant plusieurs pages miniaturées assez finement (ex., celle du fol. 139 v° représentant la Trinité). Nombreuses initiales miniaturées ; encadrements de pages richement décorés.

39. — Ms. 211. — Livre d'heures, XVe siècle.

Somptueux manuscrit contenant quelques très belles miniatures, notamment celle du fol. 84 v° représentant la Vierge portant l'Enfant et tendant une main secourable à un clerc agenouillé, malgré les protestations d'un dia-

Digitized by Google

ble qui brandit la liste des fautes du suppliant. — Toutes les pages non enluminées sont décorées d'un large encadrement formé de rinceaux, de feuillages et de fleurs mouchetés d'or.

40. — Ms. 10. — Psautier des Boucicaut, commencement du XVe siècle, provenant des Célestins d'Avignon.

Manuscrit précieux à cause de son origine et de sa décoration. Fol. 1 v°, miniature représentant David en prière devant Dieu ; près de lui, sa harpe. Encadrement losangé avec les armoiries des Boucicaut, leur devise : *Et puis hola*, et l'invocation : *Deus secundum magnam misericordiam miserere mei.* — D'autres miniatures et des bordures aussi remarquables que celles du 1er feuillet ornent le reste du manuscrit. Ainsi, au fol. 35, initiale E historiée (David couronné, un marteau dans chaque main, frappe sur une cloche) ; dans le bas, dans la bordure, armoiries des Boucicaut (Reproduction dans Pansier, t. 1er, p. 60).

41. — Ms. 2.595. — Livre d'heures composé probablement pour un chanoine de la collégiale Notre-Dame-la-Principale d'Avignon. Fin XVe s. Legs Requien.

Très nombreuses initiales miniaturées avec personnages en gris rehaussé de blanc s'enlevant sur le fond bleu du ciel ; ce sont de charmants petits tableautins d'une grande finesse d'exécution (Reproductions dans Labande, *Miniaturistes*, p. 303, et dans Pansier, t. 1er, p. 100). — Le nom de l'auteur est indiqué, à la fin du volume, dans ces termes : « Ces présentes heures furent achevées d'escripre le XXVIIIe jour d'avril, l'an Mil CCCCLXXXVIII par Guiot Baletet, escrivain et enlumineur habitant en Avignon ».

42. — Ms. 112. — Livre d'heures provenant probablement du château de Fargues, près Avignon, XVe s. Acquis en 1879.

Quelques miniatures (fol. 68, la Pentecôte) et encadrements de pages de style italien.

43. — Ms. 117. — Office noté de Sainte Lucie, XVIe s.

Initiales miniaturées souvent décorées de personnages ; celle du fol. 5 représente Sainte Lucie assise sous une arcature gothique décorée d'armoiries ; au-dessous, un chœur de moines.

44. — Ms. 188. — Psautier et hymnaire noté des Célestins de Gentilly, XVe s.

Grand manuscrit avec initiales miniaturées. Fol. 13 v°, bordure de page avec ornements.

B. Le XVIe Siècle.

45. — Ms. 29. — Epitre et leçons de la messe à l'usage des Célestins d'Avignon, XVIe s.

Plusieurs initiales miniaturées de style italien bien que le manuscrit paraisse avoir été exécuté à Avignon. Au fol. 78 v°, la date 1548 est inscrite dans les ornements de la bordure.

Digitized by Google

46. — Réserve 203. — *Hore divine virginis Marie, secundum usum Romanum.* Paris, G. Hardouyn, (vers 1520), in-8°, Don Requien.

Imprimé sur vélin richement décoré ; l'illustration, exécutée à la main comme sur un manuscrit, comporte à chaque page, une bordure coloriée et dorée, ainsi qu'un certain nombre de grandes et de petites miniatures d'un coloris très vif, mais de dessin médiocre.

47. — Ms. 145. — Missel noté pour le premier dimanche de l'Avent, XVIe s. ; c'est le premier volume d'une série de 28 missels pour différentes fêtes de l'année exécutés par divers copistes et enlumineurs pour le cardinal Georges d'Armagnac et donnés par lui à Notre-Dame des Doms quand il était archevêque (1577-1585) et colégat d'Avignon.

Fol. 2 v°. Armoiries du cardinal et encadrement de page.

48. — Ms. 157. — Missel noté du Cardinal Georges d'Armagnac pour le dimanche des Rameaux, copié et enluminé par Romain Albaret, de Miradoux (Armagnac) en 1564 (signé).

Fol. 1 v°. Armoiries du Cardinal.

49. — Ms. 172. — Missel du Cardinal Georges d'Armagnac pour l'office des Morts.

Fol. 10 entièrement miniaturé. Le Christ en croix sur fond bleu. Au pied de la croix, la date 1549 ; dans la double banderole qui part du pied de la croix, est inscrit le nom de l'auteur : ANTONIUS VERGEL SCRIBEBAT ET FACIEBAT. — Au bas de l'encadrement, armoiries du cardinal d'Armagnac, avec l'inscription : GEORGIUS ARMENIACUS AR. EP (iscopus) TUR (onensis) CARD (inalis),ce qui indique que ce missel a été exécuté pendant que Georges d'Armagnac était archevêque de Tours de 1547 à 1551 et probablement, dans cette ville. — Cette page enluminée a été reproduite par Pansier, t. II, en frontispice, et par Leroquais, pl. CXXIV.

Table des manuscrits exposés

Ms	N°	Ms	N°	Ms	N°	Ms	N°
9	4	133	12	203	23	727	17
10	40	135	27	207	21	749	35
22	1	136	28	208	38	1.019	9
23	24	137	7	211	39	1.079	32
24	10	138	29	221	15	1.088	33
26	22	139	6	225	37	1.348	14
28	15 *bis*	143	8	308	31	1.355	9 *bis*
29	45	145	47	337	13	1.903	20
71	25	157	48	338	26	2.337	36
111	30	172	49	593	3	2.595	41
112	42	176	5	659	19	2.834	16
117	43	178	2	710	34	G 10	11
121	18	188	44			Rés. 203	46

Joseph GIRARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

Les souvenirs des Vernet [1] au Musée Calvet

Les relations du Musée Calvet et de la famille Vernet se sont formées par les soins des deux avignonais de marque, le Marquis de Cambis d'Orsan, administrateur du Musée Calvet qui résidait une partie de l'année à Paris, et le baron de Montfaucon, maire de la bonne ville d'Avignon, tous deux guidés et conseillés par une personnalité extrêmement attachante qui était alors l'âme du Musée, Esprit Requien.

Sous la Restauration, le Musée Calvet ne possédait pas encore de galerie de peinture, à peine une vingtaine de tableaux, parmi lesquels un seul Joseph Vernet, mais de la plus belle qualité, acquis en 1823 et provenant du Cabinet d'Astier de Montfaucon C'est ce magnifique *Port de mer au soleil levant* qui occupe le centre de la galerie, le plus séduisant de tous nos Vernet dans sa clarté blonde, le mieux ordonné aussi avec ses masses bien équilibrées, une mer calme, des vaisseaux, des architectures classiques, de petits groupes de personnages exquisement arrangés et distribués ,quelques nuages légers tachant le ciel, le tout baignant dans une lumière vibrante et douce.

Ces quelques tableaux dispersés dans diverses salles, on décida de les réunir dans une galerie ouverte au public, qu'on voulut, pour lui assurer un parrainage puissant, placer sous le vocable des Vernet, nom triplement illustre. De Joseph Vernet, sorti d'Avignon, la gloire n'avait pas encore subi d'éclipse. Son frère Carle, membre de l'Institut depuis dix ans, occupait une situation artistique prééminente. Son petit-fils Horace était déjà célèbre, lui aussi membre de l'Institut à 37 ans.

Nulle part, le culte des Vernet n'était plus fervent qu'à Avignon et il retrouvait à ce moment un regain de faveur, puisqu'en 1825 l'Aca-

(1) Conférence faite pendant la séance de l'Académie de Vaucluse au Musée Calvet le 12 mai 1927 pour la commémoration du Centenaire de la Galerie Vernet.

Digitized by Google

démie de Vaucluse avait proposé comme sujet de concours littéraire « l'*Eloge de Joseph Vernet* ». De leur côté, les administrateurs du Musée Calvet, désireux de donner du lustre à leur galerie naissante en y faisant entrer un tableau d'un peintre en renom, ne pensèrent pas à un autre artiste qu'à Carle Vernet, alors chef de la glorieuse dynastie.

Ce furent MM. de Cambis et de Montfaucon qui furent chargés de se mettre en rapports avec le maître.

Le 12 octobre 1825, M. de Cambis écrivait à Requien :

« J'ai pu enfin trouver M. Carle Vernet que nous avions vainement « cherché M. de Montfaucon et moi... Il fait dans ce moment-ci, et je « l'y ai vu travailler, une vue de Montmartre, avec un four à chaux « en action, une charette sur le devant, etc. Je lui ai dit : « J'emporte « votre tableau quand il sera fini et puis nous nous arrangerons ». Il « m'a répondu... que pour le Musée d'Avignon, il fallait un autre su- « jet que Montmartre et une charette et qu'il ferait plutôt une attaque « de voleurs ; la scène aurait lieu en Espagne pour que les costumes « fussent plus pittoresques. »

Et comme Carle Vernet passait pour être quelque peu paresseux, M. de Cambis ajoutait : « Rien de mieux assurément, mais quand arri- « vera l'exécution de ce beau projet? Le combat vaudrait mieux que « la charette, et les Andaloux que les chevaux de Montmartre. La cha- « rette cependant vaudrait mieux que rien et je serais presque tenté, « lorsqu'elle sera terminée, de vous l'expédier. »

M. de Cambis disait encore : « J'ai fait part à M. Carle du sujet du « concours proposé par notre Académie... Si le tableau était fait lors- « qu'on décernera le prix de l'éloge, ce serait bien l'occasion d'une belle « fête littéraire et académique. Cette idée a flatté M. Carle ; je la lui ai « indiquée pour accroître son ardeur et dans l'espoir que la gloire en- « trera dans le paiement. Il ne faut rien négliger dans les affaires dif- « ficiles. » M. de Cambis, on le voit, avait le sens pratique.

C'est ainsi que prit naissance l'idée de la fête dont nous commémorons aujourd'hui le centenaire. Le sculpteur Joseph Brian exécutait alors le buste en marbre de Joseph Vernet qu'il voulait offrir à la ville

Digitized by Google

d'Avignon en reconnaissance de l'aide que celle-ci lui avait prêtée à ses débuts.

M. de Cambis, — dont la correspondance (1), je le dis en passant, est une mine inépuisable pour l'histoire d'Avignon et du Musée Calvet sous la Restauration. — M. de Cambis suggère qu'on pourrait, en faisant la remise à la ville du buste de Joseph Vernet ainsi que du tableau de Carle et en « y ajoutant la lecture du poème couronné (par l'Aca-« démie de Vaucluse), faire une espèce de fête avignonaise à laquelle « nos autorités ne se seraient pas refusé de concourir et qui aurait pu « séduire M. Horace et nous valoir un de ses ouvrages. ». A ce dernier trait on reconnait le bon administrateur perpétuellement en quête de quelque don gratuit pour son établissement. Désireux de mettre en vedette son cher Musée, le Marquis ajoute : « Il nous faut l'apparat « d'une réunion olympique ».

Ce projet rencontra à Avignon une approbation unanime. Aussi M. de Cambis écrivait-il le 13 décembre : « Pour exciter le zèle avignonais « de M. Vernet, nous l'avions à plusieurs reprises entretenu de l'en-« thousiasme de ses compatriotes et du désir d'inaugurer son tableau « dans une *fête de famille* où seraient à la fois placé le buste de Joseph « Vernet fait par Brian et décerné le prix de poésie proposé par notre « académie. Cette idée a fructifié et M. Carle Vernet nous dit qu'il en « avait causé avec son fils Horace, qu'ils en étaient tous les deux émus « et reconnaissants et que M. Horace même avait manifesté l'opinion « et le désir que toute la famille Vernet se rendit à Avignon pour assis-« ter à cette *fête nationale* et être présente aux hommages rendus à leur « célèbre grand-père. Cette idée a beaucoup plu à M. Carle Vernet et « vous pensez bien que nous y avons vivement applaudi, d'autant « qu'elle nous mettait en mesure d'engager M. Horace de fournir aussi « son contingent et de rendre la fête complète par l'inauguration si-« multanée d'un tableau de sa main. M. Carle chez qui cette conversa-« tion avait lieu a été de notre avis... De chez lui nous sommes allés « chez M. Horace que nous avons trouvé trop occupé à terminer le

(1). Correspondance d'Esprit Requien, nº 3.199-4.331.

Digitized by Google

« portrait du général Foy pour lui parler d'affaires, mais nous l'avons « engagé à dîner avec nous mardi prochain. Son père sera des nôtres « et nous tâcherons de tout arranger définitivement... »

De son côté, le baron de Montfaucon écrivait non moins gaillardement : « Nous traiterons l'affaire le verre en main ».

Le dîner eut lieu ; il fut, parait-il, très gai. Les deux peintres promirent chacun un tableau. Il fut convenu que l'inauguration projetée aurait lieu en mai, que les deux peintres y viendraient et qu'Horace amènerait sa femme et sa fille « visiter le berceau de la gloire de son nom ».

Quelque temps après, M. de Cambis annonça que Carle avait commencé son tableau. Les bandits espagnols étaient abandonnés pour un nouveau motif, la course des chevaux sans cavaliers qui se donnait à Rome sur le Corso à la fin du Carnaval. « Le fils, disait le Marquis, aurait l'intention de prendre un sujet dans l'histoire d'Avignon. Je n'en connais pas. Pourriez-vous m'en indiquer un? »

Ce que proposa Requien ne fut pas agréé. Horace songea un instant à Laure et Pétrarque, puis se fixa sur le héros de l'Ukraine, Mazeppa. Celui-ci était le type de l'amoureux romantique, victime du destin et de la méchanceté des hommes. Son histoire avait déjà inspiré à Horace *le Mazeppa aux chevaux*. Cette fois, c'est le passage suivant du poème de lord Byron que le peintre interprêta : « Nous glissions comme le vent « à travers le feuillage, laissant en arrière les buissons, les arbres et les « loups ; car la nuit, j'entendis ces animaux sur nos traces, leur troupe « touchait presque nos talons ».

Notre Marquis annonça le tableau en termes enthousiastes. « On le « dit admirable. Il parait que la tête de Mazeppa est plus belle que « celle de son premier tableau sur le même sujet. » Quelques jours après il écrivait : « Le Mazeppa poursuivi par les loups qu'il a fait pour nous « est magnifique. Il y a une figure (Mazeppa), un cheval, six loups et « le paysage ».

Quant au voyage à Avignon, il avait été remis d'abord en août parce qu'en Juillet Carle Vernet, — le paresseux, — n'avait pas encore terminé son tableau, puis en septembre, parce que Mme Horace Vernet,

Digitized by Google

ainsi que sa fille « craignait beaucoup la chaleur », puis enfin en octobre, car entre temps s'était produit l'accident fameux, chute ou coup de fleuret, qui avait crevé le Mazeppa

Le 10 septembre 1826, Horace Vernet écrivait à M. de Montfaucon : « Les petits *accidents arrivés au tableau* que la ville d'Avignon veut « bien agréer en même temps que celui de mon père a (*sic*) rendu né- « cessaire un retard qui n'était primitivement occasionné que par l'ex- « cessive chaleur que des femmes peu accoutumées aux voyages n'au- « raient pu supporter sans inconvénients pour leur santé. *Maintenant* « *que tout est réparé*, que votre beau soleil est moins brûlant, nous vous « prions de bien vouloir nous recevoir les premier jours d'octobre (1) »

C'est par la lettre suivante (2) que Carle Vernet annonça son départ et celui de sa famille ; on y reconnait la jeunesse de caractère de l'aimable peintre ravi à l'idée du beau voyage.

Ce 30 septembre, samedy.

Monsieur le Baron,

« Nous partons à l'instant pour Lyon d'où j'aurai l'honneur de vous « écrire de nouveau. Excusez le laconisme de ma lettre. Mais les che- « vaux piétinent ; le postillon fait claquer son fouet. Nous montons « en voiture et il nous tarde beaucoup de descendre au château de « Montfaucon.

« Agréez, je vous prie, les assurances de nos sentiments dévoués.

Carle VERNET.

Les Vernet, dit un narrateur anonyme (3), arrivèrent à Avignon dans la soirée du 8 octobre « après trois jours d'une pénible navigation sur le Rhône ». M. de Montfaucon les reçut dans son hôtel. Le 10 eut lieu la séance académique dans la Galerie Vernet du Musée Calvet qui occupait alors encore les bâtiments de Saint-Martial.

A l'entrée des Vernet dans la salle, dit le chroniqueur, une « musique

(1). Ms. 2.971, fol. 139.
(2). Ibid., fol. 141.
(3). Ibid., fol. 152 et suiv.

Digitized by Google

harmonieuse » joua « l'air *Où peut-on être mieux?* qui réveilla dans toutes les âmes le sentiment glorieux et vrai que la postérité de Joseph Vernet appartient à la famille avignonaise ».

Ensuite se succédèrent les discours et les poésies dont M. le Président de l'Académie vous a donné tout à l'heure de suggestifs exemples.

Après la séance on mena les Vernet au cirque Franconi, — alors de passage —, dont les chevaux et les écuyères avaient si souvent servi de modèles à Carle Vernet.

Le soir il y eut grand banquet dans la salle de la Bibliothèque. On y lut encore des vers, entre autres ceux de M. Laribe, sous-bibliothécaire, dont l'historiographe anonyme a supprimé trois couplets « entièrement bachiques ».

On revint à la galerie Vernet, le jeudi 12, pour l'inaugurer solennellement. Autour de la *Marine de Joseph Vernet* que possédait alors le Musée, on avait placé deux tableaux de Carle, le *Corso* donné par lui et le *Cosaque sur un pont qui se brise* que M. de Montfaucon avait acheté à l'insu du peintre à une exposition parisienne, et deux tableaux d'Horace Vernet, les deux *Mazeppa*.

Pourquoi deux *Mazeppa?* Eternelle, obsédante question, posée depuis cent ans par des milliers de visiteurs. La notice des tableaux exposés alors au Musée Calvet (1) y répond dans le style pompeux de l'époque.

« Il est extrêmement rare de voir le même sujet traité deux fois par « le même auteur ; le tableau destiné par Horace Vernet, au Musée « Calvet, avait été promis pour une époque fixe ; au moment où il « venait d'être terminé, la toile est déchirée par un évènement imprévu « qui a lieu dans l'atelier même. Ce peintre célèbre dont la facilité égale « le talent, n'abandonne plus le pinceau, ne le quitte pas même pen- « dant une partie des nuits ; et, trois jours après, ce chef-d'œuvre, qui « depuis a été parfaitement réentoilé et habilement réparé, se trouve « refait de manière à ne pouvoir pas juger quel est le premier ou le se-

(1). *Notice des tableaux exposés au profit des pauvres dans la Galerie Vernet au Muséum Calvet.* Avignon, Guichard aîné, octobre 1826, in-12, 15 p.

Digitized by Google

« cond. Le Muséum Calvet, instruit de ce fait extraordinaire et jaloux « de se procurer une œuvre si étonnante, est devenu possesseur des « deux Mazeppa, quoique le second eut déjà été vendu à un person- « nage illustre, pour lequel Horace Vernet doit faire, en remplacement, « un autre tableau d'un sujet différent ».

La « répétition du Mazeppa » coûta 2.000 fr. au Musée Calvet. On s'explique difficilement pourquoi Horace Vernet mit tant de hâte à exécuter une réplique de son tableau puisque l'original pouvait-être, — et a été, — facilement et rapidement réparé. Peut-être le « personnage illustre » avait-il déjà manifesté son désir?

Outre les œuvres des Vernet, l'exposition comprenait quelques tableaux du Musée et d'autres toiles prêtées par des amateurs de la ville, en tout 165 numéros.

Le Maire remit aux deux Vernet un exemplaire en or d'une médaille frappée pour la circonstance et l'Administration du Musée leur offrit deux vases d'argent exécutés par Gloria, orfèvre de Paris, natif d'Avignon. Ces vases avaient coûté 7.195 francs, l'orfèvre ayant demandé seulement la restitution de ses frais. Pour le remercier de ce désintéressement, l'Administration du Musée Calvet lui fit présent d'une pièce de vin de Montfaucon. Quant aux dames Vernet, elles daignèrent accepter deux pièces de soie de la fabrique avignonaise.

Ensuite, on tint une nouvelle séance de l'Académie de Vaucluse ; on lut de nouveaux « éloges », d'autres poèmes ; dans l'un deux, on célébrait intarissablement tous les grands hommes produits par le département de Vaucluse.

Les jours suivants, il y eu des réceptions organisées par le Cercle du Commerce et la Société des Amis des Arts, avec de nouveaux banquets terminés par des toasts et par des vers ; il y eut aussi un bal où, dit l'historiographe anonyme, se donna libre cours « la vivacité des jeunes avignonaises ». Mme Vernet, ajoute-t-il, « s'y distingua par la grâce et la décence » et Carle Vernet « par la noblesse et la légèreté de sa danse » malgré son âge (il avait 69 ans). M. de Montfaucon mena les Vernet à Vaucluse, encore solitaire comme au temps de Pétrarque, puis le départ eut lieu le 17 octobre.

Digitized by Google

Tel est le grand évènement de la chronique du Musée que nous commémorons aujourd'hui.

A cette occasion, nous avons réuni tous les souvenirs des Vernet que nous possédons.

D'abord les humbles peintures d'Antoine, le chef de la dynastie, représenté par trois panneaux de chaises à porteurs peints avec une application de bon ouvrier ; un modeste *Paysage* ; *souvenir des cascatelles de Tivoli* de François Vernet, frère puiné et imitateur de Joseph, puis, en grand nombre, des œuvres de celui-ci, de Carle et d'Horace.

Joseph occupe naturellement la place prépondérante. Tombé presque en discrédit au temps de l'impressionisme, il connaît un renouveau d'estime depuis que, lassée des virtuoses de l'effet, notre époque a repris goût à la peinture expressive, aux œuvres synthétiques, aux compositions narratives ou décoratives. Rien ne témoigne mieux de ce regain d'intérêt comme la publication en 1925 des deux beaux volumes in-4° de Mlle Florence Ingersoll-Smouse, *Joseph Vernet, peintre de marines* (1714-1789), *étude critique suivie d'un catalogue raisonné de son œuvre, peint avec* 357 *reproductions* (*Paris, Bignou éditeur*).

A Avignon, Joseph Vernet n'a jamais cessé d'être un grand homme et pendant trois quarts de siècle on rechercha ardemment ses œuvres. Par achats ou par dons, 17 tableaux, *Temps Calmes ou Tempêtes*, vinrent peu à peu entourer la triomphante *Marine* du Cabinet d'Astier de Montfaucon. En 1888, le legs Ernest de Millaudon nous apporta une œuvre inattendue, cette *Bergère des Alpes*, froide et claire comme une eau de montagne, réplique de celle du Palais de Saint-Cloud, que Vernet exécuta pour plaire à Mme Geoffrin en s'inspirant d'une nouvelle médiocre de Marmontel. Diderot, qui aimait beaucoup Vernet sinon Marmontel, disait : « Je ne trouve ni le conte ni le tableau bien merveilleux ». Les personnages de ce dernier sont pourtant si charmants et tellement dans le goût des « bergeries » de l'époque.

Vous examinerez à loisir les dessins exécutés par Joseph Vernet pour préparer sa fameuse série des *Ports de France* commandée par le Marquis de Marigny en 1753 et à laquelle il travailla dix ans. Ces dessins sont au nombre de quatorze. Il y en a un du Golfe de Bandol, trois

Digitized by Google

de Toulon, un de la rade d'Antibes, un de Cette, deux de Bayonne, trois de Bordeaux, un de la Rochelle et un de Rochefort, un de Dieppe. Il nous ont été donnés par Horace Vernet et nous initient au « métier » de son illustre grand-père. Celui-ci, qui ignorait l'étude d'après nature, dessinait sur de longues feuilles de papier maintenant jaunies par le temps et couvrait ses croquis d'annotations en italien, — car il était de bon ton d'employer en art la langue italienne comme aujourd'hui l'anglais dans la vie sportive. — C'est d'après ces dessins que Vernet peignait ses tableaux. Aussi avait-il eu soin de noter, comme par exemple sur la vue d'Antibes, que les montagnes du fond étaient ici gris azuré, là violet foncé, ailleurs rose clair, que la mer était tantôt d'un gris azuré et un peu violet, tantôt d'un bleu vert céladon, que les terrains étaient des blés, des vignes, des prairies.

Vernet a été fort reproduit par l'estampe et est lui-même auteur de quelques eaux-fortes. Son historien Lagrange avait réuni une collection de 268 pièces gravées par ou d'après Vernet ; c'est la plus complète qui existe. Le Musée Calvet l'a acquise jadis de son auteur ; la plus grande partie, — tout ce que nous avons pu montrer, — est placée dans les vitrines et les meubles à volets de notre grande galerie. On admirera notamment la série complète des quinze *Ports de France*, tous avant la lettre et en état magnifique, ainsi que les trois célèbres gravures de Balechou, le *Calme*, la *Tempête* et les *Baigneuses*, celle-ci voisinant avec une autre interprétation du même sujet par Saint-Flour, ce qui fait ressortir les rares qualités de notre Balechou. Nous avons exposé à part deux épreuves de la fameuse *Vue d'Avignon* gravée par Martini et dédiée au prince des Asturies ; l'une d'elles « sans le ciel et sans les eaux » est de nature exceptionnelle (nous en possédons deux exemplaires). Sait-on que le tableau original perdu depuis plus d'un siècle a failli être acheté par la Ville d'Avignon? Il serait aujourd'hui au Musée Calvet (1).

Considérez enfin les fameux *Livres de raison* de Joseph Vernet où

(1). Lors de la vente de Peilhon, en 1763, le Conseil de ville avait décidé d'aller jusqu'à 1.200 livres (Ms. 1575, note d'Achard d'après les délibérations de Conseil). Mais la tableau fut adjugé 4.000 livres à Randon de Boisset.

Digitized by Google

cet homme d'ordre notait minutieusement ses comptes depuis les commandes de tableaux, jusqu'aux notes de cuisine, aux gains et pertes de jeu, aux dépenses de toilette. On y suit ainsi toute sa vie et lorsqu'on voit que le coiffeur est resté quelque temps sans « accommoder » Madame, c'est qu'un nouveau petit Vernet est venu au monde (1).

Il y a même un livre de comptes tenu en italien par Mme Vernet, qui, avant de perdre la raison, inscrivait avec soin les dépenses du ménage (2). Vous regarderez avec émotion le cahier d'écolière de la malheureuse Emilie Vernet, qui devenue Mme Chalgrin, périt sur l'échafaud révolutionnaire parce que son mari avait émigré (3).

Ce dernier cahier est couvert de croquis d'enfant de Carle Vernet que des œuvres importantes font connaître chez nous sous les divers aspects de son talent, la peinture anecdotique, avec sa *Course de Rome* et son *Cosaque* ; les scènes de chasse, avec un très beau dessin à l'encre de Chine intitulé *Chasse à courre* ; les chevaux, avec trois dessins tirés de l'Album Requien (*Dame à cheval, Postillon, Attelage et figures*), et deux gravures à l'aquatinte par Debucourt (*Cheval qu'on bouchonne* et *Cheval de retour de la chasse*, avant la lettre) ; l'illustration, avec ses *Fables de La Fontaine*, don de Mme Horace Vernet. Quelques autographes, pieusement collectionnés par Requien (4), nous révèlent, — le style, c'est l'homme, — son caractère gai, léger, toujours jeune ; nous possédons aussi un de ses *Livres de comptes*, bien moins détaillé que ceux de son père (5).

De tous les Vernet, le troisième, Horace fut de son vivant le plus célèbre et le plus admiré. Il paraît maintenant démodé sans espoir de retour. « Ses panoramas militaires, a dit Armand Dayot, ne nous tou-« chent guère aujourd'hui ; et si nous nous inclinons pourtant devant

(1). Ms. 2.321-2.323. — Le Ms. 2.326 porte dans le *Catalogue général des manuscrits* le titre : « Notes sur le dessin et la peinture, par Claude-Joseph et Carle Vernet ». On n'y trouve que des notes d'histoire naturelle et quelques dessins ou croquis assez informes qui sont peut-être de Carle Vernet enfant.

(2). Ms. 2.324.

(3). Ms. 1.207.

(4). Autographes de la Collection Requien, nº 10.103-10.104.

(5). Ms. 2.325.

Digitized by Google

« le peintre de la *Prise de la Smala d'Abd-el-Kader*, c'est parce qu'il « fut un très pénétrant portraitiste avec les effigies d'Isabey, du géné- « ral Foy, de Canrobert, du comte de Castellane, de Mlle Mars, etc., et, « dans ses lithographies, le précieux commentateur des élégances de « son temps (1) ».

En 1872, le Louvre nous a envoyé *Joseph Vernet attaché à un mât et étudiant les effets de la tempête*, grande marine éxécutée en 1822 par Horace Vernet pour la Maison du Roi au prix de 6.000 francs.

Et puis, il y a les deux *Mazeppa*. Sait-on que le premier engouement passé, on se lassa de voir toujours les deux Mazeppa côte à côte. Peut-être Requien était-il fatigué de l'éternelle question : Pourquoi deux Mazeppa? On essaya d'en échanger un. Peine inutile. Mme Vernet écrivait le 2 août 1844 à Requien :

« Il (Horace) me charge de vous dire qu'il ne faut pas songer à pou- « voir obtenir le *Mazeppa aux chevaux*. Ce tableau est beaucoup plus « grand que ceux que vous avez dans votre Musée. Il appartient à la « liste civile ; le Roi ne consentirait pas à l'échanger. Mais vous pouvez « sans le moindre scrupule faire cet arrangement avec le Musée de « Montpellier. Si l'occasion se présente encore, mon mari trouvera tout « simple que vous vous sépariez d'un double pour avoir un tableau « d'un autre maître ». L'occasion ne s'est plus présentée. Les visiteurs du Musée d'Avignon diront toujours : Pourquoi deux Mazeppa?

Mentionnons encore quelques dessins d'Horace, notamment un *Hussard combattant* et un portrait du duc d'Angoulême, tous deux extraits du précieux Album Requien, des gravures (*Le Trompette* par Charles Johannot, *Mazeppa aux loups* et *Mazeppa aux chevaux*, *Abraham renvoie Agar*, *Rébecca à la fontaine*, *Judith et Holopherne* par Jazet) dans leurs cadres de l'époque, images vieillotes qui ont fait la joie de nos grands'mères ; quelques livres illustrés ; des autographes, composés pour la plupart de lettres de lui ou de sa femme écrites à Requien (2).

(1). Armand Dayot. *Carle Vernet*, 1925, p. 10.

(2). Autographes de la Collection Requien, nº 10.105-10.107, et Correspondance d'Esprit Requien, nº 13.732-13.747.

Digitized by Google

Oublierai-je qu'Horace Vernet a été un des bienfaiteurs insignes de notre Musée? Outre les dessins de son grand'père et les *Livres de raison*, il nous a donné son propre buste par le grand sculpteur danois Thorvaldsen. En l'adressant à Requien, Mme Vernet écrivait le 16 juillet 1835 ; « C'est avec joie et orgueil que je sacrifie la possession de « la ressemblance de mon mari faite par un homme célèbre. N'est-ce « pas une vive satisfaction et un honneur pour toute notre famille de « voir le buste du petit-fils placé près de son illustre aïeul au Musée de « la ville qui l'a vu naître? »

A Horace Vernet, nous devons encore un *Intérieur d'église* par Granet, aujourd'hui bien noir, le *Combat de Nazareth* exécuté dans l'atelier de Géricault d'après une esquisse de Gros, et enfin un des tableaux les plus précieux de notre Musée, le *Bara*, œuvre admirable de Louis David, d'une pureté de dessin incomparable.

Les souvenirs de l'inauguration de 1826 ont été groupés également. On y voit en triple exemplaire, or, argent et bronze, la médaille frappée à cette occasion avec, au revers, l'inscription « Galerie Vernet votée et établie au Muséum Calvet par le Conseil municipal de la bonne ville d'Avignon le 18 mars 1820. Le Baron de Montfaucon, maire », et la légende : « Joseph Vernet, Carle Vernet, Horace Vernet. Ce nom seul illustrerait trois villes ». Cette légende avait été oubliée par le graveur du coin Passetou ; M. de Montfaucon, qui y tenait beaucoup, la fit rétablir et c'est pour cela qu'elle est inscrite en petits caractères. Le coin de l'avers, portant le buste de Joseph Vernet gravé par P. Petit, avait été prêté par l'État.

A côté des exemplaires de cette médaille, ont été placés leurs coins, conservés au Musée Calvet, des brochures de circonstance, le *Discours* de M. de Suleau, préfet et président de l'Académie, la *Cansoun* [illegible] de MM. Carle et Horace Vernet, *artistas dins Avignon*, du bon poète avignonais Hyacinthe Morel, etc., et des manuscrits, entre autres les signatures des souscripteurs au banquet offert aux Vernet par les membres de l'Académie de Vaucluse et du Musée Calvet (1).

Digitized by Google

Dans la même vitrine, on verra une miniature de Mathieu Bilfeldt représentant le baron de Montfaucon, un portrait d'Esprit Requien dessiné par Boilly fils et encore un précieux souvenir d'Horace Vernet, dû à sa générosité, sa grande médaille d'honneur en or, à lui décernée par le jury international de l'Exposition universelle de 1855.

Signalons encore deux caricatures amusantes du sculpteur Dantan jeune, la figure osseuse de Carle Vernet dressée sur le cou d'un cheval et la tête d'Horace surmontée d'un crâne prodigieux.

Telle est notre exposition formée d'objets d'art et de reliques. Elle nous permet de rappeler à nos compatriotes l'œuvre du grand peintre de marines et d'évoquer d'agréables souvenirs locaux. Avec Carle et Horace Vernet, nous voyons reparaître les hommes de la Restauration, M. de Cambis, M. de Montfaucon, Requien, Hyacinthe Morel, M. de Suleau, etc. tous bons serviteurs de notre ville et du Musée Calvet. Ils sont venus dans ce salon qui vit les réceptions de M. Deleutre. Ce sont des ombres familières que nous avons évoquées ; nous avons pensé à elles et parlé d'elles comme on fait de vieux amis disparus, avec un sourire, non de raillerie, mais de tendresse.

Joseph GIRARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

Stuart Mill et Mistral

—:—

Le philosophe anglais Stuart Mill venait d'obtenir sa retraite de la Cie des Indes où, pendant 35 ans, il avait occupé de hautes fonctions. Avec sa femme et sa belle-fille Helen Taylor, il allait dans le Midi de la France pour passer l'hiver à Hyères et,ensuite, le printemps en Italie. Mme Mill tomba brusquement malade à Avignon (Hôtel d'Europe) et y mourut (3 novembre 1858).

On l'ensevelit au cimetière Saint Véran. Stuart Mill, qui professait pour sa femme un véritable culte, voulut, ainsi que sa belle-fille du reste, rester près de sa dépouille mortelle. Ils achetèrent, à proximité du cimetière, un petit cottage, tout en gardant leur domicile anglais. Avignon devint désormais leur principale résidence. Stuart Mill y mena pendant une quinzaine d'années une existence très régulière, mais très variée et très occupée : visites fréquentes au tombeau de sa femme, excursions botaniques ou de tourisme, surtout travail intellectuel. Il mit la dernière main à quelques ouvrages qu'il avait composés avec celle qui, vingt ans avant leur mariage, était déjà son inspiratrice ; il en composa d'autres. En même temps il s'intéressait aux plus hautes idées politiques, sociales et philosophiques et entretenait une active correspondance avec des penseurs de plusieurs pays. Les évènements de France, en ces dernières années du Second Empire et ces débuts de la Troisième République, le préoccupaient vivement. La vie avignonaise, au moins la vie politique et intellectuelle, ne pouvait manquer d'attirer son attention.

Il était l'ami d'un homme qui, par ses fonctions et sa haute intelligence, occupait un rang distingué parmi l'élite du pays, M. le Pasteur Louis Rey. Il se lia aussi avec l'entomologiste Henri Fabre. Il n'est

Digitized by Google

pas douteux qu'il connut le mouvement félibréen qui se développait avec une rapidité extraordinaire, produisait des chefs d'œuvre tels que *Mireille, la Grenade entr'ouverte, Calendal,* et soulevait des questions littéraires et politiques de premier ordre.

C'est ainsi apparemment qu'il entra en relations avec Mistral. Il lui offrit un de ses ouvrages, l'*Assujettissement des femmes* (1), un de ceux qu'il a travaillés le plus et à la diffusion duquel il attachait la plus grande importance. Cet ouvrage était, d'ailleurs, autant l'œuvre de sa femme que la sienne. C'est même le féminisme de Stuart Mill, encore tout jeune, qui avait été le point de départ de leurs sympathies intellectuelles. Plus tard, en 1851, Mme Mill avait écrit, dans une Revue anglaise, un article qui déclancha en Angleterre le mouvement féministe dont les suites furent considérables.

Dans son livre, Stuart Mill montrait que la situation actuelle de la femme est un vestige de la loi du plus fort : dans le mariage, elle manque d'indépendance relativement à ses biens et à ses enfants ; dans la vie publique, elle est également sacrifiée. Or il n'y a aucune raison de lui refuser l'accès de toutes les fonctions. Elle y apportera son sens pratique et sa promptitude dans la décision. Ses défauts, tels que la mobilité et le manque d'originalité, appartiennent aussi à beaucoup d'hommes et sont dus en partie à son état d'assujettissement. Enfin le progrès réalisé par l'émancipation de la femme aurait des effets considérables dans la société et réduirait beaucoup les penchants égoïstes que son assujettissement aux hommes est de nature à favoriser.

C'était la première fois que la question était traitée dans toute son ampleur, du point de vue moral, social et juridique, par un des plus grands penseurs de son époque, dans cet esprit de large empirisme qui caractérise la philosophie de Stuart Mill, en dehors de tout système exclusif, avec des faits et des raisonnements et, animant le tout, une sorte de poésie morale, très discrète mais très élevée.

***

(1) Traduction française Cazelles, Paris, Guillaumin, 1869.

Digitized by Google

Quel accueil Mistral fit-il à ce plaidoyer? A défaut de sa lettre, qui, à ma connaissance, n'a jamais été publiée, nous avons du moins la réponse que Stuart Mill fit à cette lettre et qui ne laisse aucun doute sur l'adhésion de Mistral.

D'abord, les deux ou trois lignes que l'éditeur a mises en tête de la lettre de Mill et qui sont évidemment le résumé de la lettre de Mistral, disent que Mistral a été « converti » par cet ouvrage (*converted by it*). Ensuite la première phrase de la réponse de Mill donne exactement la même impression :

« *Cher Monsieur. Parmi toutes les adhésions qui ont été données à la thèse de mon petit livre, je ne sais s'il y en a aucune qui m'* (*ait*) (1) *fait plus de plaisir que la vôtre ; et cela non seulement à cause de l'influence que donne à vos opinions votre position si importante dans le monde des lettres, mais encore plus par la confirmation de ma conviction que les âmes poétiques, lorsqu'elles sont jointes à une intelligence éclairée, ne verront rien qui leur répugne dans la modification que la justice exige dans les relations sociales entre les deux sexes...* (2) »

Cette définition du génie de Mistral (*âme poétique et intelligence éclairée*) est d'une exactitude frappante pour nous qui pouvons mettre sous ces deux expressions tant de choses puisées dans l'œuvre mistralienne.

Après avoir dit que l'homme cherchera toujours à idéaliser la femme, Stuart Mill aborde une thèse qui concorde admirablement avec ce qu'on pourrait appeler la « poétique de Mistral. »

« *...Mais ici, comme dans tout le reste, il s'agit pour l'idéal de ne pas trop s'écarter des conditions de la réalité...* »

L'art classique, fait de mesure, d'harmonie, de sobriété et de naturel, est peut-être tout entier dans cette phrase qui révèle un vrai connaisseur de nos grands écrivains de race. Stuart Mill, en effet, avait étudié

(1) *Ont* dans le texte. C'est apparemment une faute due au copiste ou à l'imprimeur. Il y en a un certain nombre dans les lettres françaises de Mill. J'ai eu entre les mains, grâce à l'obligeance de M. le Pasteur Rey, plusieurs autographes français de Stuart Mill. Ils sont généralement corrects.

(2) *The letters of John Stuart Mill...* Longmans, Green and Co, London, New-York and Calcutta, 1910, tome II, p. 217.

Digitized by Google

avec sa sympathie et sa pénétration ordinaires, tout particulièrement Pascal, Voltaire et Paul-Louis Courier ; et il reconnaissait, ou pressentait, en Mistral un auteur de la même famille. Et pour remonter plus haut encore, lui qui, enfant prodige, avait déjà lu, à huit ans, six dialogues de Platon, il avait gardé l'empreinte de ce qu'il y a de plus exquis dans le génie grec, que Mistral précisément a fait revivre.

« ...*Autrement*, continue le penseur anglais, *on aurait d'une part un idéal incompatible avec les conditions de la vie, et d'autre part une vie réelle toute prosaïque dans laquelle on retomberait toujours...* »

C'est le problème même de la poésie dans la vie. Ce problème, on peut dire que Stuart Mill l'a résolu pour son propre compte. Car aucune existence ne fut à la fois plus occupée, plus minutieusement ordonnée et plus poétique, plus sentimentale que la sienne. Les affaires de la Cie des Indes, qui l'absorbaient quelques heures par jour, ne l'empêchaient pas de goûter les plaisirs les plus délicats de l'art, du sentiment de la nature et de l'amitié. L'empirisme, où avait cru l'enfermer la rigide éducation paternelle, ne lui interdit jamais l'accès aux méditations de la philosophie ni à l'idéal moral. Il dut seulement briser les barrières de ce système étroit, adopter une attitude intellectuelle à la fois positive et largement ouverte à toutes les possibilités, — et c'est par là, en inaugurant, comme on l'a dit, un « esprit philosophique spécial (1) » qu'il est devenu un des grands maîtres de la pensée humaine. Modestement, il attribue ce qu'il y a de meilleur dans son œuvre à l'influence de sa femme. Mais on ne subit guère que les influences pour lesquelles on était préparé.

Quant à Mistral, sa vie et son œuvre sont si intimement mêlées qu'elles semblent faire un seul et même poème. Rien d'étonnant, donc, que ces deux natures d'élite, si différentes à tant d'autres égards, se soient rencontrées pour procurer à la femme, inspiratrice de la poésie et souveraine de la vie, une existence plus digne, plus libre et même plus conforme à sa nature.

En effet, continue Stuart Mill, *beaucoup se sont figuré un être tout*

(1) Cité par P. Lemaire. *Stuart Mill. L'Utilitarisme*. Paris, Hatier, p. 5.

Digitized by Google

de fantaisie, qui aurait besoin pour exister d'un monde aussi imaginaire que lui: ils ont proposé aux femmes cet être-là pour modèle, et quand elles tâchent de s'y conformer, elles se heurtent contre les dures exigences de la vie réelle qui s'opposent invinciblement à (sa) (1) *réalisation. Il me semble que l'idéal propre à l'existence humaine serait tout autre que cet idéal de fantaisie, sans être pour cela moins poétique : ce serait l'idée d'une personne complète dans toutes ses facultés, propre à toutes les tâches et à toutes les épreuves de la vie, mais qui les (remplirait)* (2) *avec une grandeur d'âme, une force de raison et une tendresse de cœur très au-dessus de ce qui a lieu maintenant, sauf peut-être chez les plus admirables caractères dans leurs moments de plus grande exaltation.* »

Par ces nobles paroles, Stuart Mill réfute l'objection si souvent faite aux « féministes » qu'ils veulent arracher la femme au foyer, la jeter dans la mêlée sociale et politique, lui faire perdre le charme qu'elle tiendrait précisément de son rôle discret, et diminuer ainsi son influence qui serait d'autant plus forte qu'elle est plus subtile. Toute la question est de savoir si cette action en quelque sorte maternelle ne serait pas plus intense et plus continue le jour où l'homme et la femme vivraient sur un pied d'égalité et marcheraient de conserve vers le même idéal. Stuart Mill n'en doute pas et l'adhésion de Mistral suppose chez lui la même conviction.

Enfin Stuart Mill, tout détaché qu'il est des religions positives, n'en présente pas moins le Christ comme l'incarnation de cet idéal :

« *...Si cet idéal,* dit-il, *a été jamais offert au genre humain, c'est dans le Christ, et je ne sais pas ce qu'on pourrait demander de mieux, soit à un homme, soit à une femme, sous le rapport du perfectionnement moral que de lui ressembler. Or ce caractère-là est aussi profondément réel que poétiquement élevé et émouvant.* »

***

Ce sera une gloire pour Mistral d'avoir provoqué une telle réponse. Et l'on n'en regrette que davantage de ne pas pouvoir lire sa propre

(1) *la* dans le texte.
(2) *remplissait* dans le texte.

Digitized by Google

lettre. Espérons du moins qu'il en aura gardé une copie et qu'elle sera publiée un jour. En attendant, nous ne savons d'elle qu'une chose : que l'adhésion de Mistral aux idées de Stuart Mill a été pleine et entière. Car s'il avait fait des restrictions, il est vraisemblable que, suivant son habitude, Stuart Mill les aurait discutées.

J'ai à peine besoin d'ajouter qu'il faut écarter l'idée d'une adhésion de pure forme, de simple politesse, ce qui serait injurieux pour la mémoire des deux correspondants.

Il n'y a pas lieu, non plus, d'y voir une ironie vulgaire, également déplacée. L'ironie de Mistral est tout autre et bien plus profonde : elle est dans la plupart de ses idées, même les plus chères. Toutes les opinions de Mistral, — et elles sont plus variées qu'on est tenté de le croire —, sont également sincères, vivantes, passionnées, mais presque toutes sont également symboliques et ne doivent pas être prises au pied de la lettre. Je crois qu'au fond de la pensée mistralienne, il n'y a que le Bien et le Mal, et, comme réalité suprême et définitive, le triomphe du Bien sur le Mal. Tout le reste est subordonné à cette loi souveraine. C'est pourquoi l'idéal de justice, exalté par l'auteur de l'*Assujettissement des femmes* a séduit l'âme généreuse de Mistral, comme l'avaient enthousiasmée l'idée provençale et l'idée latine.

Aussi bien l'émancipation de la femme est analogue à celle de la Province. La Provence, tenue en tutelle malgré sa beauté physique et morale, malgré le pacte libéral par où elle s'était donnée à la France, est dans la même situation que la femme moderne. Le Code civil et les lois politiques procèdent du même esprit jacobin que la centralisation administrative.

D'ailleurs cette adhésion sincère au « féminisme » s'est produite à une époque toute particulière et décisive de la carrière de Mistral. Elle se rattache assez étroitement à ce qu'on a appelé le « républicanisme de Mistral » qui paraît s'être affirmé plus nettement aux dernières années du Second Empire. Sa lettre et celle de Stuart Mill sont de 1869.

Il ne faut pas s'imaginer, du reste, que Mistral se classât ainsi parmi les « rouges du Midi ». Son républicanisme était d'essence assez rare et ne l'empêcha pas plus tard de partir en guerre contre les Jacobins de

Digitized by Google

la Troisième République. Il ne fut d'ailleurs pas plus tendre pour leurs adversai es, les conservateurs et les monarchistes.

Sous le bénéfice de ces réserves, Mistral, malgré certaines apparences, est un vrai démocrate, « le démocrate idéal », comme l'appellera Paul Mariéton (1) ; et, par son féminisme, il se plaçait tout à fait à l'avant-garde des démocrates français de cette époque. Il avait toujours eu l'esprit libéral et hardi.

On sait qu'entre 17 et 18 ans, il fut pris d'un zèle ardent pour la révolution de 1848 et à la façon dont il raconte la scène où son père le lui reprocha durement, on sent bien qu'il ne fut pas convaincu par les arguments paternels. Ce fut plutôt le père qui fit des concessions. S'il a gardé une piété filiale à Lamartine, la reconnaissance était certainement doublée d'une réelle sympathie intellectuelle. Ce n'est pas non plus sans aucune intention politique qu'il réédita, en 1862, le *Galoubet* de Jacinte Morel, et écrivit une préface élogieuse sur ce poète, qui, à la nouvelle de la Révolution, quitta sa chaire de rhétorique au collège Bourbon d'Aix-en-Provence, et jeta sa robe de Doctrinaire aux orties, pour venir défendre dans sa bonne ville d'Avignon les idées libérales des Girondins.

D'ailleurs, au moment où il se ralliait au féminisme de Stuart Mill, Mistral sortait d'une période d'ambition politique. Bonaparte-Wyse, qui était son admirateur et son ami et qui, à ce moment-là, fut un peu son confident, trouve qu'il devenait « révolutionnaire. » Mistral lui écrivait à la date du 1er mars 1865 :

« *Les temps futurs sont à l'union non à la séparation. Mais aussi et surtout, ils sont à la liberté, à la liberté des races, des cités, des individus dans l'harmonie... N'est-il pas évident pour tous ceux qui réfléchissent que l'Europe — même en conservant ses rois et ducs et empereurs — court à l'union républicaine?* (2) »

Enfin l'époque où nous sommes est celle de *Calendal*, poème de pre-

(1) *Poètes provençaux contemporains*, Nouvelle Bibliothèque populaire, Paris, Henri Gautier, 1888, p. 4.

(2) Lettre publiée par J. Ch. Roux (*Provençal de Paris*, 17 nov. 1912) et citée par Jules Véran : *De Dante à Mistral*. Paris, de Boccard, 1922, p. 199.

Digitized by Google

mier ordre, généralement peu compris et injustement placé au-dessous de *Mireille*. Il est cependant, à mon avis, d'une force bien supérieure, et surtout d'une plus large envergure. On n'y a vu que l'exaltation de la Provence de la mer et des montagnes. Mais Théodore Aubanel ne s'y est pas trompé et en a bien compris le sens profond. Au lendemain de sa publication, il écrivait à sa lointaine amie, Mlle Sophie de Lens (4 janvier 1867) :

« ...*Ce qu'il a chanté* (dans Calendal) *c'est la lutte éternelle du bien contre le mal, ce sont les élans d'une âme éprise de l'infini... Je crois, Mademoiselle, que cette épopée, empreinte d'une inspiration si élevée, restera une des gloires de la Provence.* (*Lettres à Mignon*, p. 28.)

Effectivement, au chant IX de ce poème (p. 362), Estérelle, demandant à Calendal un suprême effort, lui dit :

De ton prochain renversé sur le flanc, — va, sois le chevalier, l'apôtre ! — Dans ses enthousiasmes que ton cœur plus large — embrasse la patrie auguste, — les causes belles, justes et grandes, — la douloureuse humanité, pontife de la nature — et la nature, miroir et création de Dieu ! .. »

Cette époque de Calendal est, je crois, l'apogée de l'œuvre mistralienne (1). Mistral a pris nettement conscience de sa haute mission et de la mission du Félibrige, dont l'âme libérale s'accommodera des opinions les plus différentes. Ses idées se sont fortifiées, élevées. Son patriotisme local s'est agrandi jusqu'à l'amour de la France, de la civilisation latine, de la civilisation humaine. Durant les longues années qui lui restent encore, il développera, il précisera, il prêchera ce haut idéal, avec une variété de moyens et une persévérance extraordinaires ; mais il n'y ajoutera rien d'essentiel : nous sommes au point culminant de sa carrière.

Nous comprenons que, vivant dans une telle atmosphère morale, Mistral se soit rallié facilement aux vues hardies du penseur anglais sur l'émancipation des femmes. En cela il est resté fidèle à son esprit d'indépendance et d'idéalisme, en même temps qu'à son sens pratique,

(1) L'importance de cette période mistralienne n'a pas échappé à la sagacité de Jules Véran [illegible]

puisque les idées qu'ils défendaient alors l'un et l'autre, contre la presque unanimité de l'opinion publique en France, ont fait, depuis, beaucoup de chemin.

***

Il me semble que cet enthousiasme « féministe » donne à la physionomie énigmatique de Mistral un air assez inattendu. Lui, si rassis, si pondéré, si régulier dans ses travaux et son apostolat, si attentif aux moindres articles d'un programme, si minutieux à recueillir les expressions et les antiquités provençales, nous apparaît disposé à caresser tout rêve généreux, prompt à se dégager des idées courantes, dépassant en hardiesse non seulement ses amis politiques, mais ses adversaires mêmes

L'opinion courante est trop portée peut-être à voir dans Mistral un traditionnaliste, hypnotisé par le souvenir d'un passé, glorieux sans doute, mais à jamais disparu. Son féminisme, si on le rapproche d'autres vues analogues, nous révèle un Mistral préoccupé de l'avenir, et même d'un avenir quelque peu lointain. « Ayons, dit-il, les yeux ouverts autant que la mémoire. » (1)

Et par là son culte très réel, très authentique, pour les institutions qui firent de la Provence le pays de la sage liberté, de la poésie, de la beauté et de la vaillance, prend un sens nouveau. La Provence, Mistral le dira plus tard, fut pour lui le symbole de l'Idéal, qui n'est ni passé, ni futur, mais de tous les temps :

« *...Sur la mer de l'histoire, pour moi — tu fus, ô ma Provence, un pur symbole, — un mirage de gloire et de victoire qui. — dans l'écoulement ténébreux des siècles, — nous laisse voir un éclair de Beauté.* »

(*Lis Oulivado.* L'archétype).

Alfred DUMAS.

(1) *Lis Isclo d'or*, La brassado, p. 502 (édition Lemerre).

Digitized by Google

PLAN DE L'ÉGLISE DE VALRÉAS

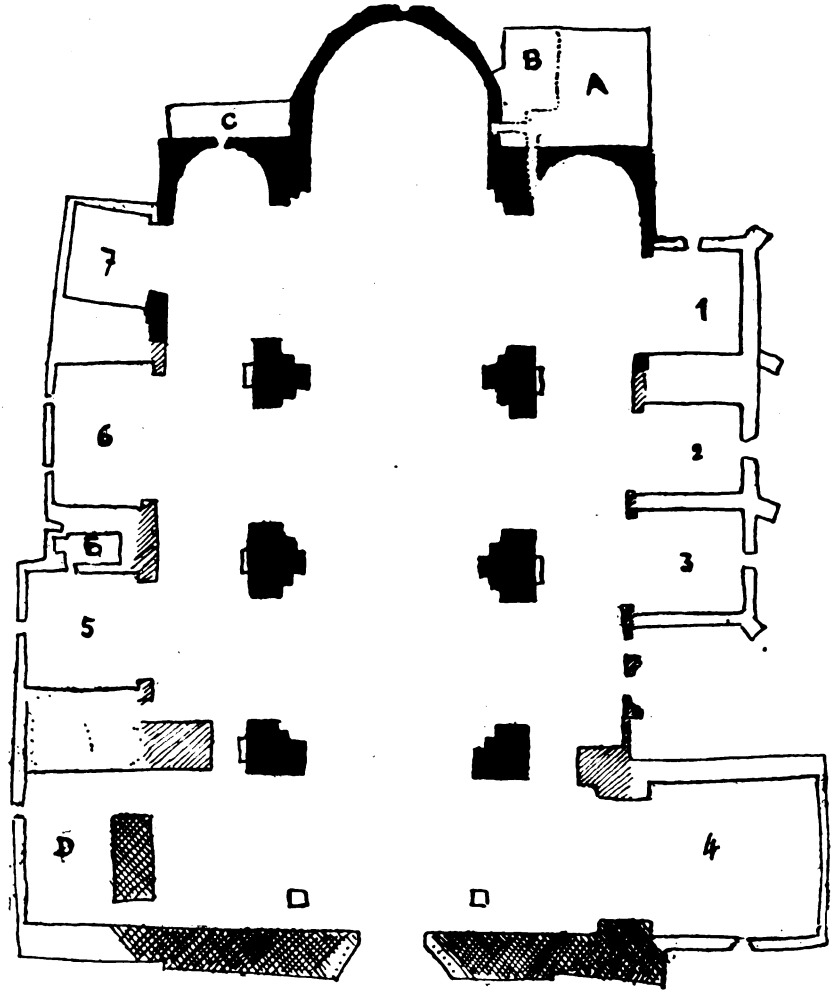

1. Chapelle Saint Joseph.
2. — Ames du Purgatoire.
3. — Saint Antoine.
4. — du Rosaire.
5. — Sainte Anne,
6. — Saint Vincent.
7. — Sacré-Cœur.

A. Sacristie.
B. Arrière Sacristie.
C. D. Débarras.
E. Dépôt de chaises.

Les parties pleines sont du XII[e] s.
— en hachures : 1[er] agrandissement,
— en quadrillé : 2[e] —
— sablées : après le XVIII[e] s.

Digitized by Google

L'Eglise Paroissiale de Valréas

PAR

M. l'Abbé François DUTERTRE, Vicaire

—:—

L'église paroissiale de Valréas est un des monuments les plus intéressants du Haut-Comtat.

Le but de cette notice est moins de raconter l'histoire de ce monument vénérable que d'en donner une description aussi complète que possible tant au point de vue de son architecture qu'à celui de sa décoration.

I

PRÉCIS HISTORIQUE

PLAN.

Pour se rendre compte du plan primitif de l'église, il faut faire abstraction des constructions accumulées au cours des siècles autour de la nef. Retranchons par la pensée les deux bas-côtés et les chapelles adjacentes, la grande voûte et la chapelle du Rosaire, enfin les deux chapelles qui prolongent le transept.

On se trouve alors en présence d'un plan très régulier affectant la forme d'une croix latine : nef en deux travées, transept, chœur et abside.

Les deux travées mesurent en longueur 18 m. 90 ; le carré du transept a 6 m. 87 de côté ; le chœur et l'abside 7 m. 25 : soit une longueur de 33 m. 02. Le transept a 15,51 entre ses deux extrémités. Comme nombre de ses contemporaines, l'église ne possède pas deux dimensions

Digitized by Google

symétriques. Il est intéressant de noter que l'écartement des piliers de chaque travée varie entre 7,05, 6,20 et 6, 10.

La voûte ajoutée à l'ouest de la nef à 14 m. 80 d'ouverture et 8 m. 50 de long. Ce qui donne à l'édifice, de bout en bout une longueur totale de 41 m. 57, avec une hauteur moyenne de 15 à 16 m.

ESSAI DE CHRONOLOGIE.

Faute de documents, il est impossible de fixer la date exacte de la construction de l'église. M. Camille Bréchet, dans son guide du Nyonsais, dit que la ville parait devoir son existence à une abbaye fortifiée qui aurait été construite sur le monticule où se trouve l'église. Celle-ci n'est probablement pas la première qui ait été élevée en ce lieu. D'abord parce que la cité existait au Xe s. ; parce qu'il y avait une communauté de chrétiens ; et aussi parce que l'infrastructure parait bien dater de l'époque carolingienne : son appareil est irrégulier, formé de pierres sommairement taillées. En outre, d'où proviendraient les sculptures remployées dans la voûte de la première travée? A les examiner attentivement, celles-ci ne paraissent pas postérieures au XIe s. Elles ne peuvent avoir été placées en clé de voûte qu'au moment de l'achèvement de cette partie de l'église.

Quant à dire que ces débris proviendraient de la ville romaine d'Aletanum (Le Pègue), c'est affirmer une pure hypothèse.

Les entrelacs carolingiens de la façade sud, comparables à ceux de Vaison, doivent provenir de monuments étrangers à la ville, bien qu'ils soient de la même pierre que le reste de l'édifice.

Valréas possédait au XIe s. un prieuré dans le quartier de Saint Vincent, à 1.500 m. au sud. Ses prieurs étaient nommés par l'abbé de Cruas (Ardèche). Vers la même époque, un second prieuré fut fondé sous le vocable de N.-D. de Nazareth, à proximité du château des comtes Ripert. Il se peut, comme on l'entend souvent dire, que l'église actuelle ait été construite sous l'inspiration des moines de Cruas. Il y a loin de là à prétendre que notre église ressemble à celle des bénédictins de Cruas ; elle sera plus utilement rapprochée de celle de Bourg-Saint-Andéol.

Digitized by Google

Par la sobriété de ses ornements, l'église de Valréas est bien antérieure à ces dernières. Ici, plus qu'ailleurs, apparaît l'ignorance dans l'art de buter les voûtes. Notons en passant que les marques de tâcherons font totalement défaut.

Quoiqu'il en soit, l'église primitive devint bientôt trop petite. Dès le XIIe s., on appuya sur les murs extérieurs d'alors, une nef en demi-berceau. On perça les murs latéraux des deux travées et de chacun des côtés ouest du transept, et force fut alors de reporter plus au sud le portail primitif. Ce travail dut s'accomplir en une soixantaine d'années. L'ornementation du portail sud, donnant sur la place Pie, permet de fixer l'achèvement de ces agrandissements vers la fin du XIIe s.

En 1477, on construisit la grande voûte, au couchant. Pour ce travail, l'entrepreneur Vitalis Revote, de Montségur, reçut 12 florins ½.

Déjà recouverte par des dalles en 1450, l'église fut pavée en 1492. Elle servait de lieu de sépulture à nombre d'habitants notables. Tel un Raymond qui au XVIIIe s. désire être enterré près du confessionnal du secondaire (le vicaire). Le dallage a été remplacé au début du siècle par la mosaïque actuelle.

Les chapelles ont été édifiées par les soins de certaines familles ou corporations qui les dotaient de bénéfices modestes en raison du nombre des chapellenies. La plus ancienne est celle de Saint Joseph, autrefois Saint Benoît ; et celà ne surprend pas dans une église qui doit son origine à un prieuré bénédictin. Peu après, fut construite celle de Saint Vincent, au côté nord. En 1505, les Fournier font bâtir la chapelle de Saint Joseph (Ames du Purgatoire), au côté sud. Presque immédiatement celle de Saint Antoine, jadis dédiée à Saint Etienne. La chapelle du Rosaire est édifiée en 1719, celle du Saint Sacrement, aussi au XVIIIe s. et est devenue celle du Sacré-Cœur. En 1840, on élève la chapelle de Sainte Anne. Enfin, le local servant d'entrepôt aux chaises date de la même époque.

La sacristie appuyée à l'église peut être du XVIe s., et on croit que l'arrière sacristie était un oratoire dédié au Saint Esprit. Les boiseries du chœur empêchent de se rendre compte de son accès.

L'appareil est moyen pour les voûtes, tandis que les murs inférieurs présentent un appareil irrégulier. Les angles sont formés de pierres

Digitized by Google

taillées, et les murs sont en maçonnerie qu'il serait peut-être disgracieux de dépouiller de son badigeon. Aussi a-t-on cru sage de blanchir l'église depuis le XVIIIe s. En 1822 ce badigeonnage a été exécuté à la satisfaction de tous, écrit-on alors. La couleur de ces badigeons était fort variable, et devait peut-être suivre les influences de la mode. Ainsi, vers le milieu du siècle dernier, les murailles jusqu'à hauteur de la corniche étaient de couleur rouge marbré.

II

DESCRIPTION

1. L'INTÉRIEUR

Pour étudier méthodiquement l'archéologie de l'église, il convient de commencer par la grande voûte, au revers de la façade occidentale.

La grande voûte. — Comme on l'a vu, cette grande travée était destinée à allonger l'église. Au lieu de prolonger la nef centrale et ses bas-côtés, on a préféré construire une voûte d'un seul jet, avec une portée exceptionnellement impressionnante. Sans aucun doubleau, la voûte en tiers-point, fort élargie, d'une part semble seulement juxtaposée à l'édifice roman dont il a fallu démolir la façade occidentale ; d'autre part, elle est appuyée sans contrefort sur les murs déjà assez épais. C'est une réalisation audacieuse qui a duré cependant, malgré les craintes de ruine que,vers 1889, une municipalité exprimait moins par souci de la sécurité publique que par sectarisme : elle fit barricader l'accès de cette partie de l'église, comme certains crochets en témoignent.

A droite s'ouvre par un arc percé dans l'épaisseur des murs, la chapelle de Notre-Dame du Rosaire, chère à la piété des Valréassiens. Construite avec les pierres d'une chapelle privée, elle possède une voûte en ogives. Elle est médiocrement éclairée par deux ouvertures en œil de bœuf, qui jurent dans un ensemble ogival assez heureux. Souhaitons qu'on les remplace par de vraies fenêtres du même style que la chapelle.

La tribune de l'orgue a été construite en 1723. En face, contre la paroi de la nef, l'autel des saints Roch et Sébastien (gauche) et celui

Digitized by Google

des saints Crépin et François-Régis (droite), tous deux restaurés en 1818.

La nef. — Malgré les multiples couches de badigeon, il est assez facile d'admirer l'appareil des deux travées de la nef. Celle-ci est recouverte d'une voûte en berceau, soutenue par des doubleaux à deux ressauts, reposant sur des pilastres que l'on a taillés en biseau ,vers 1840, jusqu'à une certaine hauteur afin de gagner la place de quelques chaises. A ces pilastres et à ces doubleaux correspondent des contreforts très épais, dont trois sont encore visibles dans leur partie supérieure. Le reste a été démoli lorsqu'on construisit les deux collatéraux, dont les murs à leur tour remplissent le rôle des contreforts antérieurs.

Avant l'agrandissement de l'église au milieu du XIIe siècle, les murs s'évidaient, à l'intérieur de la nef, sous une grande arcature double, de dimension variable (5 m. 35, 4 m. 88, 5 m. 12). A la construction des bas-côtés, ces évidements furent totalement percés. Le visiteur non averti de ces travaux successifs, s'étonne de la masse de ce qu'il appelle des piliers. Ce ne sont pas des piliers, mais les murs eux-mêmes.

Enfin la voûte de la première travée présente une curiosité qui tient de la fantaisie. On a inséré, sans doute au temps de la construction de cette voûte, comme claveaux, une série de personnages sculptés qui, nous l'avons dit, paraissent provenir d'un monument antérieur, à cause du caractère archaïque de certaines attitudes et des costumes. Il est intéressant de les connaître. En voici la nomenclature, les numéros suivent leur ordre de l'ouest à l'est :

1 2 3 6 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19

4 5 7 8 9

1. Cavalier : peut-être le Christ entrant à Jérusalem?
2. Fleur : les pétales très réguliers sont aplatis sur un boudin.
3 Homme ou femme drapée
4, 5, 6 Fleurs.
7. Tête d'homme barbu, le front auréolé d'une couronne de perles.
8. Chien ou cheval en marche, les pattes relevées

Digitized by Google

9. Fleur avec rayons

10. Personnage nu brandissant un fléau, ou un morceau de bois recourbé. Est-ce la mort?

11. Personnage vêtu d'un collet et surgissant d'un bassin ou tout au moins d'un mur

12. Personnage assis sur un siège à pieds, tenant à la main gauche un objet plat difficile à identifier

13, 14, 15 Personnages méconnaissables à cause du badigeon

16 Moine ou paysan, recouvert d'un capuchon.

17. Personnage également revêtu d'un capuchon, mais les bras pendants.

18. Personnage tête nue, vêtement serré à la taille, le bras droit relevé et paraissant indiquer le ciel ou une scène de l'étage supérieur

19. Un ou deux monstres à côté d'une roue fleurie.

Est-ce là ce qui resterait d'un portail primitif, antérieur à l'agrandissement de l'église? Ce n'est guère probable, car au moment de cet agrandissement, la voûte de la première travée était montée, et ses claveaux nécessairement en place. On ne les aurait pas remplacés sans utilité par ces fragments qui peuvent provenir d'un monument de l'époque carolingienne, porte, sarcophage ou sculpture d'une chapelle.

Les bas-côtés. — Le bas-côté nord paraît être le plus ancien. Formé d'une demi-voûte en berceau, il s'étend depuis le transept jusqu'à la grande voûte. Cette demi-voûte est soutenue par deux arcs doubleaux qui s'appuient aux tronçons des contreforts de la nef. Comme en celle-ci, une corniche court à très faible hauteur, formée d'un cavet et d'un quart-de-rond. La même moulure est répétée avec plus ou moins de succès au sommet des pilastres.

Sur ce bas-côté s'ouvre la chapelle dite de Saint Vincent, qui pourrait être du XVe s. Elle est voûtée en croisée d'ogives soutenues par quatre nervures dont deux reposent sur des colonnes avec chapiteaux. Cette chapelle était primitivement éclairée par une seule fenêtre dont la trace est visible de l'extérieur. Elle a été remplacée par deux fenêtres vulgaires, et pour elle il faut exprimer le même désir de prochaine restauration.

Digitized by Google

La chapelle de Sainte Anne est de construction récente (XIXe s.) et n'offre aucun intérêt.

Le bas-côté sud a été plus modifié par l'édification de chapelles adossées successivement les unes aux autres, comme en témoignent les contreforts extérieurs.

L'une, dédiée aux âmes du Purgatoire, était celle de la famille des Fournier (1505). Elle est éclairée par une fenêtre haute partagée par deux meneaux au sommet desquels régnait une rosace. Voûte en croisée d'ogives reposant sur des chapiteaux bien ensevelis sous la chaux.

L'autre chapelle, celle de Saint Antoine, est de date un peu plus récente et a été restaurée au milieu du XIXe s., par la famille Prosper Meynard. La fenêtre est semblable à la précédente. Notons que les rosaces sont aveugles et gagneraient à être débouchées et pourvues de vitraux.

Ce qui intéresse le visiteur perspicace, ce sont les deux colonnes enchassées dans le mur, à droite et à gauche de l'arc de la première travée. Ces deux colonnes reposent sur un socle formé d'un boudin et d'un filet. Celle de droite, auprès du bénitier, est surmontée d'un chapiteau orné de feuilles. Celle de gauche a la même base et le même diamètre de fût ; quant au chapiteau, il est orné de feuillage et de perles, mais il a été passablement détérioré.

La trace heureusement visible des moitiés d'arceaux en plein cintre, permet de supposer avec de fortes présomptions que ce sont les colonnes des côtés extrêmes du portail primitif, lorsque l'église ne comprenait seulement que la nef. En effet, un calcul très simple permet de reconstituer le portail avec ses trois baies, celle du milieu étant sans doute seule ouverte à la circulation, les deux autres aveugles parce que le mur contenu dans l'intrados est du même appareil que celui qui lui est extérieur.

Ce portail était-il orné d'un tympan sculpté dont les sujets remployés comme claveaux de la première travée seraient les vestiges? Nous ne saurions l'affirmer ; toujours est-il que ces deux colonnes très écartées l'une de l'autre laissent croire à l'existence d'un portail dont celui qui se trouve plus en avant serait la reproduction.

Digitized by Google

Transept. — Le transept est formé d'une croisée de nefs, couverte d'une voûte en plein cintre.

Si les dimensions de ces nefs sont inégales, chaque croisillon possède une absidiole voûtée en cul-de-four et dont l'axe est loin d'être au milieu du mur dans lequel elle est bâtie.

L'absidiole du côté nord est percé d'une fenêtre romane très étroite d'ouverture sans aucun ornement. Elle est actuellement cachée par un tableau. D'ailleurs cette fenêtre donne sur un débarras où l'on accède par le chœur. Elle est limitée par un arc en tiers-point, dont la partie droite est empâtée dans un mur où l'on a découvert tout dernièrement une niche moulurée qui devait servir à entreposer les burettes ; l'élévation de cette niche donne lieu de supposer que le sol de cette chapelle absidiale était plus haut que de nos jours. Une autre niche vient d'être mise à jour, un peu au-dessous.

L'absidiole du sud est de construction plus régulière, mais elle n'a ni corniche ni fenêtre. Ici un tableau, pouvant pivoter sur des gonds, cache heureusement l'envers ou l'endroit d'une cage grillagée qui contenait autrefois la relique de Saint Martin des Ormeaux.

Le croisillon sud est éclairé par une fenêtre haute, en plein cintre avec large ébrasement, et autour une légère saillie. C'est la seule fenêtre ancienne en dehors de celle du chœur. L'église n'en devait donc posséder primitivement que deux. La raison de cette parcimonie dans l'éclairage naturel se trouve dans un préjugé relatif à la solidité : des murs trop ajourés ne doivent pas tenir. Il y a aussi la difficulté d'obturer ces ouvertures pendant l'hiver, surtout dans ce pays exposé aux vents violents du nord. On pourvoyait à l'éclairage par les lustres garnis de nombreuses bougies.

Le transept lui-même est élevé sur plan carré. Chaque arc doubleau à ressauts a à peu près la même dimension. Le transept est couvert par une voûte en ogives, soutenue par des nervures reposant sur des trompes. La clef de voûte enchassée dans une moulure circulaire, représente la Bienheureuse Vierge Marie, titulaire de l'église N.-D. de Nazareth.

Disons tout de suite que la clef de voûte est incontestablement du XIVe siècle, à cause de la finesse de sa décoration ; les murs qui avoi-

Digitized by Google

sinent le carré du transept sont d'une époque bien antérieure, tandis que la croisée d'ogives ne peut être que du XIVe. Enfin couvrir la croisée du transept roman par une voûte avec ogives n'est pas l'ordinaire dans l'art du haut moyen-âge. Ces considérations amorcent la question du clocher et à ce propos on aura l'occasion d'y revenir.

Chœur et abside. — Le chœur ne comprend qu'une travée voûtée en berceau et soutenue par un doubleau qui s'appuie sur un pilastre dont les montants ont été coupés comme tous les autres, jusqu'auprès de la corniche.

Par suite de réparations effectuées au premier tiers du XIXe siècle l'abside n'a plus gardé de son aspect antérieur que la voûte en cul de four dont l'appareil est nettement visible sous les couches de badigeon

Dans l'état actuel, le tableau du fond masque la seule fenêtre qui ait éclairé chantres et clergé pendant de longs siècles. C'est vers 1835 que le conseil de fabrique eut la regrettable pensée de boucher la fenêtre primitive et d'ouvrir dans le mur, un peu à droite, une baie très large et très haute, seul moyen, pensait-on, de donner au chœur un éclairage suffisant. Celà ne se fit pas sans dommages tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : on dut au dehors mutiler une colonne. et au dedans donner à cette ouverture l'apparence d'une verrière d'usine : du coup, le caractère du chœur était changé. De plus, les boiseries installées à ce moment nécessitèrent des mutilations plus graves encore, bien qu'aucun document, aucun registre de délibérations ou de comptes ne fasse mention des travaux exécutés.

Que l'on enlève le tableau surmonté de la gloire provenant de la chapelle des Cordeliers, que l'on bouche la baie de droite, et l'on aura l'abside dans son état primitif, et l'art n'aura qu'à y gagner. Mais il manquera toujours ce qui a du être démoli au moment où l'on a posé les lambris autour des stalles. Voici l'hypothèse :

Toutes les églises de la région sans exception, — contemporaines de celle de Valréas — , ont leur abside ornée d'une colonnade supportant des arcatures aveugles, celle du milieu étant occupée par la fenêtre que nous devrions voir à la place du tableau. On peut aisément constater cette décoration dans les églises de Bourg-Saint-Andéol,

Digitized by Google

Bonlieu (près de Marsanne), Cruas, Saint-Restitut, Baume de Transit, chapelle rurale de Grignan, cathédrales de Saint Paul-Trois-Châteaux et de Vaison. Faute de cette décoration, cette partie de l'église, la plus apparente, serait bien nue.

On doit alors se demander pourquoi l'église deValréas en aurait été dépourvue. Evidemment, jusqu'ici, aucune recherche ne nous a permis de découvrir les débris des colonnes ; mais il y a, derrière les lambris, trois endroits où le mur parait avoir été beaucoup plus abîmé qu'ailleurs. En outre, il y a au-dessous de la naissance du cul-de-four un évidement qui ne s'explique pas autrement que par la destruction volontaire des arcatures sur lesquelles la voûte venait s'appuyer. Enfin, il était nécessaire de faire disparaître ces colonnes gênantes et leurs arcs, si l'on voulait doter le chœur de boiseries et de stalles comme dans les grandes villes... : travail jugé indispensable ici, alors qu'il n'en fut jamais question dans d'autres paroisses.

Espérons qu'un jour, la « plaie éblouissante » de l'abside sera fermée et qu'on se contentera de la discrète fenêtre romane du fond : alors l'église aura retrouvé son sens religieux si conforme aux lignes générales de l'édifice.

2. L'EXTÉRIEUR.

Le portail sud. — La partie la plus intéressante de l'église est sans contredit le portail sud qui donne accès à l'église du côté de la place Pie.

Il comprend trois baies. Celle du milieu, composée de trois voussures ornées, est la plus riche en décoration. L'arc est brisé en feuille de trèfle. La première et la troisième voussure sont ornées de fleurs à pétales, la deuxième d'entrelacs fleurissant un long corps dont la tête et les pieds reposent sur un coussin. La porte elle-même s'ouvre sur un fond tréflé et mouluré. Les colonnettes supportant les voussures sont surmontées de chapiteaux ornés de larges feuilles ou de palmettes dont les angles s'arrondissent en têtes d'homme. Les voussures portent elles-mêmes sur un tailloir large et débordant sans aucun ornement.

Digitized by Google

Les colonnettes sont posées sur un socle carré, relevé par un boudin et une bague.

L'archivolte est formée d'un arc en plein cintre dont les claveaux sont ornés de chevrons simples ; l'intrados se compose d'un léger tore entre deux filets. La partie comprise entre les chevrons et l'extrados est occupée par des dessins variés : trèfles, lettres, A majuscule dans la partie droite, signes divers. Enfin l'extrados est orné de dents de scie.

Les deux portes latérales présentent un caractère analogue : arc en tiers-point, porte tréflée, fûts de colonne avec chapiteaux en assez bon état à gauche. La porte de gauche est bouchée et n'a jamais dû servir à la circulation.

L'ensemble du portail est bordé d'une moulure avec larmier assez nettement visible. Au sommet de la porte centrale et au-dessous des dalles, se trouve une sculpture représentant le Christ en croix, d'un dessin très effacé. A gauche, un panneau très curieux, auquel il manque certainement un étage de pierre, nous fait voir trois personnages cantonnés dans des niches carrées : au-dessous, dans un ovale, un oiseau. Le personnage a l'air de tenir un bâton en main. Malheureusement, cette sculpture, située sous une gouttière, est très abîmée.

A droite, c'est un personnage décapité, revêtu d'une robe qui le couvre jusqu'aux pieds. Ce sont aussi deux figures humaines, représentant le soleil et la lune, et deux personnages situés autour d'un arbre sur lequel s'enroule un serpent, illustration évidente de la scène de la tentation d'Adam et d'Eve. Enfin, une pierre ornée d'entrelacs en quatre parties et en excellent état.

La pluie, le vent et les tourbillons de poussière ont rongé la pierre de ce portail devant lequel cependant les visiteurs s'attardent longuement et qui a depuis longtemps sollicité le pinceau d'une foule d'artistes.

Portail ouest. — Celui-ci, appelé grande porte, se trouve sur la façade occidentale de l'église dans l'axe de la nef. Sur un soubassement repose un grand arc soutenu par cinq rangs de colonnes entièrement dégagées du mur. A chaque rang de colonnes, correspond une voussure

Digitized by Google

finement moulurée : cordon entre deux gorges et deux baguettes. Les fûts de colonnes sont alternativement cylindriques et polygonaux : l'un d'eux est une colonne à 16 faces. Les chapiteaux en excellent état de conservation, sont ornés de fleurs très découpées. Remarquer le chapiteau le plus rapproché de la porte : dans le feuillage, on aperçoit un moine et un cochon l'épine dorsale hérissée.

La voussure de la porte comprend encore un tore entre deux gorges et au niveau des chapiteaux se trouvent engagées des chimères. L'ensemble du portail est encadré par un fronton sans décoration. Il n'y a de place pour aucune statue ; mais tout-à-fait au sommet de la façade, les maçons ont encastré dans le mur une statue de saint debout dans un cadre.

Le portail mis à part, rien de remarquable dans cette haute muraille qui repose sur des bases consolidées par des arcatures évidées à la base gauche.

Fenêtres. — Les fenêtres anciennes sont fort rares pour les raisons que nous avons déjà signalées. Au-dessus du portail ouest se trouve une rosace de grande dimension, formée de rayons s'ouvrant en leur extrémité en quarts-de-rond, et réunis par leur centre à une couronne. Cette rosace paraît plus ancienne qu'elle ne l'est en réalité. Elle est entourée d'un cordon formé de deux boudins et d'une baguette. Il y a à peu près la même moulure sur la face intérieure.

A droite et à gauche, il y avait deux fenêtres en ogives, maintenant à moitié bouchées. Enfin l'orgue installé à la tribune au revers de cette façade masque la rosace qui a été aveuglée par des pierres et des briques, et on a ouvert par la suite les deux *oculi* qui donnent maintenant à l'église une lumière parfois trop violente.

Notons en passant les fenêtres des chapelles latérales du bas-côté sud ; celle de la chapelle du Purgatoire qui avait une rose au-dessus des deux meneaux ; de même à la chapelle de Saint Joseph, la fenêtre qui est bouchée en raison de la présence en cet endroit d'une gigantesque statue.

Les quatre contreforts correspondant aux diverses chapelles montrent sans conteste qu'elles ont été construites longtemps l'une après

Digitized by Google

l'autre. La deuxième porte au-dessous du larmier deux anges soutenant l'écusson de la famille des Fournier qui fonda la chapelle.

Couverture. — L'église est couverte de dalles appelées « bards », posées en chevauchement. Autrefois, tout l'édifice était couvert de la sorte. On n'a utilisé les tuiles qu'en raison du coût de la pierre et surtout de la fragilité de certaines voûtes. Sous la toiture du transept, on pourra voir les modillons très nombreux aux diverses figures d'hommes ou d'animaux.

Clocher. — Le clocher, ou pour mieux dire : les clochers, sont établis sur une plateforme à plan carré au-dessus du carré du transept. Il y a d'abord un campanile octogonal ajouré de 8 baies trilobées et de couverture conique. Ce clocher est un monument apocryphe : ce n'est qu'une restauration maladroite, mais riche en indications pour l'archéologue.

L'autre clocher est édifié dans le style répandu en Provence et dans le midi de la France. Ce clocher à arcade est percé de trois ouvertures dont celle du haut a été bouchée, alors que les deux autres, en dessous, sont utilisées par les cloches.

Etait-ce là le clocher primitif? Rien n'empêche d'admettre que le clocher-arcade est contemporain de la construction de l'église. Plusieurs monuments analogues ont de ces petits clochers. Mais alors est-ce pour soutenir cette modeste construction que servent les deux arcs-boutants au nord et au sud de la plateforme? A bien considérer l'ensemble de l'église, on se rend compte que ces deux clochers sont bien disproportionnés avec l'église. A un monument de cette taille il faut un campanile important. Rien non plus n'empêche de supposer une tour qui a pu se démolir ou même n'a pas pu être achevée.

Les églises semblables de Bourg-Saint-Andéol, Cruas, Cavaillon, Le Thor, ont un clocher en forme de tour au-dessus de la croisée du transept. A cette tour, correspond à l'intérieur une coupole supportée par des trompes. Des arcs-boutants sont alors justifiés. C'est, à notre avis, ce qui devait exister à Valréas.

On sait que la croisée du transept est voûtée en croisée d'ogives,

Digitized by Google

tandis que tout l'édifice est d'une époque antérieure. Pourquoi cette forme de voûte, si l'on ne peut pas supposer que cette voûte remplace une coupole ou une tour qui n'a pas pu tenir?

Pourquoi ces quatre trompes si elles n'étaient pas destinées à soutenir les ressauts intérieurs préparant la coupole? Pourquoi, à l'extérieur, ces deux arcs-boutants trapus et solides, s'ils ne devaient pas buter une tour?

On ne saura sans doute jamais le dernier mot du problème, mais on peut se représenter l'église surmontée d'un clocher analogue à celui de Bourg-Saint-Andéol, élevé d'un ou de deux étages avec des arcatures aveugles, et un étage d'ouvertures destinées aux cloches, et l'ensemble surmonté d'un toît plat ou à peine conique, si la tour était polygonale. A l'intérieur, la lumière serait descendue douce et céleste, comme à Notre-Dame des Doms, en Avignon. N'est-ce pas pour remplacer les fenêtres de la tour lanterne, qu'au moment de la réfection du clocher on a pratiqué dans le mur de l'est cet *oculus* triangulaire nanti d'un vitrail? Est-ce aussi pour conserver le souvenir de cette tour à jamais démolie, que l'on a élevé à l'extrémité de la plate-forme le campanile trop neuf dont les ouvertures trilobées jurent avec le style sévère de l'église? Quant au clocher arcade, sa construction était d'une impérieuse nécessité. Il était facile d'imiter dans ce genre et on en est resté là.

L'abside et le chevet. — L'abside est formée de cinq pans rectangulaires dont les angles sont appuyés sur des pilastres avec chapiteaux très abîmés. Chaque pan est orné dans sa partie supérieure d'une arcature géminée dont les montants s'appuient sur trois colonnes. Enfin une série de modillons est répartie tout autour sous la toiture en dalles et elle-même agencée en section conique.

L'abside est percée d'une seule fenêtre. Les deux ouvertures pratiquées au XIXe s. ont exigé la destruction de deux colonnes médianes de l'arcature qui sert de frise. La fenêtre du milieu est très intéressante: c'est une ouverture très étroite de 25 centimètres environ et longue de 70 à 80. Elle est bordée de deux colonnes en boudin de très court rayon. On peut voir la même au Thor, à Clamecy, etc.

Digitized by Google

Au dessus de cet arc, une archivolte composée de claveaux reposant sur des chapiteaux de deux colonnes posées sur des socles carrés. Autour de la fenêtre, une moulure terminée en bout brisé. A cause de cette fenêtre, la colonne médiane est plus courte que ses voisines.

DÉPENDANCES.

Ajoutons quelques mots sur les dépendances de l'église. La sacristie comprend deux appartements voûtés, et le premier en deux travées. Des documents anciens signalent l'existence d'une chapelle du Saint Esprit.

Du chœur, on accède à la sacristie par un étroit passage pratiqué dans le mur, dont on peut admirer l'épaisseur.

La clastre, ou habitation du moine représentant l'abbaye de Cruas, était située au dessous de la sacristie. Deux arceaux contenus dans une maison adjacente permettent de situer à cette place la demeure du prieur paroissial.

Jusqu'au premier quart du siècle dernier, l'église était entourée du cimetière. Jusqu'alors on devait descendre une ou deux marches pour entrer dans l'église par la porte de la place Pie. L'enlèvement des tombes a certainement abaissé le niveau de la place. On allait, dit-on, de plein-pied du jardin des Pénitents Blancs à l'église. Le vent, très violent au passage du côté nord, et la pluie ont aussi contribué à cet abaissement qui atteint de 1 à 2 m. Le terrain qui se trouve derrière l'église autour du chevet et sur le côté nord, contient de très nombreux ossements et par là on peut se rendre compte des détails de l'abside et de la place des arcs-boutants : on ne manquera pas de s'y rendre.

L'escalier qui donne accès au clocher, débouchait primitivement dans le transept sud. On voit encore la trace de son ouverture près d'une inscription relative à la famille des Fournier. Cet escalier à vis, dont les premières marches sont raides, est pratiqué dans l'épaisseur du mur et se termine en rampe droite. A sa sortie, il faut marcher sur la toiture du transept.

Digitized by Google

Voici le texte de cette inscription.

ANTIQIAE ET NOBILI FORNERIOR
UM FAMILIAE HUC AB AN MCCCCX
VII PER IO ARTHAUDUM ADELPH
NATU TRANSLATAE SUB Sma ÷ DN
PROTECTIONE IN HOC SACEL AB
HOC TEMPORE SEPULCHRO ELE
CTO POTITAE S P DE FOURNIER O
ET M PXMI ET DUO PHILIPPI DNI
DAULTANE ET DE LOYSONVILLE
MONUMENTO CONDENDIS CADAVERI
BUS ULTIMUM IUDICIUM EXPECTATURIS
DICATUM OPERE TESDITUNEO IN F
ORNICES CONCINNATUM CARIS ET
CLARIS PARNTIBU SIBI SUIS POST
ERISQUE EORUM FIERI CURARUNT
AN. SAL. CIC DCXLIX

III

MOBILIER ET DÉCORATION INTÉRIEURE

L'orgue. — Le premier orgue serait l'œuvre d'un religieux augustin de Nice, nommé Antoine Milani. Il fut inauguré le 7 septembre 1506 et les personnages composant le chapitre constatèrent que les orgues « étaient suffisantes et bien sonnantes ». Ce n'est qu'en 1783 que l'on construisit la tribune actuelle où l'orgue, déjà réparé en 1638, fut définitivement installé. On en profita pour le revoir de nouveau moyennant le prix de 2700 livres. Sa dernière révision date de 1911.

Il est possible qu'il se soit d'abord trouvé sur une tribune au transept sud.

Les autels. Les autels sont à peu près tous compris de la même façon. Le maître autel se trouvait plus en arrière, mais à partir de 1684 il fut avancé pour être visible de toutes parts. L'autel actuel et la balustrade de communion en fer forgé datent de 1784. La table d'autel est en forme de tombeau, et le tabernacle orné de deux groupes d'anges est surmonté d'un baldaquin qui par son style et ses proportions trompt, à dommage, l'harmonie des lignes architecturales.

Digitized by Google

L'autel du croisillon nord est une dalle funéraire portant une inscription sans intérêt.

Les autels de ces deux absidioles proviennent du couvent des Cordeliers, ainsi que la gloire qui surmonte le tableau au fond de l'abside.

L'autel de Saint Vincent et le rétable doré de la chapelle du Rosaire proviennent de la chapelle du séminaire. Sous la grande voûte, on a placé deux autels, dont l'un dédié à Saint Crépin dont on gardait à la sacristie le buste avec celui de Saint Vincent.

L'autel du Rosaire fut acheté par la caisse de la congrégation des Enfants de Marie pour la somme de 2000 fr. et bénit le 14 ou 15 août 1853.

L'autel de Saint Antoine fut donné par la famille Rieux vers 1854. Les fonts baptismaux qui se trouvaient dans cette chapelle furent alors transportés là où il sont maintenant.

Statues. — L'église possède peu de statues anciennes. Près de la porte du sud, une vieille statue de la Vierge, N.-D. de Nazareth, en bois, malheureusement peinte en brun clair, mériterait de retenir l'attention. Nous nous arrêterons plus volontiers à la chapelle du Rosaire qui possède une statue de Notre-Dame en pierre sculptée et qui offre un ensemble heureux de pieuse expression.

La chapelle de Saint Vincent garde le buste en bronze argenté à 7 feuilles de Saint Martin des Ormeaux, évêque de Saint-Paul-3-Châteaux, dont le corps fut transféré à Valréas. Avant la Révolution, le reliquaire était supporté par quatre petits lions en argent

De chaque côté de l'autel majeur, sur des consoles, des anges adorateurs placés là en 1735.

En 1784, M. de Moracet rapporta de Florence les deux statuettes qui sont dans la chapelle de Saint Joseph.

Tableaux. — Pour les examiner, suivons l'ordre indiqué par le chemin à suivre dans l'église

Chapelle de Saint Antoine : *Le miracle du pied coupé*, de Pierre Parrocel (XVIIe s.).

Purgatoire : *La Vierge aux œufs*, de P. B... 1668. — Saint Joseph : *La mort de Saint Joseph*, de M. Berlet, don de l'Etat, 1832.

Digitized by Google

Transept sud : *Sainte Thérèse.*

Chœur : à gauche, très en lumière, *la Vierge aux raisins*, de Courtois d'Avignon. Au fond, l'*Assomption* de Marie, de Bernardino Roderio. 1605. A droite et trop dans l'ombre : *La Circoncision.* Ce tableau sur bois, sans nom d'auteur, mérite de retenir l'attention. Le sujet traité est d'ailleurs fort rare. On remarquera la finesse de physionomie des personnages, surtout de ceux qui se trouvent au second plan. Le grand prêtre tient l'Enfant Jésus sous le bras, tandis que Saint Joseph lui tient le corps ; la Sainte Vierge, sous les traits d'une femme opulente, retient sa douleur. Derrière eux, tous les personnages paraissent intéressés par la scène. On observera la richesse des couleurs de ce tableau, un des plus anciens de la région et des plus curieux. On pourrait le dater du milieu du XVIe s.

Transept nord : les *Anges gardiens.* — Saint Vincent : *Saint Vincent*, martyr, et Saint Louis de Gonzague.

Au-dessus des fonts baptismaux : *Saint Jean-Baptiste.*

En face, sur la paroi de la chapelle du Rosaire : *Marie protectrice* de la cité, ex-voto de la ville qui fut préservée de la peste en 1725. Dans la même chapelle, la *Présentation*, attribué à un artiste de Marseille ; et en face, *La Visitation*, de Nicolas Mignard, dont une copie se trouve dans la chapelle rurale de Marie-Vierge, à côté du cimetière de la ville. Enfin sur le mur de l'arc, reproduction un peu simpliste d'un rare exemplaire de *l'Adoration des Mages*, conservé dans la chapelle du grand séminaire d'Avignon.

Autres curiosités. — C'est dans la paroisse que fut baptisé le futur cardinal Maury orateur écouté aux Etats généraux, archevêque nommé de Paris, mort à Montefiascone en 1817. Il fit sa première communion dans la chapelle du Rosaire et fut confirmé dans cette église. En souvenir de ces circonstances, il a donné en 1811 et 1812 un ornement blanc orné de fleurs de soie brodées : on ne se lassera pas d'admirer la variété des teintes,et le fondu avec lequel sont traités particulièrement les œillets. On garde aussi de lui deux calices, un ciboire, deux missels de rite gallican.

Le trésor conserve l'anneau pastoral de Saint Martin des Ormeaux,

Digitized by Google

gros anneau en fer, la croix pectorale de ce saint, le tout provenant de la famille d'Aultane. On se fera montrer aussi un coffret en métal argenté, très lourd, d'origine byzantine, que l'on croît être du XIIIe s. Il a été arrangé pour contenir les boîtes à Saintes huiles. Sur le couvercle en forme de dessus de châsse et sur les parois, sont gravées au burin les têtes des apôtres et du Christ.

Dans la sacristie, le buste du Cardinal Maury et la première inscription relatant sa mémoire. Dans le même lieu une toile peinte et une soie brodée représentant Saint Pierre et le coq.

Dans le pilier du transept sud, derrière l'ange doré, un crucifix qui parait être en bois, mais qu'il est difficile d'apprécier à cause du badigeon.

Enfin, près de la porte ouest, une croix de mosaïque et une inscription rappellent la mémoire des parents du cardinal Maury. On ne manquera pas aussi de remarquer, accroché au mur de la première travée un vieux drapeau, croix rouge sur fond blanc, qui servait de bannière à la corporation des Bouviers (Arquebusiers).

Selon d'autres, qui le tiennent de personnes très âgées, ce drapeau serait un étendard contemporain des guerres de religion dans notre pays et serait appendu aux murs depuis le XVIe s. On le portait au cortège traditionnel du Petit Saint Jean, alors que cent fusiliers exécutaient, derrière, une salve de mousquèterie. Le drapeau des Bouviers était au contraire bleu, rouge, blanc.

Avant de quitter l'église, il faut aller voir sur les colonnes du portail occidental les « graffiti » qui échappent à un observateur superficiel. Ce sont de curieuses et amusantes inscriptions faites au burin ou au couteau sur les dites colonnes. Laissons de côté celles qui n'ont aucun caractère d'ancienneté : on a relevé les plus intéressantes. Deux monogrammes du Christ. — Un chapeau de cardinal avec ses cordons (gauche 1). — Un bénitier surmonté d'un cœur avec une aile (g. 1). — Un chien ou cochon (?) attaché (g. 2). — Une très belle tête de pape couronné de la tiare (g. 2). — Un écusson surmonté d'un encadrement où l'on peut voir une tiare aussi (g. 4). — Un écusson avec une barrière (g. 4). — Une tête de bourgeois de 1500 coiffé d'un bonnet à 2 pointes

Digitized by Google

(dr. 1); — Un fort beau monogramme du Christ IHS (d. 2). — divers noms : manernon. — Blason pontifical avec les clefs, une belle majuscule A (d. 2).

Ainsi, les générations ne se sont pas contentées d'apporter à l'église des embellissements, mais elles se sont plu à confier à ces murailles, à ces pierres qui semblent défier les temps et les orages, le secret de leurs haines et la confidence de leur attachement.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

DEUXIÈME SÉRIE

TOME XXVII — ANNÉE 1927

VAISON

MACABET FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

1927

Digitized by Google

Digitized by Google

L'exil de Richelieu
à Avignon

Tout le monde sait qu'après son premier ministère, Richelieu fut exilé à Avignon, en 1618 ; mais on ne sait guère ce qu'il fit dans cette ville pendant les neuf à dix mois que dura sa disgrâce.

Lui-même est muet à ce sujet. Vous trouverez dans ses *Mémoires* la mention de son départ de Luçon et celle de son départ d'Avignon ; mais rien sur la phase de sa vie qui se déroula entre les deux dates.

Avenel, qui a publié la correspondance de cet éminent homme d'état, n'a pu trouver pour la période dont il s'agit que quelques lettres, la plupart sans valeur au point de vue spécialement biographique. Quant à M. Hanotaux, à qui est due une importante histoire de Richelieu dont trois tomes seulement ont paru, il a pu fournir quelques notions intéressantes, mais incomplètes, grâce à des renseignements que M. Duhamel, archiviste du département de Vaucluse, lui avait communiqués sur cet épisode de l'existence de son héros.

Il y a donc dans l'histoire de Richelieu un vide qui n'a pas encore été entièrement rempli. Je vais essayer de le faire, au moins dans les limites de la documentation qu'il m'a été possible de colliger.

I

Le 30 novembre 1616, Armand-Jean du Plessis de Richelieu, évêque et baron de Luçon, prieur de Coussay et abbé commendataire de l'Isle-Chauvet, fut appelé par la faveur de Marie de Médicis au ministère, avec le double portefeuille de la guerre et des affaires extérieures. Ce

Digitized by Google

ministère ne dura que cinq mois, ayant été dissous à la suite de l'assassinat du maréchal d'Ancre au Louvre, le 24 Avril 1617, et de l'internement de la reine-mère au château de Blois. Richelieu, resté fidèle à sa protectrice, demanda et obtint, le 3 Mai, de la suivre dans son exil. Albert de Luynes, principal auteur et bénéficiaire de cette tragédie de palais, connaissait trop la capacité de l'évêque de Luçon pour ne pas s'inquiéter de l'influence qu'il exerçait sur l'esprit de cette princesse ; aussi ne tarda-t-il point à le séparer d'elle et à le bannir dans son diocèse; puis, le trouvant encore trop près de la petite cour de Blois, il le fit reléguer à Avignon par lettre du roi du 7 Avril 1618 (1).

L'ex-ministre répondit à cette lettre le 16 Avril, du château de Richelieu : « J'aurois desjà satisfait à ce nouveau commandement avec la mesme promptitude sy j'eusse eu des commodités présentes pour entreprendre un si long voyage, ou moyen d'engager et vendre, et vendre tout à l'instant, une partie de bien qui me reste ; mais, Sire, j'y obéiray si diligemment que Vostre Majesté aura subject de me continuer tousjours la protection qu'il luy plaist me faire l'honneur de me promettre par sa lettre (2). »

Richelieu rapporte en ses mémoires qu'il reçut la lettre du roi le mercredi de la semaine sainte et qu'il partit pour Avignon le vendredi suivant (3) ; mais ses souvenirs ne s'accordent point avec la vérité. La fête de Pâques en 1618 tomba le 15 Avril (4) ; le mercredi saint fut donc cette année-là le 11 et le vendredi saint le 13. Or, la réponse à la lettre du roi étant datée du 16 Avril et envoyée du château de Richelieu, il s'ensuit que l'évêque de Luçon n'avait pu partir pour le Comtat le jour du vendredi saint. Il est difficile, d'autre part, d'admettre que la lettre qui l'exilait, datée du 7 Avril, lui arriva le 11, qui était le mercredi saint ; à cette époque, vu le mauvais état des routes et la difficulté

(1) Ministère des Affaires étrangères. *France*, 244, fol. 3.

(2) Avenel, *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'état du cardinal de Richelieu* (Documents inédits sur l'histoire de France), t. I, p. 569.

(3) *Mémoires du cardinal de Richelieu* (Soc. de l'histoire de France), t. II, p. 279.

(4) De Mas-Latrie, *Trésor de chronologie*, Paris, 1889, p. 439.

Digitized by Google

des communications, il fallait certainement plus de quatre jours pour qu'un message allât de Paris à Luçon.

Selon toute probabilité, voici comment les faits peuvent être rétablis. La lettre du roi arriva à Luçon vers la fin de la semaine sainte ; l'évêque, qui n'était pas riche et qui avait besoin de réunir toutes ses ressources pour le voyage qui lui était imposé, se rendit au château de Richelieu qu'habitait son frère aîné Henri du Plessis ; là encore, il fallait un assez long temps pour se transporter de Luçon, qui est dans notre département de la Vendée, à Richelieu, qui est dans celui d'Indre-et-Loire. En tout cas, l'évêque arriva au château le 16 Avril au plus tard, puisque sa réponse au roi marque ce quantième. Son frère et son beau-frère Vignerot de Pont-Courlay (1) étant enveloppés dans sa disgrâce, ils prirent tous trois leurs dispositions, réunirent les fonds indispensables et partirent ensemble. Si ce départ eut lieu un vendredi, ce ne fut pas le vendredi saint, comme l'assure Richelieu ; mais le vendredi 20 Avril. c'est-à-dire huit jours plus tard.

Le voyage fut pénible, tant les chemins étaient affreux. Partis le 20 Avril, les proscrits mirent vingt-cinq jours pour arriver à leur destination. Richelieu avait envoyé en fourrier devant lui, afin d'arrêter un logement à Avignon, son secrétaire Michel Le Masle et probablement aussi son autre secrétaire René Charpentier (2).

Le 12 Mai 1618, à Avignon, par devant le notaire apostolique et royal Louis Durieu, Michel Le Masle signa avec l'abbé Jacques de Beaumont, chanoine de l'église paroissiale et collégiale de Saint-Pierre, un contrat

(1) Henri du Plessis, marquis de Richelieu, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé et maréchal de camp de ses armées, époux de Marguerite Guyot de Charmeaux, tué en 1619 dans une rencontre avec le marquis de Thémines : d'où, sans doute, une des causes de la haine de Richelieu pour le duel. — René de Vignerot, seigneur de Pont-Courlay, épousa en 1603 Françoise du Plessis, sœur du futur cardinal. — Le *Journal* d'Arnaud d'Andilly (p. 349) porte qu'Henri du Plessis et Pont-Courlay partirent en exil le 10 février 1618 : cette date est évidemment erronée.

(2) Michel Le Masle entra au service de Richelieu avant 1615 et devint, soit à la fin de 1632, soit au commencement de 1633, chanoine et chantre de Notre-Dame de Paris. — René Charpentier fut secrétaire du même personnage au moins depuis 1609 et le resta jusqu'à la mort de celui-ci (Avenel, t. I, p. XVII et XVIII).

Digitized by Google

par lequel ledit
veux Louis et L
jardin et dépend
inventoriés le jo
sise en la parois
du sud au nord j
(à l'ouest) par la
par un passage q
disparu depuis. I
année commença
700 livres payable
somme en double
et des témoins. Il
demnité pour l'usu
se chargea des me
sous-arrenter ; etc.

Trois jours après,
vèrent en l'étude de
bertet, avait experti
par les deux parties,
les portes et armoires
que les « membres » éta
tolailles », se déclara co
de Beaumont et lui pro
qu'il le recevait (2).

Après le texte de cet a
ne tient pas moins de ving
certaines pièces en devaie
leurs, il ne s'en trouvait pa
quelques tableaux de sainte
dans les salles et chambres. Ce

(1) Archives de Vaucluse, E. *Not.*
L'acte, omis à sa date, se trouve rej
(2) Id, *ibid.*, 1618, fol. 374 ; mêmes

Digitized by Google

.ntrigues, il se tint noblement et dignement dans l'obscurité, le silence .t le repos. Mais il n'est pas niable non plus que, comme un protago-niste qui joue son rôle, il se tenait en observation dans la coulisse en .ttendant que son tour vînt de rentrer en scène. Il avait continuelle-ment l'esprit ouvert sur le monde d'affaires qu'il avait un instant dominé et où sa place était restée vide. «Il faut, disait-il, dormir com-me le lion sans fermer les yeux ». Il attendait donc patiemment que on heure sonnât.

La rue qu'il habitait était déjà l'une des plus paisibles de la ville. .e matin, il allait dire sa messe aux Minimes de la porte Saint-Roch, dans un quartier fort reculé et presque désert (1). Il fréquentait aussi, t-on, la modeste chapelle Notre-Dame du Portail-Peint, à l'entrée la rue du Cheval-Blanc qu'on appelle aujourd'hui la rue des Tein-turiers (2). Il ne noua de relations qu'avec quelques rares personnages, re autres, Jean-François de Bagni, évêque de Patras, qui était à te époque le vice-légat de la cour de Rome à Avignon (3) ; M. de ..ns de Vedènes (4) ; le carme déchaussé Jean-Marie, dont je rai plus loin ; le vicaire des Observantins (5), et le chanoine Patrice .eusnier.

..d il crut qu'on commençait à ne plus s'inquiéter de lui à la . se risqua ,vers le milieu de l'année 1618 et dans les commence- de l'année 1619, à reprendre sa correspondance avec ses anciens

. chapelle, Notre-Dame-du-Miracle, existe encore, mais désaffectée, .. de la Velouterie. — Gabriel Hanotaux, d'après Duhamel, dit que ..it son logement dans le voisinage des Minimes ; on n'a qu'à consulter ..ignon pour voir qu'il y a là une erreur.

.incent Laudun, *Eglises et chapelles principales dédiées à la Mère de ... recueillir dans la France*, fol. 213 v° (Bibl. d'Avignon, ms. 1448). .anron, *Notre-Dame de l'Annonciation au portail Peint* (*Revue des ..iales du diocèse d'Avignon*, 1865, p. 429).

..otaux, *Histoire du cardinal de Richelieu* : Paris, 1894-96, t. II, 2e

.. it d'Angoulême, en avril 1619, une lettre de politesse et de sou- . I 584).

... le 1er avril 1619 : « Mon père, ne croyez pas que, pour estre . je désire avec moins de passion que lorsque j'estois en Avignon . saintes prières ; je vous prie ne me mettre en oubly, et que votre ... de plus en plus en mon endroit... Je vous prie me recomman- . tous vos religieux. » (Avenel, I, 583).

par lequel ledit chanoine, tant en son nom qu'en celui de ses deux neveux Louis et Louis-François de Beaumont, lui loua une maison avec jardin et dépendances et tous les meubles qui s'y trouvaient et seraient inventoriés le jour de la prise de possession du local. Cette maison était sise en la paroisse Saint-Symphorien et rue de la Croix et s'étendait du sud au nord jusqu'à la rue de Saluces, étant confrontée d'une part (à l'ouest) par la maison du sieur Philippe Gay et d'autre part (à l'est) par un passage qui appartenait alors au sieur Guillaume Retour et a disparu depuis. L'arrentement était fait pour le temps et terme d'une année commençant le 15 du présent mois et moyennant la somme de 700 livres payable par anticipation. Le Masle versa sur-le-champ cette somme en doubles d'Espagne, réale monnaie, en présence du notaire et des témoins. Il s'engagea, en outre, à payer à la fin du bail une indemnité pour l'usure des meubles suivant l'estime qu'on en ferait alors, se chargea des menues réparations de l'immeuble et s'interdit de le sous-arrenter ; etc. (1).

Trois jours après, c'est-à-dire le 15 Mai, les contractants se retrouvèrent en l'étude de Me Durieu. Entre temps, le tapissier Jean Roubertet, avait expertisé les meubles ; ses évaluations furent acceptées par les deux parties, et Le Masle, après avoir reçu les clefs de toutes les portes et armoires et constaté qu'il ne manquait point de vitres, que les « membres » étaient bien pavés et le jardin bien rempli d' « ortolailles », se déclara content, reçut le mobilier, en quitta le chanoine de Beaumont et lui promit de lui rendre le tout en la même condition qu'il le recevait (2).

Après le texte de cet acte, il y a une énumération des meubles qui ne tient pas moins de vingt pages. Ils étaient en si grand nombre que certaines pièces en devaient être véritablement encombrées. D'ailleurs, il ne s'en trouvait pas de remarquables ; point d'œuvre d'art ; quelques tableaux de sainteté à l'huile ou à la détrempe disséminés dans les salles et chambres. Ce qu'on peut constater dans ce document

(1) Archives de Vaucluse, E. *Notaires* : L. Durieu, 1618 ; fonds Pons, reg. 1114 L'acte, omis à sa date, se trouve rejeté au fol. 891.

(2) Id, *ibid.*, 1618, fol. 374 ; mêmes fonds et registre.

Digitized by Google

c'est qu'il existait, à l'étage bas ou rez-de-chaussée, une galerie, une grande chambre sur le jardin, une autre sur le bardat ou cour dallée, une troisième prenant jour sur la galerie, une salle basse servant sans doute de salle à manger et une cuisine ; et à l'étage haut ou premier étage, une chambre au-dessus de la grande, une autre au-dessus de la salle basse, une salle haute et une autre cuisine. Il n'est point mentionné de pièces non meublées, et il semble qu'alors, il n'existait pas de second étage.

II

On vient de voir que l'arrentement partait du 15 mai. C'est donc ce jour-là qu'arrivèrent à Avignon l'évêque de Luçon, le marquis de Richelieu et le seigneur de Pont-Courlay. Ils paraissent n'avoir pas amené de domestiques avec eux, sauf l'évêque, qui s'était fait accompagner par son valet de chambre Jean Bourguignon. A Avignon, le prélat se borna à prendre pour aumônier un chanoine de Notre-Dame-des-Doms qui se nommait Patrice Le Meusnier, et conserva comme tabellion Louis Durieu, notaire de la famille de Beaumont.

Comme il affecta dès son arrivée de se désintéresser des choses de la politique et que, renfermé dans son cabinet et loin du monde, il se plongea dans les études théologiques, les contemporains de Richelieu n'ont pas donné beaucoup de précisions sur le séjour qu'il fit dans la cité comtadine. Fontenay-Mareuil écrit : « Il prit un logis à part et ne pratiquoit que des gens d'étude et de piété, fuyant toutes autres compagnies, jusques à celle de ses frères mêmes, qu'il ne voyoit que rarement et en public » (1). N'ayant trouvé nulle part le bail d'aucune autre maison que celle de la rue de la Croix, je suis porté à penser que Fontenay-Mareuil a été mal renseigné et que, loin de vivre à l'écart les uns des autres, les trois frères partageaient au contraire la même demeure.

Peu importe, d'ailleurs. Le plus certain est que l'évêque de Luçon était désireux, par une conduite prudente et une vie effacée, de ne

(1) *Mémoires*, édit. Petitot, t. I, p. 441.

Digitized by Google

pas éveiller les suspicions de la police pontificale et créer des embarras au gouvernement qui lui donnait asile (1). En outre, Albert de Luynes, étant comtadin, avait probablement soudoyé dans la région des espions pour le surveiller. L'exilé s'efforça donc de son mieux de rassurer les inquiétudes que la cour de France pouvait avoir à son égard.

Il avait alors trente-trois ans ; mais, en dépit de sa jeunesse, son masque présentait déjà les caractéristiques principales du portrait du Louvre qu'environ dix-huit ans après devait peindre Philippe de Champaigne. Consumé par les fièvres de Luçon et torturé par les terribles migraines dont il souffrit toute sa vie, il eut de bonne heure les joues creusées et le visage maigre et aminci. Il devait à l'exercice de la politique un regard ferme, mais déja froid et distant. Son long nez busqué, qui paraissait aigu de profil, avait de face le bout carré : ce qui, pour un physiognomoniste, est un signe d'audace et d'énergie. Sa bouche, un peu railleuse, était découverte par la moustache retroussée aux extrémités ; il portait aussi, à la mode du temps, une barbiche courte et pointue. Mais ce qui frappait surtout dans son visage était un front admirablement dessiné, droit et d'une ampleur qu'accroissait encore les longs cheveux rejetés en arrière. Il eut toujours le souci de l'élégance et même du faste ; mais à l'époque de son exil l'état de sa fortune ne lui permettait pas encore de satisfaire ses goûts de luxe, aussi vivait-il dans une sorte de demi-solitude.

On ne saurait douter qu'un homme de la taille de celui-ci, né pour l'action, l'autorité et le gouvernement, ne se soit fait une violence extrême pour contenir sa nature, étouffer ses aspirations et réprimer en quelque sorte le génie dont il était possédé. Lui qui devait prédominer sur tant d'êtres humains, il savait se refréner lui-même, et c'est par un véritable miracle que, dédaignant de se livrer à de basses

(1) Le vieil historien Anquetil, aujourd'hui si oublié, assure (*Histoire de France*, édit. 1842 en quatre volumes in-8 ; t. III, p. 447) que le pape Paul V ne le souffrit à Avignon qu'à regret. « On dit, ajoute-t-il, qu'il en avait été trompé, et qu'il le regardait comme un intrigant dangereux. » On a, en effet, accusé Richelieu d'avoir falsifié son acte de baptême pour obtenir de Paul V les bulles de dispense qu'il sollicitait parce qu'il n'avait pas l'âge canonique pour être nommé évêque ; mais le fait est absolument faux.

Digitized by Google

intrigues, il se tint noblement et dignement dans l'obscurité, le silence et le repos. Mais il n'est pas niable non plus que, comme un protagoniste qui joue son rôle, il se tenait en observation dans la coulisse en attendant que son tour vînt de rentrer en scène. Il avait continuellement l'esprit ouvert sur le monde d'affaires qu'il avait un instant dominé et où sa place était restée vide. «Il faut, disait-il, dormir comme le lion sans fermer les yeux ». Il attendait donc patiemment que son heure sonnât.

La rue qu'il habitait était déjà l'une des plus paisibles de la ville. Le matin, il allait dire sa messe aux Minimes de la porte Saint-Roch, dans un quartier fort reculé et presque désert (1). Il fréquentait aussi, dit-on, la modeste chapelle Notre-Dame du Portail-Peint, à l'entrée de la rue du Cheval-Blanc qu'on appelle aujourd'hui la rue des Teinturiers (2). Il ne noua de relations qu'avec quelques rares personnages, entre autres, Jean-François de Bagni, évêque de Patras, qui était à cette époque le vice-légat de la cour de Rome à Avignon (3) ; M. de Galéans de Vedènes (4) ; le carme déchaussé Jean-Marie, dont je parlerai plus loin ; le vicaire des Observantins (5), et le chanoine Patrice Le Meusnier.

Quand il crut qu'on commençait à ne plus s'inquiéter de lui à la cour ,il se risqua ,vers le milieu de l'année 1618 et dans les commencements de l'année 1619, à reprendre sa correspondance avec ses anciens

(1) Leur chapelle, Notre-Dame-du-Miracle, existe encore, mais désaffectée, dans la rue de la Velouterie. — Gabriel Hanotaux, d'après Duhamel, dit que Richelieu prit son logement dans le voisinage des Minimes ; on n'a qu'à consulter le plan d'Avignon pour voir qu'il y a là une erreur.

(2) Le F. Vincent Laudun, *Eglises et chapelles principales dédiées à la Mère de Dieu que j'ai pu recueillir dans la France*, fol. 213 v° (Bibl. d'Avignon, ms. 1448). — Augustin Canron, *Notre-Dame de l'Annonciation au portail Peint* (*Revue des bibliothèques paroissiales du diocèse d'Avignon*, 1865, p. 429).

(3) G. Hanotaux, *Histoire du cardinal de Richelieu* ; Paris, 1894-96, t. II, 2e partie, p. 260.

(4) Il lui écrivit d'Angoulême, en avril 1619, une lettre de politesse et de souvenir (Avenel, I, 584).

(5) D'Angoulême, le 1er avril 1619 : « Mon père, ne croyez pas que, pour estre esloigné de vous, je désire avec moins de passion que lorsque j'estois en Avignon avoir part en vos saintes prières ; je vous prie ne me mettre en oubly, et que votre charité se réchauffe de plus en plus en mon endroit... Je vous prie me recommander aux prières de tous vos religieux. » (Avenel, I, 583).

Digitized by Google

amis politiques tels que M. de Brèves, l'abbé Sébastien Bouthillier, prieur de la Cochère, M. de Tours, le cardinal Ubaldini et MM. de Bassompierre et de Marillac (1). Au surplus, il ne négligeait point les affaires de son diocèse et même celles qui lui étaient personnelles ; mais, comme ces affaires n'intéressent point l'histoire d'Avignon, j'en ai rejeté le détail dans les notes du bas de la page (2).

Les Pénitents noirs de la Miséricorde, dont la chapelle se voit toujours dans la rue de la Banasterie, s'étaient donné la mission d'assister dans leurs derniers moments et d'ensevelir les condamnés à mort, et, en compensation de ce pénible devoir, avaient obtenu du Saint-Siège le privilège de délivrer chaque année, un de ces malheureux. Or, il y avait en 1618, dans les prisons du palais apostolique d'Avignon, un jeune homme de Cavaillon, Pierre Guillermet, qu'on avait arrêté pour un léger larcin ; au cours de son interrogatoire et sans que rien l'y obligeât que sa conscience, il avait eu la franchise de déclarer que, s'étant pris de querelle avec un certain Blaise Boneaux, hôtelier sur le pont Saint-Bénézet, il l'avait tué en se défendant contre lui. Bien qu'en cette tragique affaire il se fût trouvé dans le cas de légitime défense, les juges le condamnèrent au dernier supplice. Les Pénitents,

(1) Avenel, I, passim.

(2) 20 juillet 1618. Ratification de la promesse faite en son nom par Charles [illegible], seigneur de La [illegible], en faveur de René de La Lande, seigneur du Breuil [illegible], conseiller du roi, trésorier de France et général de ses finances en Poitou [illegible] livres [illegible] pour cause de prêt fait le 6 juin passé au profit dudit seigneur du Breuil. — Même date. Cession et transport à [illegible] de [illegible] de Richelieu [illegible] pouvoir de retenir par [illegible] au bourg de Coussay, appartenant à présent au [illegible] de Richelieu [illegible] annuel et perpétuel [illegible] prieur dudit Coussay, et de [illegible] etc. — Même date. Procuration [illegible] par [illegible] le dit jour, [illegible] ladite métairie et [illegible] et réquisitions [illegible] comparoir par devant [illegible] Armand, évêque de Luçon [illegible] le chargeant de [illegible] l'évêché dudit Luçon [illegible] et à la Saint-Jean-Baptiste [illegible] 1618. [illegible]

excipant alors de leur privilège, réclamèrent sa grâce le 29 juillet, et elle leur fut accordée. (1)

La délivrance de Guillermet eut lieu le 29 août et se fit avec le cérémonial ordinairement usité dans ces sortes de circonstances, et l'on assure que Richelieu assista à ce curieux spectacle. (2). Cela n'a rien que de très vraisemblable, surtout si l'on considère que l'évêque de Luçon était parisien et n'était point accoutumé à des mœurs si particulières à la ville d'Avignon.

III

En ce temps-là, Richelieu, ayant achevé la rédaction d'une *Instruction du chrétien ou catéchisme de Luçon*, la fit imprimer. Cet ouvrage porte en tête deux lettres de l'auteur adressées d'Avignon, le 1er septembre 1618, aux fidèles et aux curés de son évêché, où il les exhorte à suivre exactement ses instructions, en ajoutant : « Mon intention est que tous les dimanches et toutes les festes vous lisiez une de ces leçons à la grand messe » (3). Quand il écrivit ces deux lettres, il croyait recevoir l'approbation ecclésiastique assez tôt pour publier l'ouvrage et en envoyer des exemplaires à ses diocésains en même temps que les lettres ; mais l'approbation fut retardée jusqu'au 20 octobre, et c'est seulement alors qu'il put produire son livre.

Sur ces entrefaites, il reçut la nouvelle que Marguerite Guyot de Charmeaux, femme de son frère Henri, était décédée le 15 octobre au château de Richelieu, en mettant au monde un enfant qui ne lui survécut point.

La famille du Plessis était très unie, et il n'y avait pas une douleur de l'un de ses membres qui ne fût ressentie par les autres. L'annonce de ce double décès atterra les trois proscrits. Loin du théâtre d'un si triste évènement, ils se trouvaient désemparés et dans l'impossibilité

(1) Arch. de Vaucluse, H. *Pénitents de la Miséricorde*, registre des délibérations, fol. 69. Conf. Amédée Desandré, *Essai historique sur le Christ d'ivoire de Jean Guillermin* ; Avignon, 1865, p. 126.

(2) Léop. Duhamel, *La chapelle des Pénitents noirs de la Miséricorde* (*Annuaire de la Société des Amis du palais des Papes* ; 1919, p. 43).

(3) Avenel, VII, 929.

Digitized by Google

de sauvegarder une situation et des intérêts matériels déjà fort dérangés par leur exil et qu'une absence prolongée pouvait déranger encore davantage. En homme résolu qu'il était, l'évêque de Luçon écrivit aussitôt au roi et lui demanda hardiment le rappel de son frère, de son beau-frère et de lui-même.

« Le desplaisir que je ressens de voir mes frères, en ma seule considération, en l'estat auquel ils sont, m'a fait estimer que, sur le dernier accident qui est arrivé à l'un, Votre Majesté n'auroit point désagréable la supplication que je luy fais de vouloir donner quelque temps pour mettre ordre à leurs affaires, et à moy me prescrire un lieu proche d'Elle, tel qu'il luy plaira, n'en exceptant aucun où je puisse demeurer pour caution de leurs actions et des miennes (1). »

On n'a point retrouvé la réponse du roi à cette supplique ; mais il est certain que le marquis de Richelieu et le seigneur de Pont-Courlay eurent la permission de rentrer dans le royaume ; quant à l'évêque, son retour fut refusé ou, tout au moins, ajourné (2). Son frère et son beau-frère partirent probablement le 30 novembre ; il se trouva dès lors tout seul.

Pour combattre à la fois son ennui et ses tristesses, il se réfugia dans l'étude des affaires de son diocèse. Il avait fondé à Luçon, sept ou huit ans auparavant, un séminaire pour l'érection duquel il obtint des lettres patentes datées du 27 Août 1611 (3), et il en avait depuis confié la direction aux prêtres de l'Oratoire que le P. de Bérulle créa dans le même temps. Il ne perdit jamais de vue cet établissement qui lui était cher et, le [illegible] janvier [illegible], il envoya sa procuration générale et spéciale à un mandataire dont le nom est resté en blanc dans l'acte, pour consentir, en son nom et sous le bon plaisir du roi, à unir, annexer

(1) Arch. des Affaires étrangères, France, t. XXVIII, [illegible]. — Richelieu adressa à Luynes la même requête [illegible] Avenel, VII [illegible].

(2) Pendant son séjour à Avignon, Henri de Richelieu avait constitué procureur [illegible] son secrétaire [illegible] Alamand aux fins de recevoir [illegible] et les arrérages de rentes [illegible] sur le clergé de France (L. Durieu, [illegible]).

(3) [illegible]

et incorporer l'abbaye de l'Isle-Chauvet, dont il était abbé commendataire, au collège et séminaire de Luçon, à la réserve qu'il jouirait des fruits de ce bénéfice sa vie durant et qu'à son décès lesdits revenus seraient perçus par les Oratoriens installés au séminaire (1). Le 8 février, il adressa aux membres du chapitre de Luçon une missive qui est un véritable testament. Il y exprime le désir d'être enseveli dans sa cathédrale ; il laisse au chapitre — ne pouvant faire davantage — l'argenterie de sa chapelle, ses ornements et trois tentes de tapisserie de Flandre pour en tapisser le chœur ; il lègue enfin au séminaire 1000 livres et sa bibliothèque tout entière (2).

On voit que Richelieu traversait alors une crise de découragement. Ce ne devait pas être la dernière, et l'histoire nous apprend qu'il fut souvent soutenu par le célèbre P. Joseph, ce capucin qu'on a appelé l'Eminence grise. Son P. Joseph d'Avignon paraît avoir été un modeste carme déchaussé, nommé le F. Jean-Marie de Sainte-Ursule, originaire de Fribourg et religieux au couvent de la rue de la Palapharnerie. Bien que ce fût un homme très simple et peu lettré, Richelieu aimait beaucoup promener et converser avec lui. Ce moine plein de foi ne doutait point de la fortune du jeune prélat et ne cessait d'adresser à Dieu des supplications pour sa rentrée en grâce, et un jour il lui déclara qu'une voix céleste lui avait donné l'assurance que ses prières seraient exaucées. Les évènements semblèrent prouver qu'en cette circonstance, le F. Jean-Marie n'avait pas été le jouet d'une hallucination (3).

On a la certitude que les amis de Richelieu travaillaient alors sérieusement pour lui. Les affaires de l'état, depuis son départ, s'étaient terriblement embrouillées et compliquées. Autour de la reine Marie de Médicis s'était formé un parti actif qui ne tarda pas à devenir une menace pour Albert de Luynes, lequel, redoutant une guerre civile et plus

(1) Arch. de Vaucluse, E. *Notaires* : L. Durieu, 1619, fol. 47 ; fonds Pons, reg. 115.

(2) Avenel, VII, 423.

(3) Arch de Vaucluse, H. *Carmes déchaussés d'Avignon*, reg. 1 : *Recueil de divers brefs et extraits mortuaires en* 1612 ; non folioté. Voir p. 3 de la notice latine consacrée à Jean-Marie.

Digitized by Google

encore la ruine de son pouvoir, ne songea plus qu'à un rapprochement entre le roi et sa mère. Il fit agir comme négociateurs le comte de Béthune, le duc de Montbazon, le cardinal de La Rochefoucauld et le P. de Bérulle; mais ils n'étaient pas assez prompts à son gré, et il se préoccupa d'en chercher de plus éloquents et de plus expéditifs. C'est alors que les amis de Richelieu, le P. Joseph et l'abbé de la Cochère, soufflèrent à l'oreille de Luynes le nom de l'exilé (1). C'était, lui disaient-ils, le diplomate qui, certainement, pouvait remplir avec le plus de chance de succès le rôle de médiateur entre les deux partis, à cause de son influence sur Marie de Médicis. D'autre part, le frère et le beau-frère de l'évêque de Luçon, qui se trouvaient à Paris, sollicitaient le prochain rappel de leur parent, et Pont-Courlay communiquait à Luynes les offres et promesses que lui faisait l'absent de porter la reine-mère à la conciliation.

Luynes n'accueillit pas tout d'abord de pareilles suggestions, car il avait redouté et redoutait encore Richelieu ; mais à la réflexion il finit par comprendre que, pour sauver sa mise, il n'avait peut-être rien de mieux à faire que de le rappeler. Dès le commencement du mois de février 1619, Richelieu reçut l'assurance qu'il rentrerait bientôt dans le service de la mère du roi (2). Il n'y avait donc plus pour lui qu'à attendre l'ordre officiel du retour.

Comme il avait toujours eu, depuis sa chute et malgré son apparente résignation, l'impatience du pouvoir, il se persuada aisément que l'ordre ne tarderait point à arriver et il prit tout de suite ses dispositions pour le départ. Le 13 février, son secrétaire Michel Le Masle se rendit en l'étude de Me Durieu, où il rencontra le chanoine Jacques de Beaumont. Le bail de la maison de la rue de la Croix fut résilié d'un commun accord. On se rappelle que le loyer avait été payé d'avance pour une année entière, et, comme il s'en fallait de près de trois mois qu'elle ne fût révolue, on stipula que le propriétaire ne serait tenu à aucune restitution des deniers reçus en excédent et Le Masle en fit remise. Pour

1. *Mémoires de Richelieu*, II
2. Avenel, I, 580

Digitized by Google

ce qui était des meubles, il en fut dressé un nouvel inventaire, et Jacques de Beaumont donna quittance moyennant la promesse qu'il recevrait ultérieurement une équitable indemnité pour l'usure desdits meubles pendant la durée de leur location (1). Bien que cela ne soit pas dit dans l'acte, il est évident que le locataire se réserva le droit de demeurer dans la maison jusqu'au moment de son départ et que ce n'est qu'à partir de ce moment que l'indemnité serait payée au propriétaire

IV

Libre de ce côté-là, Richelieu s'occupa de nouveau de son *Instruction du chrétien*. Le privilège du roi est daté du 17 février 1619, et cette faveur doit être considérée comme résultant de l'accord secret passé entre la cour et l'évêque de Luçon. Le livre parut, dit-on, à Avignon ; mais cela a été contesté. « Il est à peu près certain, dit Avenel, que l'*Instruction du chrétien*, qui a été composée dans cette ville, n'y a pas été imprimée. Joly pense que la première édition est celle qui parut en 1621, à Poitiers, chez Antoine Meusnier ; mais Joly n'est pas toujours exact dans son catalogue des écrits du cardinal. Il est peu vraisemblable que Richelieu ait attendu trois ans à faire imprimer son ouvrage. Nous avons d'ailleurs trouvé dans les manuscrits de Godefroy une lettre de Bouthillier, du 3 février 1619, par laquelle il fait demander à l'imprimeur de Poitiers s'il a le privilège. On peut en conclure que Meusnier s'occupait alors de l'impression de ce livre, qui a dû paraître vers le milieu de 1619 (2). »

Il est difficile de prendre parti entre ceux qui prétendent que la première édition parut à Avignon et ceux qui prétendent qu'elle parut à Poitiers. Les premières éditions de ce livre, qui en eut plus de trente, sont aujourd'hui introuvables ; cela complique extrêmement le problème. J'avoue que je n'ai rencontré dans les écrivains qui se sont occupés de l'imprimerie à Avignon à cette époque (Moutte, Paul Achard, Mlle Pellechet, etc.) aucune trace de l'imprimeur primitif ni de la pre-

(1) Arch de Vaucluse, E *Notaires* : L. Durieu, 1619, fol 152 ; fonds Pons, reg. 1115

(2) Avenel, I, LXXV

Digitized by Google

mière édition. Toutefois, il faut reconnaître que si la lettre de l'abbé Bouthillier du 3 février 1619 est décisive pour Poitiers, les deux lettres écrites par Richelieu à ses fidèles et à son clergé le 1er septembre 1618, c'est-à-dire cinq mois avant, ne le sont pas moins pour Avignon. L'évêque recommande à ses correspondants de suivre ses instructions qui venaient évidemment d'être imprimées, mais qu'il ne put mettre en circulation qu'après le 20 octobre, date de l'autorisation ecclésiastique et par suite d'un retard qu'il n'avait pas prévu.

Pour moi, je suis persuadé qu'il y eut deux premières éditions publiées parallèlement, l'une en terre pontificale après le 20 octobre 1618 et l'autre en terre française après le 17 février 1619. Pour cette dernière, le privilège du roi était indispensable ; mais il ne l'était pas et ne pouvait pas l'être pour la première, qui n'avait besoin que de l'autorisation ecclésiastique. Souhaitons, pour trancher entre cette hypothèse et celle d'Avenel, qu'on trouve un jour l'édition d'Avignon et celle de Poitiers dans quelque bibliothèque publique ou dans quelque collection de bibliophile et de curieux.

Dans le même mois de février 1619, Richelieu écrivit à son frère Henri la lettre suivante : « Je vous prie m'envoyer une belle hacquenée, mais belle tout à fait s'il se peult. Je voudrois bien aussy que vous peussiez m'envoyer deux petites pièces d'orfesvrerie de cent écus les deux, pour joindre à deux montres, et quelques autres petites pièces que je veux donner au lieu que vous sçavez... J'ai prié M. de la Cochère de vous mettre ès mains l'argent qui sera nécessaire pour les choses que je vous prie me faire achepter, d'autant qu'il vaut mieux ne rien donner que de donner un maigre présent (1). »

On voit qu'en vue de son départ d'Avignon Richelieu se préoccupait des cadeaux à faire aux quelques amis qu'il allait laisser dans cette ville. La tradition veut qu'il ait remis aux Carmes déchaussés une riche aumône et donné une lampe d'argent à la chapelle du Portail-Peint. Rien ne s'oppose à présumer qu'il fit aussi un don aux Minimes de la porte Saint-Roch attendu que les documents nous font savoir que sa

(1) Avenel, I, 578.

Digitized by Google

générosité s'étendit à diverses maisons religieuses et que, par exemple, il donna du vin au collège des Jésuites (1).

Cependant, l'ordre de partir n'arrivait toujours pas. Richelieu se consumait d'impatience. La cour, toujours irrésolue et flottante, prenait tantôt un parti, tantôt un autre, et ne décidait rien. Les évènements la forcèrent de se déterminer. Dans la nuit du 21 au 22 février, la reine-mère, aidée par divers gentilshommes dont était le frère même de Richelieu, s'évada du château de Blois, en descendant par une fenêtre ; elle gagna un carrosse qui l'emporta rapidement à Montrichard ; elle passa de là à Loches et alla s'enfermer dans Angoulême, où elle se fortifia et réunit ses partisans. La cour effrayée essaya encore de négocier avec elle ; mais cette princesse était si entêtée et si exigeante que Luynes, perdant la tête, se décida enfin au rappel de Richelieu.

Le 7 mars 1619 (2), un cavalier venant de Paris par étapes forcées entra dans Avignon. C'était Charles Le Clerc, seigneur du Tremblay, le frère du P. Joseph (3). Il portait une lettre du roi adressée à l'évêque de Luçon et l'invitant à se rendre par les voies les plus rapides à Angoulême et à reprendre ses anciennes fonctions auprès de la reine-mère. Cette rentrée en grâce était un tel coup de fortune que Richelieu se mit aussitôt en route avec du Tremblay, et laissa à Avignon ses deux secrétaires pour achever de régler ses affaires, ne voulant pas perdre une minute à les régler lui-même. « Aussitôt que j'eus reçu la dépêche de Sa Majesté, dit-il, bien que le temps fut extraordinairement mauvais, que les neiges fussent grandes et le froid extrême, je partis en poste d'Avignon pour obéir à ce qui m'étoit prescrit et à ce à quoi j'étois porté par mon inclination et mon devoir » (4). Quelques incidents

(1) « Le septiesme dudit mois (mars 1619), monsieur l'evesque de Lusson, partant d'Avignon pour aller en Cour par ordre du Roy, après plusieurs bienfaits aux maisons religieuses de ceste ville, a donné aussy par aumosne au Collège six pièces de vin du Languedoc qui font environ cinquante barraux à raison de 2 ecus le barrail. Monteroit 300 livres » (Arch. hospitalières d'Avignon : *Collège des Jésuites*, E. 16, fol. 200 v°).

(2) Lettre du cardinal Borghèse au nonce Bentivoglio. *Correspondance de Bentivoglio*, III, 253. Hanotaux, II, 2e partie, 265.

(3) *Mémoires de Richelieu*, II, 335.

(4) *Id.*, ibid.

Digitized by Google

le retardèrent dans son voyage ; mais enfin il arriva à Angoulême le mercredi de la semaine sainte (1), c'est à savoir le 27 mars, la fête de de Pâques tombant le 31 cette année-là.

Son exil avait duré neuf mois et demi (2).

Le 8 mars, ses secrétaires Le Masle et Charpentier payèrent au chanoine de Beaumont, chez Durieu, 19 écus 49 sols et demi, somme sur laquelle ils s'accordèrent pour le déchet des meubles (3). Cela terminé et n'ayant plus rien à faire à Avignon, ils sortirent à leur tour de cette ville et se mirent en route pour aller rejoindre leur maître.

Celui-ci était débarqué à Angoulême « quand les choses, dit Fontenay-Mareuil, estoient arrivées à la dernière extrêmité ; la reine, ne sçachant plus que faire, ni entre les bras de qui se jetter,... le reçut comme un envoyé du ciel. » Loin de triompher, Richelieu ne parut désireux d'aucune préséance sur l'entourage de Marie de Médicis et, par une habile discrétion, n'éveilla aucune jalousie et gagna tous les cœurs. Il ne tarda point d'ailleurs à remplacer dans la confiance de cette princesse les personnages médiocres dont elle était entourée ; il la disposa à se désister des prétentions que son orgueil et son opiniâtreté avaient fort exagérées et obtint en définitive que la mère et le fils consentissent à une première entente, à Angoulême même, le 10 avril 1619 (4).

[illegible] quelques mots sur la maison habitée par [illegible] pendant son exil. Elle porte actuellement le n° 9 de la [illegible] Arcemar[illegible] mais ce n'est certai[illegible] [illegible] Jacques de Beaumont, car tout [illegible] vers la fin du [illegible] mentionnés dans

[illegible]

l'acte de location de 1618 ; quant au reste, tout à été transformé, et c'est en vain que M. Azémar et moi avons essayé de restituer les primitifs emplacements de la galerie, des salles haute et basse, des chambres et des cuisines. La maison moderne est plus élevée que l'ancienne ; outre le rez-de-chaussée et le premier étage, elle possède un attique. On y voit des boiseries d'un simple et beau dessin de l'école de Bérain. La façade postérieure, étant ornée d'un fronton, présente un aspect beaucoup plus décoratif que la façade sur la rue. Au fond du jardin, l'ensemble est complété et harmonisé par un dispositif encadrant une sorte d'abside, dans le creux de laquelle une fontaine écoule ses eaux dans une vasque de pierre.

La ville d'Avignon s'honorerait en rappelant, par une plaque commémorative, le grand souvenir qui s'attache à cette maison.

Adrien MARCEL.

Digitized by Google

Un conflit de préséance
à Sérignan

Quand son père mourut à peine âgé de 46 ans, noble Pierre Dianous était lieutenant au régiment d'Auvergne. Il avait été blessé à la bataille de Clostercamp illustrée par le dévouement du chevalier d'Assas et trop jeune pour être promu capitaine, il consacrait les loisirs de la vie des camps à la lecture de nos grands classiques et à l'étude de la littérature italienne. Sa mère, née de Petity, qui supportait péniblement le vide au foyer aurait bien voulu l'avoir auprès d'elle. Elle insista avec tant d'affection qu'il sollicita, sans la moindre hésitation, un congé de longue durée qui fut rapidement accordé, grâce à l'influence de l'abbé de Petity ancien prédicateur de la reine Marie Leczinska.

Le mariage de Marie Rose de Petity avec noble Pierre Joseph Dianous avait été un mariage de véritable inclination. La famille de Petity d'origine florentine s'était fixée à Saint Paul-3-Châteaux, mais comme elle possédait des terres à Sérignan, héritage laissé par une vieille tante, Marie Rose qui accompagnait ses parents dans leurs déplacements y séjournait de loin en loin. Pierre Joseph avait remarqué chez son père, notaire de la baronnie, cette grande jeune fille au regard dur et fut vite conquis par sa distinction. Très réservée et peu communicative elle éloignait plutôt qu'elle n'attirait, mais pour un garçon follement amoureux l'obstacle n'était pas infranchissable. Il faut croire que Pierre Joseph manœuvra avec beaucoup d'habileté puisque il sut plaire à Marie Rose et que M. et Madame de Petity l'agréèrent comme fiancé de leur fille. Le mariage qui suivit de très près les fiançailles fut célébré

Digitized by Google

en 1740. Vingt-quatre ans après Marie-Rose était veuve avec trois enfants.

Dès son arrivée à Sérignan et tout en s'inspirant des conseils de sa mère, Pierre Dianous s'occupa des intérêts matériels de sa famille. L'agriculture l'intéressait d'autant plus qu'il était admirablement secondé par le personnel dévoué qu'il avait à son service. Un de ses amis : René Escoffier, lui ayant avoué qu'il était très épris de sa sœur Marie Catherine, il s'employa pour favoriser leur mariage et peu de temps après, cédant au désir de sa mère, il épousa à son tour Henriette de Gassin. Son frère Paul finissait ses études avec l'espoir d'être un jour officier de la marine française et, dans cette famille éprouvée, la vie reprenait son cours normal quand un évènement auquel on attribuait jadis de l'importance vint en troubler la quiétude.

L'église de Sérignan, telle qu'elle existe aujourd'hui, venait d'être construite. Elle n'était pas absolument terminée, mais les travaux que nécessitait son achèvement étaient un peu gênants pour la célébration des offices. Depuis plusieurs années déjà, les fidèles s'entassaient le dimanche, sans aucun souci protocolaire, dans de petites chapelles que la tourmente révolutionnaire a fait disparaître. Or, il advint qu'à l'inauguration de la nouvelle église, noble Pierre Dianous fut fortement déçu du peu d'égard qu'on avait eu pour sa personne en reléguant son banc à une place où il avait comme proche voisin le valet consulaire. Comprenant que l'intention était voulue et pensant qu'en le désobligeant on voulait atteindre sa mère qui dans certains milieux n'était pas aimée à cause de sa réserve et des ses manières distantes, c'est à l'évêque d'Orange qu'il adressa sa protestation. Que fit celui-ci ? Il renvoya la lettre de Pierre Dianous au 1er consul de Sérignan avec prière de le renseigner et de lui donner au sujet de cette réclamation toutes les explications utiles. Et cette lettre qui m'avait été signalée, que je n'ai pu trouver dans les archives de la commune où j'ai fouillé à maintes reprises grâce à l'obligeance du maire, notre collègue : M. Pierre de Loye, qu'est-elle devenue ? Il est bien fâcheux que je ne puisse la reproduire car sous une forme respectueuse, elle était pleine d'allusions cinglantes et débordante d'esprit.

Digitized by Google

Les édiles de Sérignan ne s'attendaient pas à cette protestation et certains auraient bien voulu mettre fin à l'incident par des concessions réciproques, malheureusement ils se heurtèrent au parti-pris d'adversaires irréductibles beaucoup plus nombreux. Leur avis prévalut et ils insinuèrent de répondre à l'évêque: que le banc de Pierre Dianous étant situé derrière celui des consuls, il n'avait pas à protester contre la présence du valet consulaire dont le contact n'avait rien d'humiliant. On ne voyait pas non plus la raison qui militait en faveur du réclamant pour avoir son banc beaucoup plus rapproché de l'autel, attendu que l'anoblissement dont avait été honoré son aïeul était de date récente et ne remontait qu'à l'année 1712, Madame la duchesse de Duras étant titulaire de la baronnie. D'ailleurs d'où venaient-ils les Dianous ? De Camaret où ils n'avaient laissé qu'un bien vague souvenir.

Rédigée d'après ces indications la lettre qui fut adressée à l'évêque dut sérieusement le contrarier car, en manifestant leur antipathie, les adversaires de noble Pierre Dianous se dévoilaient comme de véritables imposteurs. Obligé de ménager la communauté à cause de la construction de l'église, Monseigneur de Tilly qui était évêque d'Orange, ne prit aucune décision.

Madame Marie Rose Dianous toujours bien renseignée n'ignora pas l'envoi de cette lettre, mais craignant la colère de son fils, elle ne fit part de son impression à personne. Outrée de la façon déloyale dont on traitait la famille de son mari, en femme qui sait se contenir, elle attendit l'occasion de confondre tous ceux qui dans un but malveillant avaient essayé de jeter le discrédit sur ses enfants.

La confrérie du Rosaire érigée à Sérignan le 3 mai 1717 (1) jouissait des faveurs de l'évêché. Les prieures étaient élues pour un an et toujours choisies dans la bonne société. Quelquefois Monseigneur se déplaçait pour les visiter et fréquemment il déléguait un chanoine pour présider leurs réunions. Madame Marie Rose Dianous faisait partie de cette confrérie. Un jour qu'elle assistait à une de ces réunions, M. le grand vicaire Deloulme qu'accompagnait le curé de la paroisse fit son appa-

(1) Archives de Sérignan — GG. 6. — confréries laïques.

Digitized by Google

rition dans la chapelle. Il était venu à Sérignan pour s'occuper de certaines questions relatives aux travaux que nécessitait encore la construction de l'église et il profitait de l'occasion pour complimenter les dames du Rosaire, toujours fidèles observatrices du règlement de la confrérie. M. le grand-vicaire était un homme très abordable, comme en se retirant il passait devant elle, Madame Dianous lui demanda de bien vouloir lui accorder une audience. Il répondit qu'obligé de retourner à l'église paroissiale il lui donnait rendez-vous à la sacristie.

Quelle ne fut pas la surprise de Madame Dianous d'y trouver non-seulement l'abbé Deloulme mais plusieurs membres de la communauté parmi lesquels elle reconnut des adversaires de son fils. Alors, sans s'émouvoir, elle demanda au grand-vicaire pour quelle raison Monseigneur ne prenait aucune décision au sujet de la protestation qui lui avait été adressée. Un peu interloqué l'abbé Deloulme simula l'étonnement, mais bien vite éclairé par son interlocutrice qui exposait ses griefs avec un sang-froid imperturtable, il ne savait quelle attitude prendre. Gêné par des voisins qui supportaient péniblement le regard impressionnant de Madame Dianous, il essaya par de vagues promesses de calmer son courroux, espérant qu'avec le temps cette situation s'arrangerait, mais il ajouta aussi qu'en ces sortes d'affaires le pouvoir de l'évêque était bien limité.

M. le grand-vicaire, répondit Madame Dianous, vous n'ignorez pas, je suppose, qu'une lettre a été adressée à Monseigneur à la suite d'une délibération de la communauté. Dans cette lettre on essaie de desservir les Dianous par des insinuations qui frisent la calomnie. On n'attache aucune importance à leur anoblissement et on ne fait aucune allusion au fief de la Perrotine qui leur appartient. Personne parait-il ne peut se souvenir qu'ils aient rempli un rôle transcendant à Camaret. Un Dianous était cependant syndic vers le milieu du XVIe siècle et d'autres furent consuls. Et toute cette lignée de notaires fondée à Sérignan par Claude Dianous qui vint s'y établir en 1609, pourquoi a-t-on voulu l'ignorer? Mon fils aîné qu'on cherche à humilier et qui n'a pas encore atteint sa 25me année est officier en congé de l'armée française. Il

Digitized by Google

possède à son actif de brillants états de service. Demandez donc aux Messieurs qui vous entourent s'ils peuvent présenter un enfant ayant fait preuve d'autant de vaillance et si je n'insiste pas davantage M. le grand-vicaire, c'est que je considère la partie comme perdue avec Monseigneur d'Orange, permettez-moi de me retirer. Et laissant l'abbé Deloulme qui s'inclinait devant elle sans dire un mot, elle s'achemina vers la sortie.

Madame Dianous n'avait pas à cacher à son fils cette visite que seules les circonstances favorisèrent. Elle lui en fit connaître tous les détails, toutes les péripéties et l'engagea vivement à se plaindre à un pouvoir plus élevé, au vice-légat dont le jugement sans appel ne pourrait que lui être favorable.

Noble Pierre Dianous suivit les conseils de sa mère et s'empressa d'adresser au vice-légat une nouvelle protestation beaucoup plus documentée que la précédente. Selon l'usage immémorial le représentant de l'autorité pontificale renvoya la copie de la réclamation au 1er consul avec prière de vouloir bien l'éclairer sur cette affaire. La question devenait épineuse et il fallait la mentalité de l'époque pour attacher de l'importance à pareil conflit. Ils étaient fréquents les incidents de ce genre et ils n'étonnaient guère.

La visite de Madame Dianous au grand-vicaire sans s'ébruiter outre mesure avait fortement impressionné l'opinion chancelante de certains membres de la communauté. Ils déploraient cette situation et, au cours de la réunion provoquée par la demande de renseignements du vice-légat, il y eut de sérieuses discussions. Comme l'entente ne pouvait se faire on essaya par un vote de trancher le différent. Malgré deux abstentions il fut défavorable à noble Pierre Dianous et quand il en connut le résultat, le vice-légat écrivit la lettre suivante.

Avignon ce 1 janvier 1766 (1)

Srs consuls, Etant informé d'une délibération prise par le conseil de votre commune au sujet de la place qu'on doit donner dans la nou-

(1) Archives de Sérignan. — Délibérations, AA4, fol. 152 r°.» — Copie contresignée par d'Hugues secrétaire.

Digitized by Google

velle église au banc de M. Dianous et que cette délibération prise par 23 conseillers, il ne s'est cependant trouvé que 21 ballottes, nous vous écrivons la présente pour que vous fassiez de nouveau convoquer le conseil pour délibérer sur ce même objet et après nous envoyer l'extrait de la dite délibération pour être par nous pourvu ainsi qu'il appartiendra, ce qu'attendant nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

Grégoire Salviati vice-légat.

Conformément à ces prescriptions, les membres de la communauté durent se réunir et pour éviter toute discussion ils décidèrent d'un commun accord, dès l'ouverture de la séance, de procéder à un nouveau vote. Il fut encore défavorable à noble Pierre Dianous puisque par 12 ballottes contre 11 ballottes le conseil décidait de ne pas admettre sa protestation. La défaite était honorable et laissait une porte ouverte à la conciliation. Craignant de déplaire au vice-légat, quelques adversaires de Pierre Dianous que cette situation commençait à inquiéter usèrent alors, pour ne pas se déjuger, d'un moyen qui pouvait rallier la majorité. Ils proposèrent une modification dans l'installation des bancs à la nouvelle église. Adoptée et transmise pour approbation au vice-légat, en même temps que le résultat du vote, cette proposition fut sans doute agréée, la lettre qui suit y faisant allusion.

Avignon ce 10 janvier 1766 (1)

Srs consuls, Bien que par notre précédente lettre nous vous ayons permis de faire exécuter l'arrangement ordonné pour l'emplacement des bancs dans votre nouvelle église, cependant nous vous écrivons la présente pour vous faire savoir que nous désirons que vous cherchiez de vous arranger avec M. Dianous pour l'emplacement du sien afin d'éviter toutes plaintes ; et sur ce qu'attendant, nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

Grégoire Salviati vice-légat.

(1) Archives de Sérignan. — Délibérations, AA4, fol. 152 r°. — Copie contresignée par d'Hugues secrétaire.

Digitized by Google

La nouvelle place qui fut attribuée à noble Pierre Dianous ne dut pas le satisfaire et s'il ne formula aucune nouvelle protestation écrite il s'en plaignit amèrement au 1er consul. La discussion fut sans doute orageuse puisque celui-ci crut devoir en aviser le vice-légat dont voici la réponse.

Avignon ce 16 janvier 1766 (1)

Je vois Monsieur par la lettre que vous m'avez écrite que nonobstant tout ce que vous avez cru pouvoir faire pour placer le banc de M. Dianous conjointement avec M. Escoffier père, vous n'avez pu parvenir à le contenter ni à placer le banc. J'aurais désiré que cette affaire se fut arrangée ainsi ce sera à M. Dianous à se pourvoir comme il trouvera bon et attendant je suis très parfaitement Monsieur votre très humble et affectionné serviteur.

Grégoire Salviati vice-légat.

L'orage qui grondait toujours se calma-t-il à la suite de cette lettre. Des concessions réciproques amenèrent-elles la concorde? On ne peut que le supposer, car pendant dix-sept mois aucun incident ne vint la troubler. Mais le décor intérieur de l'église qui n'était point terminé nécessita un jour le déplacement du banc de Pierre Dianous et, cruelle ironie, il eut de nouveau comme proche voisin le valet consulaire. Il était flagrant qu'en agissant ainsi la plupart des membres de la communauté voulaient déplaire à leur compatriote.

L'irritation de noble Pierre Dianous fut grande, aussi s'empressa-t-il de constituer un véritable dossier où il exhalait ses plaintes et l'adressa au vice-légat.

Le pouvoir pontifical ayant pour principe de soutenir de préférence les communautés déplorait ces réclamations et, s'il manifestait sa mauvaise humeur, il ne s'empressait jamais de conclure tant il lui déplaisait d'imposer sa volonté dans de pareils conflits. La lettre suivante semble l'indiquer.

(1) Archives de Sérignan. — AA4, fol. 152 verso.

Digitized by Google

Avignon ce 22 juin 1767 (1)

Srs consuls, Nous vous adressons, sous ce pli, le mémorial qui nous a été présenté de la part de M. Dianous avec les pièces qui y sont jointes au sujet d'un banc pour le valet consulaire que vous prétendez faire placer dans l'église à son préjudice. Nous désirons que vous nous informiez incessamment sur son contenu en nous renvoyant le tout ; et cependant notre intention est qu'il ne soit rien innové jusque à ce que autrement soit par nous dit et ordonné et que dans le cas qu'il ait été fait quelque changement les choses soient remises dans l'état où elles étaient auparavant, à quoi nous promettant que vous vous conformiez. Sur ce nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

François Manzi vice-légat.

L'affaire trainait en longueur et Pierre Dianous qui n'obtenait qu'une satisfaction provisoire, écœuré sans doute des procédés employés à son égard et du peu d'empressement que mettaient ses adversaires à exécuter l'ordre du vice-légat, se souvint un jour qu'il était officier français. Il sollicita sa réintégration. Peu de temps après il était promu capitaine au Royal-Béarn.

La décision de noble Pierre Dianous, en mettant fin au conflit, ne put néanmoins permettre à ses adversaires de s'en réjouir outre mesure. La faveur dont il était l'objet n'avait provoqué que des commentaires élogieux et certains, qui le critiquaient autrefois condamnaient maintenant les agissements de la majorité de la communauté. L'effervescence fut néanmoins de courte durée et de longues années passèrent.

Pierre Dianous, qui avait été nommé chevalier de Saint Louis à l'époque où il commandait la compagnie des grenadiers au Royal-Béarn, était depuis 1784 lieutenant colonel dans le régiment de Viennois Ayant séjourné quelque temps à Mayence avec son régiment, il fut accusé par le cardinal Loménie de Brienne d'avoir favorisé la contrebande du sel. A ce sujet, le cardinal lui suscita tant d'embarras qu'il demanda à être relevé de son commandement. Il reçut satisfaction.

(1) Archives de Sérignan. — BB2 Administration communale (1703-1790).

Digitized by Google

Lorsque la lumière se fit autour de cette affaire de Mayence, on reconnut l'erreur du ministre et on lui offrit de reprendre du service avec le grade de colonel. Il refusa. Retiré définitivement à Sérignan il ne s'occupa, au début de son séjour, que de la culture de ses terres et de l'éducation de ses enfants.

Pierre Dianous fut accueilli avec enthousiasme par ses compatriotes et ils étaient nombreux ceux qui déploraient sa résolution de ne plus vouloir servir à l'armée du roi de France. Oh ! comme ils étaient bien oubliés les incidents qui l'avaient incité à quitter son pays. La question de préséance à l'église ne préoccupait plus personne, et l'importance qu'on y attribuait jadis s'était amoindrie au point d'être considérée comme une vieille coutume qui n'avait aucune raison d'exister.

Eloigné sans cesse de sa famille par les exigences de son service, le colonel Dianous était heureux de retrouver au foyer une place qu'il n'allait plus quitter. Sa mère vivait encore et se réjouissait de son retour. Respectée et aimée de tous, elle chérissait particulièrement son petit-fils Hilarion. Elle se retrouvait dans ce grand garçon peu loquace et dont les yeux durs ressemblaient aux siens. Elève très apprécié à l'école de Brienne où il fut le condisciple de Napoléon Bonaparte, il devait se montrer plus brillant encore à l'école de Mézières dont il suivit les cours comme sous-lieutenant du corps royal du génie. Et quand ses enfants et ses petits-enfants s'enthousiasmèrent pour les grandes idées de 1789, Marie-Rose Dianous n'essaya pas de modérer cet engouement. Elle ne vit pas la Terreur qui l'aurait épouvantée mais elle vécut assez longtemps pour applaudir à la réunion du Comtat à la France.

Le Colonel Dianous dont le libéralisme ne put jamais être soupçonné ne s'occupa que rarement de politique et vécut le plus possible à l'écart du mouvement révolutionnaire. Convoqué à Orange par le comité de Salut public le 4 thermidor 1794 et emprisonné comme suspect il fut libéré à la mort de Robespierre le jour même qu'il devait passer en jugement. Au cours des guerres de l'Empire, il déplora souvent d'être trop âgé pour servir aux armées et après le retour des Bourbons, se souvenant qu'il avait cultivé jadis la littérature italienne, il traduisit en vers français « La Jérusalem délivrée » l'œuvre sublime du

Digitized by Google

Tasse. Plein de verve et d'entrain, le colonel Dianous était l'antipode de sa mère. Il eut cependant pour elle les plus grands égards et, mystère des contrastes, l'un et l'autre s'adoraient. Quand il mourut en 1840 des suites d'un accident et dans la centième année de son âge, son fils Hilarion était maréchal de camp en retraite depuis un quart de siècle.

Le colonel Dianous, qui n'ajouta jamais à son nom la particule, était paraît-il un homme superbe. D'une galanterie exquise, il avait conservé les jolies manières du XVIIIe siècle et pendant longtemps, il fut cité comme un brillant causeur. Mais s'il est permis d'admirer en lui le côté séduisant de sa personne, on ne peut oublier qu'il servit la France avec le plus grand dévouement.

Indifférence des uns, ignorance des autres, son souvenir s'efface même dans son village. Sa mémoire méritait cependant plus d'égard et je me réjouis d'avoir pu l'honorer en apportant ma modeste contribution à l'histoire anecdotique du Comtat.

Pierre BOISSIN

Digitized by Google

Richerenches

Au pluriel, car elles furent deux : Les *vieilles*, « bornées au levant par « le territoire de Valréas, au nord, par celui de Grillon, au couchant « par le bois et les autres richerenches qui sont terre du Pape, au « sud par le territoire de Valréas, avec la Coronne au milieu» ; les *autres* (on ne trouve pas les neuves) entre la Coronne, la route de Grillon et l'Olière : territorium Richerenchiarum, on ne trouve que le pluriel. C'est sur ces dernières que fut bâtie la Commanderie. Quant au territoire de la Commune actuel, c'est celui des deux Richerenches, doublé par celui de Bourbouton, sur lequel se trouvait la très ancienne église, aujourd'hui chapelle de St-Alban.

Que signifie ce nom de Richerenches qui n'a pas tournure latine et doit être antérieur à la conquête romaine ? En tout cas faut-il une fois pour toutes rejeter la sottise, car ce n'est même pas une légende, de la *Riche Renche*. Y eut-il même, pendant des siècles, un seul habitant, avant la fondation de St Alban et celle du prieuré des Vieilles Richerenches? Celles-ci furent sans doute les premières peuplées, nous ne savons quand, ni comment ; en tout cas, c'est au Xe siècle qu'y fut établi un prieuré de l'ordre de Cluny, dépendant du Prieuré de St Saturnin du Port, (le Pont-Saint-Esprit), qui le fonda après avoir lui-même été donné à Cluny en 954. De ce vieux prieuré *prioratus Beate Mariæ de Richarenchiis veteribus*, le cartulaire de la Commanderie ne parle jamais. Le plus ancien document qui le mentionne est de 1253. Alphonse de Poitiers en prenant possession du Venaissin, prie ses agents de s'informer de quel seigneur, *a quo tenentur*, dependaient les Vieilles Richerenches. En 1268, le prieuré de St Saturnin du Port,fit faire par les agents même du comte de Poitiers son en-

Digitized by Google

quête sur ses possessions dans le marquisat de Provence : Tulette, Colonzelle, St Pantaléon, St Turquand, Rousset, Croc et les Vieilles Richerenches. L'enquête établit que les Prieurs de St Pantaléon, étaient seigneurs des Vieilles Richerenches pour les Prieurs de St Saturnin. En 1414, une quittance donnée au prieur de Colonzelle, Jean Jaquetau, par l'évêque de St Paul, affirme que le doyen y lève dîmes et redevances pour l'évêque depuis 14 ans, et que le prieuré depuis très longtemps appartenait à la mense épiscopale. A cette époque, l'église qu'y avaient dû bâtir les Clunisiens existait-elle encore, et depuis quand et dans quelles conditions avait-elle été abandonnée ? En tout cas en 1460, l'évêque Genevès qui s'appliquait à reconstituer sa mense, revendiquait la propriété détenue par Jean Alard de Valréas (1). L'acte nous affirme qu'il appartient depuis longtemps au spirituel et au temporel à l'évêque : qu'en 1437, par acte reçu Jean Doux, Hugues de Theyssiac, administrateur du diocèse de St Paul, avait réduit du douzième au dix-huitième, la dîme d'un territoire peu fertile et ravagé par les guerres et la peste : que cette dîme que les *laboratores* apportaient à Valréas, était affermée par Jean Alard, après son père, Antoine. Cet à cet acte que nous avons emprunté les limites du territoire qu'il qualifie d'assez grand, mais peu cultivé. Il n'est pas question d'église ; une liste des curés présents au synode de 1569 à St Paul, mentionne le Recteur des Vieilles Richerenches et le recteur des *autres* Richerenches. La carte de Cassini marque ,entre deux fermes qu'elle appelle le Bousquet et Chapuis, Notre-Dame de Vieille : au milieu du XVIIIe siècle le souvenir n'en donc était pas perdu. Il ne reste aujourd'hui ni ruines, ni souvenir.

II

Le Cartulaire de la Commanderie de Richerenches nous fait connaitre quelques noms anciens du territoire : l'étang de Granouillet au quartier de ce nom ; les rivières de l'Olière, du Rieusec et de la Coromme qui à cette époque s'appelait l'Elson, Auzon ou Lauson : le

1. Gallia christiana novissima. T. IV, n° 566.

Digitized by Google

Tolobre les Cellares aurei, celliers d'or, ou est aujourd'hui le moulin (1), le *campus rotondus*, ou chamron (il y avait dans le voisinage Chamlong et Chamlas) ; *il chairon, lou queiroun*, de quelque grosse pierre isolée servant de repère ; la *garriga mala* ; (Malbosquet ?) le pré du moine (prieur de St-Amans), au nord de la Coronne vers le Lez ; la condamine de Joncquières dont le nom sent le marécage ; la condamine de Richerenches entre la terre des *Chabres* ou Chabrier (2) à l'est de la garrigue ; au nord, le quartier de l'Urtidez, ou Urtize, nom d'un ruisseau ou fossé entre le chemin de Valréas à St-Paul, au nord ,celui de Visan à Grillon, au levant, la Coronne au sud, la terre des Chabriers, au couchant (aujourd'hui le Bosquet du Teûle?)

Le territoire était traversé par les routes de St-Alban à Colonzelle, de St-Alban à Bourbouton et Valréas, de Visan à Grillon, qui passait au Gros-chêne, de Valréas à Saint-Paul, qui existent toujours.

Aucun personnage ne porte le nom de Richerenches ; les propriétaires sur son territoire que nous fait connaitre le cartulaire sont tous des environs. Nous en pouvons conclure que, sauf peut-être les *Cellares aurei*, en 1136, le territoire actuel de Richerenches était inhabité et n'avait pas de seigneur, mais seulement des propriétaires.

En 1118, se fonda l'ordre des Templiers, *la milice du temple de Salomon* et de Jérusalem. En 1128, le Concile de Troyes prescrit l'envoi de chevaliers ou frères dans toute la chrétienté, à charge de solliciter des dons. En 1136, ils vinrent à Saint-Paul. Grâce aux donations de l'évêque Pons de Grillon qui leur donna le baptistère de Saint Jean Baptiste attenant à la cathédrale, des familles Viader, de Pierrelatte, de St--Pasteur, Vieil, Carbonel, ils y fondèrent un premier établissement. Mais ils avaient besoin d'un vaste territoire pour cultiver et faire de l'élevage et ravitailler ainsi les frères qui combattaient. Pons connaissait le territoire de Richerenches et de Bourbouton et leurs divers propriétaires. Sur son conseil,ils décidèrent de donner au Temple

1. Gallia Christ. novis. IV. 882.
2. Archives Nationales J. 1021.

Digitized by Google

de quoi s'établir aux Richerenches et à Bourbouton. Le cartulaire de la commanderie de Richerenches, c'est à dire la collection, incomplète d'ailleurs, des actes ou chartes d'acquisition par les Templiers de leurs biens territoriaux est arrivé jusqu'à nous. En 1907 le marquis de Ripert Monclar l'a publié. Les 265 actes dont il se compose sont une mine presque inépuisable de renseignements sur la commanderie de Richerenches, sur les pays voisins, de 1136 à 1214. Nous en extrairons ce qui concerne l'histoire de la commune.

C'est dans l'acte I de 1136 que fut faite la première donation au Temple. Hugues de Bourbouton, et son neveu Bertrand, Ripert Fouras, Guil. Maleman, Hugues Boïc et ses frères. Pierre d'Hugues de Visan et Guil. d'Hugues son frère, Pierre de Mirabel et Géraud son frère, Géraud de Tournefort et Hugues son frère. Pons d'Humbert, Etienne d'Arman, Guil. de Roussillon et son frère Hugues, Pierre Barbarin et Guil. son frère, Pierre de Papard son neveu et sa mère Paparde, donnent pour toujours en franc-alleu, à Dieu et aux Chevaliers du Temple, pour que Dieu soit propice à leurs péchés et à ceux de leurs parents, tout le territoire borné au levant et au nord par des croix, au sud par la borne, au couchant par l'émissaire de l'étang de Granouillet. C'est le territoire des vieilles Richerenches Le don était fait à Arnaud de Bedos, Hugues de Panas et Guichard. Les donataires étaient tous parents de Hugues de Bourbouton. Hugues avait un fils Nicolas et une fille qui n'est pas nommée : sa femme s'appelait Marquise ; elle entra plus tard en religion, peut être à Bouchet qui se fondait à cette époque, en 1138, quand son mari, de son côté, entra dans le temple ou il devait devenir commandeur de Richerenches, dont il est, avec Pons, le vrai fondateur. Ainsi finissait en donnant ses biens à l'église, cette famille de Bourbouton qui, un siècle auparavant, les avait plus ou moins justement acquis d'elle. La charte qui ouvre le Cartulaire de la Commanderie est l'acte de naissance de Richerenches qui lui a succédé.

Nous n'avons pas à dire, comment pendant trois quarts de siècle les Templiers reçurent en don et surtout acquirent, car ils les paient, les différentes terres que les firent possesseurs de tout le territoire de

Digitized by Google

Richerenches, de Bourbouton et d'une partie du Brento territoire de Visan, au sud du Tolobre, où l'on croit qu'ils bâtirent plus tard la Bastide, dont nous n'avons aucune mention dans leur cartulaire. Ce territoire si vaste était alors à peu près inculte, n'étant que garrigues, hermes, étangs ou marais. Ils eurent à le défricher et ce sont eux qui lui ont donné la valeur qu'il a aujourd'hui ; seuls d'ailleurs, en ce temps, ils étaient, par leur capital d'hommes et d'argent, capables de le faire.

En possession du territoire des Vieilles Richerenches, les Templiers commencèrent à bâtir la Commanderie ou maison de Notre Dame des Richerenches, *Domus Beatæ Mariæ de Richerenchiis*. En 1143, ils travaillaient à la maison même : domus quæ ædificatur : l'église était achevée en 1147, ou un acte est passé devant les portes de l'église, et un autre sur l'autel de l'Eglise ; (N° 31-60) avant cette date il n'est pas question d'elle, et il l'est sans cesse après.

La vie de la Commanderie jusqu'au commencement du XIVe siècle fut celle de toute commanderie ; vie de prière et de travail selon la règle du Temple ; on y fait de l'élevage, cheval et mouton, on y vend de la laine et du blé de qualité. Le personnel est celui de toute commanderie ; à la tête est le Commandeur ou Précepteur. Voici les noms de ceux qui nous sont connus : Arnauld de Bedos, Hugues de Panas, Hugues de Bourbouton, Déodat ou Do de l'Estang, peut-être de la famille de Chamaret, Pierre de la Rouvière, Hugues de Barcelonne, Foulque de Braz, Pierre Itier, Hugolen, Bremond, Deodat de Brusiac, Bertrand de la Roche, Rostaing de Comps, Ramond Seguier, Raimond Chambarut, André Mathias, Guil. Hugolin, Rambaud Alziari, Il y avait des frères ecclésiastiques, *Capellani*, prêtres, diacres ou clercs, des frères proprement chevaliers, *milites*, des écuyers, *armigeri*, des sergents ou domestiques, les sergents d'armes, les autres de culture ou de métier : enfin les *donats* qui vivaient auprès de la commanderie comme auprès d'une maison de retraite. Ainsi Guillaume Pelestort de Taulignan mort en 1179, et après lui sa veuve Marie de Valréas, se donnèrent tous deux au Temple et leur apportèrent en compensation la moitié de Saint-Marcellin.

Digitized by Google

Le 24 Décembre 1229, Lamy, évêque d'Orange, rendit une sentence arbitrale qui mit fin à un différent entre les Prieurs de Saint Saturnin du Port (le Pont St-Esprit), et la Commanderie de Richerenches, au sujet des droits du doyen de Colonzelles sur une partie du territoire de Richerenches, située entre les terres cultivées de la Commanderie et le Rieussec, bornée par des bornes marquées de croix que son prédécesseur Hugues Florent avait fait poser.

Il régla 1° que pour toute cette terre que la Commanderie tiendrait au nom du doyen, elle paierait à la fête du milieu d'Août une cense de 5 sous viennois. 2° que pour la terre qui était entre l'Olière vieille et l'Olière neuve, depuis Grillon jusqu'au moulin de Richerenches, et qui était bornée au nord par le Rieusec, au sud (au vent) par les terres cultivées par la Commanderie, celle-ci paierait le vingt cinquième des grains pris sur l'aire, après déduction des dépenses de la moisson ; 3° que la terre qui est entre l'Olière neuve en dessous du moulin jusqu'au bois de Bellon, et qui est bornée, au levant par ce bois qui confine lui même aux Richerenches vieilles, au couchant par le bois de l'Olière vieille, au nord par le Rieusec, au sud par les terres cultivées de la Commanderie, ne serait soumise qu'aux mêmes servitudes.

Cette sentence ,le 8 Décembre, 1232, après avoir été ratifiée par les moines de St Saturnin, fut entérinée par les frères de Richerenches qui étaient à cette date 18 présents. Voici leurs noms : Berenger de Bourdeaux, Pons Bellon, Hugues Sabatier, Guil. Olivier, Vinar (?) Bourgoin, Pierre Nègre, Guil. Daumas ,Pierre Rostaing, André, Raymond de la Roche, Guill. de ....., Pierre Brun, frère Pierre, Chapelain de Richerenches, Guillaume de Solérieu (?), Pierre Brun, Guil. Chauvet. et le percepteur dont le nom nous est inconnu. Le Cartulaire de 136 à 1214, nous fait connaître les noms de deux cent cinquante-six frères et vingt donats.

A la fin du XIIIe siècle la commanderie semble avoir perdu de son importance ; si elle est aussi riche, elle est moins peuplée sans doute en 1296. Humbert I afferme à Hugues de Peyraud, grand maître du Temple, le revenu de Visan ; mais en 1290,selon Pithon-Curt, Guigue Adhemar, precepteur de Provence, fait hommage au Pape pour Richerenches

Digitized by Google

(les *autres* sans doute, celles qu'on appelle en 1460 les Richerenches du Pape.)

En 1304, R. Alziari, commandeur, fait hommage à Guil. d'Aubenas, évêque de St Paul, de tout ce que le Temple possède à Richerenches, nonobstant les hommages qu'il aurait fait à d'autres seigneurs (serait-ce là l'origine des droits que nous verrons plus tard les évêques réclamer à Richerenches (1)? Si, en 1310, les biens de la Commanderie sont aux mains de deux curateurs apostoliques, les archevêques d'Arles, et Embrun, dont le procureur Olivier de Laye, administrateur des biens du Temple de Provence, donne à ferme à Amaury Bertrand de Grillon, la maison du Temple à Grillon pour 3 ans, au prix de 100 livres, c'est que l'heure approche ou le Temple va être supprimé.

Nous n'avons à raconter ni à juger l'affaire des Templiers.

Le 22 mars 1312, Clément V sans se prononcer sur le fond ni laisser juger le concile de Vienne, supprima l'ordre du Temple, et déclara que, sauf le grand maître et trois autres dont il se réservait le jugement, les membres en seraient jugés par les conciles provinciaux. Leurs biens, donnés pour la défense de la Terre Sainte, furent attribués aux Hospitaliers qui avaient le même but.

C'était la fin de la commanderie. Que devinrent les frères ? Un hommage de 1304, à l'évêque de St Paul, nomme le Commandeur Alziari, (un Valréassien ?) et trois frères, Bertrand Arnaud, Pierre Bigarra et Guigue Laugier. Bertrand Arnaud, de Valréas, sergent et non chevalier, fut jugé à Alais où il était emprisonné, vers 1310 ; il déclare qu'il avait été reçu sergent par Rd. Chambarut, vers 1280, et cite parmi les frères qui furent alors présents, André de Crugières, Pons Fouquier, Guigues de Chapeliers et quelques autres. (2) Nous ne dirons rien de son interrogatoire pas plus que de celui de Raimond de Caromb, percepteur de Chypre, en 1307, qui déclara avoir été reçu à Richerenches à la Pentecôte, vers 1265, par Roncelin de Fos, percepteur de Provence

1. Cartulaire de Richerenches. 244.
2. Gallia Christ. novis. IV. 243.

Digitized by Google

en présence de son oncle évêque de Carpentras. (1) Nous n'avons rien trouvé sur les autres : il semble ressortir qu'à cette époque la Commanderie n'était guère peuplée.

Quant aux biens de la Commanderie, les Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem en furent constitués séquestres et administrateurs. Les archives de la Commune de Grillon nous ont conservé un acte du 26 Novembre 1316, où à ce titre, *rectores et administratores domus et bailive* de Richerenches, ils donnent aux représentants de la Communauté de Grillon, en emphythéose perpétuelle une maison où l'on doit faire une place. Ces biens étaient pour eux un embarras ; aussi ne les gardèrent-ils pas longtemps. Le 21 Juin 1317, ils donnaient à l'Eglise Romaine, ceux qui étaient au sud de l'Eygues: (2) nous n'avons pas la donation en ce qui concerne Richerenches, qui eut certainement le même sort. Le 5 novembre 1320, le grand maître de l'Hôpital, Hélion de Villeneuve, confirma la donation. Ils passèrent alors sous le domaine de la Chambre Apostolique qui administrait les biens de l'Eglise.

Les registres de la Chambre apostolique, dits *Collectoria*, aux Archives du Vatican (volume 260, f° 1 à 28,) qui concernent les Biens des Hospitaliers, renferment peut-être des intructions sur ce sujet, pour l'année 1318, en nous faisant connaître à qui on le bailla en emphythéoses. Nous n'avons pu le consulter.

En 1326, fut fondé le prieuré séculier ou paroisse de Richerenches. Le Pape donna aux anciennes églises des Templiers, à Roaix et Richerenches, les dîmes des revenus de leur territoire, et les enleva à la juridiction de l'Hôpital. En 1317, il avait donné à Arnaud Arnaud, déjà prébendé à Viviers, Apt, archiprêtre d'Avignon et prieur de Notre-Dame de *Brevériis*, le prieuré de Richerenches qui était encore sans charge d'âme ; en 1329, Richard de Sault, devint curé des paroisses réunies de Richerenches et de Bourbouton, et est ainsi le premier curé de Richerenches.

En enlevant Richerenches à la juridiction de l'Hôpital, le Pape le

1. Bibliothèque Nationale, fonds Baluze 306.
2. Michelet. Procès des Templiers. T. II. 374.

Digitized by Google

remettait sous celle de l'évêque de Trois-Châteaux. L'évêque d'ailleurs prétendait même avoir des droits temporels sur les Richerenches-vieilles qui, avant même 1269, devaient avoir un régime spécial, puisque Al. de Poitiers, si précis, fait rechercher quel est le seigneur qui tient les Richerenches Vieilles. L'évêché ne le laissa pas prescrire. En 1464, le doyen de Colonzelles déclare que depuis 1450, il lève, au nom de l'évêché, les dîmes et terrages des Vieilles Richerenches, qui depuis un temps long et même très long ,appartiennent à l'Evêque. En 1460, Jean Alard de Valréas, fils d'Antoine et frère de Pierre, fait au profit de l'Evêque, les déclarations suivantes : Les vieilles Richerenches, au temporel et au spirituel, dépendent de l'Evêque. La dîme s'y payait au douzième ; mais à cause de la guerre, des épidémies,de la rareté des habitants et de la stérilité du territoire, Hugues de Theyssiac, administrateur de l'évêché, la réduit et en 1337 au dix-huitième ; elle se lève sur les grains, le vin, les agneaux, le foin et le chanvre. Les habitants devaient la transporter à leurs frais à Valréas, le 4 février ; l'acte avait été dressé par Doux, notaire. Personne, dans le territoire des vieilles Richerenches n'a de droit que l'Evêque ; toutefois les gens de Valréas ainsi que ceux de Notre-Dame des autres Richerenches, ont le droit d'y faire paître leurs troupeaux. (1)

Un prieuré avait donc été fondé dans l'église Notre-Dame de Richecenches en 1326. Mais autour de lui se forma-t-il un village ? Nous l'ignorons ; c'est peu probable, tant les temps étaient peu favorables. Nous ne savons pourquoi ni par qui fut envahi le Haut-Comtat, un peu avant 1335 Un texte de 1336, nous parle de Guichard de Poitiers et de Hugues Adhemar. En tout cas, Richerenches eut le plus à en souffrir. Nous le savons par un ordre de Benoît XII, à l'évêque d'Orange, Recteur du Comtat, lui commandant de continuer les procédures commencées sous Jean XXII contre ceux qui ont envahi et pillé le Haut-Comtat. Un grand nombre d'hommes armés, dit-il, tant clercs que laïcs, des diocèses de Die, Vaison, Trois-Châteaux et autres, au nombre d'en-

8. Cl. Faure. Essai sur l'Administration du Comtat. Pièces justificatives. P. II.

Digitized by Google

viron 5.000, cavaliers ou fantassins, ont envahi le Haut-Comtat, bannières déployées ; ils ont pris d'assaut Valréas, Montaigu, Grillon, Richerenches (Visan appartenant encore au Dauphin.) Ils ont dévasté moulins, maisons, terres, detruit, emporté ce qu'ils n'ont pas détruit, n'épargnant ni l'âge ni le sexe. A Richerenches tout particulièrement ils ont brisé les portes de l'église, enlevé les vases sacrés et les reliques. La population s'était sans doute enfermée dans l'église ainsi que dans le bâtiment fortifié de la Commanderie, au nord, pour mieux résister.(1)

Après une pareille dévastation et dans les temps troublés qui suivirent, au milieu de incursions des routiers et des Compagnies du Comte de Turenne et du Comte d'Armagnac (1386-1394), quand, en 1361, Montagu était détruit, il n'y a pas à s'étonner si Richerenches ne se peuplait pas. En 1376, quand Grégoire XI, en échange de la moitié de Malaucène accordée à la femme du Comte de Turennes, donnait à son frère, le marquis de Beaufort, les revenus de Visan, Grillon, Bourbouton et Richerenches, il ne lui donnait pas, surtout avec les trois derniers, grand chose. (2).

En 1390, tandis que les revenus généraux de Bourbouton trouvaient un fermier dans Gilbert Mauvoisin, ceux de Richerenches ne pouvaient être affermés, sans doute parce qu'ils étaient nuls. Forneri nous apprend qu'en 1411, la place de Richerenches était si faible qu'on renonçait à compter sur elle pour le moindre système de défense, et qu'on se proposait de détruire les remparts.

En 1413, Richerenches à cause des guerres et de la mortalité qui l'avaient si longtemps devasté, était totalement détruit et ses maisons renversées, tant il y avait longtemps qu'elles étaient inhabitées. « Le prieur de Visan demanda que Richerenches lui fut donné en commende pour vingt ans. » « Il se proposait d'y « reconstruire le moulin et ce travail devait durer au moins « trois ans. Le vicaire général, prescrivit au Recteur de s'in« former si cette commande serait utile au Comtat, et de l'accorder

1. Gallia Christ. novis. IV. 566-8.
2. Daumet. Benoit XII. Lettres closes. N° 58.

Digitized by Google

« pour neuf ans. D'autre part les habitants de Valréas avaient supplié « le Cardinal de Thury, de leur accorder l'autorisation de prendre les « pierres des maisons écroulées et depuis longtemps inhabitées, et de « s'en servir pour réparer leurs murailles. Ils demandèrent aussi le « droit de pâture sur le territoire. Le Cardinal avait accordé cette « autorisation, mais ces ordres n'avaient pas été exécutés. Après sa « mort. Fr de Conzié manda à son trésorier de s'assurer si les pierres « demandées appartenaient au Pape et non à des particuliers : dans « les premiers cas les habitants de Valréas pourraient les prendre ; « mais ils devraient s'en servir seulement pour réparer et fortifier « les murs de cloture de leur ville (1) »

Richerenches se releva-t-il un peu de ses malheurs ? En tout cas, en 1440, Nicolas V l'inféodait à un personnage important de la région, Gab. de Bernès, seigneur de Beaumes, chatelain de Visan : inféodation approuvée par Calixte III en 1457, révoquée par Pie II, en 1461, renouvelée en 1472, à Barthel, Marquès ou de Bernès.

La chronique d'Et. de Governe nous apprend que au commencement d'Août 1476, Barthélémy de Bernès vendit à la ville d'Avignon, et à ses consuls, pour mille écus aussitôt quittancés, ses droits sur Richerenches et Bourbouton ; mais le Cardinal de la Rovère intervint, fit aussitôt payer les droits de mutation, et le 24 Août, la ville, devenue propriétaire, lui vendit ,par acte passé par P. Lambert, tous ses droits pour mille écus d'or. (Archives de Vaucluse, D. 263-9, et Annales d'Avignon 1913 p. 52.). Les documents ne nous font pas connaitre pourquoi le Cardinal n'acheta pas ou ne put acheter directement Richerenches et Bourbouton à B. de Bernès.

Le même jour, il les donna au collège du Roure qu'il fondait à Avignon.

Le 13 Août 1477, une Bulle de Sixte IV approuvait la vente : et le 1er Décembre 1480, le Collège en était investi. Mais c'eut été maigre profit pour lui, si ce vaste territoire fut resté avec ses deux habitants. Le 22 Avril 1502, le collège passe un acte *d'habitation* semblable à celui qu'a-

1. Cl. Faure opus laud. p. 111.

Digitized by Google

vait passé, en 1443, l'abbaye d'Aiguebelle, à propos de Bouchet. Cet acte établissait les conditions auxquelles de nouveaux habitants pourraient venir s'établir à Richerenches et à Bourbouton ; en réalité, il n'eût aucun effet à l'égard de Bourbouton, sans église ni château, et définitivement abandonné, mais il est l'acte de naissance du nouveau Richerenches et sa charte municipale. Le Collège y donnait, à tous ceux qui voudraient ,le droit de s'établir à Richerenches et d'y occuper autant de terrains qu'ils voudraient.

Il se réservait seulement la juridiction, l'institution et la révocation des officiers ; les droits dûs par les habitants de Valréas et de Visan à titre de forains ; les droits de lods : le douzième des fruits ; un denier de cens par an pour chaque salmée de terre défrichée : une livre trois sous pour chaque feu ou maison nouvelle ; une salmée de blé pour droit de four, interdisant d'en construire hors du village; les nouveaux habitants seraient tenus de construire l'église et le presbytère, de meubler l'église et d'entourer le village de murs avant 25 ans. (Arch.Vaucluse D. 269). Les conditions étaient avantageuses, les temps meilleurs ; de nouveaux habitants vinrent s'ajouter aux deux anciens.

Des reconnaissances passées au collège ,nous en donnent la liste : Claude Benoit, de Beaumes ; Cath. Poyet ; Et. Galmar, de Beaumes ; Jean Dujardin, de Montségur ; P. Lambert, de Grillon ; Ant. Flachaire de Grillon ; P. Roux, de Colonzelles ; Conil Fernand, de Montségur ; Ant. et Dim. Sernand, id. : P. Benoit, de Beaumes ; Lionet Vigouroux, de Beaumes ; P. Faure, de Montségur ; Cl. Brotin, de Montségur ; Blaise Charransol, de Valréas : André Monnier, de Richerenches ; Ant. Julian, de Grillon; Guil. Vigouroux, de Montségur ; Cl. Barthélémy, de Chamaret ; Cl. P. Bernard, et Jean Richard, de Grillon ; Jean Roche.

Nous savons en quels quartiers ils étaient propriétaires. D'autres reconnaissances de 1525-6, avec une liste d'étrangers, nomment pour habitants à Richerenches : Jac. Juvin, Désiré Blanc, Ant. Chavanel (Charrasol ?)les noms ayant été souvent mal transcrits par l'auteur de l'Inventaire des Archives) Ant. Cornet, Pierre Taulier, Fe Genton, Jean Champonas(?), Georges Perben, Pons Françon, Pons et Désiré Blanc, Rostaing et Gonet Granet, (Archives Vaucluse D. 269). Nous

Digitized by Google

arrêtons ici une histoire qui montre que la fondation Richerenches est liée, pour la Commanderie, à Pons de Grillon et Hugues de Bourbouton, pour le village, au collège du Roure

Du vieux Richerenches tout n'a pas péri.

Le mur d'enceinte du village ne peut qu'être postérieur à 1502. Mais il a sans doute suivi la trace d'un ancien mur d'enceinte de la Commanderie qu'il a remplacé. Sauf au nord et à l'est, il est aujourd'hui caché par les maisons qui sont venues s'y appuyer. Ses dimensions sont de 74 mètres au nord, 81 au sud, 58 à l'Est et 55 à l'ouest. Primitivement il n'eut qu'une porte, celle de l'ouest ; celle du sud est plus récente. Sur la tour qui surmonte la porte, écrit Courtet, aux deux angles extérieurs un peu au dessous de la corniche, sont deux têtes ou masques grossièrement sculptés ; c'est peut-être un souvenir du dieu ou génie androgyne des Templiers », peut être n'est pas de trop, et l'imagination est une belle chose. Les armes effacées sont celles du collège du Roure vers 1660. Est-ce parce que cette unique porte obligeait souvent à faire tout le tour de l'enceinte avant d'y pouvoir pénétrer que vient le surnom de *Bouco aqui*, l'entrée ou bouche est ici, que la malignité populaire a donné et maintenu aux habitants de Richerenches ?

De l'église de la Commanderie, il reste l'abside. Il est facile de la distinguer des constructions qui la surmontent. C'est, comme celle de Bouchet et de Roaix, un cul de four avec une seule fenêtre au fond. La toiture en était portée par des modillons. Comme Roaix, elle n'avait pas d'absidioles ; utiles à Bouchet, elles étaient inutiles à Roaix et Richerenches. C'est sans doute sur ses anciennes fondations que fut élevée l'église actuelle, qui nous donne ainsi les dimensions de l'ancienne. Celle-là ne contient d'intéressant qu'un vieux tableau sur toile représentant St Jean-Baptiste et St Sébastien. Rien d'intéressant non plus à Notre-Dame de Bon Rencontre et St Alban.

De la Commanderie bâtie vers 1140, il ne subsiste qu'un seul bâtiment, le plus important et le plus beau ; le « Temple » comme on l'appelle encore. Il est au nord de l'église dont il est séparé par quatre à cinq mètres et orienté comme elle. C'est une magnifique construction en pierres dorées par le soleil, comme l'abbaye de Bouchet. Elle

Digitized by Google

est entourée d'énormes contreforts, reliés au sommet par des arcades laissant entre elles et le mur un intervalle formant autant de machicoulis, comme on voit à Saponnay (Aisne), Cruas, Avignon. Elle constitue ainsi un véritable donjon rendant un mur d'enceinte moins utile. La toiture en terrasse, et peut-être entourée de créneaux, aidait encore à la défense. Quant à la distribution intérieure, elle a aujourd'hui disparue. Sans doute comprenait-elle au moins deux étages : refectoire au rez-de-chaussée, dortoir au dessus. A leur place, on voit des greniers aux planchers chargés de foin. Les ouvertures, nulles au nord, étaient petites et rares au sud. L'ensemble forme encore une magnifique nef, de trente-deux mètres sur onze. Une partie, sans doute depuis le collège du Roure, est occupée par des chambres qui constituent aujourd'hui le presbytère. Y avait-il ,de l'autre côté de l'église un bâtiment parallèle ? pas plus qu'à Bouchet, croyons-nous, contre l'avis d'Aubenas ; le reste de la commanderie devrait être occupé par des bâtiments d'exploitation agricole ou industrielle, qui ont fait place aux maisons du village. Il est regrettable qu'un si beau bâtiment et l'abside de l'église ne soient pas classés.

BOURBOUTON

—:—

Les pièces 89 et 187 du Cartulaire de la Commanderie du Temple du Temple de Notre-Dame de Richerenches, nous donnent les limites du territoire de Bourbouton. Au nord, il suit la Coronne, on disait, au XIIe siècle, l'Elson ou l'Auson, jusqu'à sa rencontre avec celui de Valréas ; au sud il est borné par le territoire de Visan, depuis les Molars, jusqu'au Tolobre qu'il suit jusqu'au territoire de Beaumes. Ses limites d'avec ce dernier vont du Tolobre à la Croix Pastorisse, de la croix Pastorisse à Pierre Brune, de Pierre Brune jusqu'au gué de l'Amaugier sur le Lez qui le sépare, jusqu'à la Coronne,du territoire de Montségur. Ce territoire devait être en partie inculte et comprenait l'Etang de Bourbouton, dont le nom sert sans doute de patronyme au Commandeur Deusdet de l'Etang 1151.

Digitized by Google

Ce territoire semble lui-même avoir été formé de celui de Bourbouton et de celui,, ou villa, de *Très Campi*, Longchamps, *lou Pla*, la partie au levant où s'élève aujourd'hui la chapelle de St Alban. Une pièce très curieuse publiée par M. Duhamel, nous permet de connaître quelque chose de la famille qui fit son fief de Bourbouton, y établit son castrum et en prit son patronyme. Voici la teneur de cette pièce, d'ailleurs obscure. (1)

Vers l'an 1000, ces deux territoires appartenaient à l'église de St-Paul qui à cette époque était unie à celle d'Orange sous l'évêque Udalric. Trois hommes, trois frères sans doute, Pons ,Giraud, Laugier, personnages importants, se présentent à lui, et lui demandent de leurs donner, en précaire, l'église de St Alban, située sur le territoire, villa, de *Tres Campi*, et le territoire de Bourbouton, avec les dîmes et les droits ecclésiastiques ? *presbyteratos*. A leur mort, le tout reviendra à la mense épiscopale. En échange, ils donnent un mansus ou mas, qu'ils ont à Baumes, exploité par Ansaud, fils de Volbert, et une mesure de pain et de vin par an, à la fête de St Restitut. Ces territoires sont limités par deux anciens chemins, Caminos antiquos, (ceux de Beaumes à Richerenches et de Visan à Grillon ?) et par un ruisseau, le Tolobre, qui n'a d'eau qu'au temps de pluies. Comme tant d'autres biens d'église donnés alors en précaire, ces territoires ne furent pas rendus, car en 1136, ils sont encore dans la même maison ; et quand Hugues de Bourbouton, les donna ou les fit donner au Temple, ce ne fut, à son insu ou non, qu'une restitution.

Le Cartulaire de Richerenches qui contient toutes les donations ou ventes qui ont été faites à la Commanderie du territoire de Bourbouton, nous montre ce qu'étaient devenues les terres que, 150 ans auparavant, les trois frères avaient reçues en précaire. Les pièces 89 et 189 nous font connaître ce qui concerne la seigneurie ; et d'autres les autres propriétaires.

Dans la première, 1138, le véritable fondateur de la Commanderie

1. Cl. Faure. opus laud. p. 116. Le droit de pâture demandé ne concernant pas les Richerenches vieilles.

Digitized by Google

de Richerenches nous fait un résumé des donations de Bourbouton qui l'ont fondée, et délimite bien exactement ses possesssions de celles d'un voisin dangereux, le prieur de St Amans de Montségur. La 2me, plus développée contient aussi ses recommandations à ses successeurs et quelques détails de plus qui tiennent à la différence de dates. En voici le résumé.

En commençant, Hugues rappelle que, pour le salut de son âme et la rémission de ses péchés et de ceux de sa race, il s'est donné lui-même et avec lui tous ses biens au Temple, sur le conseil de Giraud, évêque de St Paul, de ses prêtres et de ses parents et amis :

Ces parents sont : Bertrand de Bourbouton, Ripert Folras, Giraud de Montségur et son frère, Giraud de Tornafort et Hugues son frère, Pierre d'Hugues de Visan et Guillaume son frère ; Guillaume Arnoux de Mirabel ; Guillaume Malamas ; Hugues Bérenger et Guillaume, son frère.

Avant de mourir, il veut, d'après ses souvenirs et ceux de son père, délimiter le terrtioire de Bourbouton, et pour couper court à toutes disputes, dire quels possesseurs se le partagent. Il dut mourir vers 1161 : sa femme. Marquise, de son côté, avait pris l'habit religieux, sans doute à Bouchet tout récemment fondé.

Il divise le territoire de Bourbouton en deux moitiés. La première a toujours appartenu, fond et dîmes, en franc alleu, à Bertrand, son père, dont il la tient, à Giraud de Bourbouton, son oncle et ses fils, Audoin, de Montségur et Odon. Son père la tenait de son grand-père et celui-ci de son bisaïeul, fils de Laugier, sans doute le Laugier de la précaire ; celui-ci avait-il seul survécu et hérité de ses deux frères ou acquis leur part ? A la mort de Giraud de Bourbouton, son oncle ,son cousin Bertrand non-seulement a approuvé sa donation, mais s'est encore lui-même donné au Temple avec tous ses biens. Ripert Folras, un autre de ses cousins, fut d'abord en procès avec lui ; et il lui abandonna le dixième du moulin de Bourbouton,dit Malros,de la tasque et de la dîme; depuis il a donné tous ses biens au Temple et promis de ne jamais réclamer de dîmes sur les terres de Bourbouton qu'exploite la Commanderie. Quant aux biens du prieuré de St Amans, à Bourbouton,ils con-

Digitized by Google

sistent : en un pré le long de la Coronne, en la tasque de la terre que mènent les Guittard de Beaumes, à l'ouest de St Amans; en la tasque de la *faisse*, ou bande de terre que mène Ermembert de Beaumes ; en la tasque du champ Lautier, au nord du Granouillet, dont on tire 6 écus quand il y a du blé d'hiver ; en la tasque que travaille Bernard de Richard, que son père lui donna pour répondre des quinze sous d'or qu'il avait empruntés. Hugues de Bourbouton possédait encore la tasque de la terre de Guil. *Mauroux* ; la tasque de la terre d'Etienne de Montségur, qu'avait engagée Giraud ,son oncle ; la tasque d'une autre terre de Guil. Mauroux ; la tasque de Nicolas, Capellan, sans doute le curé de Beaumes, qui faisait par an trois sous de rente...

Le Temple possédait en outre à Bourbouton deux condamines : qu'il louait à Guil. de Beaumes ; l'une, au gros chêne, dont il avait la dîme ; l'autre, à la Croix Pastorisse, dont il avait la dîme et la tasque. Les frères laisseront ces condamines à Guil. Mauroux, s'il vit en bon ami avec eux, sinon ils les reprendront. C'est que celle du gros chêne a été donnée par bail emphythéotique à Raoul Laugier, père de Guillaume, malgré l'opposition formelle de la mère de Hugues, et qu'il ne tient celle de la Croix Pastorisse qu'en dépit des véritables maîtres, et qu'il n'a pas observé les conventions que leur baile, Bernard Richier, avait passées avec lui pour eux.

Les fils d'Audoin de Montségur, P. de Mirabel et de Giraud de Montségur, ont donné au Temple tout ce qu'ils avaient à Bourbouton. Quant au fils d'Oton, Giraud de Tornafort, il a vendu sa part pour un bon cheval. Pierre d'Hugues de Visan a donné tout ce qu'il avait à Bourbouton et au Granouillet pour 130 sous melgoriens neufs. Longtemps il a cherché querelle au Temple ; il a promis enfin de vivre en paix.

En somme, cette première moitié, au temps de H. de Bourbouton, avait été subdivisée en six parts.

La première, celle de Bérenger Bauchas, père de Hugues et donnée par lui au Temple (34, 35, 89, etc.) puis par son petit-fils Nicolas, qui, en 1147, (7) ajouta ce qu'il lui en restait.

La seconde celle de Giraud, frère de Bauchas, donnée par son fils Bertrand qui se donne au Temple (3 etc.).

Digitized by Google

La troisième, celle d'Audoin de Montségur, dont les fils portent les patronymes de Montségur et de Mirabel qui donnèrent leur part en 1138 (55, 66 etc.)

La quatrième, celle d'Othon, frère d'Audoin donnée en 1144, par Giraud de Tornafort (12. 74. 75.)

La cinquième, celle de Ripert Folras, qui la donna en 1136, avec ses enfants, Ripert Giraud et Blanche (1. 3. etc.) [13].

La sixième, celle de Pierre d'Hugues, allié sans doute aux Bourbouton : 1. etc.

La seconde moitié, était bien plus subdivisée, entre deux groupes, ayant un quart de la Seigneurie chacun.

Le 1er de ces deux quarts est aux Solérieu. Bertrand de Solérieu s'est donné lui-même et tous ses biens au Temple, 56 ; sa femme, Lucie, a pris l'habit religieux. Ripert et Lagier leurs fils, du conseil de leur oncle Bernard approuvent la donation. Le Temple leur donne en fief une chenevière et d'autres terres hors de Bourbouton, 40 sous de Valence, un poulain de deux ans et 15 livres de laines En 1177, Rostang de Solérieu et son père, Raimond complètent la donation (137).

Le second, appartenait aux Jocundas, *illi de Jocundatio* et était divisé en trois parts. La première appartenait aux Valréas, *illi de Valeriaco*, c'est-à-dire Bellon et ses enfants, Pagan ou Payan, Antevena, femme de Bertrand Faucon, Nicole, fille de Guillaume de Roussas, qui donnèrent leur part pour 300 sous Valentinois en 1147 (60). La seconde était divisée en trois ,celle d'Ysarn et de son frère, Guillaume d'Ysarn, donnée en 1146 (53), celle de Raymond de Jocundas et de son fils Bertrand, donnée en 1147. (54), et une troisième subdivisée entre divers héritiers : Raymond de Bistorres, Galburge et leurs enfants, Guil. Raimond, ertrand Raimond et Isnard. — Bertrand Guill. de Jocundas, sa femme Aiméruz et leur fils Guil. *de Podio Calvo* — Blismoda, femme de Richau et leur fils Richau : — Rixende, femme de Laugier : qui tous, par l'entremise de Tiburge d'Orange, donnèrent leurs parts au Temple en 1145. (58) (1)

13. Gallia Christ. novis. VI. Orange. 47.

Digitized by Google

Hugues ne nous nomme pas un Guil. Aldebert qui, de l'aveu de sa mère et de son père Leger, donna sa part de Bourbouton au Temple ; (40). on croirait, à voir les termes de la donation que de fait il ne possédait rien ; ni Renaud Francesc ou François qui par donation et déguerpissement. (51. 52) avec son fils François, abandonnent toutes leurs prétentions à Bourbouton. Ces François, issus de la dynastie des anciens comtes de Valence prétendaient en posséder le haut domaine.

Les *seniores Bolbotoni* ne sont pas les seuls propriétaires au territoire de Bourbouton. Guil. de Châteauneuf du Rhône, Saraman et Trabuc son frère y possèdent des terres près de la *Sylva*, la *Seuve* aujourd'hui (p. 73). Guil. Niels, Guillemmette, sa femme et leur fils Pons, vendent en 1171, au Temple, pour 11 setiers de blé valant 32 sous viennois, une terre au chemin de la Sylva à Beaumes, voisine de la condamine de Pierre Guillelmi de Baumes ; (126) Bélissens et ses filles Benaias et Stephana vendent la même année pour 40 sous viennois et un setier de blé une terre au sud du chemin de St Alban à Bourbouton, confrontant une terre de Gautier de Montségur, au couchant, une terre de Gautier Mauroux, au levant ; la vente est approuvée par son autre fille Pétronille. (124) En 1164, avec sa sœur Marthe, femme de Pons Gros, elle donne sa part qui est devant le pré du Château de Bourbouton (192). Pierre Coza ou Cocza, Petronille, sa femme et leur fils, Bertrand, vendent en 1172, pour deux setiers de blé valant 10 sous melgoriens leurs terres patrimoniales de Bourbouton, dont les unes confinent P. *Cuilelmi* de Beaumes et Guill. *Richerii*. (126). Aimeline et ses fils, Pierre et Etienne, Guillaume et Giraud, ses frères, et Pierre Richier, fils de Guillaume R. vendent, en 1156, pour sept sous valentinois, leur terre confrontant celle de Hugues de Bourbouton et de son neveu Bertrand et au sud la Sylva, appelée *Saletas*, les Sallettes, (151). Ce Guil. Richier se désista de la plainte qu'il avait portée contre le Temple au sujet des terres que ses sœurs avaient données au Temple, l'une à St Alban, l'autre, celle des Salettes, la troisième dans Bourbouton, *in castro Bolbotonis*, près du pré de Hugues de B., et au sujet d'une autre terre, le long du chemin de Bourbouton, confrontant au levant celle des Guitard de Baumes et au couchant celle de Bernard Laugier, que

Digitized by Google

le Temple avait achetée pour 4 salmées de blé. (150). En 1174, Marie Richier approuvée par Marcel son mari, et sa sœur Guillemette, fille de Giraud Richier, vendent, pour 15 sous viennois, une terre confrontant, au levant celle de Daumas de Baumes et au nord celle de son oncle Guil. Richier. 202. En 1157, Bernard Richier, père de Guil. et de Giraud, était baile des seigneurs de Bourbouton. En 1157, deux sœurs, Ursa et Agnès, filles de Guil. Guintrand (p. 136.) et nièces de Giraud de Montségur, vendent pour 18 sous tout ce qu'elles ont à Bourbouton et qui est grevé d'une hypothèque de 9 sous. (145) .Après 1145, Bertr. Ermembert donne une terre située *el Pla de Borboto* le long de la fascia, bande de terre ou *faïsso*, de Daumas Cornabroc de Baumes, en présence de ses deux filles, Lucie et Elizabeth, femmes de Giraud de l'Ort et de Pierre *del Pla*. (157) En 1160, Richau, fils de Guil. Richau et de Blismoda, frère de Elzear, Caliana, Sibilia, Anglina et Ema donnent tout ce qu'ils ont à Bourbouton. (162)

En 1162, Hugues de Vallaurie, frère de Ripert de Grillon et de Guillaume de Vallaurie, vendent pour 40 sous viennois tout ce qu'ils ont à Bourbouton (171). En 1164, Grégoire de Baumes, donne une terre qu'il possède le long du chemin de Valréas à Baumes, au plan de Bourbouton (140) pour 10 sous de Valence ; et en 1166, pour 6 sous viennois, une autre terre qu'il a à l'étang de Bourbouton. (196). En 1164, Isnarde de Montségur, fille de Barthélémy, vend pour 20 sous, tout ce qu'elle tient de son père à Bourbouton. En 1176, Et. Borno et sa femme Hema, vendent pour un trentain, (30 livres) de laine, de 18 sous, et 5 setiers de blé de 12 sous, deux pièces de terre à Bourbouton, confrontant les fossés (du moulin?) et d'autres terres à Beaumes (218). En 1181, Guil. Chalveira et son frère Pierre ,vendent pour 25 sous viennois, une *faïsso* ,confrontant au levant, un fossé ; au midi, le chemin qui va de Valréas à Baumes par la Sylva ; au nord la terre des enfants de Bertrand de Solérieu ; au couchant, la terre de Bernard Richier ; parmi les témoins figure Rambaud, curé de Baumes. (233). En 1181, Stéphanie et son fils Pierre Rainoards, de l'avis de son oncle, Laugier de Baumes, vend pour 15 sous viennois sa part de l'étang de Bourbouton et des terres qui l'entourent (235). En 1177,

Digitized by Google

Belissent, et ses enfants, Giraud Arnaud, Ozils, et Marthe, vendent pour 3 sous, tout ce qui leur appartient dans la terre du Poïet : cette terre située devant le château de Bourbouton, a pour limites au levant le chemin de Baumes à Bourbouton et au sud le bois de Sebionde (223). En 1181, Guil. Mauroux, sa femme Stanconia, Pons et Raimond, ses fils, et sa fille Luneus, du consentement de leur oncle Laugier de Baumes, vendent pour cent sous viennois une terre, bornée au sud par le chemin de St Alban à Bourbouton, au nord par l'Elson (la Coronne aujourd'hui) et au levant et au couchant par des terres du Temple (238).

Nous pouvons tirer des pièces que nous venons de citer quelques détails intéressants. Il y a à Bourbouton, deux moulins, le vieux et le neuf, et des ateliers de tissage de toile, paratoria, *paradou*. La pièce 26 nous apprend qu'ils sont dirigés par Ripert de Charols, un étranger au pays, qui, avant 1149, avec sa femme Lucie, et ses fils Jean, Guillaume, Raimond, Pierre, Eustache Ripert et Pons, donnent au Temple la dime de leur bénéfice d'exploitation (26). Ce Ripert est un serf. Hugues d'Alban et sa femme Petronille, et leurs fils, Pierre Ripert, Guillaume et Raimond l'ont donné en franc alleu, lui ses enfants et leurs biens, au Temple, en 1138. Cette famille leur devait une cense annuelle de 4 sous, 4 chapons, et deux setiers d'orge ou d'avoine. (p. 24). En 1163, le moulin s'appelle moulin de Mauroux. Ripert Folras en a une part ; et dans la donation qu'il fait de ses biens, il nous fait connaitre l'olca ou oulche, jardin, qui est devant le château, et l'osca, c'est d'ailleurs le même mot, oucha dans la pièce 90 qui est en langue romane, de Sorbier, de Sorberio (189).

Autant qu'on en peut juger par le tableau qu'en trace le Cartulaire il ne semble pas que Bourbouton fut, même au XII^e^ siècle, bien peuplé, la plupart des propriétaires qu'il nomme sont des villages voisins ; il devait, comme Derboux, n'être que le *castrum* de la famille qui en avait pris le nom. Cette famille semble s'être éteinte à cette époque dans ses différentes branches, et les documents un peu postérieurs ne mentionnent plus les noms que nous avons cités ; au commencement du XIII^e^ siècle, elles ne sont plus qu'un souvenir ; quant aux Bourboutons proprement dits, Hugues, devenu Templier, meurt commandeur de Riche-

Digitized by Google

renches dont il est sinon le fondateur du moins le grand bienfaiteur, vers 1151 : Marquise sa femme, avait pris l'habit de Cîteaux, à Bouchet sans doute qui se fondait vers cette époque. Nicolas et Bertrand ses neveux, devenus l'un Templier, l'autre donat, meurent sans postérité. La famille fondée vers l'an 1000 finit avec eux.

Quant à la Commanderie au commencement du XIII^e^ siècle, elle semble propriétaire de tout le territoire de Bourbouton. Le château des Bourbouton fut sans doute abandonné sur sa hauteur, et mal entretenu. Les terres furent défrichées, et s'il reste encore de la Sylva, une partie du bois et le nom, l'étang fut desséché. Ce ne fut que plus tard, après la dissolution de l'ordre, que sur le territoire divisé s'établirent les fermes que l'on y voit aujourd'hui.

En 1312, après la dissolution de l'ordre, ses biens furent attribués aux hospitaliers de St Jean de Jérusalem : en 1317, ceux-ci remirent au Pape, pour arrondir le Comtat, ceux de ces biens qui étaient situés dans le Haut-Comtat : Roaix, Richerenches, et entre autres, *territorium seu domum*, il ne savent du reste comment l'appeler, de Bourbouton. Il contribua avec celui des Richerenches : les richerenches vieilles qu'un document de 1464 dit avoir appartenu, depuis un temps long et même très long, au temporel comme au spirituel, à l'évêché de St Paul : les Richerenches neuves, où est aujourd'hui le village, les vieilles étant au nord, à former le territoire actuel de la commune.

Il est quelquefois nommé avec Richerenches, et qualifié de fief, sans que l'on sache bien exactement sans doute quel est son état. En 1376, de Baufort Canilhac, frère de Grégoire XI, reçoit les revenus de Grillon, Visan, Richerenches, Bourbouton ; en 1410, ils sont attribués à Jean Gay et Albert Abelloni. (Est-ce Abelloni, famille noble de Visan?) En 1411, le Recteur du Comtat donne l'ordre, (fut-il exécuté du moins à Richerenches, de démolir les fortifications moins importantes de Richerenches,) St-Pantaléon et Bourbouton pour fortifier mieux les points plus importants du pays. En 1389, le vicomte de Turenne était entré dans le Haut-Comtat ; nous ignorons s'il détruisit Bourbouton, comme il fit pour Montaigu En 1450 Nicolas V inféoda Bourbouton, le prieuré de St Vincent et Richerenches à Guil. de Ber-

Digitized by Google

nès, Bernecio, gentilhomme de Turin, seigneur de Beaumes, qui, en 1476, les céda au collège de Roure.

Y eut-il jamais un prieuré, une paroisse, à Bourbouton, outre l'église de St Alban ? on le croirait à en juger par certains documents. En 1317 les Hospitaliers remettent au Pape, Bourbouton, *cum ecclesia sua curata*. En 1339, quand l'évêque d'Orange, Recteur du Comtat, fixa les revenus que les prêtres séculiers chargés de desservir les anciens prieurés du Temple, en tireraient, il assigna au curé des églises réunies de Richerenches et de Bourbouton, 8 salmées d'aumone et 42 salmées de blé : il ordonne en outre à Richard *de Saltu*, de Sault ? qui en est le curé, de payer un prêtre qui séjournât à Bourbouton. Encore en 1569, une liste des églises du diocèse de Trois-Châteaux parle d'un Recteur de Bourbouton : elle est certainement sujette à caution, car elle met un curé aux vieilles Richerenches, simple lieu dit et aux autres Richerenches, le village actuel. Les Hospitaliers et le Recteur du Comtat lui-même savaient-ils bien en quel état était alors Bourbouton ? et leur mention peut-elle prévaloir contre le silence du Cartulaire, surtout quand, après la donation des Bourbouton, il fut à peu près inhabité? Les curés de Baumes et du voisinage sont cités comme témoins au Cartulaire et jamais un prêtre de Bourbouton. Nous croyons donc qu'il n'y eut jamais d'église.

Aujourd'hui l'on chercherait en vain la moindre trace apparente de construction sur le monticule de Bourbouton. Au levant seulement s'élève la ferme de Bourbouton, dont les constructions les plus anciennes peuvent remonter au XVIe ,et ont sans doute utilisé quelques materiaux plus anciens qui peuvent provenir du château.

E. MALBOIS

Digitized by Google

La chapelle
de Notre-Dame du portail peint

(contribution à l'étude d'un coin du vieil Avignon)

par le Dr P. PANSIER

—:—

I

Je trouve le *portail Imbert* mentionné pour la première fois en 1255 (1). Comme pour les autres portes de l'ancienne enceinte il y avait deux portails *Imbert vieux* : l'un intérieur, l'autre extérieur (2). A côté et en dedans du portail Imbert intérieur, était l'hôpital de Pierre Rencurel, dit plus tard de N.-D. de Nazareth, qui existait antérieurement à 1285.

Le portail Imbert vieux était appelé, au XVe siècle, *portail peint*, à cause d'une fresque ou d'un tableau qui l'ornait représentant les sept péchés capitaux (3).

Sur le portail peint extérieur, comme sur le portail Manhanen, était un oratoire, propriété d'une confrérie ou Aumône. C'est, je suppose, la confrérie qui avait fait orner le portail Ymbert de l'image des sept

(1) 1255. G. de Boycorano pro quodam locali quod est ad portale Ymberti (Invent. des biens du comte de Toulouse, arch. communales, AA 1, f° 128-134).

(2) 1439. Hospicium in carreria recta portalis Ymberti, contiguum portali antiquo, confrontatum : a meridie, cum carreria recta que est inter duo portalia antiqua ; ab oriente, cum carreria Corraterie (A. de Vaucl., notaires, fonds Martin, étendues de J. de Briende, f° 41).

(3 1455 16 *novembre*. Hospicium situm in carreria Corraterie equorum, prope portale Ymberti, confrontatum : a meridie, cum dicto portali Ymberti antiquo ubi depicta sunt septem peccata mortalia (Notaires, fonds Vincenti, étendues de G. Rastelli).

Digitized by Google

péchés capitaux. Cette image était-elle dans l'oratoire, était-elle sur une des faces ou sur la voûte du portail? Je l'ignore.

Cette chapelle ou oratoire, d'après Massilian, aurait été construite en 1348 par la reine Jeanne, en même temps que celle du portail Manhanen. Je répète, au sujet de la chapelle du portail peint, ce que j'ai dit à propos de celle du portail Manhanen: Massilian a emprunté cette note à un manuscrit de M. Brun, et j'ignore la créance que l'on peut avoir en cette référence qui n'est probablement qu'une légende (1). L'œuvre à qui incombait l'entretien de cet oratoire s'appelait : l'Aumône ou Confrérie ou Luminaire de la Bienheureuse Marie sur le portail Ymbert vieux.

En 1419 Anselme Gay laboureur lègue trois gros ou six sous à cette œuvre (2).

Aumône ou Confrérie, l'œuvre de N.-D. du portail peint tirait des quêtes une partie de ses ressources. En 1424, André de Lafont était baille ; arrivé à la fin de ses fonctions, en 1425, il reconnaît devoir à Etienne Rosset, et à Nicolas Raynaud, bailles de l'Aumône ou Confrérie de la bienheureuse Marie du portail Ymbert vieux, la somme de 4 florins, solde de ce qu'il avait recueilli en faisant la quête pour cette œuvre pendant l'année de son rectorat (3).

Au XVe siècle je trouve dans les testaments de nombreux legs faits en faveur de cette œuvre. Dans ses trois testaments de 1432, 1434 et 1443, Guiot Rosier, boulanger, lègue d'abord deux florins au luminaire

(1) Bibl. d'Avignon, ms. 2381, f° 41.

(2) 1419 17 *janvier*. Anselmus Gay, laborator, *lègue* elemosine sive luminari beate Marie desuper portali antiquo Himberti III grossos (Arch. de Vaucl., H, Cordeliers, n° 14).

(3) Pro baylono helemosine beate Maria portalis Ymberti antiqui. — Anno 1425 et die XVII maii, Andreas de Fonte, recognovit Stephano Rosseti et Nicholao Raynaudi, baylono dicte confratrie, se eisdem debere IV florenos causa reste majoris summe per ipsum levate de quista quam fecit de anno proxime lapso quo fuit baylonus. Quos solvere promisit per sequentes soluciones, videlicet II florenos hinc ad festum S. Johannis Baptiste proxime futurum, et alios LL florenos hinc ad festum S. Michaelis proxime sequentis. Actum Avinione infra ecclesiam beati Genesii (Brèves de V. de Briende, notaires, fonds Martin).

Digitized by Google

du portail peint à côté duquel il habitait. Son second testament réduit ce legs à un florin, son troisième à un demi florin (1)

En 1435 Jacomet Sage, marchand fait un legs considérable (10 florins) à l'aumône ou luminaire du portail peint, à charge pour les recteurs de cette œuvre de faire peindre un crucifix sur la face orientale de ce portail. Mais comme dans ses deux autres testaments de 1448 et 1450 Jacomet Sage ne porte qu'un simple legs de 12 sous, il est probable qu'il avait fait de son vivant exécuter cette peinture (2).

En 1473 Jean Roux, fabricant de bonnets ou barrettes, lègue encore 6 sous à cette œuvre (3).

Un texte de 1455 nous indique que, à cette date, l'oratoire du Portail Peint n'était plus sur le portail lui-même, mais avait été transporté le long de la Sorgue (4). La place du Luminaire du Portail Peint était le carrefour ou l'intersection de la rue des Lices et de la rue des Teinturiers (5).

II

La chapelle du Portail Peint, d'après Massilian, était dédiée à N.-D. de l'Annonciation. Or je trouve une confrérie de l'Annonciation de la

(1) Testaments de *Guiotus Roserii, mercator et furnerius.*

1432 26 *février*. Lego luminarie que fit in portali Ymberti duos fl. (Notaires, fonds de Beaulieu, brèves de Girardi, f° 45).

1434 14 *avril*. Item legavit luminarie que fit et fieri solita est in portali Ymberti prope domum habitacionis ipsius testatoris, unum fl. (*Ibidem*, f° 158).

1443 21 *janvier*. Item legavit elemosine sive luminarie portalis Ymberti, sex grossos (*Ibidem*, à sa date).

(2) Testaments de *Jacometus Sapientis*, mercator.

1435 12 *avril*. Item legavit elemosine sive luminarie que fit in portali Ymberti decem florenos, de quibus magistri sive rectores dicte elemosine teneantur facere depingi unam ymaginem crucifixi in portali predicto, videlicet a parte orientis, bene ac debite usque ad summan dictorum decem fl. (*Ibidem*, f° 173).

1448. (*id est* 1447) 30 *décembre*. Item legavit luminarie portalis Ymberti sex grossos (*Ibidem*, f° 13.

1450 8 *mars*. Même legs (*Ibidem*, f° 187).

(3) 1473 26 *juillet*. Testamentun Jhs Ruffi, birraterii. Item legavit tres grossos luminarie portalis Ymberti (Fonds Martin, brèves de J. de Gareto).

(4) 1455 23 *mai*. Hospicium in par. S. Genesii, extra portale vetus Ymberti, et in carreria publica, videlicet ante oratorium supra bedale Sorgie constructum per quam carreriam itur ad bibitorium equorum (Notaires, fonds de Beaulieu, brèves de J. Girardi, f° 280).

(5) 1507 6 *mai*. Hospicium in par. S. Genesii, in carreria portalis Ymberti, ante portale pictum, confrontatum ; ab oriente, cum carreria publica Licearum ; a meridie, cum bedali Sorgie ; a borea recto, cum platea Luminarie (Fonds Martin, brèves de B. de Gareto).

Digitized by Google

bienheureuse Vierge Marie dépendant des Cordeliers et à côté du Portail Peint. Cette confrérie était assez fortunée et, en 1427, possédait un immeuble de rapport (1). Elle est fréquemment mentionnée dans les testaments. En 1439, Pons Trenquier, docteur en droit, lui lègue un florin ; même legs, en 1440 de la part de la veuve de Pons Mallet, licencié en droit. Marie de la Plane lui donne 5 florins en 1448 ; la même année, une sœur de la précédente, Isabelle, veuve de Jean Tegrin, banquier, lui lègue quatre florins (2).

En 1452, Jeannette, femme de Philipot Moisi, *teulissier*, lègue 6 sous à cette même œuvre à condition que ses bailles feront porter à ses obsèques le beau drap de la confrérie. En 1463, noble dame Delphine Spiefami, veuve de noble Jean Seytre, banquier, lui fait un legs de six gros parce qu'elle en était *confrairesse*. Une autre *confrairesse*, Jehannette, femme de Jehan Acrumacie, argentier, fait un semblable legs en 1466 (3) etc.

Je me demande si cette confrérie de l'Annonciation n'est pas l'ancienne œuvre du portail peint. A une date assez ancienne (avant le milieu du XVe siècle) l'œuvre se serait dédoublée : la noble et riche confrérie de l'Annonciation se serait transportée dans l'église des Cor-

(1) 1427 *20 septembre*. Hospicium in librata de Bario, confrontatum cum hospicio confratrie Annunciacionis (A. de V. G 119, f° 99).

(2) 1439 *20 février*. Testamentum Poncii Trenquerii, d. in legibus. Item legavit I fl. confratrie Annunciacionis Beate Marie (A. de la ville, Aumône des notaires).

1440 *4 avril*. Testamentum Guiete, relicte Poncii Maleti, in legibus lic. Item legavit confratrie Annunciacionis B. M. que fit in ecclesia fratrum Minorum, I fl. (Notaires fonds de Beaulieu, brèves de J. Girardi, f° 237).

1448 *28 février*. Testamentum dne Marie de Plana. Item legavit confratrie Annunciacionis B. M. que in ecclesia ff. Minorum, V fl. (*Ibidem*, f° 157).

1448 *18 octobre*. Testamentum pro Ysabella de la Plana, relicta Jhis Tegrini, campsoris, Confratrie (*ut supra*) legs de 4 fl. (*Ibidem*, f° 663).

(2) 1452 *11 novembre*. Janeta, uxor Philipoti Poysi, taulisserii, *lègue* confratrie Annunciacionis B. M. Virginis tros grossos cum hoc quod magistri seu baiuli aut rectores dicte confratrie debeant tradere pulerum pannum ipsius confratrie (Notaires, fonds Vincenti, brèves de G. Rastelli).

1463 *16 octobre*. Testamentum nobilis Dalphinie Spiefamis, uxoris nobilis Jhs Sextoris, campsoris. Item legavit confratrie Annunciacionis B. M. que fit in ecclesia ff. Minorum, cujus est confratrix, sex grossos (Fonds Martin, étendues de B. de Blengeriis, f° 219).

1466. Johaneta, uxor Jhs Acrumacie, argenterii, *lègue* tres grossos confratrie N. D. Nunciate Minorum (Fonds Martin, étendues de Steph. Poysieux).

Digitized by Google

deliers, les gens du quartier restant fidèles à leur ancien et modeste oratoire. En tout cas nous constatons que, à partir de 1466, la confrérie de l'Annonciation eut à sa disposition, dans l'église des Cordeliers, une chapelle spéciale construite par un généreux donateur, Etienne de la Governe (1).

Le côté faible de cette argumentation est le suivant : je ne trouve pas le vocable de N.-D. de l'Annonciation appliqué à notre chapelle avant la fin du XVIIIe siècle ; antérieurement elle était invariablement dénommée « chapelle ou luminaire de N.-D. au Portail Peint ».

III

Le modeste oratoire de N.-D. du Portail Peint était situé à côté des Cordeliers, dans le triangle formé par la Sorgue, la rue des Teinturiers et le rue des Lices. Mais l'œuvre possédait encore, sur le portail lui-même, la primitive chapelle. Celle-ci avait été tellement délaissée que, au début du XVIe siècle, on ne pouvait plus y pénétrer. En 1528, pour conserver leur droit de propriété, les bailles du Luminaire de N.-D. du Portail Peint projetèrent de faire construire une *visette*, ou petit escalier à vis, permettant d'accéder à leur ancien oratoire. Mais comme cette *visette* devait reposer sur un terrain communal ils furent obligés de demander l'autorisation des consuls, qui, après descente sur les lieux, la leur accordèrent (2).

Le Portail Peint, au début du XVIe siècle, était orné de divers tableaux. Ils avaient dû subir les effets de l'injure des temps puisque, le 28 mars 1639, Jacques Moze et Jean Arnalhon, bailles de la luminaire

(1) 1481 8 mars. Assignation aux héritiers de François de Pérussis (mort en 1468) de la chapelle de l'Annonciation construite dans l'église des Cordeliers par feu Etienne de la Governe (de Gubernatis), marchand et citoyen d'Avignon (Notaires, fonds Martin, brèves de P. de Petra).

(2) 1528 11 *février*. ...Quia ipsi baiuli luminarie N. D. portalis picti, pro necessitate ipsius luminarie, et securitate jurium illius vellint jura ipsius et certa mobilia reducere in certa camera seu loco stricto existente supra dictum portale pictum, ad quam non possint faciliter ascendere, ideo petierunt licentiam construendi unam visetam a parte exteriori propinquiori vallato Sorgie (A. de la ville, BB, notaires, 65, f° 144 v°).

Digitized by Google

de ce portail chargent « *Barthézard Perrin*, peintre de ceste ville d'Avignon, de peindre de nouveau à l'huile les tableaux bas qui sont audit portail ». Ces tableaux représentaient St-François et St-Christol, St-Bonaventure et Ste Marie-Madeleine. Leur « repeinteige devra être faict et parfaict entre cy et la future feste de Nostre-Dame de my aoust prochain pour le prix convenu et accordé de unze escus ». Acquit final est donné par le peintre le 18 juillet (1).

Le 5 août 1641 Gabriel Caritous, Pierre Galabin, bailles du luminaire du Portail Peint, traitent avec Renault Baneau, *esculpteur*, pour la construction d'une niche au Portail Peint, « dans le creux qui s'y trouve à présent ». Cette niche aura environ 2 pans et demi (62 cent.) de largeur sur 5 pans (1 m. 25) de hauteur, « avec ses pilastres, cornisses, anrichie comme est porté au dessin ». Babeau sera tenu d'y faire deux anges portant un cartouche destiné à recevoir l'écriteau que les bailles lui donneront. Ladite niche sera en pierre de Pernes. Le prix convenu est de 30 livres (2).

Le 29 août 1648 je trouve les bailles en discussion avec le chapitre métropolitain au sujet d'un trou faisant communiquer la Sorgue avec la Sorguette, trou que celui-ci voulait boucher au risque d'infecter le quartier. Ils lui font faire une dénonciation de nouvel œuvre (3).

IV

Nous arrivons à la période de la reconstruction de la chapelle du Portail Peint.

Dans son testament du 26 août 1657 (4), Jean François Labia avait institué son héritière universelle sa parente Michelle Dunasse ; mais en

(1) Notaires, fonds Vincenti, nº 1440, fº 84.

(2) Notaires, fonds Vincenti, nº 1442, fº 113. Du 17 février 1642, acquit final par Babeau donné en marge.

(3) A. de Vaucl., B, 632, fº 639. Ce canal, faisant communiquer les deux branches de la Sorgue, est appelé plus tard *trou Chapontât* du nom du propriétaire de la maison sous laquelle il passait.

(4) Notaires, fonds de Terris, nº 127, fº 291

Digitized by Google

fait celle-ci n'avait qu'un usufruit, puisque, à son décès, cet héritage devait revenir à la dévôte confrérie de N.-D. du Portail Peint pour être employé au mieux de ses intérêts. Dans un codicille ultérieur, Labia spécifie que la confrérie « devra faire dire à perpétuité tous les jours une messe des morts pour l'âme du donateur dans ladite chapelle ; et si pour lors ladite chapelle n'était pas en état, dans toute autre église que semblera bon à la confrérie, jusqu'à ce que leur chapelle soit en état ; à charge pour les bailles d'acheter un lieu propre à l'agrandissement de leur chapelle ».

Etant entré en possession de l'hoirie de Jean Labia en 1665, les bailles du Portail Peint achetèrent la maison et four contigüe à leur immeuble, appelée le four Chapoutat, du nom d'un de ses précédents propriétaires (1). Puis le 15 novembre 1666 ils se firent autoriser par la chambre apostolique à construire du côté du canal de la Sorgue dont les bords étaient plantés de mûriers ; ils obtinrent même le droit « de voulter le Sorgue et de bastir sur icelle (2) ».

Le 1er décembre 1666, Jean Gondret, Pierre Amy et Anthoine Payan, maîtres maçons, Henri Hauzard, menuisier, prennent aux enchères la construction de la chapelle, antichapelle et sacristie que la confrérie de N.-D. du Portail Peint veut édifier pour l'agrandissement de son sanctuaire. Le plan a été dressé par M. Bordes « esculteur ». La nouvelle chapelle aura 4 cannes et demi de long (9 mètres) sur 22 pans de large (5 m. 50). La sacristie aura 13 pans de large (3 m. 25) sur 14 pans et demi en longueur (3 m. 60). L'antichapelle ou porche aura 8 pans et demi de largeur (2 m. 5 environ) sur 14 pans de longueur (3 m. 50). Le maître autel aura 9 pans de long sur 4 pans de large (2,25 sur 1 m.) ; tout autour il y aura deux degrés en pierre d'Aramon. Le travail devra être terminé dans un délai de six mois pour le prix total de 710 écus (3).

Mais à peine les travaux étaient-ils commencés qu'il fallut les arrêter.

(1) G chap. métrop., 23, f° 138.
(2) A. de la ville, DD, régales 1618-77, f° 675 v°.
(3) Notaires, fonds Pradon, n° 1227, f° 703.

Digitized by Google

Les Cordeliers firent inhibition de les continuer se fondant sur diverses décisions portant que aucun oratoire ne pourrait être agrandi ni construit dans le voisinage de leur église à une distance de moins de 40 cannes ou 80 mètres. A quoi les bailles objectaient que leur oratoire existant 400 ans avant la construction de l'église des Cordeliers, les décisions précitées ne les touchaient pas.

Le point était litigieux. Sur l'intervention du grand vicaire de l'archevêché, les Cordeliers offrirent alors « de renoncer aux dites inhibitions et permettre ladite bâtisse pour dire la messe pourvu que on n'y mette aucun clocher ni cloche, mais bien on pourra avant que de dire la messe faire sonner la clochette à la main par tout le voisinage » contre une indemnité de 60 écus. Les Cordeliers demandaient en outre que la confrérie s'engage à ne leur donner aucun obstacle au cas où ils voudraient faire bâtir un pont sur le canal de la grand Sorgue (1).

Le 25 janvier 1667, dans la chapelle des Pénitents gris, A. Reboul et J. Jeide, bailles, réunissent les confrères de la confrérie de *la luminaire* de N.-D. du Portail Peint au nombre d'une trentaine et leur soumettent ces propositions des Cordeliers. L'assemblée autorise les bailles à accepter cette transaction (2).

En conséquence. le 13 février de la même année 1667, par acte notarié, et sous les conditions précitées, les Cordeliers retirent leur inhibition. Il est stipulé en outre que dans la nouvelle chapelle du Portail Peint on pourra dire la messe tous les jours, à savoir : la première de Pâques à St Michel, à 4 heures ; et de St Michel à Pâques, à 5 heures. Les autres messes pourront être célébrées ensuite au choix de la confrérie (3).

Les travaux furent alors repris, et le 19 février les entrepreneurs

(1) Les Cordeliers avaient demandé l'autorisation de construire ce pont : 1667. Concession aux cordeliers de faire un pont de pierre sur le canal de la Sorgue à l'endroit du presbitère de l'église dudit couvent entre le pont des pénitens gris et la chapelle de Notre Dame du portail Peint (Arch. de Vaucluse, G., chap. métrop. 32, f° 196 v°).

(2) Notaires, fonds Pradon, 1228, f° 36-37

(3) *Ibidem*, f° 53-54.

Digitized by Google

touchaient un premier acompte de 45 écus en déduction de 710 écus du prix-fait (1).

Il restait aux bailles du Portail Peint à traiter avec le chapitre St Geniès au sujet des droits paroissiaux ; c'est le 8 juin 1667 que cet accord est signé (2). Le chapitre autorise la confrérie à bâtir sa chapelle sous les conditions suivantes :

1° L'argent qui sera donné à la confrérie pour des messes sera versé entre les mains du chapitre qui fera dire les dites messes selon les intentions des donateurs ;

2° La confrérie donnera au chapitre la pension de 300 livres, établie par M. Labia pour la messe quotidienne, à charge pour le chapitre d'assurer le service de cette messe ;

3° Les offrandes, cierges ou argent, resteront la propriété de la confrérie, de même que l'argent du bassin ; mais les offrandes des acouchées, cierges ou argent, reviendront au chapitre ;

4° Au cas où le chapitre autoriserait l'ensevelissement dans leur chapelle, les dépouilles des funérailles ou messes de mort, cierges et flambeaux, reviendront non à la confrérie mais au chapitre.

5° La confrérie ne pourra avoir aucune cloche dans sa chapelle.

Cette question de la cloche, sur laquelle le chapitre de St Geniés et les Cordeliers sont intraitables, rendait fort marris les confrères du luminaire. Ils ne pouvaient se consoler de l'absence d'un campanile sur leur chapelle (3). Peyrol, le plus mauvais des nombreux fabricants de noëls provençaux du XVIIe siècle, mais le plus fécond, se fait l'interprête de cet état d'âme. Dans une pièce, où il met en branle tous les clochers d'Avignon, il plaisante ainsi le clocheton absent de la chapelle du Portail Peint réduite à annoncer la messe au moyen d'un enfant de chœur agitant sa clochette dans la rue : « Le sonneur du Portail Peint

(1) *Ibidem*, f° 85.

(2) Notaires, fonds Pradon, n° 1228, f° 162.

(3) Le frère Vincent Laudun (Eglises et chapelles dédiées à la mère de dieu, XVIIe siècle, bibl. d'Avignon, ms. 1448, f° 213) a donné de la chapelle du portail peint un dessin fantaisiste, comme la plupart de ceux qui ornent son ms. La chapelle est surmontée d'un clocheton. Cette erreur du dessinateur s'ajoute à celles dont est remplie la notice qu'il donne de cette chapelle, roman plutôt que notice.

Digitized by Google

— est au clocher dans un instant — et sonne la cloche ; — si par malheur il vient à tomber, — la cloche et le clocher, — tout tombera avec lui (1) ».

V

La chapelle du Portail Peint fut encore agrandie en 1673. En effet, le 19 janvier de cette année, les Cordeliers font une nouvelle inhibition avec dénonciation de nouvel œuvre au bailles de N.-D. du Portail Peint. A cet effet, leur procureur se présente devant le grand vicaire de l'archevêché et expose « que les dicts sieurs bayles préthendent faire un nouveau bastiment en ladite chapelle contre la teneur de la transaction entre lesdictes parties passées, et contre les bulles et privilèges dudit couvent ; et requiert être dénoncée nouvelle œuvre aux dicts bayles et leur estre inhibé de fère ou continuer aucune chose au préjudice des dicts Cordeliers (2) ».

Le grand vicaire fit droit à cette requête, mais il est probable que, comme en 1667, une transaction intervint. Je n'ai aucun renseignement sur la nature de ce bâtiment.

Les ressources de l'œuvre lui permettaient alors de se lancer dans de nouvelles constructions. En effet deux ans auparavant, en 1671, elle avait vendu à Nicolas Chouret, marchand de soie, une maison sur le prix de laquelle un acompte de 300 écus leur est versé le 11 avril 1672 (3).

Je trouve encore des réparations faites à cette chapelle en 1716 et 1733.

Le 2 mars 1716 Pierre Meyssonier et Jean Raymond Marie, bailles de la dévote confrérie de N.-D. du Portail Peint, traitent avec Jh Coudurier, menuisier, pour « le lambris et boisage de ladite chapelle fait autour d'icelle conforme au dessin fait par M. Lainé, architecte, du

(1) Lou campanié dou pourtau pen — es au clouchié dins lou moumen — e sono la campano ; se pèr malur vèn à toumba, — lou clouchié amai la campano. — tout l'anara. (Edition 1852, noël VII).

(2) A. de Vaucluse, B, n° 694, f° 184.

(3) La vente est du 4 décembre 1671 ; le payement du 11 avril 1672 ; notaire Jacques Arnoux. (Bibl. d'Avignon, ms. 3262, f° 18).

Digitized by Google

même bois et menuiserie que celle qui se trouve déjà faite au retable de ladite chapelle ». Le devis prévoit que Coudurier sera tenu de faire les sculptures, trophées, anges, chérubins contenus dans le plan, ainsi que, tout autour de la chapelle, des bancs de un pied de large. Le prix convenu est de 19 livres ½ par canne carrée, mesurant tant plain que vide ; le travail devra être terminé dans un délai de deux ans (1).

En 1733 il s'agit également de travaux de menuiserie. Le 5 janvier 1733, L. Neiran et Ant. Cantin, bailles de la chapelle et confrérie de N.-D. du Portail Peint sous *le titre de Bon Rencontre*, donnent à faire à Jacques Laucin, menuisier, la double porte d'entrée de la chapelle avec les racords des parquets et lambris. Les deux portes seront en bois d'aube, la porte intérieure sera à balustres. Le prix convenu est de 71 livres ; le travail devra être terminé dans un délai de 4 mois (2).

Notons le vocable de *N.-D. de Bon Rencontre* donné alors pour la première fois à la chapelle du Portail Peint. Cette dénomination prêtait à confusion car il y avait alors une autre chapelle avec le même vocable sur la place Pie.

VI

La confrérie de N.-D. du Portail Peint avait la jouissance ou la propriété des mûriers qui bordaient la Sorgue dans la rue des Teinturiers dite alors du Cheval-blanc.

A ce titre, le 3 avril 1667, ses bailles vendent à Jehan La Porte, comme plus offrant et dernier enchérisseur « le feuille des mûriers long du béal de la grand Sorgue, depuis la maison du Sieur Palun jusqu'à l'abreuvoir Imbert (3).

Mais par contre, de ce fait, la confrérie est obligée de contribuer à l'entretien du pavage de la rue. Le 28 novembre 1709, M. l'assesseur de la ville, accompagné des maîtres des rues, se transportent à la rue du Cheval-blanc ; « où arrivés, en présence des bailles de la confrérie de N.-D. du Portail Peint, et de M. Roman, paveur, ont visité ladite

(1) Notaires, fonds Vincenti, nº 172, fº 16.
(2) Notaires, fonds Charasse, nº 22, fº 1.
(3) Notaires, fonds Pradon, nº 1228, fº 114.

Digitized by Google

rue qui a besoin d'être pavée. Lequel pavage, depuis le ruisseau jusqu'au gardefou long de la Sorgue, doit être payé par les bailles de la confrérie ainsi qu'ils en ont convenu là-même par l'usage qu'ils ont dit d'être chargés dudit pavé pour son entretien ; et le reste, depuis ledit ruisseau, aux frais des particuliers (1) ».

En 1750, même mise en demeure de contribuer à la réfection du pavage de la rue. Le 8 août il est exposé au conseil de ville : « qu'il n'y a presque plus de parapet le long de la Sorgue depuis le pont des Cordeliers jusques vers les Capucins ; ce qui expose les enfants et même les grandes personnes à se précipiter dans la Sorgue ». Le chapitre métropolitain, propriétaire du cours de la Sorgue, aurait dû entreprendre cette réparation, mais il refusait même d'y contribuer. Devant le danger public, le conseil décide de procéder à cette réfection vers les Pénitents gris « avec toute réserve des droits de la ville contre le chapitre, et de traiter avec les bailles de N.-D. du Portail Peint sur la portion pour laquelle ils doivent contribuer à la réfection du pavé de ladite rue, attendu qu'ils jouissent des arbres qui sont le long de la Sorgue (2).

Les deux portes, extérieures et intérieures, du portail Imbert vieux existaient encore en 1750. Mais le 7 décembre de cette année, l'assesseur de la ville expose au conseil « que les deux portes, qui sont du côté des Cordeliers, subsistent encore, l'extérieure étant connue sous le nom de Portail Peint... M. le premier consul ayant opiné que, quoique il fut à souhait que les portes ou anciens arcs fussent démolis, cependant comme il y en a sur lesquelles il y a des bâtisses considérables, son sentiment est de se borner, pour le présent, à faire abattre ceux où il y a le moins de difficulté, comme les deux de N.-D. du Portail Peint (3) ».

Le conseil se rangea de cet avis et peu après le vieux portail Imbert fut démoli. « Cette porte peinte, nous dit une chronique anonyme, ap-

(1) Bibl. d'Avignon, ms. 2303, f° 131. On réclamait à la confrérie de contribuer à la réfection du passage seulement depuis le portail peint jusqu'aux petits Capucins, dont le couvent se trouvait à l'intersection des rues du Cheval-blanc et des Clefs, sur l'emplacement actuel de la maison Pernod. Donc ou bien le reste de la rue du Cheval-blanc n'était pas pavé, ou bien le bord de la Sorgue y était dépourvu d'arbres.

(2) A. de la ville, délib. du conseil, t. 43, f° 171.

(3) Délib. du conseil, t. 43, f° 188.

Digitized by Google

partenait à la chapelle de N.-D. dite du Portail Peint. Il y avait des statues de la Ste Vierge et de quelques saints et un grand tableau, peint en fresque représentant Notre Seigneur en croix, donné par le Sr Courtois, peintre. La confrérie de cette chapelle fut indemnisée par la ville, de même que le Sr Eyrier qui possédoit l'arc dudit conduit de Cambaud (1) ».

Quelque quarante ans plus tard à son tour disparut la chapelle de N.-D. du Portail Peint ; elle est vendue comme bien national le 2 mars 1790. Dans l'acte de vente elle est dite *maison de l'Annonciade*, « située entre les rues du Cheval-blanc et des Lices, au quartier du Portail Peint ; confronts : du midi, la Sorgue ; du nord, le carrefour des rues des Lices ; du levant, la rue du Cheval-blanc ; couchant, la Sorgue et le citoyen Clapier. Cette maison consiste en un bâtiment en pierre de taille, de forme longue carrée, n'ayant qu'un seul étage, au dessus du vestibule qui est à son entrée où se trouve un auvant en saillie sur la façade, et une petite cour, de forme triangulaire, entre le bâtiment et ladite Sorgue. Contenance 33 toises (2) ».

La chapelle de N.-D. du Portail Peint, dite alors, j'ignore pourquoi, de l'Annonciade, fut acquise par J. J. Carmagnolle au prix de sept mille livres (3) ».

Ce monument n'avait aucun caractère architectural qui nous fasse déplorer sa perte ; ce que nous regrettons davantage ce sont les deux arceaux du Portail Peint.

VII

Telle est l'histoire de l'humble oratoire puis chapelle de N.-D. du Portail Peint. Maintenant pour les amateurs de légendes et de romans, voici la notice consacrée à cette chapelle par le frère Vincent Laudun, vers le dernier quart du XVIIe siècle. Je la donne à titre de curiosité ; mais, lui emprunter quelque chose au point de vue historique, serait s'exposer à encaisser la paternité des erreurs ou inventions dont l'a surchargé l'imagination de son auteur.

(1) Bibl. d'Avignon, ms. 2476, f° 159-160.
(2) La liste des rues d'Avignon de 1795 nous situe ainsi cette chapelle : « Isle 46, portail peint, Rue des Lices ; chapelle du portail peint au dessus du trou Chapouta ». (Bibl. d'Avignon, ms. 1681).
(3) A. de Vaucl. Q, domaines, district d'Avignon, 26, n° 2, f° 143.

Digitized by Google

NOSTRE-DAME DE BON RENCONTRE

Ceste dévotion est fort ancienne, puisque il y a 400 ans qu'elle est en vogue selon les mémoriaux qu'on en garde. Elle est au portail appellé communément peint, à raison des peintures qui ornent toutes ses murailles. Ce portail était jadis une des portes communes de la ville auparavant qu'elle fut agrandie maintenant elle ne sert que d'arc ou de passage pour aller aux autres rues qui sont par là jusque à la porte de la ville qu'on appelle Limbert.

Des dons et légats fait en faveur de N. D. de Bon Rencontre

Jeanne, reyne de Sicile et de Naples, comtesse de Provence, venant en ceste ville d'Avignon pour destacher la dite ville de la Provence, et la vendre au pape qui estoit Clément 6, résidant en Avignon, passant devant le portail peint, s'arresta devant la petite chapelle de N. Dame où elle apprit quelques merveilles que Dieu y opérait par l'intercession de sa Ste Mère, entre autres que la grande lanterne qui brûle devant l'image de la vierge soubs l'arc de la porte estoit presque toujours pleine sans savoir d'où venoit cela. Ceste nouvelle la porta à donner les ormeaux qui estoint pour lors le long de la Sorgue despuis ceste porte jusque au bout de la rue qui va à la porte Limbert, et la rente qui en provenoit. Mais despuis que les vers à soye sont en vogue dans ce pays on y a planté des mûriers à la place des ormeaux qui rendent beaucoup plus.

Ensuitte des personnes pieuses de la ville y ont laissé en don perpétue, quelques censives assez considérable. Mr. le Vice gérent qui vit à présent sçavoir Mr. Robert, a conclus (?) de donner (*en blanc*) cannes d'huile tous les ans à perpétuité pour la dite lampe.

Peu de temps après, un voisin de la dite chappelle, appellé Jean François vendeur d'eau-de-vie, saysi d'un grand désir d'estre baille ou marguellier de la dite dévotion, offrit cent escus si on le faisoit baille. Les promesses ne feurent pas plutost faictes d'une part et d'autre, qu'elles furent exécutées. Or, se voyant sans enfans, il se deslibéra de faire la Ste-Vierge héritière de tous ses biens, ce qui a beaucoup servi pour achepter quelques maisons joigna ntla petite chappelle : lesquelles ont servi pour y bastir une belle et grande chappelle que l'on voit maintenant en sa pr... ion (?) et encore reste un four pour cuire le pain qui porte 36 escus de rente à la chappelle qu'on a appliqué pour une messe tous les jours à perpétuité. Le reste du revenu est employé à des aumones diverses et aux réparations de la chappelle.

Pour pouvoir bastir ceste chappelle, il a fallu avoir recours à la chambre apostolique qui s'y est accordée moyennant 35 sols de cense annuelle, parce que la chappelle y est pausée sur la Sorgue, domaine du St-Père. Cela n'a pas suffi, car les RR. Pères Cordeliers, dont la magnifique église est de l'au-

Digitized by Google

tre costé de la Sorgue, vouloint plaider pour empescher la construction d'une chappelle si proche de leur église, ensuite et en vertu d'une bulle commune aux quatre mandians, qui donne pouvoir d'empescher de bastir une nouvelle église ou chappelle proche d'une autre jà establie où seroit au delà de 140 cannes de distance. Messieurs les marguillers, pour esviter les despens et fraix de la justice, ou le dangier de perdre, se sont accordés avec les R. P. aux quelx ils ont donné 60 escus blancs qu'ils ont employé à la construction d'un pont pour une fausse porte de leur église du costé de ceste chappelle.

Statuts de ceste chappelle.

Premièrement, touchant la lanterne qui brûle devant l'image de N. D. desoubs l'arc, elle doit estre libre et pour l'utilité d'un chascun, c'est à dire qu'elle est là : 1° pour honnorer la Ste Vierge ; 2° à un endroit d'où chascun la puisse faire descendre pour prendre de son feu nuict et jour, ce que font pleusieurs artisans.

Secondement : que pour estre margueler de la chappelle il faut estre de la ville et d'euvrer à une des maisons qui sont en veue de l'image de N. Dame et de la lampe pour voir de chez soy si elle est allumée : que si elle ne l'est pas, donner ordre de l'allumer.

Troisiesmement il y a de grandes peines contre ceux qui blasphèmeront, jureront ou diront des paroles injurieuses, salez et contre les bonnes meurs devant ladite image (1).

(1) Bibl. d'Avignon, ms. 1448, f° 213-214.

Digitized by Google

Une Exposition de Pétrarque à la Bibliothèque de Carpentras

A l'occasion du 6e centenaire de la rencontre de Pétrarque et de Laure en l'église Sainte-Claire à Avignon, la Bibliothèque de Carpentras a fait, du 20 au 28 novembre 1927, une Exposition publique de manuscrits, d'imprimés et de tableaux.

Avec la collaboration de Madame Geoffroy, membre du Comité, le conservateur M. Robert Caillet a su trouver dans l'Inguimbertine et réunir dans les vastes salles du Musée près de quatre cent cinquante pièces évoquant Pétrarque et rappelant ses amis, ses maîtres spirituels, ses auteurs familiers, ses protecteurs et son temps : manuscrits précieux, beaux incunables, éditions rares dans un conditionnement parfait, brochures aujourd'hui introuvables, vues et portraits peints ou gravés.

La présentation d'un nombre aussi important de documents variés fut parfaite, grâce à un judicieux classement, plus encore grâce aux très nombreuses citations extraites de l'œuvre entière de Pétrarque et disposées au regard des principaux objets.

A la séance d'inauguration les invités ont eu le plaisir d'être reçus par un groupe de six jeunes filles en costume comtadin et d'entendre les allocutions de M. Dreyfus, maire de Carpentras ; de MM. Emile Ripert et Maurice Mignon, professeurs à l'Université d'Aix-Marseille ; de Madame François Vaucienne et de M. Robert Caillet.

Le catalogue rétrospectif de cette Exposition, qui constituera un Livre d'or de Pétrarque et de l'Inguimbertine, doit paraître prochainement ; il contiendra le texte des discours et la liste des trésors révélés au public.

Digitized by Google

Une Exposition de Reliures à la Bibliothèque de Carpentras

Les riches collections de manuscrits et d'imprimés rassemblées au XVIIIe siècle par Monseigneur d'Inguimbert, évêque de Carpentras, faiblement augmentées à la Révolution du produit de quelques confiscations, se sont ensuite accrues par des achats que limitent de trop faibles crédits et surtout par des dons et des legs.

Jusqu'à maintenant elles n'avaient été aperçues que des visiteurs admis à circuler dans les vastes salles de l'hôtel d'Allemand aux murs couverts de boiseries anciennes ; seuls, quelques érudits pouvaient en apprécier la grande valeur et l'extrême variété.

Pour la première fois en 1927 le public a été appelé à juger « sur pièces » la Bibliothèque de Carpentras, à constater le bien fondé de sa réputation et a connaître par le détail une partie de ses trésors.

Il convenait d'attirer l'attention des curieux et de ne pas décevoir les visiteurs, en choisissant pour thème d'une première manifestation publique un sujet capable à la fois d'intéresser des spécialistes et de séduire les personnes privées de connaissances techniques ; c'est dans cette intention que fut organisée une exposition des reliures de l'Inguimbertine et que, du 21 avril au premier mai 1927, 420 ouvrages de tout format, classés par périodes allant du XVe au XIXe siècle inclus, déployèrent dans la grande salle du Musée les beautés de leurs robes de cuir aux dessins élégants et aux riches dorures.

Pendant ces onze jours près de douze cents visiteurs apportèrent aux organisateurs de l'entreprise la récompense immédiate de leurs efforts et le meilleur des encouragements.

***

La Bibliothèque de Carpentras renferme encore beaucoup de pièces rares ignorées ou mal connues, qui seront périodiquement révélées : manuscrits à miniatures, incunables, belles impressions du XVIe siècle, ouvrages illustrés, dessins et aquarelles.

En chacun de ces groupes on trouvera le sujet d'une exposition et d'assez nombreux éléments pour la rendre intéressante.

Comment pourrait-il en être autrement avec des fonds d'origines si variées et d'anciens possesseurs si réputés ?

Dom Malachie d'Inguimbert, avant d'être évêque de Carpentras, s'était constitué à Rome une bibliothèque personnelle ; il avait le goût des belles choses ; sa passion de l'étude et ses fonctions successives de bibliothécaire du cardinal Corsini puis du Vatican lorsque ce prélat devint pape sous le

Digitized by Google

nom de Clément XII, le poussaient à accroître sa collection de livres ; elle le suivit en 1735 dans la capitale du Comtat Venaissin.

D'Inguimbert voulait créer dans sa ville natale, dont il était devenu le chef spirituel, une bibliothèque ouverte à tous et il s'y employa jusqu'à sa mort, consacrant une partie de sa fortune à des achats d'ouvrages imprimés et manuscrits ; c'est ainsi qu'il fit à Aix en Provence l'acquisition de la grande bibliothèque de la famille Mazaugues et qu'il sauva de la destruction une part importante des manuscrits du savant Peiresc. A sa mort, survenue en 1757, Mgr d'Inguimbert laissait un fonds d'environ vingt mille volumes, rendu public depuis déjà trois ans.

Au milieu du XIX^e^ siècle un médecin de Carpentras, Casimir Barjavel, bibliophile passionné, légua à ses concitoyens plus de dix mille livres et manuscrits, accumulés durant toute son existence et parmi lesquels se trouve une collection vauclusienne de tout premier ordre.

D'autres dons et legs, parmi lesquels ceux de Bonaventure et Jules Laurens, d'Antoine Eysseric, de De Saint-Paulet, des frères Seguin et du général Valabrègue, sont venus enrichir l'Inguimbertine et porter à plus de cent mille le nombre de ses volumes.

***

L'exposition d'avril 1927 portant sur cinq siècles d'art et d'histoire, évoque ces origines et en conserve tous les reflets. Depuis le volumineux missel du XV^e^ siècle jadis possédé par l'église de Saint-Trophime, avec ses ais de bois couverts de peau et protégés par des ornements de métal doré, jusqu'aux délicats maroquins bleus ou citron enveloppant les petites impressions du milieu du siècle passé, toute la série des cuirs, toute la gamme des couleurs et toutes les formes décoratives ont été offertes aux visiteurs, dans un ordre chronologique.

Ils ont pu voir des reliures allemandes du XVI^e^ siècle, en peau de truie gaufrée, ornées de médaillons placés en bandes entourées de rinceaux ou couvertes de scènes religieuses ; des dessins géométriques d'un modernisme surprenant, disposés sur des velins autrefois blancs, devenus couleur d'ivoire.

Le XVII^e^ siècle leur a apporté les velours de Gênes, les maroquins rouges, les basanes fauves, les veaux glacés et les chagrins violets portant au centre des plats les écussons dorés de leurs propriétaires primitifs.

De charmants petits livres couverts de cuirs mosaïqués, d'arabesques de fleurs, de larges dentelles, paraissaient échappés de la bibliothèque de Madame de Pompadour.

Et plus loin, terminant cette évocation d'un long passé, se succédaient, les ornements de Pasdeloup largement enroulés sur des maroquins à longs grains, les filets étroits et les fleurons délicats de Lortic incrustant leurs ors dans des veaux polis et brillants comme du marbre, les cuirs incisés de Cham-

Digitized by Google

bolle-Duru, œuvres tantôt somptueuses tantôt d'une exquise simplicité, mais toujours parfaites.

***

Par leur nombre et leur diversité, les reliures armoriées donnèrent à cette exposition un caractère distinctif et en constituèrent le plus grand intérêt. Il convient de rappeler, parmi tant d'armes françaises, celles d'Henri III et de Victoire de France ; de Seguier, de De Thou, de Phélippeaux, des frères Du Puy, de l'évêque de Lodève Plantavit de La Pause, de Mathieu Molé et des Colbert, de Bay de Curris, des cardinaux De La Roche Aymon et De Noailles ; du comte d'Hoym, de la marquise de Choiseul-Grammont et de la comtesse de Verrue, célèbres bibliophiles ; des grandes familles provençales et comtadines des Forbin-Janson, des Maynier d'Oppède, des De Masaugues, des Valbelle de Tourves, des De Puget, des Fortia des Pilles et des Tonduti de Blauvac, sans oublier les nombreux spécimens du curieux monogramme de Claude-Nicolas Fabri de Peiresc.

Au nombre des armoiries étrangères, presque toutes d'Eglise, une mention spéciale est dûe aux trois papes Clément XI, Clément XII et Benoît XIV, comme à celles de deux archevêques d'Avignon, Mgrs de Marinis et De Manzi. Deux reliures, l'une aux armes de la ville d'Amsterdam, l'autre à celles de la cathédrale de Tolède, ont été fort admirées.

Le souvenir de cette grande manifestation d'art méritait d'être conservé et ses détails en seront fixés dans un catalogue encore en préparation, qui ne sera publié qu'en 1928.

R. CAILLET.

Digitized by Google

Comptes et Budget

—:—

Budget de prévision pour 1927

Recettes :

Reliquat au 1er Janvier 1927	p. mémoire
Revenus des valeurs mobilières	400.00
Intérêts des Bons de la Défense Nationale	125.00
Intérêts du compte-courant à la Société Générale	150.00
Revenus de l'immeuble de la rue Dévéria	3000.00
Cotisations	4700.00
Vente de fascicules et abonnements	60.00
Subvention de la Ville d'Avignon	200.00
Subvention du Conseil général	200.00
Allocation du prix de Faucher	200.00
Total des Recettes	9035.00

Dépenses :

Loyer du local des réunions du bureau	460.00
Impositions	800.00
Assurances	120.00
Frais de bureau — Correspondance — Entretien des collections — Eclairage — Chauffage	125.00
Traitement du gérant	210.00
Etrennes diverses	50.00
Convocations	510.00
Imprimés divers	200.00
Recouvrements des cotisations	300.00
Frais de garde des titres et impôts	95.00
Frais d'impression des mémoires	5600.00
Frais d'expédition des mémoires	45.00
Prix de Faucher	200.00
Prix Dufossé	45.00
Dépenses imprévues	275.00
Total des Dépenses	9035.00

Digitized by Google

Compte des Recettes et Dépenses pour 1926

—:—

Recettes :

Reliquat au 1er Janvier 1926		8882.22
Revenus des valeurs mobilières	*sans affectation* 326.69	371.69
Revenus des valeurs mobilières	*avec affectation* 45	
Intérêts des Bons de la Défense Nationale		147.50
Intérêts du Compte courant à la Société Générale		154.80
Revenus de l'immeuble rue Déveria		3000.00
Cotisations 231 à 20 francs		4620.00
Vente de fascicules et abonnement		64.00
Subvention de la Ville d'Avignon		200.00
Subvention du Conseil général		200.00
Part contributive pour la reproduction de clichés		74.00
Prix de Faucher (versé par Madame de Faucher)		200.00
Total		17914.21

Dépenses :

Loyer du local des réunions du bureau	400.00
Impositions 49.50+153.02+483.78	686.30
Assurances 62.45+53.65	116.10
Frais de bureaux — Correspondance — Entretien des collections — Eclairage — Chauffage	101.65
Traitement du gérant	210.00
Etrennes diverses	50.00
Convocations (Impression et envoi)	505.50
Imprimés divers	220.50
Frais d'installation électrique	62.45
Recouvrement des cotisations : Timbres : 61.50 ; Frais 182.95	244.45
Frais de garde des titres et impôts	97.05
Frais d'impression des mémoires	5139.85
Frais d'expédition des mémoires	38.10
Attribution du prix de Faucher (à M. F. Benoit)	200.00
Prix Dufossé	46.25
Total des dépenses	8118.20
Solde en Caisse	9796.01
Total égal aux Recettes	17914.21

Digitized by Google

Digitized by Google

Compte-rendu des Séances

—:—

SÉANCE DU 7 JANVIER 1927

—:—

Présidence de M. le Chanoine AUROUZE, *Président.*

—:—

La première séance de l'année académique avait réuni dans la salle VI de l'Hôtel-de-Ville : Mesdames Günd, Pons, de Speyr, Valayer ; Messieurs Achard, Bérard, Boissin, Cambe, Capeau, Dauvergne, Euvrard, J. Girard, Huot-Sordot, docteur Igonnet, Imbert, colonel Juster, commandant de Loye, A. Marcel, Mignon, de Monchy, Poirson, Pons, docteur Remy-Roux, abbé Sautel, pasteur Schlœsing, Sicard, de Speyr, chanoine Trouillet, Honoré Vernet, Zacharewicz, etc.

Après l'adoption du procès-verbal de la précédente séance, M. le Président présente à tous ses confrères ses meilleurs vœux pour 1927 ; il souhaite une bonne année Académique, c'est-à-dire des séances bien remplies d'érudition, de travail et de poésie.

Il salue la mémoire des membres récemment disparus ; M. Mathieu, chez qui une grande modestie dissimulait trop des connaissances sérieuses et variées, surtout en matière juridique et scientifique ; M. Jean Saint-Martin, une figure avignonaise des plus curieuses, restée sympathique à tous malgré une vie politique longue et agitée.

M. Huot-Sordot nous fait la communication annoncée : *Souvenirs de voyage en Corse.* Et ce sont les impressions merveilleuses que réserve au voyageur l'arrivée à Ajaccio, la visite des sites et des paysages vantés à si juste titre, depuis l'éblouissement de la côte et des calanques au panorama grandiose et sauvage des montagnes, jusqu'au fameux maquis. Ces beautés si variées et si nombreuses font de la Corse, selon l'expression du conférencier, une véritable *réserve* touristique, réserve qui sera connue et bientôt exploitée comme elle le mérite.

Des observations pleines d'intérêt sur la vie sociale et économique, les mœurs et les types populaires, les souvenirs enfin qu'évoquent certains édifices, comme la maison de Napoléon, complètent ce récit de la façon la plus intéressante et nous montrent les rapports harmonieux entre l'âme du pays et celle de ses habitants.

M. Maurice Mignon, à propos du 600e anniversaire de la rencontre de Pétrarque et de Laure, qui tombe au mois d'avril prochain, expose le projet qu'a formé la *Société des Amis de Pétrarque* de célébrer avec éclat cette commémoration.

L'Université d'Aix-Marseille doit prendre possession à cette date du jardin et de la maison, où vécut le poète, à Vaucluse, et où sera aménagé un Musée de souvenirs. Une plaque, apposée sur le rocher voisin, attestera qu'en ce lieu Pétrarque chanta Laure et rendit au monde le trésor de lettres antiques. Des délégations de lettrés de tous les pays doivent s'associer à ces fêtes, dont la présidence a été acceptée par M. Gabriel d'Annunzio et M. Pierre de Nolhac.

M. Mignon désirerait voir former en Vaucluse un Comité local, qui apporterait sa collaboration pour l'organisation de cette cérémonie ; il adresse un appel en ce sens à l'Académie de Vaucluse qui compléterait ainsi l'œuvre inaugurée par nos prédécesseurs en 1804, continuée en 1874 et en 1904.

M. le Président, en remerciant M. Mignon de la brillante causerie, dont cette pensée a été l'occasion, lui donne l'assurance qu'il trouvera, non seulement à l'Académie, mais chez tous nos compatriotes, le concours le plus empressé pour une œuvre qui touche de si près à nos gloires locales.

Digitized by Google

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1927

—:—

Présidence de M. le Chanoine AUROUZE, *Président.*

—:—

Parmi les membres présents, nous avons remarqué : Mesdames de Speyr, Leydet, de Flandreysy ; Mesdemoiselles Jacquemin, Jouve, Jouët-Pastré ; Messieurs Achard, Boissin, Cambe, Cappeau, de Chansiergues, docteur Colombe, Dauvergne, Euvrard, L. Imbert, commandant de Loye, Marcel, de Monchy, docteur Pansier, Poinet, Pons, docteur Rémy-Roux, abbé Sautel, pasteur Schlœsing, Sicard, Jean Théodore-Aubanel, chanoine Trouillet, Jean Valentin, Maurice Verdet-Kléber, Zacharewicz, etc. etc.

Après l'adoption du procès-verbal, M. le Président proclame l'admission de MM. Edouard Perrot, Louis Dibon et Gabriel Roux, présentés aux dernières séances, puis sont présentés : M. Montagné, par MM. Pelat, le docteur Finielz et Boitelet ; M. Paul Lavagne d'Ortigue, par MM. J.-B. Ripert, Barber et Mlle Jouve ; M. P. de Brun, conservateur du Musée de Saint-Rémy, par MM. l'abbé Sautel, A. Palun et M. le chanoine Aurouze.

La parole est aussitôt donnée à M. Sicard, Directeur de la Banque de France, qui nous fait connaître *Les Monnaies des Papes d'Avignon.* Après une étude d'ensemble sur l'histoire de la Monnaie depuis les origines jusqu'au Moyen-Age, notre collègue examine les différentes sortes de monnaies, qui existaient sur le territoire français et les différencie des monnaies des Papes, dont il étudie avec détail la valeur, la fabrication, les signes, etc.

M. l'abbé Sautel donne ensuite la description d'une *Maison gallo-romaine découverte à Vaison* au cours des fouilles de l'année 1926. Au moyen d'un relevé complet des substructions mises au jour, il conduit ses auditeurs dans toutes les parties de l'édifice depuis le vestibule d'entrée et les salles de réception ornées de mosaïques jusqu'au péristyle en passant par le balnéaire avec ses trois appartements à températures différentes, la cuisine et ses dépendances, les communs habituels comme la salle à manger, l'*œcus*, les salons de réunion, les chambres d'esclaves ; puis il insiste sur les deux pièces importantes qui ont été identifiées récemment : une salle à colonnes ornée de panneaux en stuc, et le péristyle lui-même avec sa galerie, sa pièce d'eau et sa décoration artistique. Notre collègue estime enfin que cet édifice fut la demeure d'un riche gallo-romain — peut-être de la famille des *Messii* — établie sur les flancs de la colline de Puymin.

———

SÉANCE DU 3 MARS 1927

—:—

Présidence de M. le Docteur PANSIER, *Vice-Président.*

—:—

Dans l'assistance toujours nombreuse se trouvaient : Mesdames Abric, Günd, de Flandreysy, Jacquemin, Leydet, Joseph Pons, Rieu ; Messieurs Boissin, colonel Boyer, Bruneau, Cappeau, Clamon, docteur Colombe, Dauvergne, Dragon, Euvrard, L. Gap, A. Gilles, de Guilhermier, L. Imbert, commandant de Loye, Marcel, Poinet, Ramette, docteur Rémy-Roux, abbé Sautel, Sicard, chanoine Trouillet, Verdet, Zacharewicz, etc.

Le procès-verbal est adopté et M. le Président proclame l'admission de MM.

Digitized by Google

Montagné, Paul Lavagne d'Ortigue et P. de Brun, présentés à la dernière séance. Puis, M. Euvrard, délégué de la Commission pour la vérification des comptes, constate l'excellente gestion de notre trésorier et adresse les remerciements de l'Académie à M. Boissin, qui a su arriver à de si beaux résultats.

M. le Docteur Pansier nous raconte alors l'histoire de la *Chapelle du Portail-Peint* : d'abord modeste oratoire établi sur le portail lui-même, elle devint une chapelle de l'Annonciation à partir de 1455, elle fut reconstruite en 1675, prit le nom de Notre-Dame du Bon Rencontre en 1733, et fut vendue sous la Révolution comme bien national à Jean Carmagnole. Elle a disparu et il n'en subsiste que quelques marches d'escalier au tournant de la rue des Lices et de celle des Teinturiers.

M. Léo Imbert lit ensuite une *Notice biographique de M. Jean Saint-Martin*, que nous envoie M. Hyacinthe Chobaut, archiviste du Gard. Il raconte la jeunesse de notre regretté confrère à Pertuis et à Aix, ses premières tentatives politiques sous l'Empire et au début de la IIIe République. Député en 1877, boulangiste avec Naquet, il fut de nouveau élu en 1889, mais il échoue en 1893 et se retire momentanément pour devenir quelques années après conseiller général de Pernes, puis député de l'arrondissement de Carpentras de 1906 à 1910. Sa retraite ne fut pas inactive : il se fixa à Avignon, où il se consacra à l'histoire de la Révolution et publia des études sur la Fontaine de Vaucluse, le dernier Vice-Légat, le maréchal Brune et Jourdan. Sa politesse et son amabilité sont restées légendaires.

La fin de la séance est consacrée à une étude de M. l'abbé Malbois sur la *Question d'Aëria*. Après avoir résumé l'état des recherches sur l'insaisissable cité, véritable « Chèvre d'or » des archéologues vauclusiens, notre confrère discute à nouveau les textes des géographes anciens et il fait remarquer avec humour que ces textes sont très vagues, sans repères certains, et que « à supposer que la celtique Aëria ait existé, il fut et sera, sauf découvertes peu probables, bien oisif et inoffensif de la chercher ». M. l'abbé Sautel donne encore lecture d'une substantielle notice de notre confrère sur la commune de *Richerenches* : il essaie d'abord d'en déterminer l'étymologie, les limites et les quartiers ; il étudie surtout la fondation de la commanderie des Templiers et fait l'histoire du pays après la suppression de l'ordre jusqu'au XVIe siècle, pour terminer par quelques détails archéologiques sur les remparts et l'église.

———

SÉANCE DU 7 AVRIL 1927

—:—

Présidence de M. le Chanoine AUROUZE, *Président*.

—:—

Parmi les membres de l'Académie assistaient à la séance : Mesdames Abric, Günd, Jacquemin, Leydet, Joseph Pons, Rieu, de Speyr ; Messieurs P. Boissin, Capeau, comte de Chansiergues, docteur Colombe, R. Dauvergne, Dumas, Euvrard, comte de Forbin, L. Imbert, Montagné, Poinet, Poirson, R. Pons, docteur Rémy-Roux, abbé Sautel, Sicard, E. de Vernejouls, etc.

Après l'adoption du procès-verbal, sont présentées les candidatures de MM. : Bousquet, juge au Tribunal civil, par MM. Sicard, Alphonse Gilles et abbé Sautel. Droin, inspecteur d'Académie, par MM. Nouveau, L. Imbert et le chanoine Aurouze ; Jean Valentin, architecte des Monuments historiques, par MM. Sicard, Poinet et le chanoine Aurouze ; l'abbé Fr. Dutertre, vicaire à Valréas et lauréat de la *Société Française d'Archéologie*, par MM. l'abbé Sautel, Boissin et le chanoine Aurouze.

M. le Président adresse les félicitations de l'Académie à M. L.-H. Labande,

Digitized by Google

notre ancien Secrétaire général, qui vient d'être élu à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, au siège de M. Henry Cochin. Puis il annonce que sur l'invitation du Conseil d'Administration du Musée Calvet la prochaine séance aura lieu dans les salons du Musée Calvet, afin de commémorer d'une façon solennelle le centenaire de l'inauguration de la Galerie Vernet.

La parole est ensuite donnée à M. le docteur Colombe qui continue ses travaux sur le *Palais des Papes* et étudie en ce moment *les Communications sous Innocent VI entre le Palais vieux et le Palais nouveau*. Il décrit d'abord celles qui unissaient l'aile de la Chapelle et l'aile du Conclave, puis celles du Petit Tinel, enfin il montre dans une vue d'ensemble que la galerie du Conclave constituait le centre de toutes les relations entre la galerie du cloître de Benoît XII et l'aile de la Chapelle et son promenoir supérieur.

M. Alfred Dumas évoque alors devant nous le souvenir *de Stuart Mill et de Frédéric Mistral*. Il rappelle en premier lieu les circonstances qui ont fixé le philosophe anglais à Avignon, ainsi que celles qui le mirent en relation avec les Avignonais célèbres de ce temps : Henri Fabre, les félibres et surtout leur chef. Ce fut à l'occasion de la publication de son travail sur le rôle de social la femme que les correspondances commencèrent à s'échanger : on connait la réponse de Stuart Mill, mais nous n'avons pas la lettre de Mistral ; toutefois, il paraît certain qu'il approuva pleinement les théories du philosophe anglais, qui sont devenues la charte du mouvement féministe. Mistral était d'ailleurs en pleine effervescence intellectuelle : favorable aux idées de 1848, démocrate fervent, d'une indépendance d'esprit ardente, il se révèle déjà ce qu'il sera pendant toute sa vie : un grand idéaliste plein du passé, mais aussi tourné vers l'avenir et jaloux de la beauté provençale.

En dernier lieu, M. Edgard de Vernejoul vient associer l'Académie au VI[e] Centenaire de la rencontre de Pétrarque et de Laure à Sainte-Claire, en célébrant le chantre de la Provence et en rappelant l'idéale vision des amours de l'immortelle provençale et du poète italien.

Séance du 12 Mai 1927

—:—

Présidence de M. le Chanoine AUROUZE, *Président*.

—:—

Suivant une tradition bien établie, l'Académie de Vaucluse continue ses séances d'études sur place, dans les monuments aux-mêmes ou dans les collections qui l'intéressent. Aussi, comme au Palais des Papes, comme aux Célestins ou au Fort Saint-André, les membres de la Société étaient nombreux à la réunion du 12 Mai, consacrée à célébrer le centenaire de la fondation de la Galerie Vernet, au Musée Calvet : Mesdames Abric, Günd, de Flandreysy, Jacquemin, Jouve, Leydet, Poirson, Joseph Pons, F. Rieu, de Speyr, Valayer ; Messieurs Achard, Aude, Boissin, Bousquet, Brusset, Boch, Cambe, comte de Chansiergues, Dauvergne, Dunan, H. Fabre, Gap, Germand, Gilles, Joseph Girard, docteur Girard, Goubet, commandant de Guilhermier, Günd, Huot-Sordot, docteur Laval, Lesbros, commandant de Loye, docteur Michel Béchet, Montagné, de Monchy, Nouveau, A. Palun, Docteur Pansier, Poirson, J. Pons, Raparé, docteur Rémy-Roux, J.-B. Ripert, abbé Sautel, pasteur Schlœsing, Sicard, de Speyr, Jean Théodore-Aubanel, Edouard Théodore Aubanel, H. Vernet, Zacharewicz, etc., etc.

Le Musée Calvet reçut ses invités dans la salle Mariéton, beau salon du XVIII[e] siècle avec ses tableaux et ses meubles de style. M. le commandant de Guilhermier souhaite la bienvenue aux nombreux membres de l'Académie et à leurs invités, et pour donner toute sa valeur à la fête du jour, il raconte la fondation de la Galerie Vernet et rappelle à ce sujet les liens qui n'ont cessé

Digitized by Google

d'unir l'Académie de Vaucluse et le Musée Calvet : « Nous ramassons et conservons les documents, dit-il ; vous les utilisez, et de cette union naissent des travaux qui font honneur à l'érudition avignonaise et comtadine ».

M. le Commandant de Guilhermier cède le fauteuil de la présidence et M. le Chanoine Aurouze ouvre la séance de l'Académie suivant le cérémonial habituel. Après l'adoption du procès verbal de la séance du 7 avril, il proclame l'admission de MM. Bousquet, Droin, Jean Valentin et F. Dutertre, présentés à la dernière séance ; puis sont proposés quatre nouveaux membres : MM. Robert Garcin, industriel, maire de Vaucluse, par MM. Raparé, Guigue et L. Imbert. ; le comte de Sade, par MM. le docteur Pansier, L. Imbert et le Président : Chamski-Mandajors, trésorier-payeur général de Vaucluse, par MM. Sicard, J. Girard et L. Imbert ; Madame P. Florent, par Mesdames Gund et Poirson et Mademoiselle Jacquemin.

M. le Président remercie alors l'Administration du Musée Calvet de son aimable inivtation et il rappelle à son tour les bienfaits de l'amitié déjà centenaire, qui place encore aujourd'hui l'Académie de Vaucluse aux côtés de ceux qui veillent aux destinées de la célèbre collection avignonaise. Il redit à son tour les faits principaux qui entourèrent l'inauguration de la Galerie Vernet, mais il insiste spécialement sur la part que prit à cette fête la société littéraire de cette époque. Dans ce but, il s'efforce de retracer la physionomie de la séance solennelle qui eût lieu à cette occasion : discours du président compte-rendu du concours de poésie, auquel il emprunte de larges extraits, qui nous placent aisément dans l'atmosphère du temps. En dernier lieu, il dit sa joie de présider cette fête commémorative et de voir réunies deux sociétés, qui s'efforcent de célébrer les gloires de notre cité papale et de notre terre comtadine : « Notre idéal est le même, ajoute-t-il ; défendre les monuments, les écrits du passé, les étudier pour mieux comprendre les raisons que nous avons de les estimer et de les admirer, et de permettre ainsi à nos compatriotes de partager notre fierté patriotique ».

M. Joseph Girard, ancien président de l'*Académie de Vaucluse* et conservateur du Musée Calvet, nous entretient avec beaucoup d'érudition des circonstances qui ont présidé à l'établissement de la Galerie Vernet : il décrit la situation des collections de peintures à Avignon, il montre la part respective des autorités et de l'administration du Musée dans l'achat et la réunion des tableaux, puis il étudie à cette occasion l'œuvre des Vernet, et il convie les assistants à la visite de l'exposition du centenaire. En effet, chacun put admirer les chefs-d'œuvre qui sont conservés dans les galeries du premier étage depuis le *Mazeppa*, jusqu'au *Cosaque*, et tous les Avignonais furent heureux de revoir cette belle série de gravures qui reproduisent ls tableaux de Joseph-Vernet, ainsi que celle des *Ports de France*, toutes remarquables par leur fraîcheur, leur finesse et leur pureté.

SÉANCE DU 2 JUIN 1927

—:—

Présidence de M. le Chanoine AUROUZE, *Président.*

—:—

Présents : Mesdames Leydet, Poirson ; Mesdemoiselles Jouve, Jacquemin, Messieurs Boissin, Chamski-Mandajors, comte de Chansiergues, Gap, A. Gilles; H. Jean, commandant de Loye, A. Marcel, Montgné, Poirson, R. Pons, Raparé, abbé J. Sautel, chanoine H. Trouillet, H. Vernet.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 12 mai, M. le Président proclame l'admission de Mme P. Florent, de MM. le comte de Sade, R. Gardin et Chamski Mandajors. Puis, sont présentés : M. le général Cloix, par Mme

Digitized by Google

Valayer, MM. J.-B. Ripert, et chanoine Aurouze ; Mme A. Verdet, par MM. Verdet-Kléber, Pierre Thomas et Mlle Jacquemin.

M. L.-H. Labande, n'ayant pu se rendre au milieu de nous, est représenté par M. le chanoine Aurouze, qui nous fait connaître les résultats de son étude sur « *Une correspondance inédite de Joseph Vernet.* »

Après quelques généralités sur les amis et les lettres du peintre, notre collègue étudie un dossier inédit qu'il a trouvé au *British Museum* et qui contient toute une série de lettres échangées entre Joseph Vernet et un de ses amis, Dominique Serre. Il s'agit d'une commande de tableaux faite par le maréchal de Castries, en 1780, et que le peintre J. Vernet voulait obtenir pour son fidèle disciple. Les circonstances ne favorisèrent pas cette combinaison et la correspondance s'arrête en 1786, mais elle nous révèle en Joseph Vernet un excellent père de famille, fier du talent de son fils Carle, d'une grande obligeance pour ses confrères et d'une extrême indépendance d'esprit.

M. le chanoine Aurouze remercie notre éminent Confrère de son aimable attention, regrette encore une fois que les circonstances ne lui aient pas permis de venir lui-même et lui adresse nos plus vifs remerciements.

M. F. Raparé, Professeur au Lycée, « *En fouillant les archives de Caromb* », son pays natal, a pu étudier quelques documents de ce riche fonds et nous en livre les secrets. Il raconte ses vicissitudes depuis un siècle et aborde directement son sujet en faisant en premier lieu l'histoire des querelles qui divisent les habitants de Carpentras et de Caromb à propos des eaux achetées en 1313 par Clément V pour alimenter la capitale du Comtat. Il nous conduit aussi aux fameuses carrières de pierre, qui ont été exploitées de tout temps pour les monuments de la région, châteaux, églises, aqueducs, etc. enfin notre collègue rappelle les incidents qui ont marqué l'élection de Jean XXII, dont un neveu, Raymond Guilhem, fut seigneur du pays.

Après les félicitations de M. le Président, M. l'abbé Sautel lit un mémoire de M. l'abbé Dutertre sur l'*Église paroissiale de Valréas*. Il en établit minutieusement l'histoire depuis sa fondation à l'époque carolingienne jusqu'à sa reconstruction au XIIe siècle, et aux diverses additions qui en ont modifié l'aspect. D'après la même méthode il fait la description de l'intérieur et de l'extérieur : nef centrale, chapelles latérales, nef du Rosaire, transept, tour du transept, clocher, etc. Il signale, en terminant, les souvenirs du cardinal Maury, né à Valréas, ainsi que divers objets d'art, calices, ornements, statues, tableaux, autels, etc.

SÉANCE DU [illegible] JUILLET [illegible]

Présidence de M. le Chanoine AUROUZE, *Président*

[illegible] pour assister à la [illegible] M. l'abbé Sautel.

[illegible] les regrets de l'Aca-[illegible] M. Paul Fauchier, ancien [illegible] chimiste-expert à [illegible] distinctions pour [illegible] M. l'abbé Sautel et [illegible] Académie de Madame [illegible] présidente et [illegible] a pris comme [illegible]

[illegible] plus d'une heure. [illegible] de la livrée [illegible] et de Julien

de la Rovère, au XV^e^, salles ornées des archevêques des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Et au fur et à mesure de la visite, évoquant maints passages de notre histoire locale, il fit apparaître, de la façon la plus attrayante, tout l'intérêt que présente cet édifice, aux aspects si complexes et si curieux et si peu connu des Avignonais.

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 1927

Présidence de M. le Chanoine AUROUZE, *Président*

La séance de rentrée amène toujours l'assistance des grandes inaugurations, avec Mesdames Abric, P. Florent, Günd, Jacquemin, Jouve, Leydet ; Messieurs Bruneau, de Camaret, Chamski-Mandajors, docteur Colombe, Euvrard, Alph. Gilles, Günd, commandant de Loye, A. Marcel, d'Ortigue, Palun, Poinet, Poirson, R. Pons, Raparé, abbé Sautel, pasteur Schlœsing, Jean Théodore-Aubanel, chanoine Trouillet, H. Vernet, Zacharewicz, etc.., etc.

M. le Président offre ses souhaits de bienvenue à tous les membres de l'Assemblée et proclame aussitôt l'admission de M. Eugène Fourmon, présenté à la dernière séance.

Puis sont présentés comme nouveaux membres : MM. le capitaine L. Desvergnes, Ingénieur, par MM. l'abbé Sautel, le pasteur Schlœsing et le Président ; le docteur Chaumier, de Lyon, par MM. le docteur Rémy-Roux, Jean de Fortis, chanoine Aurouze ;

Sebert, proviseur du Lycée Mistral, par MM. Sicard, L. Imbert et chanoine Aurouze ;

Félix-Dalazil, du Comité du Vieux-Marseille, par Mme Clapier, M. Boissin et chanoine Aurouze ;

Mme Jean-Marie Gilles, par MM. Alphonse Gilles, L. Imbert, P. Boissin.

M. le Président annonce à l'Académie la solennité que prépare l'Association des écrivains combattants pour le 15 octobre au Panthéon, en présence du Président de la République. Les membres de notre Académie sont invités spécialement à cette commémoration, qui rappellera la conduite héroïque de Vauclusiens, dont les noms seront inscrits au Panthéon :

Charles Benoit, né en 1888,
Pierre Dabry, né en 1864,
Jacques Schwerb, né en 1879, tous trois nés à Avignon,
Foussenq, né à Pertuis en 1884,
Frédéric Charpin, né en 1883, à Saint-Martin-de-Castillon.

La parole est donnée à M. Pierre Boissin, qui nous raconte le *Conflit de préséance* qui se produisit à Sérignan au XVIII^e^ siècle, à propos de la place qui devait être assignée, dans la nouvelle église, au banc de noble Pierre de Dianous. Nous apprenons à connaître en même temps la vie de ce comtadin, qui devint ensuite colonel de l'armée royale et mourut à Sérignan en 1740 à l'âge de 100 ans.

Ensuite M. Adrien Marcel précise certaines circonstances ignorées de l'*Exil de Richelieu à Avignon* en 1618 : les péripéties du voyage, la date de l'arrivée à Avignon, son logement au n° 9 de la rue de la Croix (propriété de M. le docteur Azémard), ses fréquentations à Avignon, sa vie retirée et studieuse, etc. Après le départ de son frère et de son beau-frère, Richelieu continua à attendre patiemment l'heure de sa rentrée sur la scène politique que les circonstances provoquèrent bientôt ; en mars 1619 il partait pour Angoulême reprendre auprès de la Reine-Mère ses fonctions d'aumônier et de conseiller.

M. G. Euvrard nous intéresse aussi en évoquant la figure de l'*Abbé de Véri* que de récents travaux ont contribué à nous faire mieux connaître. Après les détails connus sur sa naissance à Séguret, son éducation, son entrée dans les

Digitized by Google

les ordres puis dans la diplomatie, notre collègue rappelle le rôle important que joua notre éminent compatriote, ses différentes missions, son passage à Rome au tribunal de la Rote, son influence à la cour sous Maurepas et Turgot. Il insiste surtout sur son amour et son dévouement pour Avignon et sa petite patrie, où il vint se réfugier en 1789 et terminer modestement sa vie en 1809, dans son domicile de la rue Petite-Fusterie, après avoir échappé à la tourmente révolutionnaire.

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 1927

—:—

Présidence de M. JEAN THEODORE-AUBANEL, *Vice-Président*

—:—

Les membres de la société sont encore plus nombreux que de coutume : Mesdames Abric, Poirson, Joseph Pons, Leydet, Rieu, de Speyr, Mesdemoiselles Jacquemin, Jouet-Pastré ; MM. Achard, colonel Boyer, Boissin, Bruneau, de Camaret, Chamski-Mandajors, docteur Colombe, Colombe, Dauvergne, Jourdan, Gap, Alphonse Gilles, Labrély, Laugier, Legras, commandant de Loye, Manivet, Marcel, Michel-Béchet, de Monchy, Nouveau, docteur Pamard, Poinet, R. Pons, Poirson, docteur Rémy-Roux, Sicard, de Speyr, abbé Sautel, chanoine Trouillet, etc.

Après l'élection du procès-verbal de la séance du 6 octobre, M. Jean Théodore-Aubanel, vice-président, excuse M. le chanoine Aurouze, retenu par ses fonctions et présente ses souhaits de bienvenue à la nombreuse assistance, au milieu de laquelle se trouvent Mgr de Llobet, archevêque-coadjuteur d'Avignon, M. le Maire et M. l'adjoint à l'Instruction Publique.

Il félicite ensuite M. Pierre de Brun, conservateur du Musée de St-Rémy, pour la médaille de vermeil que lui a décernée la Société de Statistique de Marseille ; puis il annonce que le Bureau a attribué le prix annuel Paul de Faucher à M. l'abbé Malbois, agrégé de lettres et vicaire à Saint-Sulpice, auteur de nombreuses monographies sur le Haut-Comtat.

Les candidats présentés à la dernière séance : Mme Jean-Marie Gilles, MM. le capitaine Desvergnes, le docteur Chaumier, le proviseur Sebert, Félix-Dalazil, sont déclarés admis comme membres de l'Académie ; puis sont présentés au même titre : MM. Jacques Roumanille, par MM. Boissin, Imbert et le chanoine Aurouze ; Augustin Roux, d'Apt, par MM. Gap, Imbert et Marcel.

M. Paul Manivet, nous redit dans ses dernières œuvres tout son amour pour le vieil Avignon, dont il chante et célèbre la poésie et le charme ; mais il regrette dans ses *Lamentations*, que l'on oublie trop le passé historique et constate avec peine l'indifférence croissante pour les beaux décors d'autrefois. Ces sentiments délicatement exprimés, eurent un écho sympathique chez tous ses auditeurs.

M. le Dr Colombe nous donne la primeur du travail qu'il adresse au Ministère de l'Instruction publique à la suite d'une mission d'études en Italie, et dans lequel il s'efforce d'établir la *Filiation artistique de Matteo Giovannetti de Viterbe*, peintre officiel de Clément VI.

Frappé des nombreux traits de ressemblance qui existent entre les fresques de St-Martial et les peintures murales de la chapelle d'Innocent VI à Villeneuve-les-Avignon, et d'autre part comparant ces dernières aux œuvres de *Bartolo di Fredi*, à San Gimignano et à Sienne en Italie, le Dr Colombe en arrive à conclure d'abord que Matteo Giovannetti est de formation siennoise — tout comme Bartolo, son contemporain. Mais il est notoire que Bartolo di Fredi, dont les élèves travaillèrent dans le Midi de la France, procède des frères Lorenzetti. On peut en inférer que Matteo Giovannetti, le peintre du Palais des Papes, est de la même école ou du même atelier.

Notre collègue va chercher les preuves de sa thèse dans le salon de la Paix, au Palais communal de Sienne. La parenté est évidente entre ces œuvres de l'un

Digitized by Google

des plus grands maîtres siennois, *Ambrogio Lorenzetti*, et celles de notre Matteo : le réalisme de l'un se retrouve chez l'autre ; pareil souci d'animer les personnages, même tendance à exagérer les attitudes et l'expression des physionomies ; même façon de concevoir et de traiter le paysage, etc.

La communication de notre collègue a été illustrée d'un nombre considérable de projections, dont les clichés ont été en partie rapportés par lui de l'Italie centrale.

SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 1927

Présidence de M. le Chanoine AUROUZE, *Président*

—:—

Les membres de la Société restent toujours fidèles aux réunions mensuelles ; ce sont : Madame la comtesse d'Adhémar, Mesdames Günd, Rieu, Valayer, de Flandreysy, Jacquemin, Leydet ; Messieurs Boissin, Bruneau, Caillet, Chamski-Mandajors, docteur Colombe, Dauvergne, Fousson, Gap, L. Imbert, Jullien, A. Marcel, Poirson, docteur Rémy-Roux, abbé Sautel, pasteur Schlœsing, Sicard, Chanoine Trouillet, etc.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du mois précédent, M. le Président proclame l'admission de MM. Jacques Roumanille et Augustin Roux comme membres titulaires ; puis sont présentés au même titre : MM. Joseph Autheman, par MM. Boissin, Imbert et M. le Président ; l'abbé Jérôme, par M. le chanoine Trouillet, Marcel et Imbert.

L'ordre du jour comporte la communication de M. l'abbé Malbois sur la *Commune de Grillon depuis ses origines jusqu'à son entrée dans le Comtat.*

M. L. Imbert, secrétaire-général, qui remplace notre savant confrère, analyse ce travail, toujours très documenté, comme les précédents du même auteur. Il nous montre les premières familles de seigneurs, qui apparaissent au XIe siècle, leurs rapports avec les Templiers et avec la communauté.

Au XIVe siècle, de nouvelles puissances entrent en compétition sur le territoire : le Comtat qui cherche à s'étendre vers le nord, les Dauphins, puis les Rois de France, qui veulent également maintenir ou développer leur domination. Après de nombreuses intrigues, Grillon reste au Saint-Siège jusqu'à sa réunion définitive à la France.

M. Malbois a complété sa monographie par l'histoire de la paroisse Sainte-Agathe, du prieuré de Saint-Martin du Cros, du village de Montagu, détruit par les ravages des routiers en 1361.

M. Robert Caillet, conservateur-bibliothécaire de la Ville de Carpentras, nous entretient ensuite d'un *Comtadin méconnu : Le peintre Peyrotte*, né à Mazan en 1699. Il donne de nombreux détails sur sa famille, ses origines, son enfance, ses premières œuvres de décoration dans le Comtat, son mariage et son départ pour Paris vers 1745. Peyrotte travailla pour les châteaux de Marly, de Versailles, et surtout de Choisy-le-Roy, qu'il décora presque en entier. A cette œuvre déjà considérable, il faut ajouter des peintures de chevalet, des dessins pour les tapisseries des Gobelins et de la Savonnerie, les décorations d'hôtels particuliers, et les « singeries » de Chantilly, qui lui sont attribuées avec beaucoup de vraisemblance. Il méritait d'être mieux connu, non point seulement comme une gloire locale, mais comme un des meilleurs ornemanistes du XVIIIe siècle.

Les photographies et reproductions de motifs décoratifs de toutes sortes, que M. Caillet fait circuler, permettent de suivre toutes ses explications et en font accepter les conclusions.

M. le Président Aurouze s'est fait l'interprète de tous en félicitant très vivement notre confrère de ses attachantes recherches et surtout de sa récente exposition de livres des « Amis de Pétrarque », organisée par lui à la Bibliothèque de Carpentras, et qui constitue une manifestation du meilleur goût et du plus haut intérêt.

Digitized by Google

TABLE DU TOME XXVII

DEUXIÈME SÉRIE

ANNÉE 1927

BOISSIS (Pierre). — Un conflit de préséance à Sérignan..... 110

CAILLET (Robert). — Une exposition de Pétrarque à la Bibliothèque de Carpentras..... 158

— Une exposition de reliures à la Bibliothèque de Carpentras..... 159

CHOBAUT (Hyacinthe). — Jean Saint-Martin (1840-1926)..... 29

DUMAS (Alfred). — Stuart Mill et Mistral 63

DUTERTRE (Abbé François). — L'Eglise paroissiale de Valréas..... 73

GIRARD (Joseph). — L'exposition des manuscrits à miniatures du Musée Calvet 35

— Les souvenirs de Vernet au Musée Calvet..... 49

LABANDE (L.-H.). — Une correspondance inédite de Joseph Vernet..... 1

MALBOIS (Abbé). — Histoire de Richerenches et de Grillon 120

MARCEL (Adrien). — L'exil de Richelieu à Avignon 98

PANSIER (Dr). — La chapelle de Notre-Dame du Portail Peint..... 143

Liste des Membres de l'Académie I

Compte-rendu des séances 165

Compte-rendu financier 162

Digitized by Google

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY

DATE DUE

SERIAL

~~JUN 8 2 1974~~

JUN 1 2 1974

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY

DATE DUE

SERIAL
~~JUN 22 1974~~
JUN 12 1974

Digitized by Google

Digitized by Google